

Adresse Internet:
<http://www.unil.ch>

*Ce volume a été préparé par le
Service d'Orientation et conseil
aux étudiants, en collaboration
avec les Facultés, Ecoles et
Institut de l'Université sous la direction
de Mireille Zahnd, secrétaire
générale.*

*Réalisation:
Isabelle Schneider*

*Impression:
Imprimerie Corbaz s.a., Montreux*

*Septembre 1999
7000 exemplaires*

UNIVERSITE
DE
LAUSANNE



L'ENSEIGNEMENT

Guide des études

Programme des cours

1999-2000

Sommaire

Introduction	● Convivialité, dynamisme et ouverture, par M. le recteur Jean-Marc Rapp	7
	L'Unil en deux mots	8
	L'offre en formation	9
	Formation continue	10
	Institutions proches ou associées	11
	S'inscrire à l'UNIL	14
	Etre étudiant	15
	Chercher, bouger	16
	63 mots pour comprendre l'UNIL	17
	Calendrier académique	20
Faculté de théologie	● Définition et finalité des études de théologie	21
	Grades décernés	21
	Quel plan d'études ?	22
	Les enseignements	24
	Formations postgrades	26
	Les ressources	27
	Perspectives professionnelles	28
	Programme des cours	29
	Adresses utiles	33
Faculté de droit	● Définition et finalité des études de droit	35
	Grades décernés	35
	Quel plan d'études ?	36
	Commentaires sur les études	37
	Les enseignements	38
	Formations postgrades	42
	Instituts et centres spécialisés	44
	Perspectives professionnelles	45
	Programme des cours	46
	Adresses utiles	51
<i>Institut de police scientifique et de criminologie (IPSC)</i>	● Définition des études menées à l'IPSC	53
	Grades décernés	53
	Les sciences forensiques	54
	Formations postgrades	55
	Perspectives professionnelles	56
	Programme des cours	57
	Adresses utiles	60
Faculté des lettres	● Définition et finalité des études de lettres	61
	Grades décernés	61
	Quel plan d'études ?	62
	Structure des études	63
	Les enseignements	64
	Formations complémentaires	67
	Formations postgrades	68
	Instituts et centres de recherches	69
	Perspectives professionnelles	70
	Programme des cours	71
	Adresses utiles	90
<i>Ecole de français moderne (EFM) et Cours de vacances</i>	● Définition des études menées à l'EFM	91
	Titres décernés	91
	Structure des études	92
	Programme des cours	94
	Adresses utiles, Cours de vacances	99

Sommaire

Faculté des sciences sociales et politiques (SSP)	●	Définition et finalité des études de sciences sociales et politiques	101
		Que veut dire «SSP» ?	101
		Grades décernés	103
		Quel plan d'études ?	104
		Structure des études	105
		Sciences politiques: programme	106
		Sciences sociales: programme	107
		Psychologie: programme	108
		Sciences du sport et de l'éducation physique (SSEP): programme	109
		Formations post-licence et postgrades	111
		Instituts et centres spécialisés	112
		Perspectives professionnelles	113
		Programme des cours	114
		Adresses utiles	120
Ecole des Hautes Etudes Commerciales (HEC)	●	Définition et finalité des études de sciences économiques	121
		Grades décernés	122
		Plans d'études	122
		Etudes postgrades	124
		Départements et instituts	126
		Organisations affiliées	127
		Perspectives professionnelles	128
		Programme des cours	129
		Adresses utiles	142
Faculté des sciences	●	Définition et finalité des études de sciences	145
		Grades décernés	146
		Organisation des études	146
		Les sections et leurs instituts	148
		Perspectives professionnelles	154
		Programme des cours	155
		Adresses utiles	176
<i>Section de pharmacie</i>	●	Définition et finalité des études de pharmacie	179
		Grades décernés	179
		Quel plan d'études ?	180
		Perspectives professionnelles	181
		Programme des cours	182
		Adresses utiles	185
Faculté de médecine	●	Définition et finalité des études de médecine	187
		Grades décernés	187
		Quel plan d'études ?	188
		Répartition des enseignements	189
		Formations postgrades	191
		Perspectives professionnelles	192
		Programme des cours	193
		Adresses utiles	205
Contacteur l'UNIL	●	Adresses utiles: Rectorat, Services centraux, Administration centrale	207
		Adresses utiles: Central, Services aux étudiants, Relations internationales	208
		Adresses utiles: Facultés et Ecoles	209
		Adresses utiles: Institutions proches ou associées, adresses diverses	210

**Convivialité,
dynamisme
et ouverture**

Née de l'Académie fondée en 1537, l'Université de Lausanne - l'UNIL - constitue, dans l'Ouest de la Suisse, un centre d'enseignement supérieur et de recherche de haut niveau, de portée à la fois régionale, nationale et internationale. Forte de sept facultés et école (théologie, droit, lettres, sciences sociales et politiques, École des hautes études commerciales, sciences et médecine), elle constitue une université complète réunissant la quasi-totalité des disciplines scientifiques. Assurer la formation de diplômés, mais aussi la formation postgrade et la formation continue, offrir des prestations de service à la collectivité, telles sont les tâches que l'UNIL s'est assignées.

Riche de 9800 étudiants - ce qui la place au quatrième rang des universités suisses - et de quelque 2000 enseignants, chercheurs et collaborateurs scientifiques, l'Université de Lausanne conserve une taille raisonnable qui la protège de menaces telles que le gigantisme, l'anonymat et l'inertie.

L'UNIL bénéficie d'un important réseau de relations scientifiques avec d'autres institutions lausannoises, nationales et internationales. Si l'EPFL est le partenaire principal dans le secteur des sciences et, plus partiellement, de la médecine, on signalera aussi les liens étroits noués avec deux centres de recherche de renommée internationale établis à Epalinges, l'Institut suisse de recherches expérimentales sur le cancer (ISREC) et l'Institut Ludwig, qui font de Lausanne l'une des places fortes de la Suisse dans les secteurs de l'oncologie et de la biologie moléculaire.

Dans les domaines des sciences juridiques, sociales et économiques, l'Université est également associée à plusieurs institutions: l'Institut suisse de droit comparé, la Fondation Jean Monnet pour l'Europe et le Centre de recherches européennes, l'Institut des hautes études en administration publique (IDHEAP), tous sis à Dorigny ou dans sa proximité immédiate, ainsi que l'International Institute for Management Development (IMD).

Sur le plan national, l'UNIL coopère étroitement avec l'ensemble des universités et hautes écoles. Elle œuvre actuellement à la réalisation d'un important projet de développement et de coordination avec l'Université de Genève et l'EPFL. On rappellera aussi la coordination entre toutes les Hautes Ecoles de Suisse occidentale dans l'enseignement postgrade, où les forces des diverses universités sont réunies pour assurer un enseignement de pointe et constituer une masse critique indispensable.

Sur le plan international enfin, l'UNIL participe à divers programmes de l'Union européenne ainsi qu'à de nombreux réseaux universitaires internationaux. Elle est en outre liée à une centaine d'universités européennes, américaines et asiatiques par des conventions visant à promouvoir la collaboration scientifique et à faciliter les échanges d'étudiants, d'enseignants et de chercheurs.

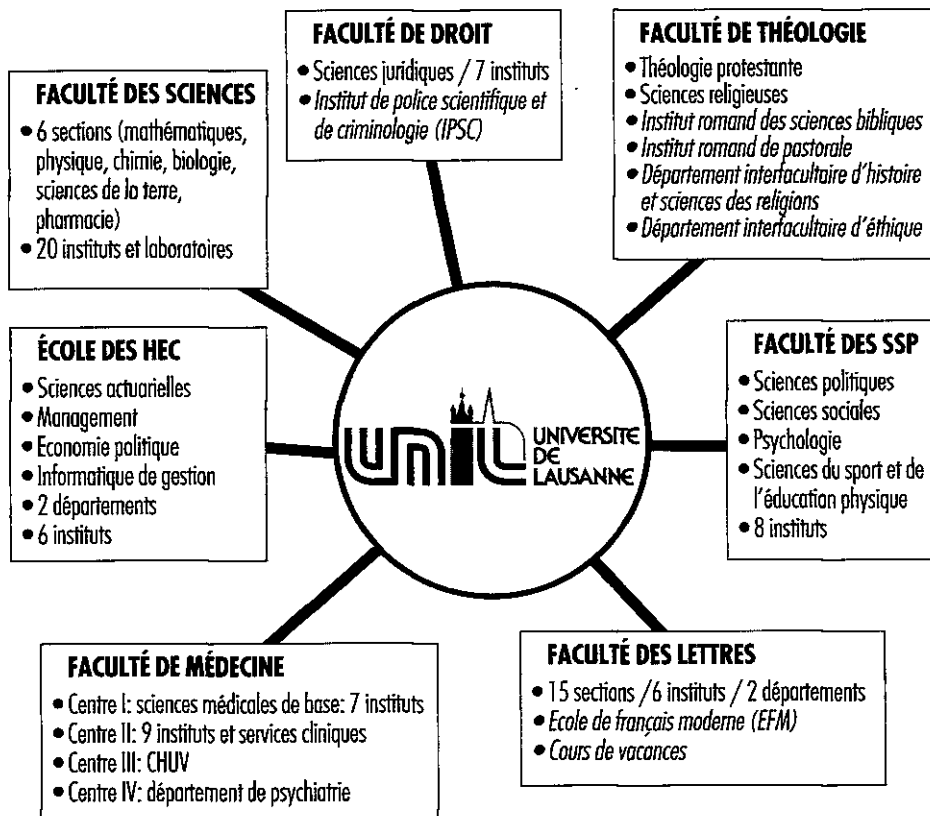
Outil de formation doté de toutes les techniques de pointe, l'UNIL porte en elle les atouts d'un incomparable forum d'échanges qui, fort de sa convivialité, de son dynamisme et de son ouverture, participe pleinement à l'évolution de la société. Soyez les bienvenus dans l'un des centres universitaires les plus complets et les plus stimulants de Suisse.

Jean-Marc Rapp
recteur de l'Université

L'UNIL en 2 mots

7 facultés et école

Fondée en 1537, l'Académie de Lausanne a été transformée en Université en 1890. Elle est aujourd'hui l'un des principaux centres universitaires de Suisse. Aux facultés s'ajoutent des institutions associées: la Fondation Jean Monnet pour l'Europe et le Centre de recherches européennes, l'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP), l'International Institute for Management Development (IMD), l'Institut suisse de droit comparé (ISDC), l'Institut suisse de recherches expérimentales sur le cancer (ISREC), l'Institut Ludwig de recherche sur le cancer, le Centre de recherches sur les lettres romandes (CRLR), le Centre du droit de l'entreprise (CEDIDAC) et l'Institut suisse pour l'étude de l'art (ISEA).



Quelque 9800 étudiants: d'où viennent-ils ?

Où sont-ils ?

Ces chiffres ont été arrêtés en février 1999 (clôture du semestre d'hiver). Dans le tableau ci-contre, la provenance des étudiants est établie d'après le domicile des parents au début des études.

LETTRES: 2145

SSP: 1742

MÉDECINE: 1566

HEC: 1449

SCIENCES: 1226

DROIT: 887

PHARMACIE: 240

EFM: 213

IPSC: 185

THÉOLOGIE: 93

L'offre en formation

2^e cycle

3^e cycle

Faculté de théologie	<ul style="list-style-type: none"> • Licence en théologie • Licence ès sciences religieuses 	<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme de spécialisation en théologie • Diplôme de spécialisation ès sc. religieuses • Doctorat en théologie • Doctorat ès sciences religieuses
Faculté de droit	<ul style="list-style-type: none"> • Licence en droit, mention «droit suisse» • Licence en droit, mention «léislation étrangère» * 	<ul style="list-style-type: none"> • Dipl. postgrade en droit européen (LL.M.) et en droit international économique • DEA de droit de la consommation (CH-F) • DEA en droit des affaires • Doctorat en droit, droit suisse ou législ. étrangère
<i>Institut de police scientifique et de criminologie (IPSC)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Licence en sciences forensiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Diplômes postgrades en criminologie, en criminalistique chimique, en expertise de documents • Doctorat en sc. forensiques, en criminologie
Faculté des lettres	<ul style="list-style-type: none"> • Licence ès lettres en philosophie, histoire, français moderne et médiéval, histoire ancienne, archéologie, latin, grec, italien, espagnol, anglais, allemand, langues et civilisations slaves, langues et civilisations orientales, histoire et science des religions, linguistique, histoire de l'art, géographie, histoire et esthétique du cinéma, informatique et méthodes mathématiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Diplômes de spécialisation • Doctorat ès lettres
<i>Ecole de français moderne (EFM)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Certificat de langue et culture françaises • Diplôme de langue et culture françaises • Diplôme d'aptitude à l'enseignement du français langue étrangère 	
Faculté des sciences sociales et politiques (SSP)	<ul style="list-style-type: none"> • Licence ès sciences politiques • Licence ès sciences sociales • Licence en psychologie, option psychologie générale, option orientation scolaire et professionnelle • Licence en sciences du sport et de l'éducation physique, option licence SSEP, option enseignement • Maîtrise ès sciences sociales * • Maîtrise ès sciences politiques * 	<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme en psychologie (psychologie générale, scolaire ou orientation scolaire et professionnelle) • DEA en science politique • DEA en sociologie • Diplôme de spécialisation postgrade romand en ethnologie et anthropologie • Diplôme européen d'études avancées en psychologie sociale • DEA interuniversitaire en études genre • Doctorat
Ecole des Hautes Etudes Commerciales (HEC)	<ul style="list-style-type: none"> • Licence en sciences économiques, mention «management» • Licence en sciences économiques, mention «économie politique» • Licence en sciences actuarielles • Licence en informatique de gestion • Certificat d'études en management • Certificat d'études en management pour diplômés d'écoles d'hôtellerie ou de tourisme 	<ul style="list-style-type: none"> • Dipl. postgrade en management (MBA) • Dipl. postgrade en sciences économiques (MSE) • Dipl. postgrade en informatique et organisation (MBI) • Dipl. postgrade en management international (MIM) • Dipl. postgrade en finance et banque (MBF) • Diplôme postgrade en économie et en administration de la santé • Dipl. postgrade en gestion des technologies (MOT) • Doctorats en sciences économiques (économie politique, finance ou management), en informatique de gestion, en sciences actuarielles, en administration publique (IDHEAP)
Faculté des sciences	<ul style="list-style-type: none"> • Licence ès sciences (mention branche principale et branche secondaire) • Diplôme de mathématicien • Diplôme de physicien • Diplôme de chimiste • Diplôme de biologiste • Diplôme de géologue • Diplôme d'études supérieures en sciences naturelles de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Dipl. lémanique d'études supérieures en mathématiques • Dipl. postgrade en systématique et gestion de la biodiversité • Doctorat ès sciences mathématiques, ès sciences chimiques, ès sciences physiques, en biologie, en sciences de la Terre, en sciences naturelles de l'environnement
<i>Section de pharmacie</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme fédéral de pharmacien • Diplôme universitaire de pharmacien 	<ul style="list-style-type: none"> • Dipl. d'études supérieures en pharmacie hospitalière • Doctorat ès sciences pharmaceutiques • Doctorat ès sciences
Faculté de médecine	<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme fédéral de médecin • Diplôme de médecin de l'Université (candidats étrangers) • Diplôme de médecin spécialiste de l'Université (candidats étrangers) 	<ul style="list-style-type: none"> • Doctorat en médecine

Formation continue

Service de formation continue



Les missions du Service de formation continue:

- Organisation et gestion de cours de formation continue, en collaboration avec les professeurs responsables (contribution à la conception, marketing, publicité, correspondance, comptabilité, organisation pratique, évaluation).
- Information externe et interne.
- Promotion des activités de formation continue de l'Université.
- Recherche des besoins en formation continue dans les milieux professionnels.
- Réponse à des demandes de renseignements et de conseils.
- Coordination et collaboration avec les Services des Universités et Ecoles polytechniques suisses.
- Collaboration à des projets européens.
- Réflexion sur la didactique et les modes de transfert des connaissances, ainsi que sur l'utilisation des nouvelles technologies et le développement de formations flexibles et à distance.

Domaines du programme

Biologie	Marketing
Chimie	Médecine, santé
Communication	Pharmacie, pharmacologie
Droit	Psychologie
Economie	Physique
Finance	Sciences de la Terre
Informatique	Sciences des religions
Langues et littérature	Sociologie, sciences sociales
Management	Statistiques

Participants

Les cours s'adressent à des professionnels, détenteurs ou non d'un diplôme universitaire, disposant des connaissances et expériences professionnelles requises.

Cours pour entreprises

Des formations sur mesure peuvent être organisées pour des entreprises, des administrations ou des associations.

Programmes

Les programmes détaillés peuvent être obtenus auprès du Service de formation continue, UNIL - Château, CH-1015 Lausanne

Tél. +41 21 692 22 90, Fax +41 21 692 22 95, e-mail: Secretariat@sfc.unil.ch

Internet <http://www.unil.ch/sfc>

Le programme romand, présentant l'offre en formation continue des universités romandes et de l'EPFL, est également à disposition à la même adresse.

Institutions proches ou associées

Bibliothèque cantonale et universitaire (BCU)

La BCU est une bibliothèque encyclopédique mettant plus d'un million et demi de volumes à disposition du public et des chercheurs de l'UNIL. Sa mission est de contribuer au rayonnement de Lausanne et de son Université, à l'épanouissement de la vie intellectuelle, culturelle, musicale et artistique de la population du canton de Vaud. La Bibliothèque de Dorigny, située dans le Bâtiment central, offre 370 000 volumes et 3500 titres de périodiques en libre accès. 600 000 monographies et 4700 titres de périodiques peuvent être obtenus en prêt. Les 1050 places de travail sont réparties sur trois niveaux et dans le secteur spécialisé en droit et sciences économiques (BFSH1).

La BCU dispose d'une médiathèque et d'un service de recherches documentaires informatisées.

Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL)

L'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) est, aux côtés de celle de Zurich, l'une des deux hautes écoles suisses qui dépendent directement de l'Etat fédéral.

L'EPFL est active dans douze domaines: chimie, physique, mathématiques, mécanique, électricité, microtechnique, informatique, systèmes de communication, matériaux, génie civil, génie rural, architecture. 4700 étudiants y côtoient 210 professeurs entourés de 2400 collaborateurs scientifiques, techniques et administratifs.

L'Ecole polytechnique fédérale assume une triple mission: formation, recherche et appui technologique à l'industrie.

Les ingénieurs et architectes formés à l'EPFL acquièrent des compétences polyvalentes. Ils doivent être capables de s'intégrer à un contexte professionnel, notamment industriel, de participer au développement technologique et de contribuer à la résolution de problèmes contemporains: approvisionnement en énergie, utilisation des ressources naturelles, habitat et environnement.

Un programme toujours plus étendu d'enseignements postgrades répond aux besoins de la formation continue dans des domaines de pointe, souvent interdisciplinaires.

Les recherches fondamentales et appliquées couvrent l'ensemble des disciplines enseignées. Quatre axes généraux sont privilégiés: les matériaux nouveaux, les méthodes modernes de production, les technologies de l'information, ainsi que les rapports entre technique et cadre de vie.

La collaboration entre l'EPFL et l'UNIL se manifeste tant par des programmes de recherche communs que par des enseignements donnés aux étudiants des deux institutions. Cette collaboration est particulièrement active avec la Faculté des sciences et celle de médecine. Elle ira en s'intensifiant dans le cadre du projet de développement tripartite UNIL-UNIGE-EPFL. Les deux hautes écoles partagent en outre les mêmes installations au Centre sportif de Dorigny.

Fondation Jean Monnet pour l'Europe et Centre de recherches européennes

Cette Fondation a été créée en 1978 par Jean Monnet qui lui a donné l'ensemble de ses archives, soit près de 12 tonnes de documents. Les collaborateurs de la Fondation ont pour objectif d'inventorier et de classer ces archives qui représentent 15 fonds et couvrent le siècle entier.

Jean Monnet a confié à la Fondation la mission de créer avec ses archives (rejointes par les papiers européens de Robert Schuman et Paolo Emilio Taviani ainsi que les archives de Robert Marjolin) une mémoire vivante de la réconciliation et de l'union des Européens. Une photothèque complète cette documentation.

La Fondation sert de lieu de rencontre entre Suisses, représentants des milieux universitaires, politiques et économiques, et les autres Européens. Elle organise en Suisse et au Liechtenstein le concours annuel «L'Europe à l'école» et remet le «Prix européen SICPA» qui récompense des travaux scientifiques sur l'Union européenne.

Le Centre de recherches européennes a été créé en 1957. Il a formé une pléiade de chercheurs et édité plus de 200 cahiers.

Institutions proches ou associées

Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP)

Après quelques années de vie active ou au terme de leurs études universitaires, des fonctionnaires ou jeunes diplômés des hautes écoles s'interrogent sur leur avenir professionnel. La gestion publique les intéresse. Désirant compléter leur formation initiale, accroître leur efficacité, voire même réorienter leur carrière professionnelle, ces hommes et ces femmes ressentent le besoin de parfaire leur formation en droit, en finances et management publics, en informatique ou dans un domaine spécifique des politiques publiques.

Le programme de diplôme en administration publique (MPA) a été spécialement conçu par l'IDHEAP pour répondre à ce besoin. Il a pour objectif de familiariser les étudiants avec la structure, le fonctionnement et l'environnement du secteur public suisse à tous les niveaux étatiques. Des cas pratiques, ainsi que des comparaisons avec le secteur privé et les administrations de pays étrangers, permettent le développement des capacités analytiques des participants et les initient à la gestion des administrations et des services publics.

Institut suisse de droit comparé (ISDC)

Créé par une loi fédérale du 6 octobre 1978, l'Institut suisse de droit comparé a ouvert ses portes en 1982. Etabli sur le site de l'Université de Lausanne, mais doté du statut d'établissement autonome de la Confédération, il a pour tâche première d'élaborer des avis de droit concernant le droit étranger pour les autorités fédérales, les tribunaux et les particuliers, ainsi que de mettre à la disposition des chercheurs de tous horizons une bibliothèque de droit étranger et de droit international qui compte à ce jour 200 000 volumes et près de 2000 périodiques.

Véritable pierre angulaire de l'Institut, la bibliothèque est une bibliothèque dite de consultation où tous les ouvrages sont mis à disposition en libre accès. L'essentiel de la bibliothèque est constitué d'ouvrages de droit provenant du monde entier et, en règle générale, en langue originale: textes de lois, jurisprudence, principaux commentaires et traités, monographies particulières, sans oublier les revues juridiques. Aucun domaine du droit n'est ignoré, mais certaines branches, tels le droit fiscal ou l'aménagement du territoire, sont moins représentées en raison de leur technicité ou du caractère très changeant de la législation.

Institut suisse de recherches expérimentales sur le cancer (ISREC)

L'ISREC est une fondation d'utilité publique à but non lucratif, placée sous la surveillance de la Confédération. Créée en 1964, elle s'est installée à Epalinges près de Lausanne en 1976.

Depuis près de trente ans, les intérêts scientifiques de 15 groupes de chercheurs sont orientés vers la compréhension des mécanismes de développement des cancers. Leurs travaux portent en particulier sur:

- le contrôle de la division cellulaire;
- la différenciation cellulaire;
- les relations entre virus et cancers;
- la détection des mutations de gènes impliqués dans la cancérogenèse;
- l'immunothérapie des tumeurs.

L'ISREC entretient des relations et des collaborations très étroites avec les universités suisses, de même qu'avec ses partenaires du Centre de recherches d'Epalinges: l'Institut de biochimie de l'UNIL, l'Institut Ludwig de recherche sur le cancer, le Centre OMS de recherche et de formation en immunologie et le Centre pluridisciplinaire d'oncologie (CPO) du CHUV; plusieurs de ses chercheurs sont aussi professeurs d'université et plus de trente doctorants, futurs docteurs ès sciences, sont formés en permanence à l'ISREC.

Institutions proches ou associées

Institut Ludwig de recherche sur le cancer

Créé au début des années 1970 par un homme d'affaires new-yorkais, l'Institut Ludwig de recherche sur le cancer est une institution internationale sans but lucratif dont le siège est à Zurich. Son objectif est de promouvoir la recherche sur le cancer au sein d'unités réparties dans différents endroits du globe.

L'unité lausannoise de l'Institut Ludwig a été inaugurée en 1974 au sein du département d'immunologie de l'ISREC, puis est devenue autonome en 1976. Reconnue par le Conseil d'Etat du canton de Vaud comme une institution autonome de rang universitaire, elle consacre ses activités à la recherche fondamentale et clinique sur le système immunitaire et ses relations avec le cancer. L'UNIL et l'Institut Ludwig sont liés par une convention de collaboration dans la conduite de recherches sur le cancer.

International Institute for Management Development (IMD)

L'IMD est né de la fusion en 1989 de deux des plus célèbres instituts de gestion d'Europe, l'IMEDE–Lausanne et l'IMI à Genève. L'IMD est un institut de caractère postuniversitaire, spécialisé dans la formation des cadres supérieurs d'entreprise. L'enseignement, donné exclusivement en anglais, comprend:

- un cours débouchant sur le diplôme de Master of Business Administration (MBA), d'une durée de douze mois (de janvier à décembre);
- une douzaine de cours préparant à des responsabilités de direction générale et destinés à des cadres confirmés;
- une dizaine de séminaires de courte durée portant sur la gestion des diverses fonctions de l'entreprise et sur la planification stratégique;
- une série de programmes d'entreprises répondant à des besoins spécifiques.

Service des Hospices cantonaux

Le Service des Hospices cantonaux a été créé par décision du Conseil d'Etat le 25 juin 1990. Mis en œuvre dès juin 1991, les Hospices cantonaux regroupent l'ensemble des institutions sanitaires cantonales ayant une vocation de soins, de recherche et d'enseignement.

Les Hospices gèrent le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV), le Centre universitaire de traitement et de réadaptation Cevy-Sylvana (CUTR), les établissements psychiatriques cantonaux, l'Etablissement thermal de Lavey-les-Bains, le Département de santé communautaire, regroupant les instituts universitaires cantonaux du domaine de la santé, les écoles cantonales de formation aux professions de la santé.

Les Hospices mettent les infrastructures et les moyens dont ils disposent au service de la Faculté de médecine, afin de lui permettre d'assumer dans les meilleures conditions possibles ses missions d'enseignement et de recherche.

Université de Genève

Née en 1559 grâce aux efforts de Jean Calvin et de Théodore de Bèze, l'Académie de Genève, comme celle de Lausanne, fut d'abord conçue comme un séminaire théologique à l'intention des futurs pasteurs. Au XIX^e siècle, elle perdit ses allégeances ecclésiastiques et fut érigée en Université avec la décision de créer la Faculté de médecine (1873). Aujourd'hui, elle compte 7 facultés (sciences, médecine, lettres, sciences économiques et sociales, droit, théologie protestante, psychologie et sciences de l'éducation), l'Institut d'architecture, l'Ecole de traduction et d'interprétation et divers centres d'études interfacultaires. Elle compte quelque 12 600 étudiants et emploie plus de 3500 collaborateurs, enseignants, membres du personnel administratif et technique ou chercheurs. La collaboration entre les Universités de Lausanne et de Genève s'est sensiblement développée ces dernières années. Les deux institutions devraient à terme former un ensemble universitaire commun.

S'inscrire à l'UNIL

Admission

Les candidats doivent posséder un certificat suisse de maturité, ou un titre jugé équivalent. Les candidats dont le titre étranger est reconnu sans être jugé équivalent doivent se soumettre à un examen d'admission, qui a lieu en juin et en septembre à Fribourg pour toutes les universités suisses.

Avant d'être immatriculés, les étudiants de langue maternelle autre que le français doivent se soumettre à un examen de français qui est éliminatoire.

Pour plus de renseignements, voir la brochure «Conditions d'immatriculation».

Les études universitaires commencent avec le semestre d'hiver, au début de l'année académique; cependant, les cours de droit allemand peuvent aussi être suivis dès le semestre d'été.

Immatriculation

Les candidats doivent se procurer auprès du Bureau des Immatriculations et inscriptions une formule «**Demande d'immatriculation**» et la retourner à ce service, dûment remplie, dans les délais suivants:

- **avant le 1^{er} juin** pour les Facultés de théologie et de droit, l'Institut de police scientifique et de criminologie (IPSC), la Faculté des lettres, l'École de français moderne (EFM), la Faculté des sciences sociales et politiques (SSP), l'École des hautes études commerciales (HEC) et la Faculté des sciences, y compris la Section de pharmacie.
- avant le 31 janvier (semestre d'été) pour les étudiants en droit allemand uniquement.
- **Médecine:** la **préinscription** est **impérative** et doit parvenir auprès du Secrétariat de la Conférence universitaire suisse, à Berne, **avant le 15 février** (formules disponibles auprès du Bureau des Immatriculations et inscriptions).
- **Attention! Les délais mentionnés peuvent changer d'une année à l'autre. Se renseigner auprès du Bureau des Immatriculations.**
- Les candidats qui obtiendront un diplôme de fin d'études secondaires suisse (maturité fédérale, maturité cantonale reconnue par la Confédération, etc.) peuvent déposer leur demande d'immatriculation par Internet à l'adresse suivante: <http://www.unil.ch/dimmat>. **Attention: les candidats doivent respecter les délais mentionnés ci-dessus.**

Coût des études

Les droits d'inscription forfaitaires aux cours s'élèvent à **Fr. 500.– par semestre** pour les étudiants suisses ou étrangers, taxes d'examens comprises (Fr. 450.– pour les étudiants en médecine et en pharmacie qui ne s'acquittent pas de taxes d'examen). A ce montant, il faut ajouter des taxes semestrielles de Fr. 60.–.

Ces tarifs ne s'appliquent pas aux diplômés postgrades (min. Fr. 2000.– par an, environ Fr. 10 000.– pour le MBA).

Aides financières

1^{ER} ET 2^{EME} CYCLES: les étudiants suisses ou permis C doivent s'adresser à l'Office des bourses d'études de leur canton de domicile. Le Service des affaires socio-culturelles peut également intervenir sous forme d'aides financières complémentaires.

3^{EME} CYCLE: la base de données *Amarillo* répertorie les sources de financement destinées à la formation et à la recherche:

<http://www-sasc.unil.ch:591/amarillo/>

Les étudiants étrangers souhaitant obtenir une bourse de la Confédération prendront contact avec l'ambassade de Suisse dans leur pays.

Logement

Le Service des affaires socio-culturelles (Service du logement, BRA, 1015 Lausanne, tél. +41 21/692 21 13, fax: +41 21/692 21 15, e-mail: secretariat@sasc.unil.ch, ouvert du lundi au vendredi de 10h à 14h) met à disposition des chambres dépendantes ou indépendantes chez les privés ou dans des appartements à partager avec des étudiants. La Fondation Maison pour étudiants (av de Rhodanie 64, 1007 Lausanne, tél. +41 21/617 81 54, fax: +41 21/617 81 66) gère les foyers d'étudiants de l'UNIL et de l'EPFL (environ 1000 chambres).

Etre étudiant

Choisir l'université

Choisir des études universitaires, c'est privilégier une formation scientifique, méthodologique et intellectuelle. En effet, l'Université n'est pas une école professionnelle, même si elle prépare aux professions qui exigent une instruction supérieure. Deux exceptions cependant: la médecine et la pharmacie, qui incluent dans leur programme des stages et des cours de pratique professionnelle.

Apprendre à apprendre

Le rôle des professeurs consiste non seulement à transmettre des connaissances, mais aussi à développer chez les étudiants des capacités d'analyse et de synthèse, ainsi que leur esprit critique. Ils leur apprennent à mener une recherche et à en interpréter les résultats. Ils les initient aux méthodes propres à leur discipline.

1^{er} cycle

La formation universitaire de base — conduisant en général à une licence — est le plus souvent constituée de deux cycles d'études. Le premier cycle (demi-licence, années propédeutiques) comprend des enseignements de base et des cours généraux jugés utiles à la maîtrise de certains aspects de la formation choisie (physique pour les médecins ou mathématiques pour les psychologues, par exemple). Il donne à chacun les bases nécessaires à une future spécialisation.

2^e cycle

Le deuxième cycle permet d'approfondir la connaissance de la discipline choisie, voire d'entamer une première spécialisation. Il se conclut souvent par un travail personnel déterminé d'un commun accord entre l'étudiant et l'un de ses professeurs.

3^e cycle

Après l'obtention d'une licence ou d'un diplôme, les étudiants peuvent se spécialiser de façon plus approfondie en s'inscrivant à des études de 3^e cycle longues (doctorat) ou courtes (diplômes de spécialisation, diplômes postgrades, formation postgrade)

Gérer son temps

Les étudiants s'inscrivent de leur plein gré à l'Université. Cette liberté nouvelle, souvent liée à un premier éloignement du cadre familial, peut être la cause de nombreuses difficultés et de nombreux échecs. Organisation et autodiscipline sont deux maîtres mots de la formation universitaire. En effet, il revient à chacun de fixer ses objectifs de travail, de gérer son horaire et d'équilibrer ses loisirs et son activité académique. Mais il est certainement utile de savoir que, selon des enquêtes effectuées dans des hautes écoles suisses et françaises, les étudiants travaillent en moyenne entre 18 heures et 19 heures par semaine en plus de leurs cours, ce qui peut représenter jusqu'à 60 heures par semaine!

Trouver sa voie

Organisation et autodiscipline se conjuguent avec motivation: on ne fait bien et volontiers que ce qu'on aime. Le bon choix de la voie d'études est donc un élément capital de la réussite. De même, pour franchir le cap de la première année souvent un peu rébarbative, il est souhaitable d'avoir quelques idées sur son avenir professionnel. Il ne s'agit pas de choisir en fonction de débouchés difficiles à prévoir — tout au moins quantitativement — mais en fonction de ses goûts et de ses capacités.

S'intégrer

Très peu de facultés organisent des évaluations en cours d'année, les travaux écrits du gymnase n'existent plus. Seuls des examens annuels ou semestriels permettent de faire le point. Ne pas savoir si l'on fait des efforts dans la bonne direction est quelquefois angoissant et peut perturber le bon déroulement des études. Mener à bien ses études, c'est aussi établir des contacts avec ses collègues — il existe de nombreuses associations qui les favorisent — c'est savoir s'adresser aux assistants qui sont à la disposition des étudiants et c'est oser discuter avec les enseignants de ses difficultés et de ses objectifs.

L'Université n'est pas qu'un lieu d'études, elle est également un lieu de rencontres.

Chercher, bouger

La recherche à l'UNIL

Approfondir et étendre le savoir, innover, trouver des solutions aux problèmes suscités par un monde en mutation et confronté à une démographie en expansion, tels sont les défis posés aux chercheurs, universitaires et hautes écoles. Indissociable d'un enseignement de qualité, fondamentale ou appliquée, la recherche est pratiquée dans plus de 130 unités (sections, instituts et laboratoires) de l'UNIL.

La recherche à l'UNIL représente actuellement plus de 240 contrats de collaboration, 200 colloques et congrès organisés à Lausanne, 760 projets de recherche soutenus par des fonds extérieurs à l'UNIL, dont 300 par le Fonds national de recherche scientifique et 80 par des programmes européens, 2200 chercheurs, dont environ 500 professeurs, ainsi que 3000 publications scientifiques.

En 1998, 214 doctorats ont été décernés par l'UNIL dans toutes les disciplines. La grande majorité des membres du corps enseignant ont été auteurs ou coauteurs de plusieurs livres, publications ou communications scientifiques.

La recherche est une activité qui stimule celui qui la pratique et le fait sortir de son cadre local: elle rime avec connaissance et communication. Les chercheurs de l'UNIL entretiennent de nombreux liens avec leurs collègues d'autres pays et d'autres continents, en accord avec la vocation internationale de la haute école. Sur un plan local, ils collaborent étroitement avec plus d'une demi-douzaine d'institutions lausannoises ainsi qu'avec les autres hautes écoles suisses.

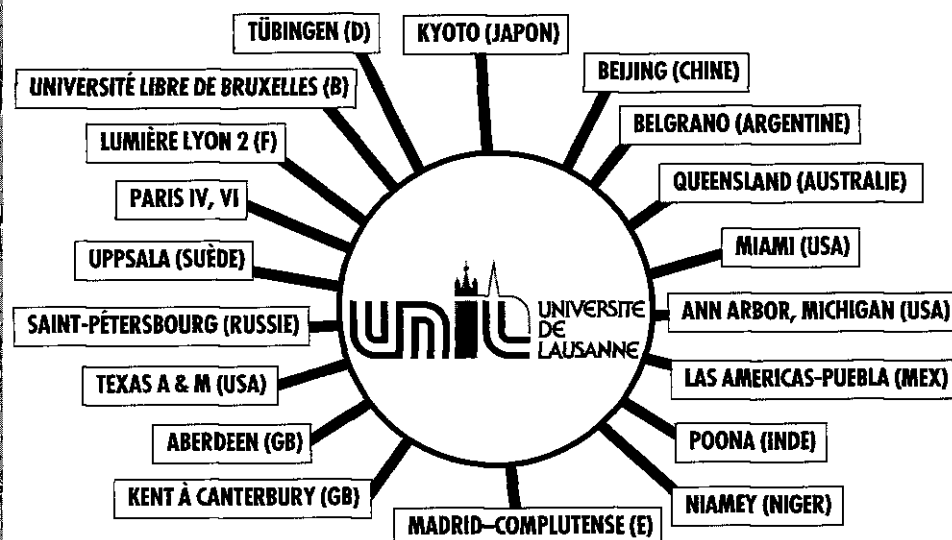
La mobilité à l'UNIL

Les étudiants de l'Université de Lausanne bénéficient de nombreuses facilités administratives et financières pour accomplir une partie de leurs études (graduées ou postgraduées) dans une haute école suisse ou étrangère. Plusieurs voies s'offrent à eux:

- **MOBILITÉ EN EUROPE:** dans le prolongement du programme ERASMUS, et en vue d'une adhésion au programme européen d'éducation SOCRATES, l'UNIL a négocié plus d'une centaine de conventions bilatérales avec des universités de l'Union européenne.
- **MOBILITÉ EN SUISSE:** possibilité d'effectuer un séjour d'études dans une université alémanique, avec reconnaissance académique garantie.
- **CONVENTIONS D'ÉCHANGE,** conclues entre l'Université de Lausanne et des hautes écoles du monde entier.

Pour tout renseignement, voir la brochure *Mobilité 2000-2001* disponible aux Affaires socio-culturelles et à l'Orientation et conseil aux étudiants. Voir également le site Internet des Relations internationales, où les possibilités d'échange sont régulièrement mises à jour: <http://www.unil.ch/ri/>

Quelques conventions bilatérales d'échange conclues entre l'UNIL et des hautes écoles à l'étranger



63 mots pour comprendre l'UNIL

Adjoint de faculté	• Personne responsable de l'administration dans chaque faculté. Elle est rattachée au décanat et reçoit en principe sur rendez-vous.
Aides financières	• Voir bourses d'études et bourses d'échange.
Année académique	• L'année académique commence en octobre. Elle se subdivise en deux semestres d'hiver et d'été d'égale longueur.
Armée	• Il est recommandé aux futurs étudiants suisses d'effectuer l'école de recrue avant leur entrée à l'UNIL. L'Office de liaison de la Brigade blindée 1 (Case postale 108, 1018 Lausanne) aide à la coordination armée-études.
Assistant	• L'assistant seconde un professeur dans l'enseignement et la recherche. Il est un étudiant avancé ou un diplômé universitaire.
Assurances	• Tous les étudiants ont l'obligation de s'affilier à une caisse d'assurance contre la maladie.
Auditeur	• L'auditeur est autorisé à suivre certains cours (et, sous réserve de l'accord des enseignants, certains séminaires et travaux pratiques) de l'UNIL, sans cependant jouir du statut d'étudiant. Il doit s'inscrire aux cours qu'il entend suivre en demandant le formulaire ad hoc au Bureau des immatriculations, et s'acquitter d'une taxe d'inscription. Il n'est pas autorisé à se présenter aux examens. Il n'obtient donc ni grade, ni certificat, ni diplôme.
Bibliothèque cantonale et universitaire (BCU)	• Cette bibliothèque sert la communauté universitaire aussi bien que le grand public vaudois.
Bourses d'échange	• Il s'agit de subsides permettant d'effectuer des séjours d'études à l'étranger ou dans une autre université suisse. Se renseigner auprès du Service des Affaires socio-culturelles.
Bourses d'études	• Subsides alloués en tant qu'aide financière aux études. Il existe des bourses cantonales, des bourses communales et des bourses fédérales (pour les étudiants étrangers). Les intéressés s'adressent à l'Office des bourses de leur canton ou de leur commune de domicile. Le Service des Affaires socio-culturelles de l'UNIL peut renseigner à ce sujet.
Certificat	• C'est un examen intermédiaire, portant sur un ensemble de branches spécialisées. Le plus souvent, il caractérise l'orientation des études dans le cadre d'une faculté ou d'une section.
Congé	• Un étudiant peut, pour des motifs jugés valables, interrompre ses études pendant un ou deux semestres. Il doit faire une demande auprès de sa faculté dans les délais réglementaires. L'étudiant en congé reste immatriculé.
Conventions d'échange	• L'UNIL a signé des conventions d'échanges d'étudiants, de chercheurs et de professeurs avec de nombreuses universités étrangères. La nature de ces conventions varie selon les pays et les établissements. Pour plus d'informations, veuillez contacter les Relations internationales.
Cours	• Le cours ex cathedra est une forme d'enseignement fréquemment utilisée dans les premières années d'études. Il est souvent dispensé dans de grands auditoriums de plus de cent personnes.
Cours d'été	• Voir cours de vacances.
Cours de vacances	• Durant l'été, quatre séries de cours de français de trois semaines chacune sont proposées entre juillet et fin septembre.
Crédit ECTS	• Pour faciliter la mobilité internationale et la reconnaissance des diplômes, les facultés et écoles de l'UNIL ont introduit le système des crédits européen (ECTS) dans leurs plans d'études.
Cycle d'études	• Les études universitaires se subdivisent en trois cycles d'études. Le 1 ^{er} cycle comprend en règle générale les deux 1 ^{ères} années. Le 2 ^e cycle comprend les années suivantes jusqu'à l'obtention de la licence ou du diplôme (1 ^{er} grade). Le 3 ^e cycle comprend les formations postgrades et l'ensemble des enseignements et des recherches nécessaires à la rédaction d'une thèse de doctorat.
Décanat	• Autorité exécutive d'une faculté. Elle est composée d'un doyen et d'un ou plusieurs vice-doyens, élus pour deux ans. Les étudiants s'adressent au décanat pour de nombreuses questions administratives (plans d'études, horaires, congés, attestations, examens, etc.).
Département	• Il permet la coordination de l'enseignement et de la recherche d'une même discipline principale ou de disciplines apparentées enseignées dans différentes facultés.
Diplôme	• Equivaut dans certaines facultés à la licence (en sciences par exemple); dans d'autres, il s'agit de la sanction d'une formation post-licence (diplôme postgrade, diplôme de spécialisation).
Doctorat	• Formation de 3 ^e cycle comprenant la rédaction d'une thèse fondée sur des recherches personnelles et soutenue publiquement.
Ecole	• Subdivision de l'Université de Lausanne jouissant d'une autonomie académique et administrative. L'Ecole des HEC a rang de faculté. En revanche, l'Ecole de français moderne est rattachée à la Faculté des lettres.
ECTS	• <i>European Credit Transfer System</i> . Système de crédits européens destiné à favoriser la mobilité des

63 mots pour comprendre l'UNIL

Etudiant	étudiants et garantir la reconnaissance de la période d'études faites dans une autre université. Est étudiant régulier celui qui est immatriculé à l'UNIL et inscrit aux cours en vue d'obtenir un grade ou un diplôme. Il existe des possibilités de se mettre en congé (voir ce terme).
Euro-guichet	Point d'information sur les programmes de recherche de l'Union européenne.
Examen propédeutique	Examen intermédiaire portant sur des branches générales qui a lieu à la fin de la première, éventuellement de la deuxième année d'études.
Examens universitaires	Ils sont répartis en deux ou trois sessions par année académique (mars, juillet, septembre/octobre), selon les facultés ou écoles.
Exercices	Mise en pratique des connaissances acquises aux cours dans des disciplines comme les mathématiques ou les langues principalement.
Exmatriculation	Procédure mettant fin à l'immatriculation d'un étudiant à l'UNIL. Elle peut être décidée par l'étudiant lui-même ou prononcée par l'Université dans certains cas particuliers (échecs répétés, durée excessive des études, problèmes disciplinaires graves, non-paiement des taxes...).
Faculté (ou Ecole)	Unité administrative et d'enseignement de l'UNIL. Ce terme désigne les principales subdivisions de l'Université où sont effectués l'enseignement et la recherche dans un ensemble de disciplines. L'UNIL compte sept facultés: théologie, droit, lettres, sciences sociales et politiques, Ecole des hautes études commerciales, sciences, médecine.
FAE	Fédération des associations d'étudiants. Elle rassemble toutes les associations d'étudiants des facultés et écoles de l'UNIL. Elle constitue le principal interlocuteur des autorités universitaires et dispose d'un budget lui permettant de soutenir de nombreux projets estudiantins.
FNRS	Fonds national de la recherche scientifique, organisme de soutien à la recherche. Il met à disposition des chercheurs des fonds importants et lance des programmes d'intérêt national ouverts à tous les chercheurs suisses (PNR).
Formation continue	L'UNIL dispose d'un Service de formation continue qui coordonne et encourage les initiatives dans ce domaine. Chaque année, des cours sont proposés à des professionnels de différentes orientations. Une brochure spéciale présente l'éventail de l'offre en la matière.
Horaires des cours	Ils sont publiés chaque semestre (ou annuellement) avant la rentrée universitaire, et sont disponibles auprès des décanats des facultés et écoles.
Immatriculation	Autorisation donnée par l'Université à l'étudiant de s'inscrire aux différents cours, séminaires et travaux pratiques qu'il a l'intention de suivre. La demande d'immatriculation doit être faite dans les délais réglementaires au moyen des documents officiels ou sur Internet pour les titulaires d'une maturité académique suisse.
Institut	Subdivision à l'intérieur des facultés ou écoles; unité d'enseignement et de recherche jouissant d'une autonomie administrative et technique.
Internet	L'UNIL propose à ses étudiants Internetunil, un service d'accès au réseau mondial depuis la maison.
Introduction aux études universitaires	Pendant la semaine qui précède la rentrée universitaire, trois matinées sont consacrées à l'acquisition de méthodes de travail adaptées aux études.
Journée d'accueil	Les nouveaux étudiants sont invités le vendredi précédant la reprise des cours à une journée d'accueil et d'information qui leur permet de prendre contact avec leur faculté et de s'informer sur les services de l'Université et sur les différentes associations et groupements d'étudiants. Un accueil spécial est organisé le jeudi matin pour les étudiants invités à l'UNIL dans le cadre des programmes d'échanges et de mobilité.
Langues	Le français est la langue d'enseignement à l'UNIL. Le Centre de langues de l'Université offre des cours d'allemand, d'anglais, de français et de russe et prépare aux examens de l'Université de Cambridge, de l'Institut Goethe et au TOEFL (Test of English as a foreign Language).
Licence	Grade délivré à la fin de la formation universitaire de base (fin du 2 ^e cycle des études).
Logement	Il y a six maisons pour étudiants: Falaises, Triaudes, Cèdres, Ochettes, Rhodanie et Marcollet. Elles sont gérées par la Fondation Maisons pour étudiants (FME). A celles-ci s'ajoutent deux foyers: le Centre universitaire catholique (CUC) et Planète Bleue, foyer rattaché aux aumôneries protestantes. Le Service des Affaires socio-culturelles met à disposition des adresses de chambres dépendantes ou indépendantes chez des privés.
LUL	Il s'agit de la Loi sur l'Université de Lausanne, qui précise la mission, l'organisation et le statut financier de l'Université. Elle définit notamment les conditions de nomination et les fonctions des membres du corps enseignant, les conditions générales des études et les règles relatives à la procédure disciplinaire. La version actuelle date de 1994; elle est en cours de révision.

63 mots pour comprendre l'UNIL

- Maître assistant** • Le maître-assistant participe, pour la totalité ou la moitié au moins de son activité, en vue de la relève académique, à un enseignement pratique et à la recherche, sous la responsabilité d'un professeur ordinaire ou d'un professeur associé.
- Maître d'enseignement** • Le maître d'enseignement participe à un enseignement pratique, sous la responsabilité d'un professeur ordinaire ou d'un professeur associé. Le maître d'enseignement et de recherche participe également à la recherche et possède le titre de docteur.
- Maîtrise** • A la Faculté des SSP, diplôme qui sanctionne une quatrième année d'études pour les licences en trois ans (Règlement de 1996). On ne peut accéder à la maîtrise que sous certaines conditions de réussite de la licence.
- Master** • Diplôme postgrade délivré par l'Ecole des HEC: Master of Business Administration (MBA), Master of Science in International Management (MIM), Master of Science in Economics (MSE), Master of Science in Business Information Systems (MBI), Master of Science in Banking and Finance (MBF) et Master of Science in Management of Technology (MOT), par la Faculté de droit: diplôme postgrade en droit européen et en droit international économique (Master of Laws, L.L.M.).
- Mémoire** • Travail de recherche personnel plus ou moins important selon le type ou le niveau d'études, dont le sujet se définit en accord avec un professeur responsable.
- Mobbing** • Agissements hostiles dirigés contre une personne déterminée, par un individu ou un groupe, et répétés régulièrement sur une période prolongée. Une permanence est assurée par une médiatrice au Château de Dorigny le mardi entre 13h et 15h.
- Mobilité** • Divers programmes d'échanges permettent aux étudiants de fréquenter plusieurs lieux d'études dans le cadre de leur cursus universitaire. La brochure *Mobilité* présente les divers types de programmes à leur disposition.
- Privat-docent** • Le privat-docent donne un cours facultatif sur un sujet spécial.
- Professeur** • Le professeur assume la responsabilité de l'enseignement et des recherches dans une discipline. Le professeur ordinaire l'assume pour la totalité de son activité; le professeur extraordinaire l'assume pour une part de son activité, tous deux sont nommés pour 8 ans, renouvelables. Le professeur associé assume des activités d'enseignement et de recherche spécialisés; il est nommé pour 4 ans, renouvelables. Le professeur assistant occupe un poste en vue de la relève d'un professeur ordinaire ou extraordinaire; il est nommé pour deux ans, renouvelables une à deux fois.
- Rectorat** • Autorité exécutive de l'Université. Il est composé du recteur, qui le préside, chargé des affaires générales et de quatre vice-recteurs chargés respectivement des finances, de l'informatique et des bâtiments, de l'enseignement et de la recherche, et enfin des affaires étudiantes et internationales. Les membres du rectorat sont élus pour une période de quatre ans, renouvelable deux fois.
- RGUL** • Règlement général de l'Université de Lausanne. Il définit les règles régissant l'organisation de la communauté universitaire. Sa version actuelle est entrée en vigueur le 1^{er} septembre 1994.
- Semestre universitaire** • L'année académique est répartie en deux semestres égaux: le semestre d'hiver qui commence à la fin octobre et le semestre d'été qui commence à la mi-mars.
- Séminaire** • Forme d'enseignement qui réunit des étudiants en petits groupes et qui permet d'approfondir des thèmes abordés pendant les cours.
- Sénat** • Autorité supérieure de l'Université, composée de l'ensemble des professeurs ordinaires et d'une délégation des représentants du corps enseignant, du corps intermédiaire, des étudiants et du personnel administratif et technique. Le Sénat élit notamment les membres du Rectorat.
- Service militaire** • Voir armée.
- SOCRATES** • Programme d'action de l'Union européenne (UE) en matière de mobilité des étudiants et des enseignants remplaçant ERASMUS. Bien que ne faisant pas partie de l'UE, la Suisse, grâce à des conventions bilatérales d'échanges établies avec les universités européennes, peut poursuivre une politique active en matière d'échanges interuniversitaires.
- Taxes et droits d'inscription** • Les étudiants s'acquittent chaque semestre des droits d'inscription forfaitaires aux cours et des taxes semestrielles. Pour les personnes dont la situation financière est difficile, il existe une possibilité de dispense partielle dès le troisième semestre.
- Travaux pratiques (TP)** • Exercices d'entraînement à l'utilisation des connaissances acquises aux cours, qui ont généralement lieu dans des laboratoires ou sur le terrain. Ils sont souvent dirigés par des assistants.
- Université** • L'Université concourt à la création, au développement et à la transmission du savoir, par l'enseignement et la recherche. Elle conduit à l'acquisition des connaissances, des méthodes et de la formation nécessaires à l'exercice des professions exigeant une instruction supérieure.

Calendrier académique

1999

Septembre	Lundi	6	16 h. 15	Conseil des Doyens
	Du 13 au	15		Séminaire de gestion Rectorat/Doyens
	Lundi	27	16 h. 15	Conseil des Doyens
Octobre	Lundi	18	16 h. 15	Conseil des Doyens
	Du 18 au	22		Semaine d'accueil
	Du 18 au	20	9 h. 15	Introduction aux études universitaires
	Jeudi	21	9 h. 00	Accueil étudiants mobilité/boursiers
	Vendredi	22	9 h. 30	Accueil des nouveaux étudiants
	Lundi	25	8 h. 15	Début des cours
	Du 25 au	29		Séances des Facultés et Ecole
Samedi	30	10 h. 00	Dies academicus	
Novembre	Lundi	1 ^{er}	16 h. 15	Conseil des Doyens
	Lundi	15	16 h. 15	Conseil des Doyens
Décembre	Jeudi	2	16 h. 15	Sénat
	Lundi	6	16 h. 15	Conseil des Doyens
	Vendredi	24	12 h. 00	Interruption des cours

2000

Janvier	Lundi	10	8 h. 15	Reprise des cours
	Lundi	17	16 h. 15	Conseil des Doyens
	Mercredi	26	9 h. 15	Journée des gymnasiens
	Vendredi	28	9 h. 15	Journée des gymnasiens
Février	Lundi	7	16 h. 15	Conseil des Doyens
	Jeudi	10	16 h. 15	Sénat
	Samedi	12	12 h. 00	Fin des cours
	Lundi	28	16 h. 15	Conseil des Doyens
Mars	Lundi	13	8 h. 15	Début des cours
	Lundi	20	16 h. 15	Conseil des Doyens
Avril	Lundi	10	16 h. 15	Conseil des Doyens
	Samedi	15	12 h. 00	Interruption des cours
	Mardi	25	8 h. 15	Reprise des cours
Mai	Lundi	15	16 h. 15	Conseil des Doyens
	Jeudi	25	16 h. 15	Sénat
Juin	Lundi	5	16 h. 15	Conseil des Doyens
	Lundi	19	16 h. 15	Conseil des Doyens
	Jeudi	22	16 h. 15	Sénat
	Jeudi	22	19 h. 00	Rencontre d'été
	Samedi	24	12 h. 00	Fin des cours
Juillet	Lundi	10	16 h. 15	Conseil des Doyens

UNIVERSITÉ
DE
LAUSANNE



FACULTÉ DE THÉOLOGIE

Définition et finalité des études de théologie

La Faculté de théologie de l'Université de Lausanne est une institution universitaire vouée à la recherche et à l'enseignement en théologie et en sciences religieuses. Partie intégrante de l'Université dont elle est la racine (à l'origine, 1537, l'UNIL était une Académie créée pour la formation des pasteurs), elle conserve des relations privilégiées avec l'Eglise réformée du canton de Vaud, du moment qu'elle assure la formation universitaire de ses pasteurs. Cette mission ne se conçoit pas sans la pratique d'un dialogue œcuménique constant avec les autres courants du christianisme et l'ouverture aux autres religions. La théologie se comprend ici comme une recherche de vérité, dans la relecture critique de ses héritages et l'accueil aux défis du temps.

Mais la perspective d'un engagement ecclésiastique n'est pas la seule. Elle s'accompagne d'autres visées, esquissant la possibilité d'autres avenir professionnels. C'est notamment le cas de la filière ès sciences religieuses, avec son étude d'autres traditions religieuses (hindouisme, judaïsme, islam) et ses approches en sciences humaines et sociales (psychologie et sociologie de la religion).

On voit alors se dessiner le triple objectif de l'enseignement en Faculté de théologie:

- étudier le christianisme et le caractère propre de la foi chrétienne;
- dégager la portée anthropologique et sociale du phénomène religieux et des religions;
- entrer dans une perspective comparatiste interreligieuse;
- engager le dialogue entre la théologie et les autres savoirs, au service d'une interrogation d'ensemble.

Grades décernés

- Licence en théologie
- Licence ès sciences religieuses
- Diplôme de spécialisation en théologie
- Diplôme de spécialisation ès sciences religieuses
- Doctorat en théologie
- Doctorat ès sciences religieuses

Quel plan d'études?

Licence en théologie

La Faculté organise trois sessions annuelles d'examens: juin/juillet - septembre/octobre - février. A chaque examen, un 2^e échec est éliminatoire.

1^{re} année: acquisition de connaissances

EXAMEN PROPÉDEUTIQUE

Langues bibliques (hébreu et grec) • Introduction à l'Ancien et au Nouveau Testament • Introduction à la théologie • Histoire du christianisme • Dogmatique • Science de la religion • Ethique • Philosophie • Théologie pratique • Méthodologie

2^e-4^e années: approfondissement et préparation à des synthèses personnelles

• **SCIENCES BIBLIQUES (ANCIEN TESTAMENT ET NOUVEAU TESTAMENT)**
Grec • Hébreu • Ancien Testament (exégèse et théologie) • Nouveau Testament (exégèse et théologie) • Littérature intertestamentaire

• **HISTOIRE DU CHRISTIANISME**

• **SCIENCES DES RELIGIONS**

Hindouisme, judaïsme, islam. Approfondissement méthodologique • Comparatisme interreligieux • Psychologie de la religion • Sociologie de la religion

• **THÉOLOGIE SYSTÉMATIQUE**

Dogmatique et théologie fondamentale • Théologies contemporaines

• **ÉTHIQUE**

Éthique fondamentale • Éthique appliquée (individuelle et sociale)

• **THÉOLOGIE PRATIQUE**

Homilétique, catéchétique, dialogue et accompagnement pastoral, liturgique et culte • Ecclésiologie • Données institutionnelles, média, didactique

LICENCE DANS 4 DISCIPLINES

LICENCE DANS 3 DISCIPLINES

Le parcours

Pour obtenir la licence en théologie, l'étudiant suit une formation répartie sur quatre années (voir schéma ci-dessus).

La 1^{re} année est celle des acquisitions préalables: méthodes de travail; langues bibliques (hébreu et grec); introduction à l'Ancien et au Nouveau Testament; introductions à la théologie, à la dogmatique, à l'éthique et à la théologie pratique; philosophie; science des religions. Un examen conclut cette année propédeutique.

Durant les trois ans qui suivent, l'ensemble des disciplines théologiques est parcouru dans des cours magistraux et des séminaires, où la participation active des étudiants est requise. L'étudiant opte pour un programme personnalisé vers la fin des études, dans la perspective des épreuves finales (licence I et II).

Le programme s'efforce de répondre aux intentions suivantes:

- Comprendre et interpréter les écrits fondateurs du christianisme (Ancien et Nouveau Testament).
- Étudier le passé dont nous sommes les héritiers (histoire du christianisme et des doctrines chrétiennes).
- Savoir penser et exprimer sa foi dans le monde d'aujourd'hui (dogmatique et théologie fondamentale), en confrontation à la critique et à d'autres savoirs.
- S'initier à la réflexion philosophique et à son histoire.
- S'initier à des approches non théologiques des phénomènes religieux (science de la religion, sociologie et psychologie de la religion).
- Connaître d'autres traditions religieuses que le christianisme et saisir les enjeux du dialogue entre les religions.
- Apprendre à s'orienter dans des problématiques éthiques au plan individuel et social.
- Réfléchir à l'articulation de la foi et des réalités religieuses avec la vie sociale, institutionnelle et personnelle (théologie pratique).

Quel plan d'études?

Licence ès sciences religieuses

La Faculté organise trois sessions annuelles d'examens: juin/juillet — septembre/octobre — février. A chaque examen, un 2^e échec est éliminatoire.

Les étudiants choisissent l'ensemble du programme proposé.

1^{re} et 2^e années: acquisition de connaissances

DEMI-LICENCE

3^e-4^e années: approfondissement et préparation à des synthèses personnelles

LICENCE

APPROCHES DES RELIGIONS ET DU RELIGIEUX

- Introduction à la science des religions
- Théories et applications en science des religions
- Anthropologie
- Philosophie
- Sociologie et psychologie de la religion

SPÉCIALISATION DANS DEUX TRADITIONS RELIGIEUSES NON CHRÉTIENNES

- (hindouisme, judaïsme, islam, etc...)
- Religion I avec connaissance de la langue
 - Religion II connaissance générale

CHRISTIANISME ET COMPARAISON

- Histoire du christianisme
- Sciences bibliques
- Ethique et systématique
- Cours interdisciplinaires et interreligieux

Le parcours

A l'heure où les réalités religieuses semblent interférer de façon plus visible dans toutes sortes de phénomènes humains et sociaux, tandis que se développent des confrontations interculturelles à l'échelle de la planète, une filière de formation en sciences religieuses est de nature à intéresser un nombre croissant de personnes.

La formation menant à la licence ès sciences religieuses — que notre Faculté est seule à offrir en Suisse romande — vise l'acquisition de méthodes et de savoirs permettant une approche informée du phénomène religieux et de ses expressions dans les grandes religions historiques et contemporaines.

Le recours aux sciences humaines (psychologie, sociologie, anthropologie culturelle, philosophie, etc.) s'avère ici indispensable.

Le plan d'études fait appel à de nombreuses collaborations intra- et extrafacultaires. Il est axé sur trois grands thèmes:

- L'acquisition des outils méthodologiques en sciences des religions avec pour objectif une aptitude à penser les phénomènes religieux dans leur spécificité.
- L'étude approfondie de deux religions autres que le christianisme (par exemple islam, hindouisme, bouddhisme, judaïsme, religions de l'Antiquité).
- La connaissance du christianisme, de son histoire et de ses théologies; une introduction aux sciences bibliques et à la systématique, une réflexion sur les problématiques principales de l'éthique contemporaine, l'articulation du christianisme avec d'autres systèmes religieux.

Certificat d'études théologiques

La Faculté propose aux étudiants inscrits dans une autre faculté de l'Université un programme partiel leur permettant de s'initier à l'ensemble des disciplines théologiques. Le certificat qui conclut ce parcours de six semestres est reconnu comme l'un des certificats de licence en Faculté des Lettres.

Le plan d'études comporte en moyenne huit heures hebdomadaires de cours ou séminaires, dont la plupart sont suivis en commun avec les candidats à la licence en théologie. Dès la seconde année, le programme prévoit des options, selon les intérêts particuliers des étudiants. Outre l'introduction à la théologie, le programme de la 1^{re} année propose l'introduction à l'Ancien et au Nouveau Testament ainsi que des cours de philosophie. Pendant les 1^{re} et 2^e années, l'étudiant suivra des cours d'explication de textes bibliques (sur traduction française), d'histoire du christianisme, de dogmatique, d'éthique et de science des religions.

Un contrôle propédeutique est organisé à la fin de la 1^{re} année. Les candidats au certificat sont ensuite soumis à deux séries d'examens: à la fin de la 2^e année et à la fin des études.

Les enseignements

Ancien Testament

L'enseignement vise à étudier dans leur langue originale les différents livres de la Bible hébraïque que les chrétiens désignent sous le nom d'Ancien Testament. Ce qui fait la particularité de cet ensemble littéraire, c'est que tout tourne autour de l'histoire d'une rencontre, celle du Dieu Yaweh et de son peuple Israël. L'étudiant s'initiera à la lecture et à la critique des textes, à la connaissance des genres littéraires et de l'univers conceptuel des anciens israélites, et à la perception des enjeux théologiques des livres de l'Ancien Testament. Une telle démarche n'est envisageable que dans le cadre d'une étude sérieuse de l'histoire et de la littérature du Proche Orient ancien. La connaissance de l'Ancien Testament est la base indispensable pour la compréhension du Nouveau Testament qui se situe en continuité et en dialogue critique avec son fondement vétérotestamentaire.

Nouveau Testament

L'étude du Nouveau Testament s'attache à comprendre les 27 livres qui constituent, avec l'Ancien Testament, les écrits fondateurs du christianisme. La méthodologie utilisée couvre un champ large: analyse de textes, histoire du christianisme naissant, connaissance du milieu religieux juif et grec, étude de la théologie que déploie chaque écrit. Il s'agit de déterminer comment, chacun à sa manière, les auteurs du Nouveau Testament ont entendu rendre compte de l'irruption de Dieu dans la vie et dans la mort de Jésus.

Langue et culture hébraïques

L'enseignement de l'hébreu biblique, qui dure trois semestres, favorise une première approche de la langue par une sensibilisation à ses caractéristiques sémitiques. L'apprentissage de la lecture, la présentation de l'essentiel de la morphologie et de la syntaxe ouvrent l'accès à la littérature hébraïque classique de l'Ancien Testament. La découverte de ses particularités linguistiques et stylistiques, des champs sémantiques de ses vocables, de l'apparat critique des textes, ainsi que l'apprentissage de l'utilisation des manuels hébraïques correspondants, offrent une méthodologie qui prépare à l'étude exégétique.

Grec post-classique

L'enseignement du grec post-classique ou grec de la koiné, qui s'étend sur une période de quatre semestres, a pour objectif une lecture autonome de la littérature chrétienne des deux premiers siècles. La première année est axée sur l'apprentissage des connaissances grammaticales et linguistiques où la morphologie et la syntaxe des principales difficultés de la langue sont abordées. L'utilisation de dictionnaires, de manuels spécifiques à la langue biblique, la lecture du *Novum Testamentum* et de son apparat critique, de la concordance, préparent à la traduction, à l'analyse critique du texte et à l'exégèse. La deuxième année porte essentiellement sur la lecture d'extraits de la Septante, des grandes Lettres de l'école paulinienne, de textes apocryphes et de textes patristiques; par ailleurs, elle perfectionne la connaissance des finesses et des idiotismes de la langue et met en valeur les expressions et le sens original des textes.

Ethique

L'enseignement de l'éthique fait appel aux différentes traditions représentées par la philosophie et par la théologie. L'éthique fondamentale s'intéresse aux fondements et aux types d'argumentation de la réflexion morale; les convergences et les divergences entre les éthiques séculières et les éthiques religieuses sont prises en compte. L'éthique appliquée, autre élément essentiel, procède à des analyses de cas dans différents domaines de l'humain et du social (sexualité, médecine, politique, environnement, etc.). La méthodologie utilisée comporte une dimension nécessairement interdisciplinaire. L'étudiant est par conséquent invité à élargir ses connaissances dans certaines disciplines enseignées dans d'autres facultés.

Sociologie de la religion

Cet enseignement introduit à une analyse des rapports religion-culture et religion-société, ainsi qu'à l'épistémologie, à la méthode et aux instruments d'observation de la discipline. Pour y parvenir, il prend appui sur un thème actuel: les nouveaux mouvements religieux, la recomposition de la religion, fondamentalisme-intégrisme, religion et égalité hommes-femmes, etc. Les participants sont invités à faire eux-mêmes sur le terrain des observations qui sont intégrées à la démarche du cours.

Les enseignements

Psychologie de la religion

Cet enseignement de deux heures hebdomadaires durant deux semestres vise à définir et confronter quelques éléments de psychologie, de psychanalyse et de théologie afin de discerner les apports et les limites de l'application de la psychologie dans le domaine de la religion en général et de la foi chrétienne en particulier. L'approche de l'inconscient individuel et collectif fait apparaître, en effet, des connexions profondes aux sources de la vie psychique et de ses manifestations affectives, intellectuelles et spirituelles.

Le cours communique les bases nécessaires à cette étude et le séminaire guide le travail des étudiants de diverses facultés sur un thème abordé conjointement par la théologie et la psychologie. Cet exercice tend à fournir une méthodologie élémentaire en psychologie de la religion.

Science des religions

La science des religions étudie l'histoire des religions de l'humanité et analyse des phénomènes religieux tels que textes, cultes, rites, expériences religieuses, etc. Pour ce faire, elle conjugue les acquis méthodologiques de l'anthropologie, de la psychologie, des sciences sociales et de la théologie.

A l'Université de Lausanne, l'enseignement des sciences religieuses est coordonné sous l'égide d'un département interfacultaire d'histoire et de sciences des religions, avec la participation d'enseignants des Facultés de théologie, de lettres et de sciences sociales et politiques (SSP). Outre l'étude des religions (christianisme, judaïsme, islam, religions gréco-romaines, religions sans écriture), la titulaire de la chaire de science des religions privilégie les questions de méthodologie en science des religions, les religions de l'Inde et les perspectives comparatives.

Judaïsme

Des enseignements spécifiques de judaïsme sont offerts en Faculté de théologie.

Hindouisme et Islam

Un enseignement spécifique d'hindouisme est offert en Faculté de théologie, ainsi que des éléments d'initiation à l'Islam.

Théologie systématique

Réflexion approfondie sur l'ensemble de la foi chrétienne dans ses multiples rapports avec le monde culturel et religieux d'aujourd'hui, cette discipline comporte plusieurs enseignements répartis sur une chaire et demi: dogmatique, théologie fondamentale, théologies contemporaines, philosophie de la religion, théorie de la religion.

Histoire du christianisme

Si cet enseignement s'intitule «histoire du christianisme» plutôt qu'«histoire de l'Eglise», c'est parce que son objet déborde le cadre ecclésiastique pour s'étendre à tout ce qui, dans les siècles passés, a été dit, fait ou pensé en référence directe ou indirecte avec le christianisme. Il prend en compte et confronte la doctrine et les pratiques, la théologie et les usages. Cet enseignement, qui s'appuie de façon permanente sur l'étude des sources, inclut l'apprentissage des méthodes historiques ainsi qu'une réflexion sur la validité de la connaissance historique, déterminée d'une part par les témoignages disponibles, d'autre part par les questions et le regard de l'historien.

Théologie pratique

La théologie pratique envisage les interactions des pratiques chrétiennes et de la théologie, mettant les unes à l'épreuve de l'autre et réciproquement. Ses principaux sujets de préoccupation sont la communication du message chrétien (homilétique), l'organisation des Eglises et des ministères, les problèmes du culte (liturgique), la pédagogie et la didactique du christianisme (catéchétique), les différents aspects de la présence du christianisme dans le monde, les réalités institutionnelles et pastorales.

Formations postgrades

La Faculté et ses instituts organisent des enseignements postgrades à l'intention des licenciés suisses et étrangers désireux d'entreprendre un travail personnel de recherche dans une discipline de la théologie. Une partie de cette formation est assurée en collaboration avec les autres facultés de théologie romandes.

Diplômes postgrades de spécialisation en théologie ou ès sciences religieuses

Pour ce diplôme en sciences bibliques, histoire du christianisme, théologie systématique, éthique théologique, sciences religieuses, théologie pratique, le candidat doit être porteur d'une licence en théologie ou ès sciences religieuses (ou dans une autre discipline, selon la spécialisation choisie), ou d'un titre jugé équivalent.

Il suit des séminaires ad hoc durant au moins une année et passe un examen oral et un examen écrit dans la discipline choisie.

Il rédige un mémoire de recherche dont le sujet doit être agréé par le Conseil de Faculté. Ce mémoire, une fois accepté par le Conseil, fait l'objet d'une soutenance publique.

Doctorat en théologie ou ès sciences religieuses

Le candidat au doctorat doit adresser au doyen de la Faculté une demande écrite accompagnée du diplôme de licencié en théologie, ès sciences religieuses ou d'un titre équivalent. Il doit préalablement obtenir un diplôme de spécialisation; la matière du mémoire de recherche pourra être intégrée au travail de thèse. Peuvent être exemptés de ce mémoire les candidats dont les titres scientifiques sont jugés suffisants ou qui font état de publications dénotant une connaissance approfondie du sujet prévu pour la thèse.

Le sujet de la thèse doit être approuvé par le Conseil de Faculté sur préavis d'un professeur chargé de la direction de la thèse.

3^e cycle

Les Facultés de théologie de Fribourg, Genève, Lausanne et Neuchâtel sont unies par une convention relative à l'enseignement du 3^e cycle. Cet enseignement porte à tour de rôle sur toutes les disciplines importantes de la théologie, sciences religieuses comprises. Y sont admis, en principe, les diplômés des quatre Facultés de théologie: licenciés, doctorants, jeunes chercheurs, membres du corps enseignant universitaire. Cet enseignement est gratuit.

Stage pastoral

Les étudiants qui se destinent à un ministère au sein de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud peuvent suivre pendant leurs études des stages expérimentaux, préalablement au stage pastoral d'une année qui fera suite à l'obtention du grade de licencié en théologie. Pour être consacré au ministère pastoral ou diaconal, le candidat subira encore l'examen administré par une commission de l'Eglise.

Les ressources

Institut romand des sciences bibliques (IRSB)

L'Institut romand des sciences bibliques (IRSB) est un centre d'intérêt romand rattaché à la Faculté. Il a pour but de développer la recherche et la formation postgrade dans le domaine de la Bible et des écrits qui lui sont proches. Il s'attache à leur environnement historique et à leur interprétation.

Son activité comporte trois axes principaux:

- Recherche et enseignement postgrade (direction de recherches, colloques scientifiques, journées d'études et séminaires de 3^e cycle au niveau romand).
- Bibliographie biblique informatisée de Lausanne (BIBLI): élaboration d'une banque de données bibliographiques et publication d'un bulletin périodique. Indexation de 60 revues et des ouvrages acquis par la bibliothèque.
- Travaux d'édition et de commentaire des textes apocryphes chrétiens dans la *Series apocryphorum* du *Corpus christianorum* (Turnhout, Brepols). Participation aux activités de l'Association pour l'étude de la littérature apocryphe chrétienne (AELAC), dont l'IRSB est un des centres principaux.

Institut romand de pastorale (IRP)

L'Institut romand de pastorale (IRP) associe à son programme postgrade les enseignants et gradués des Facultés de théologie de Genève, Lausanne et Neuchâtel; son champ propre est l'étude de tout ce qui touche aux pratiques ecclésiales et à leur pertinence théologique. Diverses disciplines des sciences humaines (sociologie, psychologie, etc.) sont associées à cette recherche

L'activité de l'IRP répond actuellement à trois exigences:

- Offrir un cadre de recherche et un accompagnement pour la préparation du diplôme de spécialisation en théologie pratique (colloques locaux, colloques romands, séminaires romands de 3^e cycle).
- Etablir des échanges suivis avec les instituts et départements similaires de l'étranger, catholiques aussi bien que protestants, tant en Europe qu'en Amérique, avec une attention particulière à la francophonie.
- Communiquer les résultats de ses travaux (publication trois fois l'an des *Cahiers de l'IRP*, seul périodique protestant d'expression française spécialisé en théologie pratique).

Département interfacultaire d'histoire et de sciences des religions

Le Département interfacultaire d'histoire et de sciences des religions a comme champ d'études la multiplicité des formes de la vie religieuse de l'humanité. Il vise à fournir des connaissances solides en matière de religion et de faits religieux, pour en améliorer la compréhension. En même temps, il invite à la réflexion critique sur le fait des religions.

Le Département coordonne les divers enseignements offerts à l'Université de Lausanne dans le domaine de l'histoire et des sciences des religions, notamment dans les Facultés de théologie, de lettres et de sciences sociales et politiques.

- Il organise les études de telle sorte que les étudiants en théologie et ès sciences religieuses puissent suivre des cours et séminaires d'histoire et de sciences des religions en dehors de la Faculté de théologie, et que les étudiants d'autres facultés puissent suivre des cours et séminaires en Faculté de théologie.
- Il préside aux collaborations interfacultaires nécessaires à la licence ès sciences religieuses ainsi que pour le diplôme de spécialisation et le doctorat de cette filière.

Département interfacultaire d'éthique

Le Département interfacultaire d'éthique a pour but de stimuler les activités scientifiques et pédagogiques touchant à la réflexion éthique à l'Université de Lausanne, y compris dans le domaine de la formation continue. Il travaille tout spécialement de façon interdisciplinaire et collabore avec les institutions et les organismes concernés par l'éthique dans les autres Universités, en Suisse et à l'étranger.

Perspectives professionnelles

Licence en théologie

La licence en théologie est le titre universitaire requis pour entrer en formation pastorale pratique (stage et auxiliaire d'environ 2 ans dans le cas de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud). Le **ministère pastoral** peut s'exercer en des milieux très variés:

- le **cadre paroissial** (animation, célébration, catéchèse et formation, dialogue pastoral);
- le **cadre régional** et cantonal (aumôneries, formation);
- le **milieu ouvert** (missions, institutions diverses, œuvres éducatives et d'entraide).

Sous réserve de l'acquisition d'une formation professionnelle, un licencié en théologie peut aussi envisager d'accéder au ministère de diacre.

Licence ès sciences religieuses

La licence ès sciences religieuses permet d'acquérir une compétence en matière de phénomènes religieux et de connaissances interreligieuses; de l'investir dans divers secteurs de la société. On peut penser que le **journalisme**, l'**enseignement**, le **travail social**, les domaines variés de la **culture** ainsi que les **organisations internationales** y feront appel comme elles recourent à des compétences acquises en lettres ou en sciences sociales et politiques.

Certificat d'études théologiques

Le certificat d'études théologiques est reconnu par le Département de la formation et de la jeunesse du canton de Vaud comme titre valable pour l'**enseignement de l'histoire biblique et de la culture chrétienne** dans les écoles vaudoises.

Tous les deux ans, l'ASOU (Association suisse pour l'orientation universitaire) mène une grande enquête auprès de tous les jeunes diplômés des hautes écoles suisses. Cette enquête obtient environ 60% de réponses sur un échantillon de 10'000 personnes. Elle ne reflète pas l'orientation professionnelle définitive des diplômés, mais leur situation une année après la fin des études. La dernière enquête a été réalisée en 1997.

Le tableau ci-contre montre la répartition des diplômés universitaires dans les différents secteurs professionnels, un an après l'obtention de leur grade. Cette répartition est donnée en pourcentages et doit être lue ligne par ligne, c'est-à-dire voie de formation par voie de formation. Par exemple pour la théologie: 13.8% des diplômés travaillent comme assistants d'université, 4.3% comme enseignants, 1.7% dans les médias, etc... !! La lecture du tableau colonne par colonne ne donne aucune information utile !!

Secteurs d'activité des jeunes diplômés suisses en 1997: les sciences humaines

	Assistant universitaire	Enseignement	Droit	Médias	Culture	Santé	Travail social	Travail psychologique	Agriculture	Chimie	Industrie	Industrie alimentaire	Construction	Banques et assurances	Fiduciaires	Publicité et relations publiques	Tourisme	Conseil en environnement	Autres services privés	Administrations publiques	Entreprises publiques	Eglises	Associations	Organisations internationales	
Théologie	13.8	4.3	1.7	0.9	2.6															0.9	0.9	70.7	4.3		
Droit	10.4	0.4	63.4	1.0	0.6	0.1	0.1	0.3	0.1	0.4		0.1	5.1	1.9	0.6	0.1		1.8	10.7	0.6		1.3	0.6		
*Police scientifique et criminologie	26.3		10.5				5.3												5.3	52.6					
Géographie	15.8	20.3		1.5	3.8	1.5	0.8	1.5	0.8	2.3		0.8	1.5	5.3		0.8	2.3	3.8	5.3	20.3	2.3		6.0	3.8	
Lettres (avec langue en branche principale)	12.0	52.6	0.9	5.7	5.4	0.6		0.3		0.6	0.9			3.6	0.9	2.7	1.2		4.5	4.5	0.6	0.3	2.4	0.3	
Lettres (sans langue en branche principale)	18.9	21.0	0.5	9.3	22.4	1.4	1.6	0.5		0.3	0.8	0.3	0.3	2.7	0.5	1.6	0.5	0.3	3.6	7.9		0.3	4.1	1.1	
Economie politique	21.6	3.2	0.5	0.5	1.4	0.9		0.5		0.5	1.8	1.4	0.9	33.5	5.0	0.5		0.5	9.2	11.5	3.2		1.4	2.3	
Gestion et management	5.3	2.0	0.3	0.9	0.5	0.5				3.9	7.9	3.7	0.9	24.8	15.5	1.2	1.1		23.5	4.3	2.5		0.6	0.6	
Informatique de gestion	10.3	1.6	1.6	0.8		0.8				0.8	5.6	1.6		28.6	1.6	0.8			36.5	5.6	1.6			0.8	
*Sciences actuarielles/assurances	20			10									10	30					30						
Sciences sociales	26.0	7.8	0.7	8.4	2.6	1.3	13.6	0.7		0.7	0.7	0.7	5.2		1.3				8.4	13.6	0.7		6.5	1.3	
Psychologie	18.5	7.2	0.4	1.1	0.4	15.6	14.1	24.6		0.4				1.8	0.4	0.4			4.0	6.5	1.1		2.9	0.7	
Sciences politiques	21.3	1.5		11.8	1.5	0.7	1.5			2.2	2.9	0.7		13.2	1.5	2.2			12.5	16.2	0.7		4.4	5.1	
*Education physique		82.3				5.9								5.9										5.9	

* Dans les voies d'étude mentionnées avec ce signe, le nombre de diplômés sur deux ans ne dépasse pas 20, les statistiques sont donc à interpréter avec précaution.

**Programme
des cours**

1RE - 4E ANNÉES

Semestre d'hiver

Le christianisme: son histoire et ses problèmes I	Prof. Pierre Gisel	1-4	2 C
Histoire de la spiritualité juive	Hervé Krief, pd	1-4	1 C
Le réveil méthodiste en France et en Suisse romande au XIXe siècle	Patrick Streiff, pd	1-4	2 C
Hindi: lectures faciles	Prof. Maya Burger	1-4	1 C
Les droits de l'homme dans la tradition juive	David Banon, pi	1-4	2 C
Le judaïsme sépharade : histoire sociale, économique et politique	Esther Benbassa, pi	1-4	2 C
Copte II: lectures de textes lycopolitains	Pierre Cherix, cc	1-4	2 C*
Hindi lectures d'auteurs contemporains	G. Rousseva-Sokolova, ass	1-4	2 C
Jonas ou le sourire de Dieu (iconographie et Bible)	Bernadette Neipp, pd	1-4	2 C*

Semestre d'été

Le christianisme : son histoire et ses problèmes II	Prof. Klauspeter Blaser	1-4	2 C
Histoire de la spiritualité juive	Hervé Krief, pd	1-4	1 C
Introduction à la langue hindi: lectures faciles	Prof. Maya Burger	1-4	1 C
Guerre et Paix dans le judaïsme	David Banon, pi	1-4	2 C
Le judaïsme sépharade : histoire religieuse et culturelle	Jean-Christophe Attias, pi	1-4	2 C
Copte II lectures de textes lycopolitains	Pierre Cherix, cc	1-4	2 C*
Hindi. textes médiévaux	G. Rousseva-Sokolova, ass	1-4	2 C
Chemin de croix et aube de Pâques (iconographie et Bible)	Bernadette Neipp, pd	1-4	2 C*

1RE ANNÉE

Sciences bibliques ●

Semestre d'hiver

Grec postclassique I	Christiane Furrer	1	2 C
Grec postclassique I	Christiane Furrer	1	2 C*
Introduction à l'Ancien Testament: Le Pentateuque et les livres historiques	Prof. Thomas Römer	1	2 C
Langue et culture hébraïques I	Thérèse Glardon	1	2 C
Langue et culture hébraïques I	Thérèse Glardon	1	2 C*
Lecture grecque du Nouveau Testament	Emmanuelle Steffek, ass	1	1 S
Introduction au Nouveau Testament: De Jésus aux évangiles	Prof. Daniel Marguerat	1	2 CS

Semestre d'été

Grec postclassique I	Christiane Furrer	1	2 C
Grec postclassique I	Christiane Furrer	1	2 C*
Introduction à l'Ancien Testament: Les prophètes et les écrits	Prof. Thomas Römer	1	2 C
Langue et culture hébraïques I	Thérèse Glardon	1	2 C
Langue et culture hébraïques I	Thérèse Glardon	1	2 C*
Lecture grecque du Nouveau Testament	Emmanuelle Steffek, ass	1	1 S
Introduction au Nouveau Testament Paul et ses lettres	Prof. Daniel Marguerat	1	2 CS

Théologie systématique ●

Semestre d'hiver

Dogmatique pour débutants	Prof. Klauspeter Blaser	1	1 C
---------------------------	-------------------------	---	-----

Semestre d'été

Dogmatique pour débutants	Prof. Klauspeter Blaser	1	1 C
Introduction à la théologie	Prof. Pierre Gisel	1	2 C

Ethique ●

Semestre d'hiver

Introduction à l'éthique	Prof. Denis Müller	1	2 C*
--------------------------	--------------------	---	------

Semestre d'été

Introduction à l'éthique	Prof. Denis Müller	1	2 C*
--------------------------	--------------------	---	------

Programme des cours

Théologie pratique

Histoire du christianisme

Sciences des religions

Philosophie

Sciences bibliques

Théologie systématique

1^{RE} ANNÉE (SUITE)

<i>Semestre d'hiver</i>				
Identité personnelle et identité pastorale	Prof. Lytta Basset	1	1	C
<i>Semestre d'été</i>				
Identité personnelle et identité pastorale	Prof. Lytta Basset	1	1	C
<i>Semestre d'hiver</i>				
Méthodologie I	Prof. Frédéric Amsler Yvan Bourquin	1	2	C
<i>Semestre d'été</i>				
Introduction à la Réforme	Prof. Frédéric Amsler	1	2	C
<i>Semestre d'hiver</i>				
Introduction à l'étude des religions	Prof. Maya Burger	1	2	C
<i>Semestre d'été</i>				
Introduction à l'étude des religions	Prof. Maya Burger Youri Volokhine	1	2	C
<i>Semestre d'hiver</i>				
Initiation à la philosophie	Prof. Lytta Basset	1	2	C*
<i>Semestre d'été</i>				
Initiation à la philosophie	Prof. Lytta Basset	1	2	C*

2^E - 3^E - 4^E ANNÉE

<i>Semestre d'hiver</i>				
Grec postclassique II	Christiane Furrer	2	2	C
La résurrection	Prof. Daniel Marguerat	2-4	2	C
Exégèse d'Ésaïe 1-39: du prophète à l'apocalyptique	Jean-Daniel Macchi, pi	2-4	2	C
Ougarit et l'Ancien Testament	Prof. Thomas Römer	3-4	2	S
Proséminaire d'exégèse AT/NT	Prof. Daniel Marguerat et Prof. Thomas Römer Alain Bühlmann, ass	2	2	CS
Langue et culture hébraïques II	Thérèse Glardon	2	2	C
Atelier de grec ou les plaisirs variés de la lecture	Prof. Frédéric Amsler Prof. Jean-Daniel Kaestli	2-4	3	S*
<i>Semestre d'été</i>				
Grec postclassique II	Christiane Furrer	2	2	C
L'évangile de Jean	Prof. Petra von Gemünden	2-4	2	C
Le récit d'une conquête: Josué	Prof. Thomas Römer	2-4	2	C
Les testaments des Douze Patriarches	Prof. Jean-Daniel Kaestli	2-4	2	C
Atelier d'analyse narrative	Prof. Daniel Marguerat	2-4	2	S
Atelier de grec ou les plaisirs variés de la lecture	Prof. Frédéric Amsler Prof. Jean-Daniel Kaestli	2-4	3	S*
<i>Semestre d'hiver</i>				
Méthodologie II	Prof. Klauspeter Blaser Martina Schmidt, ass	2-3	2	S*
Barth et Moltmann: figures théologiques du XX ^e siècle	Prof. Klauspeter Blaser	2-4	2	CS
Mission et évangélisation aujourd'hui	Prof. Klauspeter Blaser	2-4	2	CS
Le Dieu trinitaire entre monothéisme et polythéisme	Prof. Pierre Gisef	2-4	2	S

**Programme
des cours**

2^E - 3^E - 4^E ANNÉE (SUITE)

Semestre d'été

La question de Dieu aujourd'hui	Prof. Pierre Gisel	2-4	2 C
Essence ou Ecole du christianisme Le débat Harnack-Kierkegaard	Prof. Klauspeter Blaser	2-4	2 S

Ethique

Semestre d'hiver

Statut de l'animal et du vivant en bioéthique	Prof. Denis Müller	2-4	2 C
Séminaire interfacultaire d'éthique biomédicale	Prof. Denis Müller	3-4	2 S

Semestre d'été

Tendances contemporaines de l'éthique féministe	Prof. François Dermange	2-4	2 C
Éthique de la gestion et gestion de l'éthique	Profs Denis Müller A. Bergmann (HEC)	3-4	2 S

Théologie pratique

Semestre d'hiver

Homilétique: Exercices de prédication	Prof. Lytta Basset	3-4	2 C*
Atelier. Pratique de la communication (2e partie)	M. Philippe Cathelaz	2-4	2 C*
Atelier : De l'enseignement à la maîtrise (2e partie)	Pierre Glardon	2-4	2 C*

Semestre d'été

Homilétique : La Parole en action	Prof. Lytta Basset	2	2 S
Les sacrements	Prof. Henry Mottu	2-4	2 TP
Atelier : pratiques des médias	Michel Kocher	2-4	2 C

Histoire du christianisme

Semestre d'hiver

Réformes, renaissances: les développements de l'hindouisme aux XIXe et XXe siècles (I)	Prof. Maya Burger	2	2 C
En quête de la personne. Récits autobiographiques et biographiques dans le christianisme ancien	Prof. Frédéric Amsler	3-4	2 S
La recherche biblique et historique aux XIXe et XXe siècles	Prof. Frédéric Amsler	2-4	2 C

Semestre d'été

Mystiques médiévales	Prof. Michel Grandjean	3-4	2 S
Les débats christologiques des IVe et Ve siècles	Prof. Frédéric Amsler	2-4	2 C

Sciences des religions

Semestre d'hiver

La religion des Européens : Introduction à la sociologie des religions	Prof. Roland J. Campiche	2-3	2 C
Les grands courants de pensée en islam contemporain	Jean-Claude Basset, cc	2-4	2 C
Travaux pratiques en sciences des religions	Yvan Bubloz, ass	2-4	2 TP
Méthodologie avancée en science des religions	Prof. Maya Burger	3-4	2 S
Les phénomènes d'extase	G. Rousseva-Sokolova, ass		
Psychologie de la religion : introduction générale	Prof. Pierre-Yves Brandt	2-3	2 C

Semestre d'été

La laïcité de l'Etat à l'épreuve du changement social	Prof. Roland J. Campiche	2-3	2 S
Réformes, renaissances: les développements de l'hindouisme II	Prof. Maya Burger	2	2 C
Le christianisme face aux autres religions	Jean-Claude Basset, cc	3-4	2 CS
Travaux pratiques en sciences des religions	Yvan Bubloz, ass	2-4	2 TP
La dimension ludique des religions	Prof. Maya Burger	3-4	2 S
	G. Rousseva-Sokolova, ass		
Psychologie de la religion : Faute, culpabilité, pardon	Prof. Pierre-Yves Brandt	2-3	2 S

Semestre d'hiver

Introd. à la philosophie : vie, vérité et art de vivre	Prof. Raphaël Célis	2	2 C
--	---------------------	---	-----

Semestre d'été

Philosophie	Prof. Raphaël Célis	2	2 C
-------------	---------------------	---	-----

Cours empruntés à la Section de philosophie de la Faculté des lettres

Programme des cours

Postgrades et 3èmes cycles

POSTGRADES ET 3^E CYCLES

Semestres d'hiver

Colloque de Nouveau Testament	Prof. Daniel Marguerat
Séminaire: Éthiques théologiques et conception de la justice	Prof. Denis Müller et François Dermange
Enseignement postgrade en sciences bibliques	Prof. Jean-Michel Poffet, Jean-Daniel Kaestli et Daniel Marguerat
Herméneutique patristique et herméneutique contemporaine	Prof. Daniel Marguerat
3 ^e cycle romand de théologie systématique: Le christianisme est-il un monothéisme?	Prof. Pierre Gisél et Gilles Emery

Semestres d'été

Etats généraux du culte protestant	Colloque organisé par l'IRP
Colloques de Nouveau Testament	Prof. Daniel Marguerat
Séminaire postgrade en éthique	Prof. Denis Müller et François Dermange
Enseignement postgrade romand en sciences bibliques Herméneutique patristique et herméneutique contemporaine	Prof. Jean-Michel Poffet, Jean-Daniel Kaestli et Daniel Marguerat
3 ^e cycle romand de théologie systématique: Le christianisme est-il un monothéisme?	Prof. Pierre Gisél et Gilles Emery

Cours publics

COURS PUBLICS

Semestre d'hiver

La mission chrétienne. musée ou laboratoire?	Prof. Klauspeter Blaser	1 C
--	-------------------------	-----

Cours spécifiquement destinés aux étudiants inscrits en Faculté des lettres

CERTIFICAT D'ÉTUDES THÉOLOGIQUES OU HISTOIRE ET SCIENCES DES RELIGIONS (LETTRES)

Semestre d'hiver

L'évangile de Luc (exégèse sur traduction)	Prof. Jean-Daniel Kaestli	2 C
--	---------------------------	-----

Semestre d'été

Explication de textes bibliques le livre de Daniel	Prof. Jean-Daniel Kaestli	2 C
--	---------------------------	-----

Nous ne présentons ici que les cours du programme qui sont spécifiquement destinés aux étudiants inscrits en Faculté des lettres. Pour en savoir plus sur le cursus complet et les examens, s'adresser au prof. Thomas Römer, Doyen de la Faculté de théologie, BFSH2, 692 27 01 (certificat d'études théologiques) ou à Yvan Bubloz, assistant DIHSR, BFSH2, bureau 5011, 692 27 20 (histoire et sciences des religions).

Abréviations utilisées

2-4	=	cours ouverts aux étudiants de 2 ^e , 3 ^e et 4 ^e années
C	=	cours
S	=	séminaire
CS	=	cours avec proseminaire
*	=	cours donné tous les 15 jours

pi	=	professeur invité
cc	=	charge de cours
pd	=	privat-docent
ass	=	assistant

Adresses utiles
<http://www.unil.ch/theol>

	RESPONSABLES	ADRESSE	TÉL.	FAX
<i>Décanat</i>	Professeur Thomas Römer, doyen	BFSH2, 1015 Lausanne	692 27 01	692 27 05
	Secrétariat du Décanat Mme Maritza Erb <i>SecretariatTheologie@dttheol.unil.ch</i>	BFSH2, 1015 Lausanne	692 27 00	692 27 05
<i>Institut romand des sciences bibliques</i>	Professeur Jean-Daniel Kaestli	BFSH2, 1015 Lausanne	692 27 33	692 27 35
	Secrétariat de l'Institut Mme Claudine Etienne	BFSH2, 1015 Lausanne	692 27 30	692 27 35
<i>Institut romand de pastorale</i>	Professeur Henry Mottu, directeur	BFSH2, 1015 Lausanne	692 27 08	692 27 05
	Assistant M. Olivier Bauer, assistant diplômé	BFSH2, 1015 Lausanne	692 27 39	692 27 05
<i>Département interfacultaire d'histoire et de sciences des religions</i>	Professeur Maya Burger	BFSH2, 1015 Lausanne	692 27 20	692 27 25
	Assistant M. Yvan Bubloz, assistant diplômé	BFSH2, 1015 Lausanne	692 27 20	692 27 25
<i>Département interfacultaire d'éthique</i>	Professeur Denis Müller	BFSH2, 1015 Lausanne	692 27 06	692 27 05
	Assistant M. Hugues Poltier, assistant diplômé	BFSH2, 1015 Lausanne	692 28 81	692 27 05

UNIVERSITÉ
DE
LAUSANNE



FACULTÉ DE DROIT

Définition et finalité des études de droit

Le droit se présente, d'une part, comme l'art de la recherche du juste au service de l'individu et de la société. Le droit s'entend dès lors comme l'ensemble des règles de conduite, édictées ou acceptées par l'autorité publique, organisant la garantie des libertés, la coexistence des groupes humains et assorties de sanctions coercitives

Il se présente, d'autre part, comme une science, s'agissant d'un savoir à l'objet et aux méthodes propres.

Bien que le droit positif en vigueur à l'intérieur de l'Etat représente le cadre de référence principal pour les études, dans aucune de ces dimensions, le droit n'existe isolément. En effet, un ordre juridique résulte d'un développement dans le temps et d'une osmose avec l'économie, le social et le politique ainsi que d'échanges avec d'autres ordres juridiques.

Les enseignements de la Faculté, tenant compte de ces contextes, permettent d'acquérir, notamment le sens de la mesure et de l'équilibre, les connaissances de droit positif et une certaine discipline critique de l'esprit. Ils offrent une formation faite de cohérence dans le raisonnement et de précision dans la forme.

Outre l'enseignement et la recherche dans les diverses disciplines juridiques, la Faculté se distingue par

- les disciplines historiques (histoire du droit, droit romain, par exemple);
- les disciplines portant ouverture à d'autres ordres juridiques (droit comparé, droit français, allemand, asiatique, droit international public et privé, droit européen)

Enfin, la Faculté donne un tour concret et pratique à ses enseignements notamment en coopérant avec le barreau, en confiant à des avocats la charge de certains cours ou séminaires

Grades décernés

Licence en droit, mention «droit suisse»

Licence en droit avec mention d'une législation étrangère *

Doctorat en droit, mention «droit suisse»

Doctorat en droit avec mention d'une législation étrangère

Diplôme postgrade (L. L. M.) en droit européen et en droit international économique

Diplôme d'études approfondies de droit français, suisse et comparé de la consommation

Diplôme d'études approfondies en droit des affaires

** Il n'est actuellement pas possible de s'inscrire pour accomplir des études complètes visant à l'obtention d'une licence mention droit français; toutefois, demeure la possibilité de suivre les cours et séminaires dispensés dans ce domaine.*

Quel plan d'études?

1^{er} cycle

1^{RE} ANNÉE

DROIT SUISSE

- Droit civil I (droit des personnes et de la famille)
- Droit constitutionnel I
- Droit international public I
- Droit pénal I
- Droit romain I
- Economie politique
- Histoire des institutions publiques et des sources
- Introduction au droit / Méthodologie
- Une option

EXAMEN DE 1^{RE} ANNÉE

2^{DE} ANNÉE

- Droit administratif
- Droit civil II (droit de la famille II et des successions)
- Droit constitutionnel II
- Droit international public II
- Droit des obligations I (partie générale)
- Droit pénal II - Procédure pénale I
- Eléments de comptabilité

EXAMEN DE 2^{DE} ANNÉE

2^e cycle

3^È ANNÉE

- Droit civil comparé général
- Droit civil III
- Droit commercial
- Droit fiscal
- Droit des obligations II (partie spéciale)
- Droit romain II
- Histoire du droit privé

EXAMEN DE 3^È ANNÉE

4^È ANNÉE

- Droit européen
- Droit international privé
- Poursuite pour dettes et faillite
- Procédure civile
- Quatre options au moins

LICENCE EN DROIT

3^e cycle

POSTGRADE

Diplôme postgrade en droit européen et en droit international économique

Diplôme d'études approfondies de droit des affaires

Diplôme d'études approfondies de droit français, suisse et comparé de la consommation

THÈSE

Thèse de licence en droit suisse

Thèse de licence et de doctorat en droit suisse

Thèse de licence, mention législation étrangère

Thèse de doctorat, mention législation étrangère

Commentaires sur les études

- Orientation générale* ● Les études de droit, d'une durée de 4 ans, portent sur le droit suisse. Il n'est actuellement plus possible de s'inscrire pour accomplir des études complètes visant à l'obtention d'une licence mention législation étrangère; toutefois, demeure la possibilité de suivre les cours et séminaires dispensés dans ce domaine.
- Nature des enseignements* ● L'enseignement est donné essentiellement sous forme de cours, complétés par des séminaires
- Etudes dans une législation étrangère* ● Il est possible d'accomplir des études complètes en droit suisse, mais seulement partielles en droit allemand ou en droit français: certificat, cours et séminaires, éventuellement doctorat. En outre, il est possible de suivre des études de 3^e cycle en droit européen, et en droit français, suisse et comparé de la consommation.
- Licence, doctorat: les exigences* ● Les études se terminent normalement avec la licence. Celle-ci nécessite une moyenne de 4/6 dans chaque série d'examens. Pour le doctorat, la moyenne exigée est de 4,5/6 pour l'ensemble des notes obtenues dans les séries réussies. Il faut de plus avoir présenté dans la quatrième année un examen de 48 h en droit romain spécial.
- Equivalences* ● Le candidat au doctorat ou à la licence qui a déjà suivi des examens équivalents en Suisse ou à l'étranger peut bénéficier d'équivalences. La reconnaissance réciproque des examens fait l'objet d'une convention entre les facultés suisses de droit. D'autres conventions existent avec l'Allemagne, l'Autriche et la France (pour certaines universités). Dans les autres cas, les dispenses de semestres et d'examens sont octroyées par la Commission des équivalences de la Faculté
- Certificat d'études juridiques* ● Il est constitué d'une ou plusieurs matières choisies d'entente avec les professeurs. Des prescriptions légales l'instituent. Les candidats doivent être immatriculables en droit, au même titre que ceux préparant une licence de la Faculté, dans la mention correspondante. Ce certificat intéresse surtout les étudiants allemands.
- Contrôle des études* ●
- La Faculté met sur pied des examens annuels. Ils portent, selon le plan d'études, sur tous les enseignements obligatoires, ainsi que sur des branches à option.
 - L'étudiant a la possibilité de s'inscrire avec le programme complet à l'une des 3 sessions de juin/juillet — septembre/octobre — mars.
 - Les examens complémentaires de latin précèdent de quelques semaines les examens de droit. En cas d'échec, ils peuvent être répétés une fois.
 - Les étudiants peuvent se présenter 2 fois à chaque série d'examens, ou 3 fois s'ils changent de mention après un échec.
 - Les étudiants de 1^{er} cycle ne sont admis aux cours de l'année suivante qu'à partir du moment où ils ont réussi les examens de 1^{re} et de 2^e séries.
 - Le candidat qui, à la suite d'échecs répétés, n'est plus autorisé à se présenter aux examens d'une autre faculté ou école de l'Université de Lausanne, ou d'une autre université suisse ou étrangère, ne peut se présenter qu'une fois à la 1^{re} série d'examens (après la 1^{re} année d'études à la Faculté).
- Exigence du latin* ● Un cours de latin est dispensé à la Faculté de droit. S'étendant sur deux semestres, il permet aux étudiants qui n'ont pas de maturité avec latin (ou une formation jugée équivalente) de se préparer à l'examen préalable de latin. Cet examen se situe

Les enseignements

Introduction au droit

Introduction

Il s'agit ici de comprendre les mécanismes du droit. Comment les règles de droit naissent-elles? Qui en assure l'application? Sont-elles en concurrence les unes avec les autres? Favorisent-elles l'arbitraire ou la bonne foi?

Droit romain

Matières historiques

Ce cours est indispensable pour acquérir une perspective historique des institutions juridiques actuelles. En effet, tous les systèmes juridiques occidentaux sont plus ou moins inspirés du droit romain. Le cours aborde entre autres l'histoire du droit romain, le droit des obligations, les droits réels (droit sur les choses).

Histoire des institutions publiques et des sources

Ce cours, fondé essentiellement sur l'analyse de textes, est destiné à rendre les nouveaux étudiants en droit sensibles à l'évolution des institutions et notions juridiques dans le temps et, par là même, à leur relativité. Par ailleurs, il cherche à exercer leur capacité d'analyse critique des textes, pour en tirer le maximum d'informations et raisonner ensuite sur cette base.

Histoire du droit privé

Ce cours, destiné à retracer de manière approfondie l'évolution d'un domaine particulier du droit privé dans le temps et dans l'espace, est consacré à l'étude du droit de la famille.

Droit romain spécial

Le séminaire de droit romain et l'exégèse des Pandectes sont destinés en principe aux étudiants visant le doctorat. Ces enseignements donnent l'occasion de travailler directement sur les sources romaines. Ils préparent à l'examen de 48 heures (solutions d'un casus à l'aide des textes du Digeste).

Droit constitutionnel

Matières relevant du droit public

Le droit constitutionnel est la branche du droit public qui définit l'Etat, sa nature, la forme de son gouvernement, ses prérogatives, la légitimité de son action, l'organisation des pouvoirs publics et les rapports entre l'Etat et les individus.

Ce cours commence par une approche historique de l'Etat suisse. Il étudie ensuite différentes théories philosophiques, sociologiques et juridiques de l'Etat, puis le droit constitutionnel suisse en laissant une large place aux mécanismes de la démocratie. Enfin, il aborde les relations de la Suisse avec l'étranger.

Droit international public I

Ce cours obligatoire, enseigné en première année, porte sur les principes directeurs du droit international ainsi que sur les sujets de droit international.

Droit international public II

Ce cours obligatoire, enseigné en deuxième année, est un cours général.

Droit international public III

Ce cours à option, enseigné en quatrième année, porte actuellement sur le droit diplomatique et consulaire / droit des organisations internationales. Ce cours s'attache à analyser les règles fondamentales de la diplomatie, tant bilatérale (droit diplomatique et consulaire classique) que multilatérale (droit des organisations internationales). (Ce cours ne sera plus enseigné à partir de l'année académique 2000 - 2001; il sera remplacé par un cours de droit international public, partie spéciale.)

Droit pénal

Cet enseignement comporte l'étude de la loi pénale, de son champ d'application dans le temps, quant aux lieux et quant aux personnes. Il s'attache ensuite à l'examen des éléments de l'infraction et de la faute — ou culpabilité — de son auteur. Enfin, il s'occupe des sanctions, peines ou mesures applicables aux délinquants.

Droit administratif

L'ordre juridique a élaboré quelques principes généraux qui s'imposent aux activités publiques: légalité, intérêt public, proportionnalité. Il a réglementé les instruments d'action de l'Etat en leur donnant une forme juridique (décision, contrat...) et a doté l'administration d'une forme structurée. Ces règles forment, dans leur ensemble, le droit administratif.

Les enseignements

Libertés publiques

Les libertés publiques procèdent directement des droits de l'homme. Elles englobent l'ensemble des droits que les particuliers peuvent faire valoir à l'encontre du pouvoir. Le cours dégage les traits principaux de l'évolution des libertés publiques et les conceptions auxquelles elle a conduit dans les sociétés actuelles. Il présente ensuite ces libertés publiques en droit suisse et les conditions auxquelles ces libertés publiques peuvent être restreintes.

Droit pénal spécial / procédure pénale

Ce cours cherche à familiariser l'étudiant avec les infractions les plus importantes du code pénal afin de lui permettre de maîtriser le droit pénal dans son ensemble. A cela s'ajoute l'étude de la procédure pénale, soit des règles sur l'organisation judiciaire, et la procédure de la Confédération et des cantons, avec un accent particulier sur les implications de la CEDH.

Droit fiscal

A la frontière de l'économie d'entreprise et des sciences financières, le droit fiscal définit les règles selon lesquelles le poids des dépenses publiques sur les citoyens peut être réparti équitablement entre ceux-ci, et les garanties dont ils disposent envers la puissance publique.

Droit européen

Cet enseignement couvre les aspects constitutionnels (principes fondamentaux, institutions, sources, procédures) et les domaines les plus importants du droit matériel (droit du marché intérieur) de l'Union Européenne.

Droit des assurances sociales

L'enseignement porte sur la plupart des dix branches qui constituent le régime suisse. L'approche se fait surtout du point de vue de l'assuré et dans la perspective des points de contact qui existent entre le droit des assurances sociales et le droit du travail.

Droit administratif spécial

Ce cours est consacré au droit de l'aménagement du territoire et de la construction. Il analyse les moyens par lesquels l'Etat cherche à contrôler la gestion de cette ressource limitée qu'est l'espace.

Relations internationales

Le cours est divisé en deux parties: 1. La politique extérieure des Etats-Unis de la Première Guerre mondiale à nos jours. 2. Les théories des relations internationales (analyse des structures des relations internationales contemporaines à la lumière des principaux cadres conceptuels de la science politique).

Droit civil I

Matières relevant du droit privé

Ce cours est consacré à l'étude du sujet de droit, c'est-à-dire de la personne et de la famille.

Le semestre d'hiver permet aux étudiants de se familiariser avec la naissance et la mort de la personne physique, l'état civil, la tutelle, la création et le fonctionnement de l'association et de la fondation, soit des personnes morales en général, la protection des droits de la personnalité tant à l'égard des tiers que par rapport à la personne qui est elle-même titulaire.

Au semestre d'été, c'est la découverte des conditions et des effets du mariage, puis l'étude de la filiation: quels liens juridiques l'enfant a-t-il avec sa mère et son père et quels sont les effets de ces liens ?

Droit civil II

Ce cours traite tout d'abord du divorce, puis des régimes matrimoniaux: qui administre les patrimoines des époux? Qui en dispose? Peut-on accroître son patrimoine pendant le mariage? Ensuite, le cours s'attache au droit des successions.

Droit des obligations I

Cette partie générale expose les notions fondamentales du droit privé. droit subjectif, créances, obligation, responsabilité, faute, dommage. Le droit des obligations régit d'abord la source des droits et des devoirs dérivant d'un contrat, d'un délit, etc. Il détermine la validité des contrats et régit la responsabilité, les droits de créance, leur paiement, leur transfert.

Les enseignements

<i>Droit civil comparé - partie générale</i>	●	Ce cours est destiné à sensibiliser l'étudiant à la diversité des systèmes juridiques. Après une introduction générale sur la nature, le but et les fonctions du droit comparé ainsi que ses rapports avec d'autres branches du droit, quelques grandes familles du droit contemporain seront étudiées: le système romano-germanique (formation et évolution historique, structure des droits appartenant à ce système), le droit anglais (Common law) (histoire, structures et sources) et finalement le droit russe (le droit de l'ancienne Russie, le droit soviétique et l'avènement d'un nouveau droit russe).
<i>Droit civil III</i>	●	Ce cours est consacré à l'étude des droits réels et constitue l'un des domaines les plus techniques du droit privé. Les principes fondamentaux sont abordés dans une première partie, avant de passer aux droits réels mobiliers, puis aux droits réels immobiliers.
<i>Droit commercial</i>	●	Rattaché en majeure partie au droit privé, le droit commercial règle essentiellement les structures nécessaires ou spécialement utiles aux entreprises commerciales. Plus que d'autres domaines, le droit commercial subit l'influence continue de la vie des affaires qu'il est censé organiser. Celle-ci change beaucoup plus vite que la loi, au point de la rendre parfois dépassée. Le juriste doit donc observer les développements de la pratique et les comprendre.
<i>Droit des obligations II</i>	●	Ce cours complète la partie générale du droit des obligations. Il étudie les diverses classifications des contrats importants de la vie sociale et économique et donne aux étudiants les méthodes nécessaires pour analyser un contrat.
<i>Droit international privé</i>	●	Ce cours a pour but d'initier les étudiants à la systématique de cette branche, à la lumière du droit suisse.
<i>Poursuite et faillite</i>	●	Le droit de l'exécution forcée règle les voies et moyens à disposition du créancier: d'une part, la poursuite individuelle, ordinaire ou spéciale; d'autre part, la poursuite collective et générale. Il règle aussi les voies et moyens dont dispose le poursuivi pour s'opposer aux procédés d'un soi-disant créancier.
<i>Procédure civile</i>	●	La procédure civile comporte l'organisation des tribunaux, la détermination de leurs compétences et la procédure à suivre devant eux.
<i>Droit des assurances privées</i>	●	Ce cours analyse, sur le plan du droit privé, le contrat d'assurance, ses sources et ses éléments. Sur le plan du droit public, sont étudiés les aspects essentiels du droit de la surveillance exercée par l'Etat. Il est aussi question des directives européennes en matière d'assurances.
<i>Droit bancaire et monétaire</i>	●	Ce cours est consacré aux principes fondamentaux du droit monétaire, du droit bancaire public et du droit des marchés financiers.
<i>Droit comparé, partie spéciale</i>	●	Le cours est consacré au droit de la concurrence déloyale dans les pays de la CE et en Suisse.
<i>Droit du travail</i>	●	Ce cours étudie le droit du contrat de travail ainsi que le régime des conventions collectives et contrats-types de travail (avec un aperçu du droit public du travail).

Matières annexes ou complémentaires

<i>Droit allemand</i>	●	Ce cours est destiné en premier lieu aux étudiants allemands s'inscrivant pour un ou deux semestres à Lausanne. Le programme leur permet de répéter et d'approfondir les connaissances acquises pendant leurs deux premières années d'études et d'obtenir des certificats reconnus par les autorités allemandes.
<i>Criminologie</i>	●	Ce cours traite de l'explication du crime comme comportement humain. On compare ses manifestations dans des sociétés historiques et modernes, en fonction de facteurs culturels, économiques et irrationnels. L'effet dissuasif des peines, de même que les effets de la prison, la genèse des normes pénales, le sentiment d'insécurité sont également abordés.

Les enseignements

<i>Economie politique</i>	●	Ce cours propose une étude systématique des principes de fonctionnement des économies décentralisées. Sont traités des éléments de théorie macroéconomique et microéconomique, ainsi que divers aspects du fonctionnement d'une théorie ouverte.
<i>Éléments de comptabilité</i>	●	Le cours a pour objet l'étude du modèle comptable de base ainsi que les principes, les règles d'usage et les règles juridiques qui constituent son cadre de référence.
<i>Histoire contemporaine</i>	●	L'objectif du cours est d'introduire à l'histoire contemporaine et à la démarche historique à travers l'analyse du nazisme.
<i>Histoire des idées politiques</i>	●	Ce cours vise à offrir aux étudiants une présentation générale et élémentaire des auteurs et des questions principales dans la formation de la pensée politique moderne.
<i>Langue juridique allemande</i>	●	Ce cours a pour objectif de familiariser l'étudiant avec la terminologie juridique de la langue allemande. En droit suisse, la langue allemande joue un rôle prépondérant. En effet, on y rencontre un grand nombre d'auteurs germanophones, une riche jurisprudence alémanique et une influence marquée de la doctrine et de la jurisprudence allemandes. Le cours suppose que l'étudiant ait déjà de bonnes bases en allemand.
<i>Logique formelle</i>	●	Ce cours est une initiation à l'objet, aux démarches et à l'épistémologie de la logique, au moyen d'une présentation précise de ses concepts et de ses méthodes.
<i>Médecine légale</i>	●	Ce cours comprend la pathologie médico-légale, les autopsies, les expertises concernant l'ivresse au volant, la toxicologie légale, etc.
<i>Psychiatrie légale</i>	●	Ce cours décrit les troubles du comportement qui peuvent se manifester aux trois étapes de la vie, en soulignant leurs implications légales et les interfaces aux différents volets de la législation.
<i>Sciences forensiques</i>	●	Ce cours concerne l'ensemble des principes scientifiques et des méthodes techniques appliquées à l'investigation criminelle, pour prouver l'existence d'un crime et aider la justice à déterminer l'identité de l'auteur.
<i>Sociologie générale I</i>	●	Ce cours est une introduction à la sociologie. Il traite, pour l'essentiel, du fonctionnement et de la transformation des normes, des croyances et des codes qui structurent les groupes humains.

Formations postgrades

Thèses de doctorat ou de licence

Si le candidat a subi avec succès les épreuves écrites et orales prescrites pour la licence en droit, il peut présenter une thèse à la Faculté. Le candidat choisit le sujet de sa thèse d'entente avec un professeur de la Faculté (directeur de thèse), dont l'enseignement se rapporte au sujet de la thèse, ou avec un autre spécialiste approuvé par le décanat.

La thèse de doctorat doit présenter le caractère d'une étude approfondie, personnelle et inédite. Elle est nécessaire pour obtenir le titre (Doctorat en droit, mention droit suisse ou Doctorat en droit, avec mention d'une législation étrangère).

La thèse de licence peut être de nature essentiellement descriptive. Elle offre la possibilité légale pour le stage de notaire ou d'avocat.

A la demande du candidat, la Faculté peut l'autoriser à présenter sa thèse dans une autre langue que le français.

Postgrade (L.L.M.) en droit européen et en droit international économique

Pour plus de précisions, une brochure est disponible au Centre de droit comparé et européen

En 1991, fut créé un diplôme postgrade de droit européen dans le cadre du Centre de droit comparé et européen dirigé par le prof. Bernard Dutoit et sous la responsabilité du prof. Roland Bieber. Ce diplôme vise à offrir une formation préparant aux activités juridiques et scientifiques en Suisse et dans l'Union européenne. Il est ouvert aux titulaires d'une licence en droit, en sciences économiques ou d'un diplôme jugé équivalent. Depuis 1998, ce programme est offert conjointement avec l'Université de Genève.

Durée des études: 2 semestres consécutifs et comportant des cours et séminaires équivalant à 16 heures hebdomadaires au moins.

Programme:

- Institutions, sources et procédures du droit européen
- Droit des relations économiques internationales
- Libre circulation des marchandises
- Droit communautaire de la concurrence
- Droit européen des sociétés
- Libre circulation des personnes et des services
- Marché intérieur et politique industrielle
- Droit européen des transports
- Droit de l'environnement international et européen
- Droit européen de la propriété intellectuelle
- Espace judiciaire européen
- Droit bancaire et monétaire européen
- Droit social international et européen
- Arbitrage international comparé
- Droit fiscal communautaire et international
- Les relations et la politique extérieure de l'Union européenne
- Conflits de juridictions et entraide internationale en matière civile
- Droit européen de la consommation
- Protection des droits fondamentaux dans l'UE et au sein de la CEDH

DEA de droit français, suisse et comparé de la consommation

Pour plus de précisions, un dépliant est disponible à l'Institut de droit français

Le DEA (diplôme d'études approfondies) de droit français, suisse et comparé de la consommation est le fruit d'une volonté mutuelle de coopération entre la Faculté de droit de l'Université de Lausanne et la Faculté de droit et d'économie de l'Université de Savoie. Sans équivalent tant en France qu'en Suisse, cette formation présente deux caractéristiques essentielles: elle implique la mobilité des professeurs et des étudiants puisque le premier semestre d'enseignement se déroule à Chambéry et le second à Lausanne; elle débouche sur l'obtention de deux diplômes équivalents: un DEA français et un DEA suisse.

Durée des études: 2 semestres consécutifs et comportant des cours et séminaires équivalant à un total de 175 heures.

Formations postgrades

Diplôme d'études approfondies en droit des affaires

Pour plus de précisions, une brochure est disponible au Centre du droit de l'entreprise (CEDIDAC)

Pour la première fois en 1999, les Facultés de droit des Universités de Lausanne et de Genève, avec l'appui soutenu des Ordres des avocats genevois et vaudois, organisent un diplôme d'études approfondies (DEA) en droit des affaires (Master in Business Law - MBL). Ce diplôme se veut une alternative concrète au stage et au brevet d'avocat, étant donné que celui-ci ne répond plus vraiment aux attentes des licenciés en droit qui souhaitent travailler en tant que juristes d'entreprise. Or, les entreprises et les administrations publiques tendent à exiger un brevet d'avocat pour tous les postes juridiques à pourvoir. Le nouveau programme postgrade offre donc une spécialisation en droit des affaires, préparant ainsi le licencié en droit à un premier emploi comme juriste d'entreprise.

Il s'agit d'une formation à plein temps pendant deux ans, dont un an de formation purement académique et une année de stage dans une entreprise ou une administration publique à vocation économique.

Stage et brevet d'avocat ou de notaire

Pour être admis sur titre au stage d'avocat (2 ans) dans le canton de Vaud, il faut (loi du 22 décembre 1993) avoir obtenu une licence en droit **et** remplir l'une des trois conditions suivantes:

- a) avoir soutenu une thèse de licence ou de doctorat;
- b) avoir obtenu un diplôme d'études juridiques postgrade;
- c) avoir exercé pendant deux ans au moins une activité juridique

- Pour le brevet d'avocat, se renseigner au Secrétariat général de l'ordre judiciaire, Tribunal cantonal, route du Signal 8, 1014 Lausanne, tél.: 021/ 316 15 11

Pour être admis sur titre au stage de notaire (3 ans) dans le canton de Vaud, il faut (loi du 10 décembre 1956) avoir obtenu une licence en droit et une thèse de licence ou de doctorat. Pour les autres licenciés (HEC) sont organisés des cours spéciaux et des examens d'entrée à la formation de stagiaire

- Pour le brevet de notaire, se renseigner au Département des institutions et relations extérieures, auprès du responsable des affaires notariales du Service de Justice et Législation, place du Château 1, 1014 Lausanne, tél.: 021/ 316 45 64

Instituts et centres spécialisés

- Centre du droit de l'entreprise (CEDIDAC)** ● Le CEDIDAC est le lien entre les milieux professionnels et l'institution universitaire. Il met le droit au service de la pratique. Organisme de formation continue de niveau universitaire, il permet aux praticiens de mieux servir le public. Il effectue les recherches nécessaires à la publication de livres traitant de sujets juridiques actuels. Le CEDIDAC œuvre sur un plan intercantonal et international.
- Centre de droit comparé et européen (CDCE)** ● Ce centre constitue le prolongement de l'enseignement dans ces deux matières et représente un lieu de recherche et de documentation pour les doctorants, juristes et toute personne intéressée. La collection «Comparativa» du Centre — qui compte plus de 60 volumes — traduit l'effort de recherche comparative conduite sous ses auspices. Le CDCE a la responsabilité du diplôme postgrade en droit européen.
- Institut de recherche sur la responsabilité civile et les assurances (IRAL)** ● Cet institut a pour but de promouvoir la recherche et la formation continue dans le domaine du droit de la responsabilité civile, des assurances sociales et privées, ainsi que du travail. L'IRAL accueille toute personne désireuse d'effectuer des travaux scientifiques dans l'un ou l'autre de ces domaines. Il organise des journées d'études et des colloques. Il publie depuis quelques années une collection d'ouvrages touchant à son domaine d'action.
- Institut de droit public** ● L'Institut comprend les enseignants de droit constitutionnel, de libertés publiques, de droit administratif et d'aménagement du territoire. Sa bibliothèque, ouverte aux doctorants, aux chercheurs et aux étudiants, contient les collections et ouvrages les plus importants de droit public suisse, ainsi que quelques revues de droit public allemand et français.
- Institut d'études de droit international** ● L'Institut d'études de droit international comprend deux sections: a) droit international public et organisations internationales; b) droit international privé. La première regroupe un enseignant ainsi que des chercheurs de la Faculté de droit et de la Faculté des sciences sociales et politiques; la deuxième comprend un enseignant ainsi que des chercheurs de la Faculté de droit. L'Institut a pour mission principale de mettre à disposition des doctorants et chercheurs dans les disciplines qui les concernent l'encadrement, la documentation et, dans la mesure du possible, les locaux et le soutien administratif nécessaires à leurs travaux. L'Institut maintient un contact étroit avec le Département fédéral des Affaires étrangères, l'Organisation des Nations Unies, le Conseil de l'Europe et d'autres organisations gouvernementales ou non ainsi qu'avec les notaires et les avocats, aux fins de l'actualisation de sa documentation scientifique.
- Institut de droit français** ● Cet institut a pour but l'enseignement du droit français, assuré à l'UNIL depuis 1912 et qui est destiné à des étudiants suisses et étrangers. Il permet en particulier à des étudiants français de continuer leurs études à Lausanne. Il constitue ainsi un lien entre la Suisse, la France et l'Europe. L'enseignement regroupe toutes les matières relevant du droit privé et de la procédure: droit civil (y compris droit des obligations), droit commercial, droit pénal, procédure pénale, procédure civile. L'Institut organise de nombreux séminaires pour amener les étudiants à voir les problèmes sous un angle pratique. Et, pour favoriser les recherches, une bibliothèque regroupant toutes les matières de droit français est à la disposition des étudiants.
- Institut de droit judiciaire (IDJ)** ● L'Institut de droit judiciaire regroupe les disciplines de procédure: procédure civile, procédure pénale et exécution forcée (saisie, faillite, etc.)
- Centre d'études interdisciplinaires Walras-Pareto** ● Le Centre Walras-Pareto est rattaché administrativement à la Faculté de droit et dirigé par le titulaire de la chaire d'économie politique. Ce centre a donc un double caractère: interfacultaire et interdisciplinaire (économie et sociologie). Il a pour objectif de mettre en valeur les bibliothèques et les fonds d'archives Walras et Pareto et, d'autre part, de développer la recherche en histoire des sciences sociales.

Perspectives professionnelles

Barreau

Le brevet d'avocat s'obtient à la suite d'un stage de deux ans dans une étude et d'un examen.
On devient avocat-stagiaire après une thèse de licence ou de doctorat, un diplôme juridique postgrade ou deux ans d'activité juridique.

Notariat

Le licencié en droit souhaitant devenir notaire prépare tout d'abord une thèse de doctorat ou de licence, puis effectue un stage de trois ans chez un notaire. Comme l'avocat, le notaire est un indépendant.

Magistrature

La filière habituelle pour occuper un poste dans la magistrature consiste à devenir greffier dans un tribunal (de district, cantonal, des baux, des mineurs, etc.), puis d'effectuer le cas échéant un passage au parquet du procureur en tant que substitut, avant de briguer un poste de juge informateur, de procureur ou de président d'un tribunal de district.

Entreprises privées

En dehors de l'ordre judiciaire, de certains services de l'Etat et des assurances, les postes de juristes dont le titulaire ne fait que du droit sont limités, chaque entreprise ne possédant pas obligatoirement de service juridique. Le juriste y sera amené à accomplir des tâches telles que: gestion financière et administrative, gestion du personnel, gestion commerciale, vente, et se trouvera en concurrence avec d'autres licenciés, notamment en sciences économiques. Il devra donc faire valoir des compétences acquises à titre personnel: bagage linguistique, bagage commercial, connaissances informatiques, activités dans la vie associative.

Divers

Comme les autres licenciés en sciences humaines, les juristes peuvent briguer un poste dans le domaine de la communication (journalisme, relations publiques), de la culture, de l'administration publique, ou encore de la diplomatie. Dans ce cas, comme dans le précédent, les compétences non académiques ont une importance capitale.

Secteurs d'activité des jeunes diplômés suisses en 1997: les sciences humaines

Tous les deux ans, l'ASOU (Association suisse pour l'orientation universitaire) mène une grande enquête auprès de tous les jeunes diplômés des hautes écoles suisses. Cette enquête obtient environ 60% de réponses sur un échantillon de 10'000 personnes. Elle ne reflète pas l'orientation professionnelle définitive des diplômés, mais leur situation une année après la fin des études. La dernière enquête a été réalisée en 1997.

Le tableau ci-contre montre la répartition des diplômés universitaires dans les différents secteurs professionnels, un an après l'obtention de leur grade. Cette répartition est donnée en pourcentages et doit être lue ligne par ligne, c'est-à-dire voie de formation par voie de formation. Par exemple pour la théologie: 13.8% des diplômés travaillent comme assistants d'université, 4.3% comme enseignants, 1.7% dans les médias, etc...

!! La lecture du tableau colonne par colonne ne donne aucune information utile !!

	Assistant universitaire	Enseignement	Droit	Médias	Culture	Santé	Travail social	Travail psychologique	Agriculture	Chimie	Industrie	Industrie alimentaire	Construction	Banques et assurances	Fiduciaires	Publicité et relations publiques	Tourisme	Conseil en environnement	Autres services privés	Administrations publiques	Entreprises publiques	Eglises	Associations	Organisations internationales
Théologie	13.8	4.3		1.7	0.9	2.6														0.9	0.9	70.7	4.3	
Droit	10.4	0.4	63.4	1.0	0.6	0.1		0.1	0.3	0.1	0.4		0.1	5.1	1.9	0.6	0.1		1.8	10.7	0.6		1.3	0.6
*Police scientifique et criminologie	26.3		10.5				5.3												5.3	52.6				
Géographie	15.8	20.3		1.5	3.8	1.5	0.8	1.5	0.8	2.3		0.8	1.5	5.3		0.8	2.3	3.8	5.3	20.3	2.3		6.0	3.8
Lettres (avec langue en branche principale)	12.0	52.6	0.9	5.7	5.4	0.6		0.3		0.6	0.9			3.6	0.9	2.7	1.2		4.5	4.5	0.6	0.3	2.4	0.3
Lettres (sans langue en branche principale)	18.9	21.0	0.5	9.3	22.4	1.4	1.6	0.5		0.3	0.8	0.3	0.3	2.7	0.5	1.6	0.5	0.3	3.6	7.9		0.3	4.1	1.1
Economie politique	21.6	3.2	0.5	0.5	1.4	0.9		0.5		0.5	1.8	1.4	0.9	33.5	5.0	0.5		0.5	9.2	11.5	3.2		1.4	2.3
Gestion et management	5.3	2.0	0.3	0.9	0.5	0.5				3.9	7.9	3.7	0.9	24.8	15.5	1.2	1.1		23.5	4.3	2.5		0.6	0.6
Informatique de gestion	10.3	1.6	1.6	0.8		0.8				0.8	5.6	1.6		28.6	1.6	0.8			36.5	5.6	1.6			0.8
*Sciences actuarielles/assurances	20			10									10	30					30					
Sciences sociales	26.0	7.8	0.7	8.4	2.6	1.3	13.6	0.7		0.7	0.7	0.7	0.7	5.2		1.3			8.4	13.6	0.7		6.5	1.3
Psychologie	18.5	7.2	0.4	1.1	0.4	15.6	14.1	24.6		0.4				1.8		0.4	0.4		4.0	6.5	1.1		2.9	0.7
Sciences politiques	21.3	1.5		11.8	1.5	0.7	1.5			2.2	2.9	0.7		13.2		1.5	2.2		12.5	16.2	0.7		4.4	5.1
*Education physique		82.3				5.9								5.9										5.9

* Dans les voies d'étude mentionnées avec ce signe, le nombre de diplômés sur deux ans ne dépasse pas 20, les statistiques sont donc à interpréter avec précaution.

**Programme
des cours**

**Licence en droit
Doctorat en droit**

MENTION DROIT SUISSE		
1^{re} année		
Droit constitutionnel I	Etienne Grisel, po	4 C
Droit constitutionnel I (cours d'appoint)	Christine Sattiva Spring, ma	2 C
Droit pénal I	Martin Killias, po	4 C/1 S
	Laurent Moreillon, pas	
Droit international public I	Jean-François Flauss, pi	2 C
Economie politique	Roberto Baranzini, sup	3 C
Economie politique (cours d'appoint)	Roberto Baranzini, sup	2 C
Introduction au droit / Méthodologie	Lise Favre, sup	4 C/TP
Droit civil I (personnes et famille)	Franz Verro, pi	3 C
	Philippe Meier, pi	
Droit romain I	Hansjörg Peter, po	
Histoire des institutions publiques et des sources	Denis Tappy, pe	2 C
Une matière à option	Voir sous "Matières à option"	
2^e année		
Droit administratif	Pierre Moor, po	4 C/1 S
Droit civil II: régimes matrimoniaux et successions	Suzette Sandoz, po	3 C/1 S
	Isabelle Zuppiger, ma	
Droit des obligations I (partie générale)	François Dessemontet, po	5 C/1 S
Droit constitutionnel II	Etienne Grisel, po	2 C/1 S
Droit international public II	Jean-François Flauss, po	2 C/1 S
Droit pénal II / Procédure pénale I	Laurent Moreillon, pas	2 C/1 S
	André Kuhn, pas	
Éléments de comptabilité	Daniel Oyon, sup	2 C
Langue juridique allemande (ou 3 ^e année)	Bettina Kahil, sup	2 C
3^e année		
Droit civil III (droits réels)	Denis Piotet, po	4 C/2 S
Droit commercial	Jean-Marc Rapp, po	5 C/2 S
	Georges Muller, pe	
Droit fiscal	Jean-Marc Rivier, pe	2 C
Droit fiscal	M. O. Buffat, ma	1 S
Histoire du droit privé	Jean-François Poudret, po	2 C
Droit des obligations II (partie spéciale)	L. Thévenoz	2 C/2 S
Droit romain II	Hansjörg Peter, po	4 C/2 S
Droit civil comparé (général)	Bernard Dutoit, po	2 C
4^e année		
Droit européen	Roland Bieber, po	2 C
4 matières à option	(voir sous "Matières à option")	
Droit international privé	Bernard Dutoit, po	2 C
Procédure civile	Denis Tappy, po	2 C
Loi sur la poursuite	Hansjörg Peter, po	2 C
Droit romain spécial (doctorat seulement)	Hansjörg Peter, po	3 C/S

**Programme
des cours**

**Licence en droit
Doctorat en droit**

MATIÈRES À OPTION

Options de 1^{re} année

Psychiatrie légale	Dr Gasser, pi	2 C
Criminologie	André Kuhn, pas	2 C
Médecine légale	Patrice Mangin, po	2 C
Sciences forensiques générales	Pierre Margot, po	2 C

*Pour les options choisies dans une autre faculté,
se référer à la liste établie par le Conseil de la Faculté de droit*

Options de 4^e année

Introduction au droit privé français	Jacqueline Flauss, pi	2 C
Droit administratif spécial	Pierre Moor, po	2 C
Droit des assurances sociales: prévoyance professionnelle	Bettina Kahil, cc	2 S
Droit bancaire et monétaire	Mario Giovanoli, pe	2 C
Droit civil comparé spécial	Bernard Dutoit, po	2 C
Droit international public III	Jean-François Flauss, po	2 C
Droit pénal III/Procédure pénale II	André Kuhn, pas	2 C
Droit des assurances privées	N.N.	2 C
Théorie juridique	N.N.	
Droit des assurances sociales	Jean-Louis Duc, pi	2 C
Droit romain III	Hansjörg Peter, po	3 C/S
Droit du travail	Rémy Wyler, cc	2 S
Philosophie du droit	Gérard Timsit, pi	2 C
Procédure et juridiction administratives	Benoît Bovay, pd	2 C
Propriété intellectuelle	Ivan Cherpillod, pe	2 C
Droit aérien	Jean-Pierre Sortais, pi	2 S
Droit maritime	Jean-Pierre Sortais, pi	2 S
Droit général des transports	Philippe Rochat, pi	2 S
Introduction au droit américain	N.N.	2 S
Droit de l'environnement américain	N.N.	2 S

Etudes partielles

PROGRAMME DE DROIT ALLEMAND

Ausgewählte Kapitel des BGB	N.N.	2
Übungen im BGB für Vorgerückte	N.N.	2*
Klausuren	N.N.	2*

L'enseignement du droit allemand donnera lieu à des réaménagements. Pour des informations à jour, prière de se renseigner auprès du secrétariat des étudiants pour le droit allemand.

**Programme
des cours**

**Postgrade (L. L. M.) en
droit européen et
en droit international
économique**

L. L. M. EN DROIT EUROPÉEN ET EN DROIT INTERNATIONAL ÉCONOMIQUE

Cours obligatoires

Droit constitutionnel et institutionnel de l'UE	Roland Bieber, po	H+E	2
Séminaire Droit constitutionnel de l'UE	Roland Bieber, po	E	2
Les procédures judiciaires devant les instances de l'UE	Roland Bieber, po	H	2
Droit du marché commun I: Libre circulation des marchandises et droit européen de la concurrence	N.N.	H+E	2
Droit du marché commun II: Libre circulation des personnes et libertés économiques	Astrid Epiney, cc	H	2
Cours + Séminaire: Foreign Relations Law and Policies of the EU	Ernst-Ulrich Petersmann, po	H+E	2
Droit international économique	Mathias-Charles Krafft, pe	H+E	2
Law and Practice of the International Organizations at Geneva - "Academy of International Economic Law" in collaboration with the legal departments of the WTO, WIPO, ITU, UN and ILO	Ernst-Ulrich Petersmann, po	E	30

Cours intensif 1 semaine à Genève

Cours à option (sujets à examen)

Protection des droits fondamentaux dans l'UE et au sein de la CEDH	Giorgio Malinverni, po Jean-François Flauss, po	H	2
Droit social et droit du travail européen	Pierre-Yves Greber, po Bettina Kahl-Wolff, pa	H	2
Droit européen des transports	Roland Bieber, po	H	1
Droit européen privé I: Droit des sociétés	Guy Mustaki, pr	H+E	2*
International Economic Law and the GATT/WTO Legal and Dispute Settlement System	Ernst-Ulrich Petersmann, po	H	2
Droit fiscal international et européen	Xavier Oberson, po Jean-Marc Rivier, pe	E	2*
Droit bancaire, monétaire et financier européen	Mario Giovanoli, pe	H+E	2
Droit européen de la propriété intellectuelle	François Dessemontet, po	E	2*
Séminaire: International and European Environmental Law	Ernst-Ulrich Petersmann, po	E	2*
Droit européen privé II: Les conventions de Bruxelles et de Lugano	Bernard Dutoit, po Gabrielle Kaufmann-Kohler, po	E	2*
Droit européen privé III. Droit de la consommation	Bernd Stauder, po	E	2
Arbitrage international comparé	G. Kaufmann-Kohler, po	E	2
Entraide internationale en matière pénale dans l'UE: rapports entre droit pénal et droit communautaire	Robert Roth, po	E	2*

**Programme
des cours**

**Diplôme d'études
approfondies
en droit des affaires**

DEA EN DROIT DES AFFAIRES

Cours de base

Droit de l'entreprise	Georges Müller Daniel Oyon Xavier Oberson Henry Peter	H+E	4
International Economic Law and the GATT/WTO legal and dispute settlement system	Ernst-Ulrich Petersmann	H	2
Contrats de commerce international	Paolo M. Patocchi	E	2
Propriété intellectuelle	Ivan Cherpillod	E	2
Droit bancaire et financier à l'usage des entreprises	Christian Bovet	H+E	1
Droit suisse et européen de la concurrence	Christian Bovet Pierre Tercier	H+E	1
Résolution des litiges en matière commerciale	Gabrielle Kaufmann-Kohler	H+E	1
Circulation des travailleurs	Bettina Kahl-Wolff Rémy Wyler	H+E	1
Introduction to anglo-american business law	vacat	H+E	1

*Séminaires-blocs **

Les formes de la coopération entre entreprises	E.-U. Petersmann/Christian Bovet
Les groupes de sociétés	Henry Peter/Andreas Von Planta
Les assurances de l'entreprise	François Guisan
Les marchés publics	François Bellanger
Entreprise et droit des successions	Philippe Butty
Privatisations	Peter Nobel
Les projets «clés en main» (contrat, sous-traitants...)	Jean-Marc Rivier
«Going public»: cotation d'une société	Andreas Von Planta
Fusions et acquisitions	Andreas Von Planta/Christian Bovet
Offres publiques d'achat amicales, hostiles et obligatoires	Alain Hirsch
Problèmes juridiques des paiements internes et internationaux	Mario Giovanoli
Le bail commercial	David Lachat
Informatique et réseaux (contrat, droit d'auteur...)	François Dessemontet
Le deuxième pilier	Jacques-André Schneider
Impôts de consommation TVA	Xavier Oberson
L'entreprise et les médias	Yves Burnand
Crédits bancaires	Christian Bovet
Dérivés et autres instruments financiers	Rajna Gibson
Assainissement des sociétés en difficulté	François Chaudet
Négociation et médiation	Alan Ch. Rau
Mesures provisionnelles et séquestre	Benoît Chappuis
Rémunération des cadres	Xavier Oberson
Audit juridique des sociétés	François Chaudet
Eco-audit	Anne Petitpierre/Henry Peter
Entreprise en crise. comportement et responsabilité du Conseil d'administration, mesures à prendre	H. Peter/M. Criblet/Ph. Rochat
Entraide internationale	Paolo Bernasconi
Traité de Rome et sociétés suisses	Philippe Butty
Divers séminaires (AGDA, CEDIDAC, Centre d'études juridiques européennes...)	

* Liste envisagée sous réserve d'éventuelles modifications. Généralement 4-6 heures par semaine. Exercices pratiques.

**Programme
des cours**

**DEA de droit français,
suisse et comparé de la
consommation**

DEA DE DROIT DE LA CONSOMMATION

A. Généralités

Diversité des approches et des sources	B. Dutoit, Uni. Lausanne
Aspects historiques	J. L. Halperin, Uni. Lyon III
Aspects économiques	J. L. Combes, Uni. Savoie
Etendue de la protection en droit suisse et comparé	B. Dutoit, Uni. Lausanne G. Paisant, Uni. Savoie
Moyens de défense des consommateurs en droit français et en droit suisse	P. Brun, Uni. Savoie I. Romy, Uni. Fribourg
Droit pénal suisse, français et communautaire de la consommation	L. Moreillon, Uni. Lausanne

B. Aspects communautaire et international

Droit communautaire	R. Bieber, Uni. Lausanne
Droit international privé:	
Les conflits de loi	H. Claret, Uni. Savoie
Les conflits de juridictions	E. Tichadou, Uni. Lausanne

C. Questions choisies

Contrats de consommation:	
La vente à tempérament et le crédit à la consommation en droit suisse	P. Engel, Uni. Genève
Les garanties en droit de la consommation	P. Engel, Uni. Genève O. Tournafond, Uni. Cergy
Le système de paiement et la protection du consommateur	X. Favre-Bulle
Les clauses abusives et les contrats de consommation en droit anglais	J. L. Goutal, Uni. Grenoble
Les clauses abusives en France et en Europe	G. Paisant, Uni. Savoie
Le droit de repentir et la faculté de révocation dans les contrats de consommation	D. Piotet, Uni. Lausanne
Le crédit à la consommation: les opérations de crédit en droit français	J. P. Sortais, Uni. Lausanne
Le contrat de voyage à forfait	B. Stauder, Uni. Genève
<i>Surendettement des consommateurs</i>	G. Paisant, Uni. Savoie J. P. Sortais, Uni. Lausanne
Publicité destinée aux consommateurs	O. Tournafond, Uni. Cergy
Sécurité des consommateurs	B. Stauder, Uni. Genève

Abréviations utilisées

C	=	cours
S	=	séminaire
CS	=	cours-séminaire
TP	=	travaux pratiques
Ex	=	exercices
*	=	tous les 15 jours
H	=	hiver
E	=	été

po	=	professeur ordinaire
pe	=	professeur extraordinaire
pt	=	professeur invité
pr	=	professeur remplaçant
mér	=	maître d'enseignement et de recherche
sup	=	suppléant
ma	=	maître-assistant
pd	=	privat-docent
cc	=	chargé de cours
pa	=	professeur-assistant
N.N	=	non nommé

Adresses utiles
<http://www.unil.ch/droit>

	RESPONSABLES	ADRESSE	TÉL.	FAX
<i>Décanat</i>	Professeur Denis Protet, doyen	BFSH1, 1015 Lausanne	692 27 41	692 27 45
	Professeur Roland Bieber, vice-doyen	BFSH1, 1015 Lausanne	692 27 46	692 27 45
	Professeur Suzette Sandoz, vice-doyenne	BFSH1, 1015 Lausanne	692 27 48	692 27 45
	M. Georges Delessert, adjoint administratif	BFSH1, 1015 Lausanne	692 27 43	692 27 45
	Secrétariat du doyen M ^{me} Hanne-Christine Janin / M ^{me} Laurence Burger, apprentie	BFSH1, 1015 Lausanne	692 27 40	692 27 45
	Secrétariat des étudiants M ^{me} Clélia Mercier / M ^{me} Sandra Nese, apprentie <i>Sandra.Nese@ddroit.unil.ch</i>	BFSH1, 1015 Lausanne	692 27 50 692 27 44	692 27 45
<i>Centre de droit comparé et européen (CDCE)</i>	Professeur Bernard Dutoit, directeur	BFSH1, 1015 Lausanne	692 27 81	692 27 85
	Secrétariat du Centre M ^{me} Brigitte Coendoz	BFSH1, 1015 Lausanne	692 27 80	692 27 85
<i>Postgrade en droit européen et en droit international économique</i>	Professeur Roland Bieber, responsable	BFSH1, 1015 Lausanne	692 27 91	692 27 85
	Secrétariat du postgrade M ^{me} Nicole Lagrotteria	BFSH1, 1015 Lausanne	692 27 90	692 27 85
<i>Centre du droit de l'entreprise (CEDIDAC)</i>	Professeur François Dessemontet, directeur	BFSH1, 1015 Lausanne	692 28 51	692 28 55
	Secrétariat du Centre M ^{me} Anne Cuendet / M ^{me} Geneviève Ducret	BFSH1, 1015 Lausanne	692 28 50 692 28 49	692 28 55
<i>DEA en droit des affaires</i>	Professeur Ivan Cherpillod, codirecteur (avec UNIGE)	BFSH1, 1015 Lausanne	692 28 50	692 28 55
<i>Institut de recherches sur le droit de la responsabilité et des assurances (IRAL)</i>	Professeur Jean-Louis Duc, directeur	BFSH1, 1015 Lausanne	692 28 01	692 28 05
	Secrétariat de l'Institut M ^{me} Clélia Mercier	BFSH1, 1015 Lausanne	692 28 00	692 28 05
<i>Institut de droit public</i>	Professeurs Etienne Grisel et Pierre Moor, codirecteurs	BFSH1, 1015 Lausanne	692 28 11	692 27 45
	Secrétariat de l'Institut M ^{me} Marylène Tintori	BFSH1, 1015 Lausanne	692 28 10	692 27 45
<i>Institut d'études de droit international</i>	Professeur Antoine Martin, directeur Intérim: Professeur Bernard Dutoit	BFSH1, 1015 Lausanne	692 28 21 692 27 81	692 27 45 692 27 85
	Secrétariat de l'Institut M ^{me} Marie-Antoinette Rochat	BFSH1, 1015 Lausanne	692 28 20	692 27 45
<i>Institut de droit français - DEA de droit français, suisse et comparé de la consommation</i>	Professeur Jean-Pierre Sortais, directeur intérimaire	BFSH1, 1015 Lausanne	692 28 27	692 27 45
	Secrétariat de l'Institut M ^{me} Françoise Ingebrand	BFSH1, 1015 Lausanne	692 28 26	692 27 45
<i>Institut de droit judiciaire</i>	Professeur Jean-Pierre Sortais, directeur intérimaire	BFSH1, 1015 Lausanne	692 28 32	692 27 45
	Secrétariat de l'Institut M ^{me} Françoise Ingebrand	BFSH1, 1015 Lausanne	692 28 30	692 27 45
<i>Centre d'études interdisciplinaires Walras-Pareto</i>	Professeur Pascal Bridel, directeur	BFSH1, 1015 Lausanne	692 28 41	692 27 45

UNIVERSITE
DE
LAUSANNE



INSTITUT DE POLICE
SCIENTIFIQUE ET
DE CRIMINOLOGIE
(IPSC)

**Définition des études
menées à l'IPSC**

L'Institut de police scientifique et de criminologie (IPSC), qui a rang d'Ecole, est rattaché à la Faculté de droit de l'Université de Lausanne. Né de l'enseignement en photographie judiciaire donné au début du siècle par le professeur Rodolphe Reiss, il fut la première école de police scientifique au monde et demeure la seule institution en Europe, avec l'Université de Strathclyde (Glasgow, Ecosse), à offrir une formation complète en sciences forensiques.

Les *sciences forensiques* se définissent comme l'ensemble des principes scientifiques et des méthodes techniques appliqués à l'investigation criminelle, pour prouver l'existence d'un crime et aider la justice à déterminer l'identité de l'auteur et son mode opératoire. L'adjectif *forensique* (qui appartient à la cour de justice, qui relève du domaine de la justice) est un néologisme. Il vient du latin *forum* (place publique, lieu du jugement dans l'Antiquité). Il fait partie du vocabulaire de pratiquement toutes les langues qui nous sont proches comme l'allemand, l'italien et l'anglais, mais son usage est récent en français.

La *criminalistique* désigne l'exploitation des indices dans l'investigation criminelle, alors que la *police scientifique* définit un domaine encore plus restreint des sciences forensiques: les techniques appliquées aux enquêtes policières uniquement.

L'IPSC offre un enseignement postgrade en criminologie. La *criminologie* est la science de l'homme criminel; elle aborde les questions empiriques liées à la politique criminelle et au droit pénal. Les criminologues étudient le comportement déviant ou antisocial de l'homme, en recherchent les causes et tentent de proposer des remèdes. Si les sciences forensiques sont expérimentales, proches de la chimie et de la biologie, la criminologie relève des sciences sociales, de la psychologie et de la sociologie.

Enfin, l'IPSC joue un rôle primordial dans la formation continue, notamment auprès des services de police.

Grades décernés

Licence en sciences forensiques

Diplômes postgrades en criminalistique chimique (DEA), en expertise de documents (DEA), en criminologie (DESS)

Doctorat en sciences forensiques

Doctorat en criminologie

Les sciences forensiques

1^{re} année

Physique expérimentale • Mathématiques • Introduction au droit

Le but de cette 1^{re} année, propédeutique au plein sens du terme, est de créer les bases théoriques essentielles et pluridisciplinaires en droit, en sciences et en sciences forensiques. La maîtrise de chacune des matières est nécessaire à la poursuite des études. Un esprit curieux et polyvalent est nécessaire.

EXAMENS DE LA 1^{RE} SÉRIE

2^e année

Interviennent ici la spécialisation en Faculté des sciences, avec les méthodes et techniques de base du chimiste, les statistiques et probabilités de l'ingénieur à l'EPFL, l'approfondissement du droit pénal, et les matières enseignées à l'IPSC. La photographie et les méthodes d'investigation apportent les connaissances techniques et les habitudes de méticulosité professionnellement indispensables. Les chapitres de sciences forensiques spéciales développent le sens de l'analyse et des inférences en découlant.

EXAMENS DE LA 2^E SÉRIE

3^e et 4^e années

Criminologie/pénologie • Médecine légale • Sciences forensiques spéciales (incendies, explosions, traces biologiques, microtraces, documents, drogues, etc.) • Procédure pénale, droit pénal spécial • Méthodes de séparation analytique • Analyse ultrastructurale • Cours à option

Ici, le programme s'étend à la Faculté de médecine. Il poursuit la formation à l'analyse et la formation en criminalistique. Apparaît également le cours général de criminologie, complété par une heure de cours spécial ainsi que la pénologie. Les méthodes de séparation analytique sont des méthodes chimiques (chromatographie, électrophorèse) qui permettent de séparer des mélanges complexes. L'analyse ultrastructurale regroupe toute la microscopie et l'étude du très petit par les méthodes optiques et électroniques. L'interprétation et l'approche de l'analyse criminelle sont approfondies.

L'IPSC établit un choix de cours à option qui peut s'étendre à toutes les facultés, à l'EPFL ou même à d'autres universités.

EXAMENS FINAUX

Travail personnel

Le travail personnel (séminaire) en 2^e année comprend une recherche bibliographique et une synthèse de l'information sur un thème imposé, avec présentation publique en mai. En 3^e année, ce séminaire devient plus substantiel: à la synthèse de l'information s'ajoutent une identification des problèmes et la formulation d'hypothèses de travail. En 4^e année enfin, le séminaire est complété par une partie pratique d'environ 2 mois qui constitue en quelque sorte un travail de diplôme.

Travaux pratiques

Les travaux pratiques sont proposés sous forme de cas concrets simulés. Les étudiants, sauf exceptions, ne travaillent jamais sur des cas réels (c'est-à-dire provenant d'une affaire en cours).

Stages

C'est en 3^e ou 4^e année que les étudiants effectuent un ou plusieurs stages pratiques au sein des polices cantonales ou à l'étranger (p. ex. Glasgow, Wiesbaden, Rome, Pays-Bas, etc.). Ces stages ne sont ni obligatoires ni rémunérés et sont pris sur les vacances. Ils ne remplacent pas un semestre à l'IPSC mais apportent un bagage professionnel intéressant.

Avertissement

On peut le voir en examinant les matières énumérées dans ce plan d'études: les sciences forensiques sont de même nature que les sciences expérimentales comme la physique, la biologie et surtout la chimie. La proportion des travaux de laboratoires est très importante par rapport aux cours ou aux séminaires traditionnels.

Formations postgrades

Diplôme postgrade en criminologie (DESS)

Le diplôme en criminologie est accessible aux porteurs d'une licence en sciences forensiques, en droit, en sciences sociales et politiques, d'un diplôme de médecin ou encore d'un titre universitaire jugé équivalent par le Bureau de l'IPSC.

Les études, d'une durée de deux ans en principe, comportent au total environ 20 heures hebdomadaires; il s'agit donc d'études à temps complet; les candidats peuvent, le cas échéant, bénéficier d'équivalences de cours et d'examens, cela en fonction du titre universitaire qu'ils possèdent déjà.

Les études comportent des cours et des séminaires. Certains enseignements sont propres à l'IPSC, d'autres sont empruntés aux Facultés de droit, des sciences sociales et politiques, de médecine et de lettres.

L'organisation du plan d'études (cours et examens) est en grande partie laissée au choix de l'étudiant.

Matières étudiées: Sciences forensiques • Introduction au droit • Droit pénal • Procédure pénale et droit pénal spécial • Médecine légale • Psychiatrie légale • Criminologie-pénologie • Sociologie générale • Psychologie générale • Psychologie de l'intégration et de la déviance sociales • Théories et méthodes de l'intervention psychosociale • Techniques d'enquête • Méthodologie • Mathématiques • Statistiques • 4 cours à option

Diplôme postgrade en criminalistique chimique (DEA)

Le diplôme en criminalistique chimique est accessible aux porteurs d'une licence en sciences forensiques, en sciences ou d'un grade ou titre universitaire jugé équivalent par le Bureau de l'IPSC.

La durée des études est en principe d'une année à temps complet. Les titulaires de titres autres que ceux délivrés à l'IPSC peuvent avoir besoin de plus d'une année pour compléter leur programme. Les candidats peuvent, le cas échéant, bénéficier d'équivalences de cours et d'examens, cela en fonction du titre universitaire qu'ils possèdent déjà.

Les études comportent des cours, des travaux pratiques et un séminaire. Certains enseignements sont propres à l'IPSC, d'autres sont empruntés aux Facultés des sciences, de droit et de médecine ou à l'EPFL.

Matières étudiées: Sciences forensiques • Criminalistique chimique • Introduction au droit • Droit pénal • Procédure pénale, droit pénal spécial • Analyse instrumentale • Analyse ultrastructurale • Chimie organique • Méthodes statistiques • Méthodes de séparation analytiques • Informatique • Cours à option

Diplôme postgrade en expertise des documents (DEA)

Mêmes conditions que pour le diplôme en criminalistique chimique

Matières étudiées: Sciences forensiques • Cours spéciaux d'expertise en documents, écritures, signatures • Expertise de documents • Introduction au droit • Droit pénal • Procédure pénale, droit pénal spécial • Analyse instrumentale • Analyse ultrastructurale • Méthodes de séparation analytiques • Informatique • Cours à option

Doctorat en sciences forensiques Doctorat en criminologie

Les licenciés en sciences forensiques, les diplômés en expertises des documents et en criminalistique chimique ou les porteurs d'un grade jugé équivalent peuvent postuler un doctorat en sciences forensiques. Les licenciés en sciences forensiques, les diplômés en criminologie ou les porteurs d'un grade jugé équivalent peuvent postuler un doctorat en criminologie. Tous doivent suivre un programme d'enseignements complémentaires composé en fonction du sujet de thèse qu'ils envisagent, puis rédiger et défendre un mémoire devant une Commission *ad hoc* qui leur permet, en cas d'acceptation du mémoire, de préparer leur thèse.

Perspectives professionnelles

Débouchés spécifiques

Autres débouchés

Avertissement: Jusqu'à ces dernières années, les licenciés en sciences forensiques n'étaient que deux ou trois par volée. Il arrivait que des employeurs proposant des postes (polices cantonales ou entreprises étrangères) n'obtiennent qu'une ou deux candidatures, voire aucune. Mais, depuis, le nombre d'étudiants a augmenté (actuellement une douzaine de licenciés par année), et si ce nombre reste relativement équilibré par rapport à la demande, les postes offerts peuvent être éloignés de la spécialité, ou sous-qualifiés. Le marché de l'emploi est difficile, mais il se modifie avec l'augmentation des demandes de compétences, en particulier par une utilisation plus systématique des moyens scientifiques de détection et d'administration de la preuve dans les enquêtes judiciaires.

- **Services de police** aux niveaux cantonal, municipal (grandes villes uniquement) et fédéral. Le licencié en sciences forensiques peut briguer un poste d'employé ou de chef du service d'identité judiciaire, ou celui de chef de la Sûreté. Il s'agit des emplois les plus couramment brigués, et aussi ceux qui exigent les compétences les plus proches de la formation reçue. Le développement de l'analyse criminelle, d'unités spécialisées, etc. exigent des compétences à la portée des titulaires de la licence ou du doctorat en sciences forensiques.

- **Magistrature.** La magistrature chargée d'appliquer le droit pénal est habituellement constituée de juristes. Cependant, les titres de l'IPSC (licence en sciences forensiques et diplômes post-grades) permettent dans certains cantons d'accéder à un poste de juge d'instruction ou de greffier de juge d'instruction (procédure pénale uniquement).
- **Assurances.** Les postes de gestionnaire de sinistres (niveau employé) ou d'inspecteur de sinistres (niveau cadre) sont ouverts aux licenciés en sciences forensiques. Cependant, ils requièrent peu de compétences scientifiques poussées, mais des capacités de gestion, de négociation et le sens des contacts humains.
- **Banques.** Dans le domaine bancaire, ce sont les services de sécurité qui peuvent intéresser au premier chef les licenciés en sciences forensiques. Dans les postes de cadres, la part de gestion, d'organisation et de conduite du personnel est prépondérante. Une expérience professionnelle préalable ou un complément de formation en gestion s'avèrent souvent indispensables.
- **Recherche.** La recherche en sciences forensiques évolue parallèlement aux développements scientifiques. Des spécialités nouvelles apparaissent, comme l'exploitation du code génétique dans l'identification des individus. Les postes d'assistants-doctorants ou de maîtres-assistants sont de durée limitée, mais peuvent conduire à des postes de recherche dans les grands laboratoires, les hautes écoles ou à des responsabilités dans des unités spécialisées des polices.
- **Divers.** Les possesseurs d'un titre de l'IPSC peuvent briguer des postes de cadres dans les administrations publiques (p. ex. le système pénitentiaire), les entreprises privées (p. ex. sociétés de surveillance) ou les grandes régies fédérales (PTT, CFF). Ils entrent ici en concurrence avec d'autres licenciés, particulièrement en droit ou en sciences économiques.

Tous les deux ans, l'ASOU (Association suisse pour l'orientation universitaire) mène une grande enquête auprès de tous les jeunes diplômés des hautes écoles suisses. Cette enquête obtient environ 60% de réponses sur un échantillon de 10'000 personnes. Elle ne reflète pas l'orientation professionnelle définitive des diplômés, mais leur situation une année après la fin des études. La dernière enquête a été réalisée en 1997. Le tableau ci-contre montre la répartition des diplômés universitaires dans les différents secteurs professionnels, un an après l'obtention de leur grade. Cette répartition est donnée en pourcentages et doit être lue ligne par ligne, c'est-à-dire voie de formation par voie de formation. Par exemple pour la théologie: 13,8% des diplômés travaillent comme assistants d'université, 4,3% comme enseignants, 1,7% dans les médias, etc... !! La lecture du tableau colonne par colonne ne donne aucune information utile !!

Secteurs d'activité des jeunes diplômés suisses en 1997: les sciences humaines

	Assistant universitaire	Enseignement	Droit	Médias	Culture	Santé	Travail social	Travail psychologique	Agriculture	Chimie	Industrie	Industrie alimentaire	Construction	Banques et assurances	Fiduciaires	Publicité et relations publiques	Tourisme	Conseil en environnement	Autres services privés	Administrations publiques	Entreprises publiques	Eglises	Associations	Organisations internationales	
Théologie	13.8	4.3		1.7		0.9	2.6													0.9	0.9	70.7	4.3		
Droit	10.4	0.4	63.4	1.0	0.6	0.1		0.1	0.3	0.1	0.4		0.1	5.1	1.9	0.6	0.1	1.8	10.7	0.6			1.3	0.6	
*Police scientifique et criminologie	26.3		10.5				5.3												5.3	52.6					
Géographie	15.8	20.3		1.5	3.8	1.5	0.8	1.5	0.8	2.3		0.8	1.5	5.3		0.8	2.3	3.8	5.3	20.3	2.3		6.0	3.8	
Lettres (avec langue en branche principale)	12.0	52.6	0.9	5.7	5.4	0.6		0.3		0.6	0.9			3.6	0.9	2.7	1.2	4.5	4.5	0.6	0.3	2.4	0.3		
Lettres (sans langue en branche principale)	18.9	21.0	0.5	9.3	22.4	1.4	1.6	0.5		0.3	0.8	0.3	0.3	2.7	0.5	1.6	0.5	0.3	3.6	7.9		0.3	4.1	1.1	
Economie politique	21.6	3.2	0.5	0.5	1.4	0.9		0.5		0.5	1.8	1.4	0.9	33.5	5.0	0.5		0.5	9.2	11.5	3.2		1.4	2.3	
Gestion et management	5.3	2.0	0.3	0.9	0.5	0.5				3.9	7.9	3.7	0.9	24.8	15.5	1.2	1.1		23.5	4.3	2.5		0.6	0.6	
Informatique de gestion	10.3	1.6	1.6	0.8		0.8				0.8	5.6	1.6		28.6	1.6	0.8			36.5	5.6	1.6			0.8	
*Sciences actuarielles/assurances	20			10									10	30					30						
Sciences sociales	26.0	7.8	0.7	8.4	2.6	1.3	13.6	0.7		0.7	0.7	0.7	0.7	5.2		1.3			8.4	13.6	0.7		6.5	1.3	
Psychologie	18.5	7.2	0.4	1.1	0.4	15.6	14.1	24.6		0.4				1.8		0.4	0.4		4.0	6.5	1.1		2.9	0.7	
Sciences politiques	21.3	1.5		11.8	1.5	0.7	1.5			2.2	2.9	0.7		13.2		1.5	2.2		12.5	16.2	0.7		4.4	5.1	
*Education physique		82.3				5.9								5.9										5.9	

* Dans les voies d'étude mentionnées avec ce signe, le nombre de diplômés sur deux ans ne dépasse pas 20, les statistiques sont donc à interpréter avec précaution.

**Programme
des cours**

Licence

EN SCIENCES FORENSIQUES	
<i>1^{re} année</i>	<i>heures/année</i>
Matières propédeutiques enseignées en Faculté des sciences:	
Mathématiques	92 C/56 Ex
Informatique	28 C/56 Ex
Physique expérimentale	92 C/56 TP
Matières propédeutiques enseignées en Faculté de droit:	
Introduction au droit	34C/16TE/62TP
Droit pénal I	112 C
Eléments de comptabilité	56 C
Matières de grade enseignées à l'IPSC:	
Criminologie, cours général	56 C
Cours général de sciences forensiques	56 C
<i>2^e année</i>	
Matières propédeutiques enseignées en Faculté des sciences:	
Chimie générale	84 C
Chimie minérale générale + chimie analytique générale	28 C+28 C
TP de chimie générale, minérale et analytique	308 TP
Chimie organique générale	56 C/14 Ex
Matière propédeutique enseignée en Faculté de droit:	
Droit pénal II, séminaire	56 C
Matière propédeutique enseignée à l'EPFL:	
Méthodes statistiques	28 C/14 Ex
Matières de grade enseignées à l'IPSC:	
Photographie/microscopie	28 C
Photographie	56 TP/28 Ex
Sciences forensiques, travaux personnels	56 S
Sciences forensiques spéciales	28 C/DP+280TP
- méthodes d'investigations/police techniques, fix. lieu	16 C/18 DP/ 18 EX/24 TP
- identification individuelle	56 C
Criminologie, méthodes de recherche	56 C
<i>3^e et 4^e années</i>	
Matières de grade enseignées en Faculté des sciences:	
Analyse instrumentale	28 C/44 TP
Chimie organique	136 TP
Méthodes de séparations analytiques	28 C
Matière de grade enseignée en Faculté de droit:	
Procédure pénale et droit pénal spécial	56 C/Ex
Matière de grade enseignée en Faculté de médecine:	
Médecine légale	56 C/DP
Matières de grade enseignées à l'IPSC:	
Sciences forensiques, travaux personnels	78 S
Sciences forensiques, interprétation	28 C/28 Ex
Sciences forensiques spéciales (cours blocs):	196 C/ 1200 DP/Ex/TP
• Identification d'objets, outils, armes à feu • Microtraces • Microscopie et analyse ultra-structurales • Incendies, explosions • Traces biologiques • Drogues • Documents • TP expertises 4 ^{ème} année, multitraces, cas complexes.	
Cours à option choisis par le candidat (à titre indicatif):	
- sécurité informatique	28 C/12 Ex
- pénologie	28 C/stage
Sciences forensiques, travaux personnels	96 S
Criminologie, séminaire	56 S

Programme des cours

Diplôme postgrade (DESS)

EN CRIMINOLOGIE	
Criminologie, théorie cours général	56 C
Criminologie, méthodes de recherche: cours	56 C
Criminologie, étude de cas: séminaire	56 S
Criminologie, étude de cas: stage	ST
Pénologie cours	56 C
Pénologie: stage	ST
Sciences forensiques, cours général	56 C
Psychologie sociale, théorie: cours	56 C
Introduction à la recherche sociologique	56 C/56 S
Statistiques I: cours et TP	56 C/28 TP
Statistiques II: cours et TP	56 C/28 TP
Notions et principes généraux du droit	56 C
Droit pénal général: cours et séminaire	112 C/28 S
Procédure pénale et droit pénal spécial: cours	56 C
Sociologie générale: cours	56 C
Médecine légale: cours	56 C
Psychiatrie légale: cours	56 C
Cours de psychologie à choix entre:	56 C
- Psychologie expérimentale: cours	
- Psychologie de l'enfant: cours	
- Psychologie de la personne et de son développement: cours	
- Introduction à la psychopathologie: cours	
Mémoire de criminologie (avec travaux pratiques)	

Diplôme postgrade (DEA)

EN CRIMINALISTIQUE CHIMIQUE	
<i>Matières non grade</i>	
Introduction au droit	34C/16TE/62TP
Droit pénal	112 C
Procédure pénale et droit pénal spécial	56 C
Chimie organique	136 TP
Méthodes statistiques	28 C/14 Ex
Informatique	28 C/56 Ex
Deux matières à option choisies par le candidat et acceptées par le Bureau	2 x 56 C min
<i>Matières de grade</i>	
Sciences forensiques, cours général	56 C
Sciences forensiques, cours spéciaux de criminalistique chimique	
Criminalistique chimique: séminaire et travail de diplôme	112 S
Criminalistique chimique: travaux pratiques	168 TP
Analyse instrumentale	28 C/44 TP
Microscopie et analyse ultrastructurale	15C/DP+12 TP
Méthodes de séparation analytique	34 C
Deux matières à option choisies par le candidat et acceptées par le Bureau	2 x 56 C min.

Programme des cours

Diplôme postgrade (DEA)

EN EXPERTISE DES DOCUMENTS

Matières non grade

Introduction au droit	34C/16TE/62TP
Droit pénal	112 C
Procédure pénale et droit pénal spécial	56 C
Informatique	28 C/56 Ex
Deux matières à option choisies par le candidat et acceptées par le Bureau	2 x 56 C min

Matières de grade

Sciences forensiques, cours général	56 C
Sciences forensiques, cours spéciaux, expertise des documents, écritures, signatures	
Expertise des documents séminaire et travail de diplôme	112 S
Expertise des documents travaux pratiques	168 TP
Analyse instrumentale	
Microscopie et analyse ultrastructurale	15C/DP+12 TP
Méthodes de séparation analytique	34 C
Deux matières à option choisies par le candidat et acceptées par le Bureau	2 x 56 C min

Abréviations utilisées

C	=	cours
S	=	séminaire
TP	=	travaux pratiques
Ex	=	exercices
DP	=	démonstrations pratiques

po	=	professeur ordinaire
pe	=	professeur extraordinaire
pas	=	professeur associé
pass	=	professeur assistant
pd	=	privat-docent
mer	=	maître d'enseignement et de recherche
sup	=	suppléant
ma	=	maître-assistant
pat	=	professeur assistant
NN	=	non encore nommé

Quel plan d'études?

La Faculté des lettres offre un large choix de combinaisons d'études. Il s'agit en effet de sélectionner une combinaison de trois branches parmi les vingt enseignées à Lausanne, l'une des trois devenant la discipline principale (celle dans laquelle on rédige un mémoire en fin d'études), les deux autres représentant les disciplines dites secondaires.

Ce choix s'élargit si l'on considère que le Règlement de Faculté permet aux étudiants d'emprunter l'une des disciplines (secondaire ou principale) au programme d'une autre Faculté, lausannoise ou romande (si cette discipline n'est pas enseignée à Lausanne). L'une des deux disciplines secondaires peut être remplacée par un choix d'enseignements qui complètent la discipline principale. Ce choix d'enseignement est appelé soutien (art. 39 du nouveau Règlement de la Faculté).

On tiendra compte cependant d'une limitation de caractère administratif: les étudiants qui se proposent d'enseigner dans les établissements secondaires officiels du canton de Vaud devront impérativement mettre au programme de leur licence deux branches enseignables, dont au moins une langue. Dans la liste ci-contre, les branches enseignables sont entourées d'un cadre plus épais et grisées.

PHILOSOPHIE	HISTOIRE	FRANÇAIS MODERNE	FRANÇAIS MÉDIÉVAL	HISTOIRE ANCIENNE
ARCHÉOLOGIE CLASSIQUE ET PROVINCIALE ROMAINE	LANGUE ET LITTÉRATURE LATINES	LANGUE ET LITTÉRATURE GRECQUES	LANGUE ET LITTÉRATURE ITALIENNES	LANGUE ET LITTÉRATURE ESPAGNOLES
LANGUE ET LITTÉRATURE ANGLAISES	LANGUE ET LITTÉRATURE ALLEMANDES	LANGUES ET CIVILISATIONS SLAVES (RUSSE)	LANGUES ET CIVILISATIONS ORIENTALES	HISTOIRE ET SCIENCES DES RELIGIONS
LINGUISTIQUE	HISTOIRE DE L'ART	HISTOIRE ET ESTHÉTIQUE DU CINÉMA	GÉOGRAPHIE	INFORMATIQUE ET MÉTHODES MATHÉMATIQUES

UNIVERSITÉ DE LAUSANNE	UNIVERSITÉ DE GENÈVE	UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL	CONSERVATOIRE DE LAUSANNE	UNITÉ D'ENS. ET DE RECHERCHE EN ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES
ÉTUDES THÉOLOGIQUES (THÉOLOGIE)	ARABE (LETTRES)	ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE (LETTRES)	CERTIFICAT D'ÉTUDES SUPÉRIEURES EN MUSIQUE	DIPLOME FÉDÉRAL 1 DE MAÎTRE D'ÉDUCATION PHYSIQUE
GÉOLOGIE AVEC LA GÉOGRAPHIE (SCIENCES)	CHINOIS (LETTRES)	JOURNALISME (CURSUS COMMUN FRIBOURG-NEUCHÂTEL)		
SCIENCES POLITIQUES (SSP)	JAPONAIS (LETTRES)	ETHNOLOGIE (LETTRES)		ÉCOLE CANTONALE D'ART DE LAUSANNE (ECAL)
PSYCHOLOGIE (SSP)	GREC MODERNE (LETTRES)			CERTIFICAT D'ÉTUDES ARTISTIQUES GÉNÉRALES DE L'ECAL
ÉCOLE DE FRANÇAIS MODERNE (français pour non-francophones)	MUSICOLOGIE (LETTRES)			Attention! Les études à l'ECAL pour l'obtention de ce diplôme ne peuvent être menées en même temps que les études de lettres. En revanche, le diplôme, une fois obtenu, pourra remplacer la 2 ^e branche secondaire.
SCIENCES SOCIALES (SSP)	ÉGYPTOLOGIE (LETTRES)			
ÉTUDES ÉCONOMIQUES (HEC)	ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE (SCIENCES)			

Complément de formation en langues classiques

Art. 37 du Règlement de la Faculté des lettres: «Pour pouvoir se présenter aux examens de grade, le candidat à la licence ès lettres qui s'est immatriculé sur la base d'un diplôme de fin d'études secondaires où le latin ne figure pas et qui n'a pas suivi de cours spéciaux de latin au niveau secondaire est tenu d'acquiescer un complément de formation en latin s'il se propose de choisir, à titre de discipline secondaire ou principale: l'histoire, le français, le français médiéval, l'histoire ancienne, l'archéologie, l'italien, l'espagnol, la linguistique.

» Le complément de formation en latin peut être remplacé par un complément de formation en grec ancien pour les étudiants en histoire ancienne ou en archéologie. Un complément de formation en grec ancien est conseillé aux étudiants qui choisiraient l'histoire ancienne ou l'archéologie classique comme discipline principale.

» Le complément de formation en latin ou en grec ancien a une durée de deux ans, soit quatre semestres. La première année ou moins doit être attestée au moment de l'inscription aux examens de 1^{er} certificat dans la ou les disciplines qui réclament ce complément de formation. La seconde année doit être attestée au plus tard au moment de l'inscription aux examens de 2^e certificat dans la ou les disciplines qui réclament ce complément de formation.

Structure des études

Choix des disciplines

- 3 disciplines (1 principale et 2 secondaires, ou 1 principale, 1 secondaire et 1 soutien).
- Une seule discipline peut être choisie à l'extérieur de la Faculté, mais elle peut être désormais la discipline principale.
- Les étudiants non francophones peuvent inclure des études à l'Ecole de français moderne (EFM) dans le cadre d'une licence ès lettres.

Début des études

Il est possible de commencer une discipline secondaire ou la discipline de soutien au 3^e semestre seulement.

Choix de la discipline principale

Si l'on choisit la formule 1 discipline principale + 1 discipline secondaire + 1 discipline de soutien, la branche principale doit impérativement être choisie à la fin du 2^e semestre, puisqu'elle conditionne le choix des enseignements qui constitueront le soutien.

Structure des examens

- Une attestation de fin de 1^{re} année est délivrée dans les disciplines internes à la Faculté.
- Les examens de 1^{er} certificat doivent être passés entre le 4^e et le 6^e semestre pour les trois disciplines.
- Dans l'une des trois disciplines, un examen anticipé doit être passé à la fin de la 1^{re} année: il s'agit d'une partie de l'examen de 1^{er} certificat (représentant 1/4 ou 1/3 environ de l'examen total).
- Les examens de 2^e certificat dans les branches secondaires se passent deux semestres au moins après l'obtention du 1^{er} certificat. 6 semestres en tout au minimum.
- Les examens de 2^e certificat dans la branche principale se passent quatre semestres au moins après l'obtention du 1^{er} certificat. 8 semestres en tout au minimum, 12 au maximum, congés compris.

Structure des études

- Les examens de 1^{er} et de 2^e certificat peuvent se passer dans une même discipline avant d'avoir réussi tous les 1^{ers} certificats.
- Terminer par la discipline principale, mémoire et examens pouvant être dissociés.

Après un échec dans une autre Faculté...

Un échec définitif dans une autre faculté ou haute école (n'importe laquelle) ne permet qu'une seule tentative au 1^{er} examen à la Faculté.

Qu'est-ce que le soutien?

- Le soutien est une discipline à part entière. Il représente la même charge horaire et impose le même nombre d'examens qu'une discipline secondaire. Le choix de cette formule n'implique pas des études plus courtes ou plus «faciles».
- Le soutien est constitué d'un ensemble d'enseignements, pris à l'intérieur ou à l'extérieur de la Faculté des lettres, liés étroitement à la discipline principale et venant «soutenir» le mémoire, dont on doit connaître le domaine. L'adoption de cette formule impose que l'étudiant choisisse tôt sa discipline principale: à la fin du 2^e semestre au plus tard. Il s'adresse donc à des étudiants motivés, sûrs de la direction qu'ils veulent prendre et désirant acquérir un profil de chercheur ou de spécialiste. Exemple: un futur géographe peut opter pour la géographie (branche principale), la géologie (en Faculté des sciences, branche secondaire) et un ensemble d'enseignements appuyant la géographie (informatique, science politique, démographie, etc.)
- Le choix des enseignements constituant le soutien fait l'objet d'un «contrat» entre le président de la section de la discipline principale et l'étudiant; le premier s'engage à reconnaître la validité des enseignements suivis et des examens réussis. Le second s'engage à suivre le programme tel qu'il est défini dans le contrat.
- Les sections sont en droit de ne pas offrir de discipline de soutien. Par ailleurs, elles peuvent poser des conditions particulières (résultats, assiduité, etc.) pour accéder à la discipline de soutien!

Les enseignements

Philosophie

La section de philosophie propose aux étudiants une formation systématique et rigoureuse à la tradition de la pensée occidentale, de l'Antiquité à nos jours. L'enseignement des deux premières années est axé sur les « tournants » de l'histoire de cette pensée, dont il expose les positions fondamentales, il initie également à la logique mathématique moderne et à l'épistémologie (étude critique des sciences). Il permet aussi aux étudiants d'acquérir une méthode critique d'interprétation des textes. L'enseignement dispensé en licence offre la possibilité de se spécialiser: histoire de la philosophie (selon ses diverses périodes), phénoménologie, herméneutique (interprétation des textes), théorie de la connaissance et philosophie du langage, esthétique, etc.

Histoire

L'enseignement d'histoire est organisé par tranches chronologiques : Moyen Age, Histoire moderne (16^e-18^e siècles) et Histoire contemporaine (19^e-20^e siècles). Cours, séminaires et travaux pratiques portent sur l'histoire générale, suisse et régionale, place étant faite à l'histoire extra-européenne. Les étudiants sont amenés à se familiariser avec une méthodologie moderne qui va de l'anthropologie à l'histoire religieuse et à l'étude des réalités socio-économiques. La recherche occupe une place importante dans la vie de la section, tant au niveau des mémoires que des thèses. Au cours de ces dernières années, quelques points forts se sont dégagés: mentalités religieuses au Moyen Age, histoire de la Maison de Savoie, économie de l'Ancien Régime, industrie et société aux 19^e-20^e siècles, image de la Suisse depuis 1848, stabilité dans la Suisse contemporaine.

Français moderne

La section de français comprend des enseignements de littérature (du 16^e siècle à nos jours), de linguistique française et de littérature comparée. Outre la formation de base en histoire littéraire et en lecture de textes, la section offre des enseignements et poursuit des recherches dans les domaines suivants: la littérature du 16^e siècle et ses rapports avec la Renaissance et l'humanisme, l'anthropologie historique de la culture, la stylistique historique, la théorie de la littérature et de l'interprétation, la littérature romande, les rapports entre les littératures européennes, les rapports de la littérature et des arts, la pragmatique, la linguistique textuelle et la linguistique dans ses rapports avec la rhétorique et la littérature.

Français médiéval

Le français médiéval a un double statut à l'UNIL: d'une part, la discipline est largement intégrée au cursus des études littéraires de la section de français moderne; d'autre part, le français médiéval dispense un enseignement spécialisé dans la perspective de la philologie romane. Les points forts de ce programme sont l'étude de la langue d'oïl et de sa littérature, celle de la langue et de la littérature d'oc, et la mise en valeur de la période du moyen français. Une place particulière est faite, dans la recherche, aux techniques de l'ordinateur, notamment en lexicographie (recensement et étude analytique des mots d'une langue).

Histoire ancienne

L'histoire ancienne a pour mission de familiariser les étudiants avec les civilisations grecques et romaines, de la guerre de Troie (environ 1200 av. J.-C.) à la chute de l'empire romain (476 ap. J.-C.). Un séminaire d'introduction, qui offre un survol général de la période, est proposé aux étudiants d'histoire ancienne et d'histoire générale. Pour les étudiants spécialisés en histoire ancienne, une série de cours et de séminaires porte sur des sujets spécifiques touchant à l'histoire événementielle, à l'historiographie (étude des travaux des historiens) et à l'étude des mentalités. Des séminaires d'épigraphie (étude des inscriptions antiques) et de numismatique (étude du monnayage antique) apportent à notre connaissance du passé un éclairage concret. La collaboration avec les disciplines enseignées dans la section des sciences de l'Antiquité, avec d'autres disciplines de la Faculté ou même avec d'autres facultés (théologie) élargit le champ de référence.

Archéologie classique et provinciale romaine

Les enseignements en archéologie classique assurent une formation de soutien dans les différentes disciplines des sciences de l'Antiquité. D'une part, ils couvrent le champ de l'histoire de l'art antique, d'autre part ils s'ouvrent sur les activités de terrain, notamment dans le cadre de l'Ecole suisse d'archéologie en Grèce fouillant à Erétrie. La genèse et la fonction des différentes imageries constituent une spécialité lausannoise largement reconnue à l'étranger. Le traitement de ces imageries au moyen de l'informatique fait l'objet de plusieurs recherches en collaboration avec l'EPFL.

L'enseignement de l'archéologie provinciale romaine comprend cinq domaines:

- l'étude des provinces de l'Empire, pour mieux évaluer les phénomènes d'acculturation des populations indigènes et, d'une façon plus générale, pour replacer les événements archéologiques dans leur contexte historique et socio-culturel;
- l'étude des structures archéologiques (architecture civile et militaire, urbanisme, occupation du sol, nécropoles, etc.) pour faciliter l'identification, la compréhension et la mise en parallèle des découvertes;
- la connaissance du mobilier archéologique (céramique, verre, bronze, etc.) pour préparer à l'analyse et à la publication des objets mis au jour par les fouilles;
- la connaissance des techniques de fouilles et de laboratoire par des cours pluridisciplinaires, des travaux pratiques et des visites de laboratoire;
- l'organisation annuelle de fouilles archéologiques en Suisse et à l'étranger.

Langue et littérature latines

Les études de latin s'adressent à des bacheliers au bénéfice d'une formation dans cette langue acquise dans le degré secondaire. Le champ d'étude couvre l'ensemble de la littérature latine, des origines jusqu'au 6^e siècle avec des ouvertures sur la littérature latine du Moyen Age et de la Renaissance, dans une double perspective: perception des phénomènes linguistiques saisis dans leur diachronie (évolution dans le temps); connaissance des phénomènes littéraires considérés dans leurs ressources expressives, leur relation au contexte culturel et historique, leur survivance dans la tradition européenne.

Les enseignements

- Langue et littérature grecques** ● L'enseignement de la littérature grecque porte sur la langue et la civilisation de la Grèce antique. Dans l'approche des textes littéraires ou philosophiques, on favorise l'ouverture vers les connaissances et les points de vue nouveaux offerts par la linguistique historique, par l'analyse de discours, par l'anthropologie ou la sociologie, mais aussi la rigueur dans l'initiation au travail philologique de l'établissement du texte et dans les connaissances techniques de la langue, aussi bien en syntaxe qu'en sémantique. L'enseignement est destiné aussi bien à celles et ceux qui ont fait du grec au cours de leur scolarité qu'aux «grands débutants» (cours de rattrapage à disposition)
- Langue et littérature italiennes** ● La section d'italien assure la transmission et la maîtrise des connaissances, y compris celles d'ordre épistémologique et méthodologique, portant sur huit siècles de langue et de littérature italiennes. Sur le plan de la recherche, les domaines privilégiés sont actuellement la Renaissance, le 17^e et le 19^e siècles, ainsi que la littérature contemporaine hors d'Italie (littérature de la Suisse italienne et des italophones dans le monde). La section possède l'unique «Centre de documentation sur les écrivains de langue italienne à l'étranger» de niveau académique.
- Langue et littérature espagnoles** ● L'enseignement de littérature porte essentiellement sur les auteurs de l'époque classique (15^e et 17^e siècles), ainsi que sur le 19^e et le 20^e siècles. En philologie et linguistique, l'accent est mis sur certains aspects de l'espagnol moderne (phraséologie, formation de mots, sémantique et lexicologie, morpho-syntaxe, langage de la presse, langues régionales, conflits linguistiques, etc.)
- Langue et littérature allemandes** ● L'un des principaux atouts de la section est sa situation particulière à Lausanne, au carrefour de différentes cultures européennes, dans la partie francophone de la Suisse plurilingue. Le cours normal des études menant à la licence et au doctorat s'adresse donc aussi bien aux étudiants de langue maternelle française qu'à ceux de langue maternelle allemande. Par ailleurs, le Centre de traduction littéraire, rattaché à la section, propose régulièrement des cours dans le domaine de la traduction littéraire.
- Langue et littérature anglaises** ● La section offre des cours et des séminaires sur des sujets de littérature d'expression anglaise, américaine et post-coloniale, ainsi que sur la littérature anglaise médiévale et la sociolinguistique. La plupart des cours sont destinés aux étudiants de 1^{er} et de 2^e cycles, mais la section organise, en collaboration avec les autres universités romandes, quelques cours et séminaires de 3^e cycle, et il est possible d'y préparer une thèse de doctorat. Quoique la majorité des étudiants ne soit pas de langue anglaise, tous les cours se donnent en anglais, une bonne connaissance de cette langue est donc nécessaire pour y être admis.
- Langues et civilisations slaves (russe)** ● La section accueille des étudiants n'ayant aucune connaissance préalable de russe. Son objectif principal est d'initier aux études russes. L'objet d'enseignement est, en première partie, la langue elle-même, puis la littérature et la culture prennent la place la plus importante. Cette dernière est étudiée aussi bien à travers les œuvres littéraires qu'avec les méthodes linguistiques. Une collaboration étroite avec l'Université de Saint-Petersbourg permet aux étudiants d'y effectuer des séjours dans le cadre de leurs études.
- Langues et civilisations orientales (études indiennes)** ● La section de langues et civilisations orientales, qui compte une chaire de sanscrit et une chaire d'études bouddhiques, assure en premier lieu une formation en langue et littérature sanscrites. Cette formation, qui peut être complétée par l'apprentissage du tibétain ou du hindi, offre à l'étudiant une ouverture sur divers aspects de la culture indienne, en Inde même et dans les prolongements que cette civilisation a connus hors de l'Inde, notamment par l'expansion du bouddhisme.
- Histoire et sciences des religions** ● La branche «histoire et sciences des religions» vise l'étude historique et comparative des faits religieux, en invitant à la réflexion critique, à la confrontation et à la rencontre entre cultures et religions. Le programme d'études familiarise l'étudiant avec les différentes méthodes utilisées dans la recherche en histoire et sciences des religions; il lui fournit la compétence nécessaire pour utiliser une méthode d'investigation appropriée aux domaines du religieux qu'il aura choisis. La recherche doit comporter à la fois l'étude des phénomènes eux-mêmes et celle des sources écrites. L'une ou l'autre approche peut dominer, mais les deux demandent des connaissances linguistiques dans le domaine choisi.
- Linguistique** ● La linguistique étudie le langage humain du point de vue de la diversité des langues et de leurs utilisations. La section de linguistique offre un enseignement complet (branche de la licence ès lettres) dans le domaine de la linguistique générale avec des options possibles, lors de la deuxième partie des études, en linguistique appliquée ou en linguistique historique (indo-européenne). En première partie, l'enseignement est principalement orienté vers l'approche fonctionnelle en phonologie, morphologie et syntaxe. Il est complété par une introduction à la linguistique historique. En deuxième partie, les sujets de cours et de séminaires sont plus diversifiés (sémantique, sociolinguistique, linguistique informatique, questions particulières de linguis-

Les enseignements

tique appliquée ou de linguistique historique) en relation avec les sujets de recherche des enseignants, mémorants ou doctorants

Histoire de l'art

Les enseignements couvrent le champ des arts visuels depuis la période paléochrétienne jusqu'à nos jours. Ils portent sur des problèmes d'histoire des techniques, d'analyse formelle et iconographique et d'histoire de la critique et de l'historiographie. L'accent est mis sur la situation de l'œuvre dans ses divers contextes, historique, politique, social, économique, scientifique, intellectuel et culturel. La première année introduit à la connaissance des instruments de travail, des méthodes et de l'histoire des formes. Le premier certificat se caractérise par une orientation généraliste, tandis que la seconde partie des études permet une spécialisation relative. L'histoire de l'art monumental régional (urbanisme, architecture civile, militaire et religieuse) constitue une spécialité lausannoise, et prépare aux travaux de publication et d'évaluation du patrimoine. Un cours de muséologie est destiné aux futurs conservateurs

Histoire et esthétique du cinéma

La discipline Histoire et esthétique du cinéma assure enseignement et recherche dans les domaines de l'histoire du cinéma («archéologie», «invention» et développements), des analyses filmiques, des théories et esthétiques du cinéma et dans celui des rapports entre films et sociétés, représentations collectives et idéologies. Huit heures de cours sont proposées aux étudiants, de l'introduction aux études cinématographiques et filmiques (1^{re} année) aux cours généraux et séminaires, ainsi que deux heures de T.P. et un séminaire de recherche pour étudiants ayant franchi le cap du 1^{er} certificat. Un centre de documentation (livres, brochures, revues, press-books, films, video, cassettes son, etc.) est à disposition

Géographie

L'Institut de géographie offre une formation théorique et pratique en géographie physique et humaine largement ouverte sur un ensemble de disciplines connexes issues d'autres facultés et universités suisses, qui viennent renforcer la spécialisation progressive dans l'un ou l'autre de ces deux domaines. Il se spécialise dans les champs de recherche suivants: le quaternaire et la climatologie pour la géographie physique, les villes et l'urbanisation, les processus de localisation et les transports pour la géographie humaine et sociale, la Suisse, le Canada et le Sahel pour la géographie régionale. Une grande importance est accordée à la formation en analyse quantitative et en cartographie automatique. À côté des cours généraux, les études comprennent des travaux pratiques sur les roches et minéraux, les techniques statistiques, informatiques et cartographiques, des excursions et travaux sur le terrain

Informatique et méthodes mathématiques

L'unité d'enseignement est chargée de cours en informatique et en méthodes quantitatives (statistiques et méthodes expérimentales), mathématiques et logiques dans leurs applications aux sciences humaines. L'unité de recherche s'occupe de recherches fondamentales et appliquées dans le domaine de la synthèse de la parole. L'objectif est de créer une synthèse de la parole française naturelle. On privilégie le travail sur micro-ordinateur

Introduction aux langues anciennes: latin

Ce cours, de deux heures hebdomadaires et d'une durée de deux ans, s'adresse aux étudiants qui n'ont pas le latin au programme de leur maturité et qui entreprennent des études en histoire, histoire ancienne, archéologie, langues romanes (français, français médiéval, italien, espagnol) ou linguistique. En 1^{re} année, le cours aborde l'étude des éléments de la langue latine en s'appuyant sur la lecture de textes d'auteurs et de documents antiques ou médiévaux. En 2^e année, il offre, par le biais de la lecture de textes, complétée par une information thématique, une ouverture sur la littérature latine, l'historiographie romaine, la diplomatie. Selon leurs intérêts personnels et l'orientation de leurs études, les étudiants ont le choix entre trois variantes:

1. latin et langues romanes (pour étudiants intéressés par la littérature et la linguistique);
2. latin et histoire (pour étudiants intéressés par l'histoire, antique ou médiévale, et l'archéologie);
3. latin et traduction (destinée à qui opte pour un apprentissage systématique de la langue latine débouchant sur une connaissance personnelle de la culture latine).

Introduction aux langues anciennes: grec

L'enseignement universitaire du grec ancien est réservé à des étudiants ayant commencé l'étude du grec au niveau secondaire ou au début du gymnase, ce qui disqualifie les étudiants qui découvriront trop tard l'intérêt du grec pour leur formation et la poursuite de leur cursus universitaire. Pour remédier à ce défaut et ouvrir le grec à tous, un cours d'initiation au grec a été prévu. Cette formation dure deux ans, à raison de quatre heures en première année et deux heures en seconde. Au terme de ces deux ans, l'étudiant est capable de lire des textes courants. S'il souhaite se spécialiser davantage, il peut envisager de s'inscrire aux cours ordinaires de grec ancien.

Formations complémentaires

En dehors de la licence proprement dite, la Faculté des lettres délivre une attestation de complément de licence et une attestation pour gradués d'universités étrangères. On trouvera ci-dessous les extraits du Règlement de Faculté qui portent sur ces formations complémentaires, ainsi qu'un avertissement destiné aux étudiants qui désirent enseigner dans un établissement secondaire officiel vaudois.

Attestations de complément de licence

● Art. 72 du Règlement de la Faculté des lettres: «Tout licencié ès lettres de l'Université de Lausanne peut être autorisé, sur demande écrite adressée au Décanat, à subir les épreuves prévues pour la licence ès lettres dans une discipline enseignée à la Faculté qui ne figure pas à son diplôme de licence. Le Décanat peut mettre au bénéfice du présent article le porteur d'un titre qu'il juge équivalent à la licence ès lettres de l'Université de Lausanne. Le candidat peut se présenter à l'examen du premier certificat après deux semestres d'études au moins, à celui du second certificat, dès la fin du quatrième semestre d'études. La durée de préparation d'un complément de licence ne doit pas excéder 8 semestres. Pour avoir droit à l'attestation, le candidat doit obtenir la moyenne de 6 pour chaque certificat.»

Attestations pour gradués d'universités étrangères

● Art. 73 du Règlement de la Faculté des lettres: «Les gradués d'une université étrangère désireux de parfaire leur formation dans le cadre de la Faculté doivent fournir préalablement un projet d'études. Le cas échéant, le Décanat charge un professeur de préparer un programme adapté. Au terme du séjour, une attestation certifiée par le Rectorat est délivrée à l'intéressé. Cette attestation ne constitue pas un grade universitaire.»

Brevet d'aptitude à l'enseignement secondaire

● Les dispositions suivantes s'appliquent aux licenciés ès lettres qui veulent faire carrière dans l'enseignement officiel vaudois.

Selon la législation actuelle, le licencié doit avoir obtenu le brevet d'aptitude à l'enseignement secondaire. Celui-ci est délivré par le Département de la formation et de la jeunesse (DFJ) aux candidats qui ont satisfait aux exigences du règlement du séminaire pédagogique de l'enseignement secondaire (SPES).

Les candidats à ce brevet doivent être porteurs d'une licence dont le programme comporte au moins deux disciplines fondamentales enseignées dans les établissements secondaires officiels vaudois.

Ces disciplines fondamentales sont les suivantes:

philosophie • histoire ou histoire ancienne • français ou français médiéval • latin • grec • italien • allemand • anglais • histoire et science des religions (avec option: christianisme) • histoire de l'art • géographie.

En outre, les certificats ou diplômes suivants, obtenus dans d'autres facultés ou écoles que la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne, sont considérés comme une branche de la licence ès lettres, correspondant à des disciplines enseignées dans les établissements secondaires vaudois:

certificat d'études théologiques de la Faculté de théologie de l'Université de Lausanne • certificat d'études artistiques générales de l'Ecole cantonale d'art de Lausanne • certificat d'études supérieures en musique du Conservatoire de Lausanne • diplôme fédéral no 1 de maître d'éducation physique.

Ecole de français moderne (EFM) Cours de vacances

● On trouvera une description de la formation offerte par l'Ecole de français moderne (EFM) et du contenu des Cours de vacances dans le chapitre séparé qui est consacré à ces deux unités d'enseignement rattachées à la Faculté des lettres

Formations postgrades

Diplôme de spécialisation

La Faculté des lettres propose des diplômes de spécialisation. Les programmes s'étendent sur une durée maximale de deux ans et correspondent à environ 150 heures d'enseignement distribuées en unités capitalisables. Ils ne sont pas permanents, mais déterminés par les besoins des chercheurs et les possibilités des enseignants.

Les candidats doivent être titulaires d'une licence ou d'un titre jugé équivalent. Ils doivent être immatriculés à l'Université de Lausanne et s'y acquitter des taxes et droits d'inscription forfaitaires en vigueur. Ils prennent contact avec la direction scientifique qui décide des admissions.

Le candidat au diplôme de spécialisation doit avoir suivi d'une manière active les enseignements prévus par la direction scientifique, qui statue sur leur distribution en unités capitalisables.

Ces unités capitalisables peuvent être constituées, selon les cas, par un séminaire local de niveau postgrade; un séminaire de niveau postgrade dans une autre université, suisse ou étrangère; un séminaire, un cours ou un stage de terrain organisé par les 3^e cycles romands; un séjour de recherche dans une institution étrangère à l'Université de Lausanne; un stage professionnel certifié; une autre activité correspondante.

Le candidat élabore, d'autre part, un travail scientifique personnel sous la direction d'un professeur de la Faculté (mémoire scientifique, protocole de recherche, chapitre de thèse, mise sur pied d'une exposition, édition d'un texte, traduction, etc.); ce travail est une étape de la thèse ou une première recherche d'importance limitée.

Actuellement, la Faculté des lettres offre les diplômes de spécialisation suivants:

- Diplôme de spécialisation postgrade CUSO en Géographie des transports
- Diplôme de spécialisation postgrade CUSO en Géographie humaine: «Territoires, lien social et développement durable»
- Diplôme de spécialisation (DEA) interuniversitaire en Etudes genre (en collaboration avec la Faculté des SSP et l'Université de Genève)
- Diplôme de spécialisation postgrade en sciences du langage: «analyses des discours»

3^e cycle romand de lettres

Le 3^e cycle romand de lettres propose un enseignement postgrade dans toutes les disciplines des lettres aux doctorants et chercheurs des universités romandes ainsi que de l'Université de Bâle. Ces enseignements sous forme de colloques, cours ou séminaires sur le terrain peuvent faire partie intégrante de certificats de spécialisation délivrés par les universités. Les participants sont indemnisés de leurs frais et le coût des cours est pris en charge par le 3^e cycle.

Doctorat ès lettres

Art. 78 du Règlement de la Faculté des lettres:

Le candidat au doctorat doit satisfaire aux conditions suivantes:

- a) être porteur d'une licence ès lettres délivrée par l'Université de Lausanne ou d'un titre jugé équivalent par le Conseil,
- b) fournir un curriculum vitæ;
- c) avoir obtenu l'agrément d'un directeur de thèse sur un projet détaillé;
- d) obtenir du Conseil qu'il enregistre ce sujet.

Le directeur de thèse doit être l'un des professeurs ordinaires, extraordinaires ou associés de la Faculté.

Instituts et centres de recherche

A la Faculté des lettres sont rattachés des centres et des instituts dont la vocation est essentiellement la recherche. Ils publient des travaux scientifiques et mettent une importante documentation à disposition des étudiants et des chercheurs

- Institut Benjamin Constant (IBC)** ● L'Institut Benjamin Constant est rattaché à la section d'histoire de la Faculté des lettres. Il a une double vocation de centre de documentation et de recherches. Il collabore aux Œuvres complètes de Benjamin Constant et publie des instruments de travail (chronologie, catalogue des manuscrits), sur la base de données informatisées, accessibles aux chercheurs. Il fait paraître depuis 1980 une *Bibliographie critique et analytique* régulièrement mise à jour et édite les *Annales Benjamin Constant*. Il propose des sujets de mémoires de licence et de thèses, reçoit les chercheurs et les étudiants et met à leur disposition une importante documentation. Il tend à élargir le champ de ses recherches à la période des 18^e et 19^e siècles, dans une optique interdisciplinaire.
- Institut d'études médiévales (IEM)** ● L'Institut d'études médiévales (IEM), créé en 1993, regroupe les chercheurs qui, à l'Université de Lausanne ou en contact étroit avec ses institutions, s'intéressent au Moyen Age et à la Renaissance (jusqu'en 1536, date de l'arrivée de la Réforme à Lausanne). Les différentes sections de la Faculté (philosophie, histoire, histoire de l'art, français médiéval, italien, allemand, anglais, espagnol) collaborent à la vie de l'IEM par le biais de séminaires, colloques, recherches communes, publications. L'IEM organise régulièrement des séances de séminaire pour doctorants ou chercheurs avancés. L'IEM se préoccupe également de fournir aux étudiants l'ensemble de la documentation concernant cours et séminaires portant sur le Moyen Age, ce qui devrait leur faciliter la composition de leur discipline de soutien dans ces domaines. L'IEM est rattaché à la section d'histoire de la Faculté, qui se charge d'en coordonner les activités.
- Centre de recherches sur les lettres romandes (CRLR)** ● Le CRLR travaille à la mise en valeur du patrimoine littéraire romand en publiant des inédits, des travaux scientifiques et critiques sur des fonds d'archives déposés dans les départements des manuscrits des bibliothèques ou donnés au Centre par les familles des écrivains. Il se préoccupe également d'orienter les chercheurs suisses et étrangers dans leurs travaux sur la littérature suisse d'expression française.
- Institut d'archéologie et d'histoire ancienne (IAHA)** ● L'IAHA regroupe l'archéologie classique, l'archéologie provinciale-romaine et l'histoire ancienne. Ses activités principales sont centrées sur les fouilles en Suisse, en France, en Grèce (Ecole suisse d'archéologie), voire dans d'autres pays (Asie centrale). L'IAHA s'occupe aussi de muséographie et poursuit des recherches de pointe dans plusieurs domaines (voir pages consacrées aux enseignements).
- Centre de traduction littéraire de Lausanne (CTL)** ● Depuis 1989, la Faculté des lettres est dotée d'un institut spécialisé dans la traduction littéraire. Le Centre de traduction littéraire de Lausanne veut relever le défi d'une Europe dans laquelle la qualité aussi bien que la quantité des traductions sont appelées à jouer un rôle de plus en plus grand. C'est dans cet esprit que le CTL organise des séminaires, des conférences et des colloques, créant ainsi un lieu de rencontre entre traducteurs, auteurs et éditeurs. En outre, il édite une série de publications qui veulent être le reflet des discussions actuelles en la matière.
- Institut de linguistique et des sciences du langage (ILSL)** ● L'Institut de linguistique et des sciences du langage regroupe des enseignants de la Faculté des lettres et de l'Ecole de français moderne intéressés par le langage et les langues. L'ILSL se propose comme objectifs principaux de
- stimuler le travail interdisciplinaire d'enseignement et de recherche;
 - garantir la permanence et le développement d'enseignements postgrades dans le domaine des sciences du langage;
 - favoriser les activités de formation continue de niveau universitaire;
 - coordonner la publication et la diffusion des travaux de recherche réalisés en son sein (ex. Cahiers de l'ILSL)
- Institut de géographie (IGUL)** ● Voir sous «géographie» dans les pages consacrées aux enseignements.
- Institut suisse pour l'étude de l'art (ISEA)** ● Depuis 1987, l'Institut suisse pour l'étude de l'art (ISEA) dispose d'une antenne romande au BFSH2. Celle-ci poursuit les mêmes objectifs que la maison mère, fondée à Zurich en 1951: inventaire et étude scientifique du patrimoine artistique suisse dans le domaine des beaux-arts, publication des résultats de la recherche. Il offre aux étudiants en histoire de l'art de l'UNIL la possibilité de consulter ses archives photographiques (env. 70 000 documents) et sa base de données sur les artistes suisses modernes et contemporains (env. 10 000 entrées).

Perspectives professionnelles

En raison du faible degré de professionnalisation de leurs études, les licenciés en lettres exercent des activités variées, que l'on peut regrouper dans les cinq grandes catégories ci-contre. Sauf pour l'enseignement secondaire, qui exige des disciplines particulières, et pour quelques professions (les archéologues doivent avoir suivi des études... d'archéologie), l'accès à ces activités ne dépend pas de la composition de la licence. Ajoutons que, hormis dans le domaine de l'enseignement et de la recherche scientifique, les activités exercées par les licenciés en lettres n'ont souvent que peu à voir avec le contenu de leurs études.

Tous les deux ans, l'ASOU (Association suisse pour l'orientation universitaire) mène une grande enquête auprès de tous les jeunes diplômés des hautes écoles suisses. Cette enquête obtient environ 60% de réponses sur un échantillon de 10'000 personnes. Elle ne reflète pas l'orientation professionnelle définitive des diplômés, mais leur situation une année après la fin des études. La dernière enquête a été réalisée en 1997. Le tableau ci-contre montre la répartition des diplômés universitaires dans les différents secteurs professionnels, un an après l'obtention de leur grade. Cette répartition est donnée en pourcentages et doit être lue ligne par ligne, c'est-à-dire voie de formation par voie de formation. Par exemple pour la théologie: 13.8% des diplômés travaillent comme assistants d'université, 4.3% comme enseignants, 1.7% dans les médias, etc... !! La lecture du tableau colonne par colonne ne donne aucune information utile !!

COMMUNICATION
journalisme, audiovisuel, relations publiques, traduction, interprétation

CULTURE
librairie, édition, théâtre, musique, cinéma, gestion de la culture.

DOCUMENTATION, CONSERVATION
bibliothèques, archives privées et publiques, centres de documentation, musées

ENSEIGNEMENT
écoles secondaires publiques, écoles privées, universités.

RECHERCHE
assistantat, Fonds national, centres de recherches (mandats souvent de durée limitée)

GESTION ET ADMINISTRATION
services publics municipaux, cantonaux et fédéraux, entreprises (surtout du tertiaire)

Secteurs d'activité des jeunes diplômés suisses en 1997: les sciences humaines

	Assistant universitaire	Enseignement	Droit	Médias	Culture	Santé	Travail social	Travail psychologique	Agriculture	Chimie	Industrie	Industrie alimentaire	Construction	Banques et assurances	Fiduciaires	Publicité et relations publiques	Tourisme	Conseil en environnement	Autres services privés	Administrations publiques	Entreprises publiques	Eglises	Associations	Organisations internationales	
Théologie	13.8	4.3		1.7	0.9	2.6														0.9	0.9	70.7	4.3		
Droit	10.4	0.4	63.4	1.0	0.6	0.1	0.1	0.3	0.1	0.4			0.1	5.1	1.9	0.6	0.1		1.8	10.7	0.6		1.3	0.6	
*Police scientifique et criminologie	26.3		10.5				5.3													5.3	52.6				
Géographie	15.8	20.3		1.5	3.8	1.5	0.8	1.5	0.8	2.3		0.8	1.5	5.3		0.8	2.3	3.8	5.3	20.3	2.3		6.0	3.8	
Lettres (avec langue en branche principale)	12.0	52.6	0.9	5.7	5.4	0.6		0.3		0.6	0.9			3.6	0.9	2.7	1.2		4.5	4.5	0.6	0.3	2.4	0.3	
Lettres (sans langue en branche principale)	18.9	21.0	0.5	9.3	22.4	1.4	1.6	0.5		0.3	0.8	0.3	0.3	2.7	0.5	1.6	0.5	0.3	3.6	7.9		0.3	4.1	1.1	
Economie politique	21.6	3.2	0.5	0.5	1.4	0.9		0.5		0.5	1.8	1.4	0.9	33.5	5.0	0.5		0.5	9.2	11.5	3.2		1.4	2.3	
Gestion et management	5.3	2.0	0.3	0.9	0.5	0.5				3.9	7.9	3.7	0.9	24.8	15.5	1.2	1.1		23.5	4.3	2.5		0.6	0.6	
Informatique de gestion	10.3	1.6	1.6	0.8		0.8				0.8	5.6	1.6		28.6	1.6	0.8			36.5	5.6	1.6			0.8	
*Sciences actuarielles/assurances	20			10									10	30					30						
Sciences sociales	26.0	7.8	0.7	8.4	2.6	1.3	13.6	0.7			0.7	0.7	0.7	5.2		1.3			8.4	13.6	0.7		6.5	1.3	
Psychologie	18.5	7.2	0.4	1.1	0.4	15.6	14.1	24.6			0.4			1.8		0.4	0.4		4.0	6.5	1.1		2.9	0.7	
Sciences politiques	21.3	1.5		11.8	1.5	0.7	1.5				2.2	2.9	0.7	13.2		1.5	2.2		12.5	16.2	0.7		4.4	5.1	
*Education physique		82.3				5.9								5.9										5.9	

* Dans les voies d'étude mentionnées avec ce signe, le nombre de diplômés sur deux ans ne dépasse pas 20, les statistiques sont donc à interpréter avec précaution.

Programme des cours

		PHILOSOPHIE		
			semestre	cours crédits
Cours généraux	●	Introduction à la littérature et à la pensée grecques : littérature et religion	D. Bouvier	HE 1 C
1^{er} et 2^{ème} certificats	●	Introduction à Aristote et l'aristotélisme	Prof. A. Neschke	H 2 C 4
		Théologie et politique dans les philosophies musulmanes, juives et chrétiennes	R. Brague / Paris	E 2 C 4
		Théologie et politique dans les philosophies musulmanes, juives et chrétiennes	R. Brague / Paris	E* 2 C
		Philosophie systématique : Philosophie et tragédie du II	Prof. R. Célis	HE 2 C 4
		L'éthique et la pensée - Introduction historique et critique à l'éthique	H. Poltier	E 2 C 4
		La philosophie transcendantale de Kant	Prof. I. Schüssler	HE 2 C 4
		Monde, époque, historicité. Eléments pour une définition de la subjectivité post-métaphysique	F. Merlini	HE 2 CS
		Aristote, Ethique à Nicomaque, livre X	F. Gregorio	H 2 TP
		Aristote, Ethique à Nicomaque, livre X	F. Gregorio	E 2 TP
		Histoire de la philosophie : Introduction à la pensée de Rousseau	I. Radrizzani	H* 2 C 4
		Introduction à l'histoire de la logique	J. Gasser	H 2 C
		<i>En attente</i>	J. Gasser	E 2 C
		Cours général d'épistémologie	Prof. Gerhard Seel	H C
		Cours général d'épistémologie	Günther Abel	E C
1^{er} certificat, 1^{re} année	●	Philosophie générale : Vie, vérité et art de vivre : La philosophie comme sagesse pratique	Prof. R. Célis	HE 2 CS
1^{er} certificat	●	Interprétation de textes : St Augustin, confessions, livre X	S. Bonzon	H 2 CS 4
		Interprétation de textes : Texte à préciser	S. Bonzon	E 2 CS
		Aristote, Les politiques, livre VII et VIII : la cité idéale	Prof. A. Neschke	H 2 S 4
		Introduction à l'épistémologie	Vacat	E 2 C 4
		Interprétation de textes : Les Sophistes	I. Radrizzani	E* 2 S 4
		Cours séminaire de philosophie des sciences humaines	Christian Berner	H* 4 CS
		Cours séminaire des sciences exactes	Denis Miéville	E CS
2^e année et 2^e certificat	●	Philosophie et pratique chez K. Marx	Prof. I. Schüssler	H 2 CS 4
		Le statut de la terre selon Husserl	Prof. I. Schüssler	E 2 CS 4
		La métaphysique de l'un chez Aristote (lecture du livre I des Métaphysiques)	Prof. A. De Murali	HE 1,5 S 4
2^e certificat	●	Philosophie générale : Le monde naturel et l'histoire humaine selon J. Patočka	Prof. R. Célis	H 2 S 4
		Plotin, Ennéade V, 1 Sur les trois hypostases - principes	A. Etienne	E 2 S 4
		Séminaire d'épistémologie	Vacat	E 2 C 4
		Séminaire pour hellénistes et pour philosophes connaissant le grec:	Prof. A. Neschke	H 2 S 4
		Epictète, Entretiens livre IV, 1 sur la liberté		
		Philosophie des sciences exactes: Aux sources de la science moderne	F.-X. Putallaz	H 2 CS
		Cours séminaire de philosophie des sciences humaines: Introduction à l'herméneutique des sciences humaines	Jean Grandin	E CS
2^e certificat/3^e cycle	●	Philosophie et psychanalyse : la philosophie de V. von Weizsäcker	Prof. R. Célis	E 2 S 4
		Certitude et vérité. Le tournant de la pensée moderne vers l'absolu chez J. G. Fichte	Prof. I. Schüssler	HE 2 CS 4

Programme des cours

		HISTOIRE				
			semestre	cours	crédits	
Cours généraux	Figures et images du corps au Moyen Age	Prof. A. Paravicini Bagliani	HE	2 CS	8	
	Voyages et itinéraires au Moyen Age	Prof. A. Paravicini Bagliani Eva Pibiri Ansgar Wildermann	HE	2 S	8	
	Enjeux et éléments structurants de l'histoire du 20ème siècle	Prof. H.U. Jost	HE	2 C		
	Paléographie	Ansgar Wildermann	HE	2 TP	8	
	Chartreux et Prémontrés du XIIe au XVIe s. : histoire parallèle de deux ordres religieux	Bernard Andenmatten	HE	2 S	8	
	Grégoire de Tours	Ansgar Wildermann	H	2 S	8	
	Colonisation et décolonisation XVIIIe-XXe s.	Prof. B. Etemad	H	2 C		
	Communautés blanches, nationalismes et décolonisations	Prof. B. Etemad	E	2 S	8	
	1er certificat, 1re année	Introduction à l'histoire moderne : Louis XIV et vingt millions de Français	Danièle Tosato-Rigo	HE	2 CS	8
		Introduction à l'histoire contemporaine	Prof. F. Jequier Didier Pages Nicolas Quinche	HE	2 CS	8
Introduction à l'histoire ancienne		Anne Bielman	HE	2 CS	4	
1er certificat		Crise, guerre et prospérité: la Suisse des années 1930 aux années 1950	Prof. H.U. Jost Cédric Humair	HE	2 CS	8
	2e année et 2e certificat	Les ressorts et la pratique de l'absolutisme royal sous Louis XIV	Danièle Tosato-Rigo	HE	2 CS	8
L'Ancien Régime linguistique : les sociétés préindustrielles sous l'aspect des langues, XVIe-XIXe siècles		Norbert Furrer	HE	2 CS	8	
Du massacre organisé à la manifestation contrôlée: la violence collective et la répression en France (XIXe-XXe siècles)		Prof. F. Jequier Didier Pages	HE	2 CS	8	
La torture en Europe : de l'institutionnalisation à la contestation (XVIe - XVIIIe siècles)		Olivier Dubuis	HE	2 CS	8	
De la traite des Noirs à l'abolition de l'esclavage		Prof. F. Jequier Didier Pages	HE	2 CS	8	
2e certificat		Dire et faire croire. L'ordre dominicain et les outils de la prédication populaire	Prof. A. Paravicini Bagliani Nadia Polini	HE	2 S	8
	Du coq au pissenlit : des créatures qui « sovent » l'heure. Explorations dans les sources médiévales	Pierre Dubuis, privat-docent	HE	2 S	8	
	Banques et banquiers 1850-1950	Prof. Sébastien Guex	HE	2 S	8	
	Les relations économiques extérieures de la Suisse 1939-1948	Prof. Sébastien Guex	HE	2 S	8	
	Classes moyennes, efficacité nationale et technocratie dans l'Entre-deux-Guerres	Prof. H.U. Jost	HE	2 S	8	
	Atelier pour mémorant-e-s	Prof. H.U. Jost	HE	2 TP		
	2e certificat et Doctorat/3e cycle	Colloque de mémorants et doctorants	Prof. A. Paravicini Bagliani	HE*	2 CS	
Séminaire de recherche en histoire moderne: les sources, les techniques, les méthodes		Danièle Tosato-Rigo	HE*	2 S		
3ème Cycle		Prof. H.U. Jost	HE		3	

**Programme
des cours**

FRANÇAIS — LANGUE ET LITTÉRATURE MODERNES

			semestre	cours	crédits
<i>Conseil aux études</i>	●	Conseil aux études	M. J.-D. Gallut	HE	3
<i>Cours généraux</i>	●	Prosatrices romandes II (XXe siècle)	M. D. Maggetti	H	1 C
		Histoire des idées : La scène de l'origine dans la pensée des Lumières	Prof. C. Reichler	H	2 C
<i>Cours généraux et soutien</i>	●	Littérature romande : La fabrique d'un texte : Moravagine de Blaise Cendrars	Prof. D. Jakubec Mme Ch. Le Quellec Cottier	H	1 CS
<i>1er certificat</i>	●	Atelier d'écriture	M. Ph. Moret	HE	2 S
		Cours d'histoire littéraire XIXe et XXe siècles	Prof. D. Chaperon	E	1 C
<i>1er certificat et soutien</i>	●	Littérature médiévale : Jehan et Blonde de Philippe de Rémi	Mme C. Müller	H	2 S 3
		Littérature médiévale : Le Roman du comte d'Anjou de Jean Maillart	Mme C. Müller	H	2 S 3
		Littérature médiévale : Galeran de Bretagne	Mme C. Müller	H	2 S 3
		Littérature médiévale : Le Roman de Renart et la littérature animalière	M. A. Corbellari	H	2 S 2
		Approches critiques du texte médiéval	M. A. Corbellari	H	2 S 3
		Moyen Français : Farces et sottises : rire et critiquer à la fin du Moyen Age	Prof. J.-C. Mühlethaler	E	2 CS 3
		Introduction à la littérature comparée	Mme U. Heidmann Vischer	E	2 C
<i>1er certificat, 1re année</i>	●	Analyse de texte : Raymond Queneau, L'Instant fatal	Prof. A. Wyss	E	2 S 2
		Analyse de texte : Hugo, Le Roi s'amuse, Ruy Blas	M. A. Cernuschi	E	2 S 2
		Analyse de texte : Céline, Le Voyage au bout de la nuit	M. Ph. Moret	E	2 S 2
		Analyse de texte : Tragédies de Racine (Britannicus, Mithridate, Athalie)	Prof. J. Kaempfer	E	2 S 2
		Analyse de texte : Victor Hugo, L'Homme qui rit	Mme M. Carcion	E	2 S 2
		De la phrase aux textes	Prof. J.-M. Adam	HE	1 C
		De la phrase aux textes	Mme M. Noël	HE*	2 S 5
		Introduction à l'interprétation littéraire des textes	Prof. J. Kaempfer	HE	1 C
		Introduction à l'interprétation littéraire des textes	Prof. J. Kaempfer	H	2 TP 5
			Mme A. Milliet		
			M. B. La Chance		
			M. J. David		
		Introduction à l'étude de la littérature romande	M. D. Maggetti	H	1 C
		Littérature médiévale : Le Roman de la Rose de Jean Renart	Mme C. Müller	E	2 S 3
		Littérature médiévale : Récritures courtoises	Mme C. Müller	E	2 S 3
		Littérature médiévale. Le comique médiéval : autour des fabliaux	M. A. Corbellari	E	2 S 3
		Littérature médiévale : Aucassin et Nicolette	Prof. E. Hicks	E	2 S 3
		Lecture de textes médiévaux	Prof. J.-C. Mühlethaler	H	1 TP 2
			Mme C. Müller		
			M. A. Corbellari		
		Cours d'histoire littéraire : l'époque médiévale	Prof. J.-C. Mühlethaler	H	1 C
<i>1er certificat, 1re année et soutien</i>	●	Introduction à l'étude de la littérature romande	Prof. D. Jakubec	E	1 CS
		Approches littéraires du texte médiéval	Prof. E. Hicks	E	2 CS
<i>1er certificat, 2e année</i>	●	Analyse de texte : Villiers de l'Isle-Adam, Les Contes cruels	M. Ph. Moret	H	2 S 2
		Analyse de texte : Gustave Flaubert, Madame Bovary	M. Ph. Moret	E	2 S 2
		Analyse de texte : Crébillon, Les Egaréments du cœur et de l'esprit	M. A. Cernuschi	H	2 S 2
		Analyse de texte : Max Jacob, Le Laboratoire central	M. Ph. Moret	H	2 S 2
		Analyse de texte : Guy de Pourtalès, La Pêche miraculeuse	Prof. D. Jakubec	H	2 S 2
			Mme Cl. de Ribaupierre Furlan		
		Analyse de texte : Isabelle de Charrière	M. D. Maggetti	E	2 S 2
		Analyse de texte : Albert Cohen, Belle du Seigneur	Mme M. Carcion	H	2 S 2
		Analyse de texte : La Fontaine, Fables	Prof. A. Wyss	H	2 S 2
		Cours d'histoire littéraire XVIIIe et XIXe siècles	Prof. D. Chaperon	H	1 C
		Histoire littéraire : Le théâtre français avant 1650	Prof. C. Reichler	H	2 S 2
			Prof. D. Chaperon		
			Mme M. Carcion		
			M. A. Cernuschi		

**Programme
des cours**

1^{er} certificat, 2^e année (suite)

1^{er} certificat, 2^e année ou anticipé

2^e certificat

2^e certificat et soutien

Postgrade et mémorants

FRANÇAIS — LANGUE ET LITTÉRATURE MODERNES (SUITE)

Histoire littéraire : Le roman français après 1950	Prof. D. Chaperon M. A. Cemuschi Mme M. Carraion Vacat	E	2 S	2
Enonciation et textualité	M. J.-D. Gollut	HE*	2 S	5
Enonciation, communication, interaction	Prof. J.-M. Adam	HE	1 C	5
Littérature provençale : le roman de Flamenca	Prof. F. Zufferey	H	2 CS	°3 ou 4
Poétique du voyage dans l'œuvre de Michaux	M. Ph. Moret	H	2 S	°3 ou 4
L'essai bref	M. Ph. Moret	E	2 S	
Littérature médiévale : Parodie et parodié	Prof. E. Hicks	E	2 S	°3 ou 4
Littérature, langue et société : où écrire et parler français au XVII ^e siècle ?	Mme L. Giovanini	E	2 S	°3 ou 4
Visions et révisions du mythe tristanien	M. A. Corbellari	H	2 S	°3 ou 4
Littérature et voyage à la Renaissance	Prof. O. Pot	E	2 S	°3 ou 4
Frontières du texte : paratexte et incipit	M. J.-D. Gollut Mme M. Noël	HE	2 S	°3 ou 4
La rhétorique de la dénonciation au X ^e siècle : Le Curial d'Alain Chartier et L'Abuzé en Court	Prof. J.-C. Mühlethaler	H	2 CS	°3 ou 4
Penser la royauté au XII ^e siècle : Eneas et Alexandre	Prof. J.-C. Mühlethaler	E	2 CS	°3 ou 4
Mises en scène contemporaines de la tragédie	Prof. D. Chaperon	H	2 S	°3 ou 4
Mémoire et représentation de soi dans la littérature européenne entre 1900 et 1950	Mme U. Heidmann Vischer	H	2 S	°3 ou 4
Mémoire et représentation de soi dans la littérature européenne entre 1950 et 1999	Mme U. Heidmann Vischer	E	2 S	°3 ou 4
Ecrire l'histoire à l'âge classique	M. A. Cemuschi	H	2 S	°3 ou 4
Pygmalions des Lumières	M. A. Cemuschi	E	2 S	°3 ou 4
La parole des personnages romanesques	M. J.-D. Gollut	HE	2 S	°3 ou 4
Jean Cocteau : la poésie du cinéma	Prof. D. Chaperon	H	2 S	°3 ou 4
Points de vue	Prof. D. Chaperon M. Ph. Kaenel (Histoire de l'art)	E	2 S	°3 ou 4
Analyse des discours : l'argumentation publicitaire	Prof. J.-M. Adam M. G. Lugrin	H	2 CS	°3 ou 4
Analyse textuelle : lire le texte de théâtre	Prof. J.-M. Adam	E	2 CS	°3 ou 4
Littérature romande : «Italiens» : regards par-dessus les Alpes	M. D. Maggetti	H	2 S	°3 ou 4
Anthropologie littéraire : Les Afriques de Michel Leiris	Prof. C. Reichler	H	2 S	°3 ou 4
Linguistique textuelle : marques de connexion et de planification	Prof. J.-M. Adam	H	2 C	°3 ou 4
Textes et genres de discours	Prof. J.-M. Adam	E	2 CS	°3 ou 4
Hommages et tombeaux	Prof. A. Wyss	H	2 S	°3 ou 4
Philippe Jaccottet, le poète et l'essayiste	Prof. A. Wyss	E	2 S	°3 ou 4
La poésie chantée	Prof. A. Wyss	H	2 S	°3 ou 4
Stylistique littéraire : Les écrivains et la langue, aujourd'hui	Prof. A. Wyss	E	2 S	°3 ou 4
Pierre Michon	Prof. J. Kaempfer	H	2 S	°3 ou 4
Mallarmé	Prof. J. Kaempfer	E	2 S	°3 ou 4
La Presqu'île de Julien Gracq : approche linguistique d'un texte	Mme M. Noël	H	2 S	°3 ou 4
Écritures de soi	Mme M. Noël	E	2 S	°3 ou 4
Méthodes critiques : théories du roman	Prof. J. Kaempfer	H	1 C	
Méthodes critiques : la littérature et ses contextes	Prof. J. Kaempfer M. J. David	E	2 CS	
Représentations discursives du temps	Prof. J.-M. Adam Prof. C. Calame M. J.-D. Gollut Mme U. Heidmann Vischer	HE	2 S	

**Programme
des cours**

FRANÇAIS — LANGUE ET LITTÉRATURE MÉDIÉVALES

1^{er} certificat, 1^{re} année ●

		semestre	cours	crédits
Littérature médiévale : Le Roman de la Rose de Jean Renart	Mme C. Müller	E	2 S	3
Littérature médiévale : Réécritures courtoises	Mme C. Müller ³	E	2 S	3
Littérature médiévale. Le comique médiéval : autour des fabliaux	M. A. Corbellari	E	2 S	3
Littérature médiévale : Aucassin et Nicolette	Prof. E. Hicks	E	2 S	3
Lecture de textes médiévaux	Prof. J.-C. Mühlethaler Mme C. Müller M. A. Corbellari	H	1 TP	2
Explication philologique : «l'Alexandre décasyllabique»	Prof. F. Zufferey	E	2 S	2
Introduction à l'ancien français : lecture de textes	Mme P. Hess	H	2 TP	2
Linguistique gallo-romane I	Prof. F. Zufferey	H	1 C	1
Linguistique gallo-romane II	Prof. F. Zufferey	E	1 C	1
Cours d'histoire littéraire : l'époque médiévale	Prof. J.-C. Mühlethaler	H	1 C	

1^{er} certificat, 1^{re} année et soutien ●

Approches littéraires du texte médiéval	Prof. E. Hicks	E	2 CS	
---	----------------	---	------	--

1^{er} certificat, 2^e année ●

Explication philologique : «Galeran de Bretagne»	Prof. F. Zufferey	H	2 S	3
Introduction au moyen français : lecture de textes	Mme P. Hess	E	2 TP	2
Lecture de textes en ancien provençal	Prof. F. Zufferey	H*	2 S	2
Ancien provençal : explication du traité «Des quatre vertus cardinales»	Prof. F. Zufferey	E*	2 S	2

1^{er} certificat et soutien ●

Littérature médiévale : Jehan et Blonde de Philippe de Rémi	Mme C. Müller	H	2 S	3
Littérature médiévale : Le Roman du comte d'Anjou de Jean Maillart	Mme C. Müller	H	2 S	3
Littérature médiévale : Galeran de Bretagne	Mme C. Müller	H	2 S	3
Littérature médiévale : Le Roman de Renart et la littérature animalière	M. A. Corbellari	H	2 S	2
Approches critiques du texte médiéval	M. A. Corbellari	H	2 S	3
Moyen Français : Farces et sotties : rire et critiquer à la fin du Moyen Age	Prof. J.-C. Mühlethaler	E	2 CS	3

2^e certificat ●

Littérature médiévale : Parodie et parodié	Prof. E. Hicks	E	2 S	2
Visions et révisions du mythe tristanien	M. A. Corbellari	H	2 S	°3 ou 4
Littérature provençale : le roman de Flamenca	Prof. F. Zufferey	H	2 CS	°3 ou 4
Philologie gallo-romane : perspectives diachroniques	Prof. F. Zufferey	E	2 CS	

2^e certificat et soutien ●

La rhétorique de la dénonciation au XVe siècle : Le Curial d'Alain Chartier et L'Abuzé en Court	Prof. J.-C. Mühlethaler	H	2 CS	°3 ou 4
Penser la royauté au XIIe siècle : Eneas et Alexandre	Prof. J.-C. Mühlethaler	E	2 CS	°3 ou 4

Programme des cours

		HISTOIRE ANCIENNE			
			semestre	cours	crédits
Cours généraux	●	Lecture de textes épigraphiques grecs	Prof. P. Ducrey	H	2 CS
		Etude du monnayage des cités grecques	Prof. P. Ducrey	E	2 CS
		Femmes et vie publique dans le monde antique	A. Bielman	HE	2 CS
		Introduction à la littérature et à la pensée grecques : littérature et religion	D. Bouvier	HE	1 C
1^{er} certificat	●	Etude de problèmes relatifs au monde grec à l'époque hellénistique	Prof. P. Ducrey	H	2 S 8
		Etude de problèmes relatifs au monde romain à l'aide de divers documents. L'Empire des Flaviens à Constantin	Prof. P. Ducrey	E	2 S 8
1^{er} certificat, 1^{re} année	●	Introduction à l'histoire ancienne	A. Bielman	HE	2 CS 4
		Sources et méthodes de l'histoire ancienne	Prof. R. Frei-Stolba A. Bielman	H	2 CS 4
		Introduction aux sources auxiliaires de l'histoire ancienne	A. Bielman	E	2 CS 4
1^{er} certificat, 2^{ème} année	●	Introduction à l'épigraphie latine. Les inscriptions de Nyon, d'Augst et d'Avenches	Prof. R. Frei-Stolba	H	2 CS 8
1^{er} certificat et 2^{ème} certificat	●	Epigraphie grecque et latine. Les cités de Grèce et d'Asie mineure à l'époque impériale romaine	Prof. R. Frei-Stolba Prof. M. Piérart (Univ. Fribourg) Prof. A. Bielman	H	2 S 6
2^e certificat	●	Loisirs et culture dans le monde grec	Prof. P. Ducrey	H	2 S 6
		Loisirs et culture dans le monde romain	Prof. P. Ducrey	E	2 S 6
		Discussion des mémoires en cours	R. Frei-Stolba	H	1 CS

		ARCHÉOLOGIE CLASSIQUE ET PROVINCIALE ROMAINE				
			semestre	cours	crédits	
1^{er} certificat, 1^{ère} année	●	Techniques de recherches et notions de base	Assistants diplômés	HE	2 S	
1^{er} certificat et 2^{ème} certificat	●	Archéologie des provinces romaines: La Lyonnaise	Prof. D. Paunier	HE	1 C 4	
		Archéologie des provinces romaines: Sites et documents relatifs à la Lyonnaise	Prof. D. Paunier	HE	2 CS 4	
		Fouilles et prospection archéologique	Prof. D. Paunier Assistants	E	TP 4	
		La formation des légendes	Prof. C. Bérard	H	1 C 2	
		Transmission et diffusion des légendes en Barbarie	Prof. C. Bérard	E	1 C 2	
		Les sanctuaires gallo-romains	Prof. D. Paunier	HE	1 C 4	
		Héraclès	Prof. C. Bérard	H	2 S 2	
		Héros / héroïnes grecs en Barbarie et héros / héroïnes barbares en Grèce.	Prof. C. Bérard	E	2 S 2	
		Les routes de la méditerranée	Prof. C. Bérard	H	1 C 2	
		Du visage au portrait	Prof. C. Bérard	E	1 C 2	
		Les importations exotiques en Grèce	Prof. C. Bérard	H	2 S 2	
		Evolution de la sculpture dite historique	Prof. C. Bérard	E	2 S 2	
	2^e certificat	●	Analyse et publication du matériel archéologique	Prof. D. Paunier Assistants	HE	2 TP 4
			Séminaire de recherches	Prof. D. Paunier Assistants	HE	2 S/TP
			Archéométrie et techniques de fouilles	Prof. D. Paunier Assistants Intervenants extérieurs	HE	3 CS 2

N.B. : Des cours et séminaires d'histoire ancienne font partie intégrante du programme d'archéologie classique et provinciale romaine.

**Programme
des cours**

		LANGUE ET LITTÉRATURE LATINES			
			semestre	cours	crédits
<i>Cours généraux</i>	●	La littérature des métiers à Rome	Prof. Ph. Mudry	E	1 C
		La littérature latine archaïques	F. Spaltenstein	H	1 C
		Introduction à la littérature et à la pensée grecques : littérature et religion	D. Bouvier	HE	1 C
		Métrique	F. Spaltenstein	E	1 C
		Lecture cursive (seconde partie)	F. Spaltenstein	HE	2 TP 10
<i>1^{er} certificat</i>	●	Stylistique et grammaire	F. Spaltenstein	HE	2 TP 10
		Lecture cursive (première partie)	F. Spaltenstein	HE	2 TP 4
<i>1^{er} certificat, 1^{re} année</i>	●	Introduction à la linguistique historique	Prof. C. Sandoz	HE	1 C 4
		Description et histoire des langues classiques	Prof. C. Sandoz	HE	1 C 3
		Apulée. Les métamorphoses. Livre II	Prof. Ph. Mudry	H	2 S
		Virgile, <i>Enéide</i> Livre VII.	F. Spaltenstein	E	2 S 5
		Proséminaire	Prof. Ph. Mudry	H	2 S 5
<i>1^{er} certificat, 2^e année</i>	●	Itinéraire de lecture à travers la littérature des métiers	Prof. Ph. Mudry	E	2 S 5
		La lettre 57 de Jérôme sur la traduction	H. Junod	H	2 S 5
<i>2^e année et 2^e certificat</i>	●	L'adjectif dans les langues indo-européennes	Prof. C. Sandoz	H	2 S 2
		L'héritage indo-européen dans le vocabulaire grec et latin des institutions	Prof. C. Sandoz	E	2 CS 2
<i>2^e certificat</i>	●	Lecture de textes archaïques	F. Spaltenstein	H	2 S °3/4
		La rhétorique des métiers à Rome	Prof. Ph. Mudry	E	2 S °3/4
		Virgile. <i>Enéide</i> livre XII	H. Junod	H	2 S °3/4
		Le jeu de rôles dans la satire romaine	H. Junod	E	2 S °3/4
		Exercices de version	Prof. Ph. Mudry	HE	2 TP °6/10
		Il faut faire une fin	H. Junod	H	1 C
		Portraits littéraires	H. Junod	E	1 C

		LANGUE ET LITTÉRATURE GRECQUES			
			semestre	cours	crédits
<i>1^{er} certificat</i>	●	Pindare, Olympiques et Pythiques : poésie d'éloge et rituel	Prof. C. Calame	H	2 S 3
		Andocide, <i>Sur les Mystères</i> : la rhétorique au Ve siècle	Prof. C. Calame	E	2 S 3
		Connaissance pratique de la langue grecque; introduction à la mycénologie.	Prof. C. Calame	HE*	2 TP 5
		Introduction à la littérature et à la pensée grecques : littérature et religion	D. Bouvier	HE	1 C
<i>1^{er} certificat, 1^{re} année</i>	●	Introduction à la linguistique historique	Prof. C. Sandoz	HE	1 C 4
		Description et histoire des langues classiques	Prof. C. Sandoz	HE	1 C 3
<i>2^e année et 2^e certificat</i>	●	L'adjectif dans les langues indo-européennes	Prof. C. Sandoz	H	2 S 2
		L'héritage indo-européen dans le vocabulaire grec et latin des institutions	Prof. C. Sandoz	E	2 CS 2
<i>1^{er} et 2^e certificats</i>	●	La rhétorique antique : fondements historiques et notions de base	Prof. C. Calame	H	2 C } 4
		Lexis et diction : notions anciennes et modernes du style	Prof. C. Calame	E	2 S }
<i>2^e certificat</i>	●	Séminaire pour hellénistes et pour philosophes connaissant le grec: Epictète, Entretiens livre IV, I sur la liberté	Prof. A. Neschke	H	2 S 4
		Version grecque et lecture cursive	Prof. C. Calame E. Le Berre, assist.	HE*	2 TP 4
<i>Avancés/doctorants</i>	●	Séminaire interdisciplinaire et postgrade d'analyse des discours	Prof. J.-M. Adam Prof. C. Calame J.-D. Gollut U. Heidmann-Vischer	HE	2 S

**Programme
des cours**

LANGUE ET LITTÉRATURE ITALIENNES

			semestre	cours	crédits
<i>Cours généraux</i>	Lingua di poeti nella Toscana del Duecento	Prof. G. Papini	H	2 C	2
	Panorama linguistico dell'Italia ottocentesca	Prof. G. Papini	E	2 C	2
	Dante : poetica e poesia	Prof. A. Stäuble	H	2 C	2
	Il teatro del Rinascimento	Prof. A. Stäuble	E	2 C	2
	Montale tra continuità e rottura	Prof. J.-J. Marchand	H	1 C	2
	La narrativa italiana alle soglie del Duemila (1990-2000)	Prof. J.-J. Marchand	E	1 C	2
<i>1^{er} certificat, 1^{re} année</i>	Laboratorio linguistico ed espressione orale	M. M. Miglioli	HE*	2 Ex	1
	Seminario I : Giovanni Verga, Le Novelle	M. M. Miglioli	H	2 S	2
	Seminario I : Ungaretti, Poesie	M. M. Miglioli	E	2 S	2
	Seminario I : La Storia della letteratura italiana di Francesco De Sanctis	M. E. Cutinelli-Rèndina	H	2 S	2
	Seminario I : I Sepolcri di Ugo Foscolo	M. E. Cutinelli-Rèndina	E	2 S	2
	Panorama della letteratura italiana dal Cinque al Novecento	Prof. J.-J. Marchand	HE	2 CS	3
<i>1^{er} certificat, 2^e année</i>	Seminario II : Machiavelli, Il principe	M. M. Miglioli	H	2 S	3
	Seminario II : Dal Notaro allo Stilnuovo	M. M. Miglioli	E	2 S	3
	Metrica e retorica	M. A. Francillon	HE	2 CS	2
	Aspetti e problemi della storia linguistica dell'Italia moderna e contemporanea	M. E. Cutinelli-Rèndina	HE	2 CS	3
<i>1^{er} certificat</i>	Origini della lingua italiana : fonetica e grammatica storica. Principi di critica testuale	Prof. G. Papini	HE	2 CS	2
	Esercizi di traduzione e di stilistica	M. A. Roncaccia	HE	2 Ex	3
	Seminario I-II per italofofoni : La Vita Nuova e le Rime di Dante	M. M. Miglioli			
	Seminario I-II per italofofoni : La Vita Nuova e le Rime di Dante	Prof. A. Stäuble	H	2 S	2
	Seminario I-II per italofofoni : Narratori siciliani del secondo Novecento	Prof. A. Stäuble	E	2 S	2
	Seminario I-II per italofofoni : Prosatori del secondo Ottocento	M. A. Francillon	H	2 S	2
Seminario I-II per italofofoni : Il Tasso in versi : dal madrigale all'epopea	M. A. Francillon	E	2 S	2	
<i>2^e certificat</i>	Letture e analisi linguistiche del Purgatorio dantesco	Prof. G. Papini	H	2 S °2/4/6	
	Letture e analisi linguistiche del Paradiso dantesco	Prof. G. Papini	E	2 S °2/4/6	
	Seminario di letteratura III : Personaggi del Romanticismo	Prof. A. Stäuble	H	2 S °2/3/6	
	Seminario di letteratura III : Boccaccio	Prof. A. Stäuble	E	2 S °2/3/6	
	Seminario di letteratura III : Il teatro veneto del secondo Settecento tra teoria e prassi	Prof. J.-J. Marchand	H	2 S °2/3/6	
	Seminario di letteratura III : Poetica e poesia nelle riviste letterarie del primo novecento	Prof. J.-J. Marchand	E	2 S °2/3/6	
	Tecnica bibliografica (una volta al mese)	M. F. Dal Busco	HE	2 Ex	

**Programme
des cours**

LANGUE ET LITTÉRATURE ESPAGNOLES

1^{er} certificat, 1^{re} année

			semestre	cours	crédits
Gramática	A. Alvarez	HE	1 TP	2	
Problemas de idioma	A. Alvarez	HE	1 TP	2	
Introduction à la linguistique destinée aux étudiant-es de langue	Prof. A.-C. Berthoud	HE	1 C	3	
Introducción al comentario de textos	A. Alvarez	E	1 TP	2	
Littérature espagnole contemporaine dans ses textes	A. Alvarez	HE	1 TP	3	
Laboratorio de idiomas	A. Alvarez	HE	2 TP	3	
Preparación al laboratorio	A. Alvarez	H	1 TP	2	
Conversación y redacción	A. Alvarez	HE	1 TP	2	
Introducción al mundo hispánico	N. Gimelfarb	HE	1 C	2	
Traducción	A. Alvarez	HE	1 TP	3	

1^{er} certificat, 2^e année

Panorama general de la literatura española	Prof. A. Lara	HE	2 C	2
Comentario de textos literarios	A. Alvarez	HE	1 TP	3
Lengua y literatura medievales	Prof. R. Eberenz	E	2 CS	2
Traducción	N. Gimelfarb	HE	2 TP	2
	A. Alvarez			
Laboratoire	N. Gimelfarb	HE	1 TP	2
Análisis lingüístico del español (I)	N. Gimelfarb	HE	1 TP	2
Redacción y conversación	N. Gimelfarb	HE	1 TP	2
Gramática	N. Gimelfarb	HE	2 C/TP	2
Elementos de lingüística hispánica	Prof. R. Eberenz	H	2 CS	2

2^e certificat

Tres piezas representativas de la Comedia Nueva	Prof. A. Lara	H	2 S	3
Poemas satíricos y jocosos de Góngora et de Quevedo	Prof. A. Lara	E	2 S	3
Grandes poetas del Siglo de Oro	Prof. A. Lara	H	1 C	2
El teatro español durante el franquismo	Prof. A. Lara	E	1 C	3
El Romanticismo español	Prof. A. Lara	H	2 C	2
Grandes narradores del realismo decimonónico	Prof. A. Lara	E	2 C	2
Seminario: Oralidad y diálogo en la narrativa española moderna	R. Eberenz	H	2 S	3
Seminario: Relatos de viajes medievales	R. Eberenz	E	2 S	3
Curso: Panorama de los dialectos hispánicos	Prof. R. Eberenz	H	1 C	2
Curso: Formación de palabras	Prof. R. Eberenz	E	1 C	2
Curso: Lingüística española del Siglo de Oro	Prof. R. Eberenz	H	2 C	2
Curso: Análisis del relato: el cuento	Prof. R. Eberenz	E	2 C	2

**Programme
des cours**

Cours généraux

1^{er} certificat, 1^{re} année

1^{er} certificat, 2^e année

2^e certificat

2^e certificat, 4^e année

LANGUE ET LITTÉRATURE ALLEMANDES (SUITE)

			semestre	cours	crédits
	Introduction à la linguistique	Prof. A.-C. Berthoud	HE	1 C	
	Landeskunde: Medienanalyse	E. Slembek	E	2 C	3
	Schweizerdeutsch verstehen	Prof. A. Schwarz Beat Christen	E	1 TP	2
	Literaturgeschichtliche Vorlesung / Kolloquium: Deutsche Literatur des 19. Jahrhunderts	Prof. P. Utz	E	2	3
	Sprachübungen I: Gespräch und Argumentation	E. Slembek	H	2 TP	3
	Sprachübungen II: Rhetorische Textanalyse	E. Slembek	E	1 TP	2
	Sprachübungen II: Grammatik und Übersetzen	T. Breymann	E	1 TP	2
	Sprachübungen I + II: Schriftlicher Ausdruck	Vacat	HE*	2 TP	6
	Proseminar: Einführung in das Studium der deutschen Sprache und älteren deutschen Literatur 1 + 2	Prof. A. Schwarz T. Weber Vacat	HE	2 S	6
	Proseminar I: Einführung in das Studium der deutschen Literatur	Prof. Ch. Hart Nibbrig Christine Chiado-Rana R. Fridrich	H	2 S	3
	Proseminar II: Einführung in das Studium der deutschen Literatur	Prof. Ch. Hart Nibbrig Christine Chiado-Rana	E	2 S	3
	Sprachübungen für Fortgeschrittene	Th. Breymann	H*	2 TP	3
	Sprachübungen III: Deutsche Phonetik	E. Slembek	H	1 TP	2
	Sprachübungen III + IV: Übersetzen	Th. Breymann	HE	1 TP	2
	Sprachübungen III + IV: Übungen zur Grammatik	Th. Breymann	HE	1 TP	4
	Sprachübungen IV: Hören und Verstehen	E. Slembek	E	2 TP	3
	Sprachübungen IV: Grammatik / Theorie	Th. Breymann	H	1 C	2
	Proseminar: Einführung in das Studium der deutschen Sprache und älteren deutschen Literatur 3 + 4	Prof. A. Schwarz L. Abplanalp	HE	2 S	6
	Proseminar: Einführung in das Studium der deutschen Sprache und älteren deutschen Literatur 3 + 4 (3 x par semestre)	Prof. A. Schwarz L. Abplanalp	HE	7 S	6
	Proseminar III: Einführung in das Studium der deutschen Literatur: Franz Kafka	Prof. P. Utz	H	2 S	3
	Proseminar III: Einführung in das Studium der deutschen Literatur: Heinrich von Kleist	Prof. P. Utz Ch. Elben	H	2 S	3
	Proseminar IV: Einführung in das Studium der deutschen Literatur: Methoden der Literaturwissenschaft	Prof. P. Utz Ch. Elben	E	2 S	3
	Projektseminar: Textsorte Schwankroman im 16. Jahrhundert	Prof. A. Schwarz T. Weber	E	2 S	3
	Hauptseminar: Neuere Ansätze zur Geschlechterforschung	E. Slembek	H	2 S	3
	Hauptseminar: Schöpfungsmythen, literarisch	Prof. Ch. Hart Nibbrig	H	2 S	3
	Hauptseminar: Kurze Prosa als Laboratorium der Moderne	Prof. P. Utz	E	2 S	3
	Hauptseminar in älteren deutschen Literatur	Vacat	HE	2 S	3
	Hauptseminar: Theodor Fontane	Prof. P. Utz	H	2 S	3
	Hauptseminar: Heinrich Heine	Prof. Ch. Hart Nibbrig	E	2 S	3
	Hauptseminar zum Schweizer Literatur: Poetologie der Gegenwart	Dr. R. Sorg	H	2 S	3
	Hauptseminar zum literarischen Übersetzen	Vacat	HE	2 S	3
	Hauptseminar in älteren deutschen Literatur	Vacat	HE	2 S	3
	Sprachwissenschaftliches Hauptseminar: Der Verlust der kommunikativen Kompetenzen	Prof. A. Schwarz	H	2 S	3
	Sprachwissenschaftliches Hauptseminar: Übersetzung von deutschsprachigen Klassikern der Sprachwissenschaft ins Französische	Prof. A. Schwarz Prof. P. Sérgio	E	2 S	3
	Hauptseminar zur Sprachdidaktik: "Wortschatzerwerb im Fremdspracheunterricht"	S. Wokusch	E	2 S	3
	Kolloquium (für Fortgeschrittene): Werkstattgespräch	Prof. P. Utz	H	2 S	3
	Kolloquium für Fortgeschrittene	Prof. Ch. Hart Nibbrig	E	2	3
	Literaturgeschichtliches Atelier: Deutsche Romanik	Prof. Ch. Hart Nibbrig	H	2	3

**Programme
des cours**

Cours généraux

1^{er} certificat, 1^{re} année

1^{er} certificat

1^{er} certificat, 2^e année

2^e année et 2^e certificat

2^e certificat

LANGUE ET LITTÉRATURE ANGLAISES

		semestre	cours	crédits
	Etudes anglaises: conférences	HE	2	
	Introduction to English Poetry	H	2 C	4
	English Drama: a Brief Review	E	3 C	4
	Linguistique	HE	2 C	4
	Linguistique	E*	2 C	
	Explication de texte I: Selected Plays by Henry James	E	2 S	4
	Explication de texte I: Doctor Faustus	E	2 S	4
	Explication de texte I: Contemporary American Drama	E	2 S	4
	Explication de texte I: Joe Orton: Entertaining Mr Sloane, Loot, What the Butler Saw	E	2 S	4
	Explication de texte I	E	2 S	4
	Practical Language Work I	HE	2 TP	4
	Introduction to Literary Analysis	H	2 S	4
	English Literature Survey I	HE	1 C/S	4
	Language Laboratory I	HE	1 TP	
	Introduction to English Language and Linguistics I	H	1 C	3
	Introduction to English Language and Linguistics I	HE*	2 C	3
	Introduction à la linguistique	HE	1 C	
	Explication de texte II: A.S. Byatt	H	2 S	4
	Explication de texte II: Jonathan Swift, Gulliver's Travels	H	2 S	4
	Explication de texte II: Modern Scottish Poetry	E	2 S	4
	Explication de texte II: All that Jazz	E	2 S	4
	Explication de texte II: Henry Miller	H	2 S	4
	Explication de texte II: Emily Dickinson	E	2 S	4
	Explication de texte II: Romantic poets	E	2 S	4
	Explication de texte II: Late 19th-century American Short Stories	H	2 S	4
	Explication de texte II	H	2 S	4
	Practical Language Work II	HE	1 TP	4
	Introduction to Medieval Literature	E	2 C/S	2
	History of the English Language	H	2 C	2
	Introduction to English Language and Linguistics II	H*	2 S	4
	Introduction to Modern Literature (English Literature Survey II)	H	2 S	4
	American Literature Survey	H	2 C/S	4
	American Literature Survey	E	2 C/S	4
	The Poet and the City	E	2 C	
	Middle English: Chaucer, The Canterbury Tales	H	2 C/S	5
	Middle English: Arthurian Literature in Middle English.	E	2 C/S	5
	Middle English: Bodies, Medicine and Literature: Chaucer and his Contemporaries	H	2 C/S	5
	Middle English: Diseased Bodies, Marvellous Souls: Disease and Writing in	E	2 C/S	5
	Late Medieval England			
	Old English: The Heroic Literature	H	2 CS	5
	Joyce, Ulysses and Pomes	E	2 S	5
	Two contemporary Anglo-Indian novels	H	2 S	5

**Programme
des cours**

2^e certificat (suite)

LANGUE ET LITTÉRATURE ANGLAISES (SUITE)

Shakespeare Comedy/Tragedy	Prof. N. Forsyth	H	2 CS	5
Seventeenth-Century Lyric poetry	Prof. N. Forsyth	E	2 CS	5
Linguistique	Vacat	H*	4 S	5
Linguistique	Vacat	E*	4 S	5
American Literature: Late twentieth-century Poetry	B. Maeder	E	2 S	5
Literature: Tristram Shandy	R. Overmeer	H	2 S	5
Literature: Modern Theatre and the "Sacred"	R. Overmeer	E	2 S	5
Literature: Maps of Desire: Walt Whitman's Leaves of Grass and the (Homo) Erotic Text	B. Vejdovsky	H	2 S	5
Literature: James: From Novel into Film	Prof. P. Halter	H	3 S	5
Contemporary African-American Fiction	P. Halter	H	2 S	5
The Stories of Raymond Carver	P. Halter	E	2 S	5

Cours généraux

1^{er} certificat, 1^{re} année

1^{er} certificat, 2^e année

1^{er} certificat

1^{er} et 2^e certificat

2^e certificat

LANGUES ET LITTÉRATURES SLAVES: RUSSE

			semestre	cours	crédits
Poésie	Julia Boman	HE	2 S/TP		3
Introduction à la linguistique du russe	Prof. Patrick Sériot	HE	1 C	}	5
Introduction à la linguistique	Prof. A.-C. Berthoud	HE	1 C		
Grammaire pour débutants	Michael Jiliaev	HE	2 TP	}	10
Grammaire pour débutants (laboratoire)	Michael Jiliaev	HE	2 TP		
Expression orale pour débutants	Michael Jiliaev	HE	2 TP		
Linguistique du russe	Prof. Patrick Sériot	HE	1 C/S		5
Conversation	Natasha Skaf-Smirnova	HE	2 TP	}	5
Grammaire	Natasha Skaf-Smirnova	HE	2 TP		
Laboratoire de langue. Grammaire.	Natasha Skaf-Smirnova	HE	2 TP	}	5
Version / explication de textes	Julia Boman	HE	2 TP		
Expression écrite et orale	Julia Boman	HE	1 S/TP		
Histoire de la Russie (Xe au XVIIIe s.)	Julia Boman	HE	1 C/TP		2
La Russie contemporaine : Introduction	Julia Boman	E	1 C/TP	}	5
Histoire de la littérature : XI - XVIIIe s.	Prof. Leonid Heller	HE*	2 C		
Thème grammatical	Julia Boman	HE	2 TP		
Grammaire avancée (3 ^e année)	Michael Jiliaev	HE	2 TP	}	2
Thème	Julia Boman	HE	2 TP		
Philologie : Evangile d'Ostromir	Prof. Patrick Sériot	H	2 S		3
Stylistique et lecture de textes	Prof. Patrick Sériot	E	2 S		2
Sprachwissenschaftliches Hauptseminar: Übersetzung von deutschsprachigen Klassikern der Sprachwissenschaft ins Französische	Prof. Alexander Schwarz	E	2 S		
Civilisation : expression orale	Julia Boman	HE	2 C/TP		5
Linguistique et révolution	Michael Jiliaev				
Les nominalisations en russe moderne	Prof. Patrick Sériot	H	2 CS		3
Analyses littéraires	Prof. Patrick Sériot	E	2 CS		3
Théories littéraires et techniques d'analyses	Prof. Leonid Heller	HE	2 CS		3
Cinéma et littérature en Russie-URSS (1900-1937)	Prof. Leonid Heller	HE	1 S		3
	Prof. Leonid Heller	HE	2 C/TP		3

**Programme
des cours**

LANGUES ET CIVILISATIONS ORIENTALES: ÉTUDES INDIENNES

Cours généraux

		semestre	cours	crédits
Réformes, renaissances: les développements de l'hindouisme aux XIXe et XXe siècles (I)	Prof. M. Burger	H	2 C	7
Réformes, renaissances: les développements de l'hindouisme aux XIXe et XXe siècles (II)	Prof. M. Burger	E	2 C	7
Hindi: lectures faciles	Prof. M. Burger	HE	1 C	7
Pali	G. Canevascini	HE*	2 CS	7
Hindi: lectures d'auteurs contemporains	G. Rousseva-Sokolova	HE	2 TP	7
Hindi: lectures de textes médiévaux	G. Rousseva-Sokolova	E	2 TP	7

1er certificat

Bhavanakrama de Karmasila	Prof. T. Tillemans	H	2 S	7
Tibétain élémentaire: travaux pratiques	T. Tomabechi	HE	2 TP	7
Sanskrit élémentaire	Prof. J. Bronkhorst	HE	1 CS	7
Les Ajivika	Prof. J. Bronkhorst	HE	1 CS	7
Introduction à la langue tibétaine	Prof. T. Tillemans	HE	1 CS	7
Introduction aux religions de l'Inde	V. Eltschinger	HE	2 C	14
Lecture de sutra bouddhiques	Prof. T. Tillemans	E	2 S	7
Travaux pratiques: exercices faciles de sanscrit	N. Mirimanof	HE	2 TP	7
Lecture détaillée d'un passage du Mahabharata	Prof. J. Bronkhorst	H	2 S	7
Passages choisis de la Manusmrti	Prof. J. Bronkhorst	E	2 S	7

2e certificat

Le Manjusimuktakalpa	C. Scherrer-Schaub	HE	2 CS	14
Introduction à quelques problèmes de bouddhologie, notions indiennes et développements en Asie	J. Ducor	HE	1 CS	7
La Pramanavartikasavrtti de Dharmakirti	Prof. T. Tillemans	H	2 S	7
Textes mineurs de Dharmakirti: la Samtanantarasiiddhi	Prof. T. Tillemans	E	2 S	7
Lecture du Svapnavasavadatta	Prof. J. Bronkhorst	H	2 S	7
Lecture de chapitres choisis du Nirukta	Prof. J. Bronkhorst	E	2 S	7
Raisonnements éthiques dans le bouddhisme indien	T. Tillemans	HE	1 CS	7

LINGUISTIQUE

1er certificat, 1re année

		semestre	cours	crédits
Phonétique générale	C. Pythoud	HE	1 C/TP	3
Phonétique générale	C. Pythoud	HE	1 TP	
Phonologie	Prof. R. Jolivet	HE*	2 C	5
Caractères généraux du langage (linguistique générale)	P. Singy	HE	2 S	5
Introduction à la linguistique historique	Prof. C. Sandoz	HE	1 C	4
Description et histoire des langues classiques	Prof. C. Sandoz	HE	1 C	3
Introduction à la linguistique destinée aux étudiant-e-s de langue	Prof. A.-C. Berthoud	HE	1 C	3

1er certificat, 2e année

Les unités significatives	Prof. R. Jolivet	HE*	2 C	4
Analyse morpho-syntaxique	Y. Erard	HE*	2 TP	4
	C. Pythoud			

2e année et 2e certificat

Racisme, ethnocentrisme, xénophilie: théories et conceptions ordinaires	J.-L. Alber	HE	2 C	6
Morphologie naturelle	M. Kilani-Schoch	HE*	2 C	4
Introduction à la linguistique pragmatique	Prof. A.-C. Berthoud	H	2 C	4
Des formes linguistiques pour l'action conjointe	Prof. A.-C. Berthoud	E	2 S	4
L'adjectif dans les langues indo-européennes	Prof. C. Sandoz	H	2 S	2
L'héritage indo-européen dans le vocabulaire grec et latin des institutions	Prof. C. Sandoz	E	2 CS	2

2e certificat

Problèmes de sociolinguistique	P. Singy	HE	2 S	4
La théorie linguistique d'Antoine Culioli	Prof. R. Jolivet	HE*	2 CS	4
Théories linguistiques et théories d'apprentissage	Prof. A.-C. Berthoud	H	2 C	4
Le rôle des représentations dans l'acquisition des langues	Prof. A.-C. Berthoud	E	2 S	4

Programme des cours

Cours généraux

1^{er} certificat, 1^{re} année

1^{er} certificat

2^e année et 2^e certificat

2^e certificat

		HISTOIRE DE L'ART			
			semestre	cours	crédits
	Roy Lichtenstein, Andy Warhol, et la mort de l'art	Prof. M. Thévoz	H	2 C	5
	Mouvements d'art contemporain	Prof. M. Thévoz	E	2 S	5
	Sculpture romane en France	M. A. Bräm	H	2 C	5
	Architecture romane au nord des Alpes	M. A. Bräm	E	2 C	5
	Kasimir Malévich et la tradition du suprématisme	M. A. Baudin	H*	2 C	5
	Lecture d'œuvres	M. Ph. Kaenel	HE*	2 C	
	Les commanditaires et l'architecture	Prof. S. Romano	H	2 CS	5
	Les femmes au Moyen Age	Prof. S. Romano	E	2 CS	5
	Châteaux-forts et places fortes (Suisse romande et contrées environnantes)	Prof. G. Cassina	HE	2 C	5
	Table ronde : encadrement des mémorants et des doctorants	M. Ph. Kaenel	HE	2 S	5
	De la chinoiserie au japonisme	et les professeurs de la Section Prof. Ph. Junod	H	2 C	5
	Travaux pratiques d'histoire de l'art et des techniques : proséminaire I	M. D. Radrizzani	HE	2 TP	5
	Travaux pratiques d'histoire de l'art et des techniques : proséminaire II	M. O. Mottaz	HE	2 TP	5
	Introduction à l'architecture et lecture d'œuvres	M. N. Bock			
	Introduction à l'histoire de l'art et lecture d'œuvres	M. F. Pajor	H	2 C	5
		M. N. Bock	E	2 C	5
		M. O. Mottaz			
		M. F. Pajor			
		M. D. Radrizzani			
	Introduction à l'histoire de l'art du Moyen Age : lecture d'œuvres	Prof. S. Romano	H	2 C	5
	Introduction à l'histoire de l'art moderne	Prof. Ph. Junod	E	2 C	5
	Vienne 1900	Prof. Ph. Junod	H	2 CS	5
	Histoire de la perspective	Prof. Ph. Junod	E	2 CS	5
	La photographie et les beaux-arts : XX ^e siècle	M. Ph. Kaenel	H	2 CS	5
	Autour de Füssli	M. Ph. Kaenel	E	2 CS	5
	Ecrits photographiques : XX ^e siècle	M. Ph. Kaenel	H	2 S	5
	Corps et costume	M. A. Bräm	H	2 S	5
	Art en Bourgogne	M. A. Bräm	E	2 S	5
	La Réforme Grégorienne et les arts	Prof. S. Romano	H	2 CS	5
	Muséologie pratique	Prof. M. Thévoz	HE*	2 C	5
	Points de vue	M. Ph. Kaenel	E	2 S	5
		Prof. D. Chaperon			
	Venise gothique	Prof. S. Romano	E	2 S	5
	Le musée de La Chaux-de-Fonds	Prof. Ph. Junod	H	2 S	5
	Travaux pratiques : recherches documentaires, dépouillement d'archives, inventarisation in situ d'un objet (à déterminer)	Prof. G. Cassina	HE	2 S	5
	Esthétiques du XVIII ^e siècle	Prof. Ph. Junod	E	2 S	5

Programme des cours

1^{er} certificat, 1^{re} année

1^{er} certificat, 2^e année

1^{er} et 2^e certificat

Cours généraux

1^{er} certificat

1^{er} certificat, 1^{re} année

1^{er} certificat, 2^e année

HISTOIRE ET ESTHÉTIQUE DU CINÉMA

		semestre	cours	crédits
Introduction à l'Histoire générale du cinéma	M. F. Buache	HE	3 C	6
	M. L. Guido	HE	2 CS	8
Introduction aux études cinématographiques et filmiques	M. P.-E. Jaques			
	M. L. Guido	HE	2 TP	6
Etudes de textes et analyse de films	M. P.-E. Jaques			
L'analyse du film	Mme M. Tortajada	HE	2 S	5
La parole dans le cinéma moderne	Mme M. Tortajada	HE	2 CS	7
Projections liées au cours la Parole dans le cinéma moderne	Mme M. Tortajada	HE	2	
Projections et auditions liées au cours	Prof. F. Albera	HE	2	
Leçons sur le son : le muet, le passage au sonore, les esthétiques du son	Prof. F. Albera	H	2 CS	2.5
Le Scénario	Prof. F. Albera	E	2 CS	2.5
Cinéma et littérature en Russie (1900-1917) : découvertes réciproques	Prof. F. Albera	H	2 CS	2.5
	Prof. L. Heller			
Cinéma et littérature en Union soviétique (1920-1937) : poésie et prose	Prof. F. Albera	E	2 CS	2.5
	Prof. L. Heller			
Johan van der Keuken, photographe, cinéaste, essayiste	Prof. F. Albera	H	2 CS	2.5
Le cinéma de l'exposition	Prof. F. Albera	E	2 CS	2.5
Cinéma et vidéo contemporains. Projections et rencontres avec des créateurs	Prof. F. Albera	HE	2	

GÉOGRAPHIE

		semestre	cours	crédits
Excursions	Vacat	E	TP	3
	Assistants			
Camp d'étude en géologie (6 jours), introduction à la cartographie.	M. Marthaler			6
Cartographie thématique	M. Cosinschi	E	2 C	3
	Vacat	HE	2 TP	3
Etude de cartes ou excursions	Assistants			
Introduction à la géologie: paysages, roches et minéraux	M. Marthaler	HE	2 C/TP	4
Introduction à la géographie physique	Vacat	H	2 C	3
Introduction à la géographie humaine	O. Söderström, sup.	H	2 C	3
Introduction à la géographie humaine	C. Mager	HE	2 TP	4
Méthodes quantitatives en Sciences Humaines I	Prof. F. Bovaud	HE	2 C/TP	4
Cartographie thématique	M. Cosinschi	E	2 C/TP	4
Géographie physique	Prof. J. Winistörfer	H	2 TP	4
	Assistants			
Séminaire de géomorphologie	Prof. J. Winistörfer	E	2 S	4
Géographie économique et économie spatiale I et II.	Prof. J.-B. Racine	HE	2 CS	3
Géographie théorique et quantitative	C. Mager	HE	2 C/TP	4
Géographie physique	Prof. J. Winistörfer	H	2 TP	4
Cours de géomorphologie	Assistants			
	Vacat	HE	2 C	3
Direction des travaux, excursions au semestre d'été, géographie physique	Corps enseignant			

**Programme
des cours**

2^e certificat

2^e certificat, 1^{re} partie

2^e certificat, 2^e partie

2^e certificat / 3^e cycle

Mémorants

Postgrade

Doctorants / assistants / chercheurs

GÉOGRAPHIE

Géographie politique (SSP)	Prof. D. Wastel-Walter	E	2 C	4
Géographie politique (SSP)	Prof. D. Wastel-Walter	E	2 S	4
Pratique de l'analyse quantitative et cartographique	M. Cosinschi	HE	3 TP	
La condition urbaine	Yvette Jaggi	H	2 C	3
Méthodes en géographie physique	Vacat	HE	3 TP	
Assistants				
Risques naturels et société	Ph. Schoeneich	E	2 C	3
Evolution de la vie et paléontologie	Prof. M. Septfontaine	HE	1	
Méthodes quantitatives en Sciences Humaines II	Prof. F. Bavaud	H	2 C/TP	4
Lever morphologique	Prof. J. Winistörfer	HE		5
Assistants				
Téledétection satellitaire (EPFL)	Prof. R. Caloz	H	2 C	3
Pratique de l'analyse quantitative et cartographique	M. Cosinschi	HE	3 TP	4
Géographie zonale	Prof. J. Winistörfer	E	2 CS	3
Etude des populations	Prof. O. Blanc	E	2 S	3
Statistiques multivariées en géographie	M. Cosinschi	HE	2 C/TP	4
Climatologie générale	J.-M. Fallot	H	2 C	3
Méthodes quantitatives et cartographique	M. Cosinschi	HE	2 C	4
Analyse spatiale	Prof. R. Caloz	E	2 C	3
Hydrologie générale	Prof. A. Musy	E	1,75 C	3
Aménagement du territoire	J. Macquat et C.E.A.T	HE	2 CS	4
Villes et problèmes urbains	Prof. J.-B. Racine	HE	2 CS	
Méthodes d'enquête et d'analyse des données	C. Mager			3
Démographie (HEC)	Prof. O. Blanc	H	3 C	6
Camp d'étude en géographie physique (7 jours)	Corps enseignant			6
Camp de cartographie géologique du Quaternaire (3 ou 4 jours)	M. Marthaler	E		3
Direction des travaux et excursions : problèmes locaux	Corps enseignant			
Géobotanique (Faculté des Sciences) I	Prof. P. Mainard	H	2 C	3
Géobotanique (Faculté des Sciences) II	Prof. P. Mainard	E	1,5 C	3
Epistémologie des sciences sociales	Prof. J.-B. Racine	HE*	2 S	
Séminaire de méthodes pour les étudiants préparant un mémoire	Les professeurs et MER	H	3 CS	
Durabilité et développement territorial	Vacat	E	2 CS	
Développement durable urbain et territorial.	Vacat		CS	
Séminaire de recherche (une fois par mois)	Avec la participation de tous les enseignants IGUL	HE	3 CS	

Programme des cours

Cours généraux ●

1^{er} certificat ●

1^{er} certificat, 1^{re} année ●

1^{er} certificat, 2^e année ●

2^e certificat, 3^e année ●

2^e certificat ●

1^{er} et 2^e certificat ●

Latin ●

Grec ●

INFORMATIQUE ET MÉTHODES MATHÉMATIQUES

			semestre	cours	crédits
	Introduction à l'utilisation du micro-ordinateur	Assistants		CTP	
	Outils d'informatique généraux pour les sciences humaines	Assistants		CTP	
	Méthodes quantitatives en Sciences humaines I	Prof. F. Bavaud	HE	2 C/TP	7
	Informatique I : accès à la programmation en sciences humaines	Prof. E. Keller	HE	1 CTP	6
	Mathématiques I: Logique et mathématiques discrètes	Prof. H. Volken (SSP)	HE	2 C	7
	Mathématiques I: Logique et mathématiques discrètes	Prof. H. Volken (SSP)	HE	2 TP	7
	Outils d'informatique pour l'analyse quantitative en sciences humaines	Assistants		CTP	
	Informatique II : initiation à la programmation avancée en sciences humaines	Prof. E. Keller	HE	2 CTP	8
	Intelligence artificielle I	Prof. E. Keller	H	2 CS	5
	Intelligence artificielle II	Prof. E. Keller	E	2 S	5
	Projet individuel d'informatique, de méthodes quantitatives, de logique ou de mathématique appliqué aux sciences humaines	Prof. E. Keller Prof. F. Bavaud Prof. H. Volken	HE	Projet	9
	Mathématiques II: Modélisation dynamique	Prof. H. Volken (SSP)	HE	2 C	
	Mathématiques II: Modélisation dynamique	Prof. H. Volken (SSP)	HE	2 TP	
	REPRESENTER: symboliser, modéliser, formuler (imiter, jouer, créer)	Prof. H. Volken (SSP) J.-P. Antonietti	HE	2 S	4
	Méthodes quantitatives en Sciences humaines II	Prof. F. Bavaud	H	2 C/TP	
	Statistique textuelle	Prof. F. Bavaud	H	2 CS	7
	Logique formelle I	Vacat	HE	2 C	4
	Logique formelle I	Vacat	HE	1 TP	4

INTRODUCTION AUX LANGUES ANCIENNES

1 ^{RE} ANNÉE					
	Cours pour non-latinistes, variante 1: latin et langues romanes	F. Spaltenstein	HE	2	TP
	Cours pour non-latinistes, variante 2: latin et histoire	F. Mottas	HE	2	TP
	Cours pour non-latinistes, variante 3: latin et traduction	F. Mottas	HE	2	TP
2 ^E ANNÉE					
	Cours pour non-latinistes, variante 1: latin et langues romanes	F. Spaltenstein	HE	2	TP
	Cours pour non-latinistes, variante 2: latin et histoire	F. Mottas	HE	2	TP
	Cours pour non-latinistes, variante 3: latin et traduction	F. Mottas	HE	2	TP
1 ^{RE} ANNÉE					
	Introduction à la langue grecque: niveau 1	D. Bouvier	HE	3	C
2 ^E ANNÉE					
	Introduction à la langue grecque: niveau 2	D. Bouvier	HE	2	C
1 ^{RE} ET 2 ^E ANNÉES					
	Introduction à la littérature et à la pensée grecques : littérature et religion	D. Bouvier	HE	1	C

Programme des cours

Définition du programme

HISTOIRE ET SCIENCES DES RELIGIONS

Les étudiants en Lettres peuvent insérer l'étude interdisciplinaire des religions dans leur programme d'études (à titre de discipline principale, secondaire ou de soutien).

Le programme d'étude des religions regroupe des enseignements des Facultés des Lettres (Lausanne et Genève), de Théologie et des Sciences Sociales et Politiques. Il est géré et coordonné par le Département interfacultaire d'histoire et de sciences des religions.

Cursus et programme

Le programme se compose de trois blocs (on choisit en principe un cours ou séminaire par bloc et par année):

Cours généraux & méthodologie
(introduction à l'étude des religions)

Religions & systèmes religieux
(christianisme, judaïsme, islam, hindouisme, bouddhisme, religions de l'antiquité)

Approches comparées
(anthropologie, sociologie, psychologie, théologie, histoire, philosophie, etc.)

Le cursus, les plans d'étude, les exigences exactes et le programme des cours sont détaillés dans la brochure «Programme des cours et règlements» de l'année académique à venir. Cette brochure est disponible au bureau 5011.

Examens

Le programme d'examens en histoire et sciences des religions figure dans la brochure «Examens» de la Faculté des Lettres. Les inscriptions aux examens ont lieu au bureau 5011 aux dates prévues par la Faculté des Lettres.

Professeurs responsables des enseignements en sciences des religions

Président du DIHSR	J. Bronkhorst (Lettres)
Méthodologie et cours généraux	M. Burger (Théologie)
Religions de l'Inde	J. Bronkhorst (Lettres)
Religions de l'Ancien Israël et judaïsme	M. Burger (Théologie)
Religions grecque et romaine	C. Calame (Lettres)
Christianisme	P. Gisel (Théologie)
Islam	M. Burger (Théologie)
Sociologie de la religion	R. Campiche (Théologie)
Anthropologie de la religion	M. Kilani (SSP)
Psychologie de la religion	T. de Saussure (Théologie)

Conseil aux études

Conseiller aux études:	vacat
Coordinateur:	Yvan Bubloz

Adresse:	Bureau 5011, BFSH 2
Tel.	021/692.27.20
Fax	021/692.27.25
Heures de réception:	Lundi: 10h.-12h. Jeudi: 10h.-12h.

Pour des renseignements plus précis concernant les cours (crédits, heure, salle...), consultez le programme des lettres sur Internet

<http://www.unil.ch/dlett/99-00.html>

Abréviations utilisées

C	=	cours
S	=	séminaire
CS	=	cours-séminaire
TP	=	travaux pratiques
CTP	=	cours et travaux pratiques
H	=	semestre d'hiver
E	=	semestre d'été
*	=	tous les 15 jours
o	=	nombre de crédits dépend si la branche est secondaire ou principale (peut également dépendre si on fait un examen ou pas)

**Programme
des cours**

3^e cycles romands

3^e CYCLES ROMANDS DE LETTRES 2000

HISTOIRE

Professeurs responsables: A. Paravicini (Lausanne), R. Imbach (Fribourg), J.-Y. Tilliette (Genève), J. Wirth (Genève).
Thème: Figures et images du corps au Moyen-Âge.
Organisation: 4 journées de séminaires non consécutives et 1 colloque de 2 jours.
Contact: Prof. A. Paravicini, Université de Lausanne, Section d'histoire, BFSH 2, 1015 Lausanne.

HISTOIRE DE L'ART

Professeurs responsables: S. Romano (Lausanne), P. Kurman (Fribourg), I.-M. Speiser (Fribourg).
Thème: Entre Art et Liturgie: formes et fonctions
Organisation: 3 séminaires de 2 jours chacun et une excursion.
Contact: Prof. S. Romano, Université de Lausanne, Section d'histoire de l'art, BFSH 2, 1015 Lausanne.

PHILOSOPHIE

Professeurs responsables: J. Barnes (Genève), G. Seel (Berne).
Thème: La logique et les fondements de l'éthique.
Organisation: 2 séminaires de 2,5 jours chacun
Contact: Prof. G. Seel, Université de Berne, Institut de philosophie, Untobler, Längsstr. 49a, 3000 Berne

ALLEMAND

Professeurs responsables: A. Schwarz (Lausanne), W. Haas (Fribourg), A. Haecki-Buhofer (Basel), E. Hess-Littich (Berne), G. Kolde (Genève), A. Naef (Neuchâtel).
Thème: Laufende Arbeiten in Germanistischer Linguistik.
Organisation: 4 journées d'étude.
Contact: Prof. A. Schwarz, Université de Lausanne, Faculté des lettres, Section d'allemand, BFSH 2, 1015 Lausanne.

ANGLAIS

Professeurs responsables: A. Mortimer (Fribourg), D. Renevey (Fribourg).
Thème: Ecriture et maladie
Organisation: 5-6 séances durant l'année et un colloque de 3 jours.
Contact: D. Renevey, Université de Fribourg, Faculté des lettres, Séminaire d'anglais, Misencorde, 1700 Fribourg.

ESPAGNOL

Professeurs responsables: R. Eberenz (Lausanne), J. M. López de Abiada (Berne).
Thème: Oralidad y diálogo en las literaturas hispánicas modernas
Organisation: séminaire de 4 jours.
Contact: Prof. R. Eberenz, Université de Lausanne, Faculté des Lettres, Section d'espagnol, BFSH 2, 1015 Lausanne.

GÉOGRAPHIE

Professeurs responsables: A. Cunha (Neuchâtel), Ch. Hussy (Genève), J. Ruegg (Fribourg).
Thème: Développement durable et aménagement du territoire. les villes et les régions du futur
Organisation: colloque de 7 jours avec visite de terrain
Contact: Prof. Cunha, Université de Neuchâtel, Institut de géographie, Espace L.-Agassiz 1, 2000 Neuchâtel.

SCIENCES DE L'ANTIQUITE (programme sur 2 ans)

Professeurs responsables: J.-J. Aubert (Neuchâtel), G. Rowe (Lausanne).
Thème: Sphère publique et sphère privée dans l'Antiquité gréco-romaine (2000 :le contrat public)
Organisation: 4 colloques d'une journée + travaux pratiques et 2 séminaires de 2 jours chacun (diplôme postgrade).
Contact: Prof. J.-J. Aubert, Université de Neuchâtel, Faculté des lettres, Langues et littératures latines, Espace L.-Agassiz 1, 2000 Neuchâtel.

SCIENCES DE L'ANTIQUITE

Professeurs responsables: C. Calame (Lausanne), Ph. Borgeaud (Genève), A. Hurst (Genève).
Thème: Orphée et l'orphisme: figure légendaire et pratiques poétiques.
Organisation: séminaire de 3 jours (module postgrade).
Contact: Prof. C. Calame, Université de Lausanne, Faculté des lettres, Section des sciences de l'Antiquité, BFSH 2, 1015 Lausanne.

SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Professeurs responsables: P. Marc (Genève), Cl. Montandon (Genève), J. Retschitzki (Fribourg).
Thème: Familles-Ecole: une triple approche de la problématique familles-école. Quid du partenariat ?
Organisation: séminaire de 5 jours.
Contact: Prof. P. Marc, Université de Neuchâtel, Sciences de l'éducation, Espace L.-Agassiz 1, 2000 Neuchâtel.

SCIENCES DU LANGAGE

Professeurs responsables: L. Mondada (Bâle), G. Lüdi (Bâle).
Thème: La construction discursive des connaissances. Perspectives et outils des sciences.
Organisation: 6 journées de conférences et 2 jours de travail sur le terrain. (module de l'École doctorale).
Contact: L. Mondada, Université de Bâle, Romanisches Seminar, Stapfelberg 7-9, 4051 Bâle.

SCIENCES DU LANGAGE

Professeurs responsables: U. Windisch (Genève), P. Singy (Lausanne).
Thème: Approche sociolinguistique des pratiques discursives: la prise en compte du genre.
Organisation: 2 séminaires de 2 jours (module de l'École doctorale).
Contact: P. Singy, Université de Lausanne, Faculté des lettres, Section de linguistique, BFSH 2, 1015 Dorigny.

SCIENCES DU LANGAGE

Professeurs responsables: M.-J. Bâguelin (Neuchâtel, Fribourg), A. Berrendonner (Fribourg), M. Bonhomme (Berne).
Thème: Analyse morphologique et motivation du lexique.
Organisation: 35 heures de cours, colloques et conférences (module de l'École doctorale).
Contact: M.-J. Bâguelin, Université de Fribourg, Faculté des lettres, Séminaire de linguistique française, rue du Criblet 13, 1700 Fribourg.

Les étudiants intéressés (doctorants, chercheurs liés aux universités romandes) sont priés de prendre contact avec les professeurs responsables. Certains séminaires sont ouverts au DEA de la région Rhône-Alpes, dans la limite des places disponibles.

Adresses utiles
<http://www.unil.ch/lettres>

Horaire des cours

L'horaire des cours (au format pdf) peut être consulté sur Internet:
<http://www.unil.ch/dlett/99-00.html>

Décanat

RESPONSABLES	ADRESSE	TÉL.	FAX
Professeur Rémi Jolivet, doyen	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 01	692 29 05
Professeur Philippe Mudry, vice-doyen	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 62	692 29 05
Professeur Tom Tillemans, vice-doyen	BFSH2, 1015 Lausanne	692 30 03	692 29 05
Professeur André Wyss, vice-doyen	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 51	692 29 05
Mme Odile Klopfenstein, adjointe de Faculté	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 02	692 29 05
Mme Marie Wuethrich, secrétaire du Doyen	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 00	692 29 05

*Secrétariat des étudiants,
 secrétariats des sections
 et des instituts*

Secrétariat des étudiants de la Faculté Mme Lidia Peytrignet Lidia.Peytrignet@dlett.unil.ch	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 08	692 29 05
Secrétariat des sections de philosophie, histoire ancienne, archéologie, latin, grec, espagnol, langues orientales, linguistique, informatique et méthodes mathématiques Mme Patricia Saugeon	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 11	692 30 45
Secrétariat des sections de français, français médiéval, italien, histoire de l'art, cinéma Mme Anne Gaeng	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 10	692 29 15
Secrétariat de la section d'histoire et du Département inter-facultaire d'histoire Mme Monique Tanyeri	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 13	692 29 35
Secrétariat des sections d'anglais et d'allemand Mme Liseline Golay	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 12	692 29 35
Institut d'études médiévales (IEM) Mme Monique Tanyeri	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 13	692 29 35
Institut d'archéologie et d'histoire ancienne (IAHA) Mme Patricia Saugeon	BFSH2, 1015 Lausanne	692 30 40	692 30 45
Institut de linguistique et des sciences du langage (ILSL) Mme Marie Molina	BFSH2, 1015 Lausanne	692 30 55	692 30 55
Institut de géographie (IGUL) et section des langues slaves Mme Marcia Curchod	BFSH2, 1015 Lausanne	692 30 70	692 30 75
Département d'histoire et des sciences des religions M. Yvan Bubloz	BFSH2, 1015 Lausanne	692 27 20	692 27 05

*Centres et instituts divers,
 EFM, Cours de vacances*

Institut Benjamin Constant (IBC) Mmes Marianne Berlinger-Konqui et Anne Hofmann	Bâtiment central	692 29 00	692 48 45
Centre de recherches sur les lettres romandes (CRLR) Mme José-Flore Tappy	Bâtiment central	692 30 30	692 48 45
Centre de traduction littéraire de Lausanne (CTL) M. Francesco Biamonte	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 84	692 29 85
Secrétariat des cours de 3e cycle romand de lettres Mme Suzanne Hanhart	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 06	692 30 45
Secrétariat de l'Ecole de français moderne (EFM) Mme Jacelyne Schenk	BFSH2, 1015 Lausanne	692 30 80	692 30 85
Secrétariat des Cours de vacances Mme Rachel Rudaz	BFSH2, 1015 Lausanne	692 30 90	692 30 85
Institut suisse pour l'étude de l'art (ISEA) Mme Brigitte Gendroz	BFSH2, 1015 Lausanne	692 30 96	692 30 95

UNIVERSITE
DE
LAUSANNE



ECOLE DE FRANÇAIS MODERNE (EFM)

Définition des études menées à l'EFM

● L'Ecole de français moderne offre des programmes d'études complets ou des cours d'appoint en langue, en littérature et en civilisation françaises à des étudiants non francophones. Chaque année, plus de 400 étudiants, en provenance de cinquante à soixante pays, se répartissent dans différents cours de niveaux variés.

Il est possible de fréquenter à l'EFM quelques cours par semaine seulement, parallèlement à d'autres études suivies dans l'une des Facultés ou Ecole de l'UNIL (voir «Cours d'appoint»).

Les autres programmes comprennent environ 20 heures hebdomadaires qui permettent soit de compléter une formation universitaire en français déjà commencée ailleurs, soit d'atteindre le niveau nécessaire pour entreprendre des études dans une Faculté ou Ecole de l'UNIL, soit enfin d'acquérir les connaissances et les techniques indispensables pour devenir enseignant de français langue étrangère.

Rattachée à la Faculté des lettres, l'EFM offre la possibilité d'intégrer son programme dans des études de lettres complètes.

Titres décernés

- Certificat de langue et culture françaises
- Diplôme de langue et culture françaises
- Diplôme d'aptitude à l'enseignement du français langue étrangère

Structure des études

Conditions spéciales d'admission à l'EFM

Les étudiants à l'EFM doivent posséder une connaissance du français suffisante pour comprendre et assimiler un enseignement donné exclusivement en français.

Une épreuve d'admission et de classement, qui a lieu au début de chaque année académique, permet de juger le niveau des étudiants et d'éliminer ceux qui ne correspondent pas à cette exigence (art. 13 du Règlement de l'EFM).

Les candidats ne possédant pas un titre donnant droit à l'immatriculation peuvent être admis après avoir subi avec succès un examen préalable. Cet examen n'est valable que pour les études à l'EFM. Se renseigner auprès du Service des immatriculations et inscriptions.

Deux types d'enseignement

L'EFM offre 2 types d'enseignement :

- un enseignement qui s'adresse à des étudiants désirant consacrer à l'étude du français **la totalité ou la majeure partie de leur temps**.

Voir ci-après les filières «Propédeutique», «Certificat», «Diplôme d'enseignement», «Diplôme de langue et culture françaises».

- Un enseignement qui s'adresse à des étudiants **inscrits dans d'autres Facultés ou Ecole de l'Université de Lausanne ou à l'EPFL** et désireux de perfectionner leur connaissance du français tout en poursuivant leurs études.

Voir ci-après «Cours d'appoint», dans la filière «Cours de service».

La filière «Propédeutique»

Les étudiants dont le niveau de langue est jugé élevé peuvent accéder directement aux filières «Certificat» ou «Diplôme», selon leur choix.

La filière «Propédeutique» est destinée aux étudiants qui veulent se préparer intensivement à suivre des études universitaires en français, soit à l'Ecole de français moderne, soit dans une autre Faculté ou Ecole de l'Université de Lausanne.

Enseignement: il comprend 12 heures hebdomadaires de cours de base (langue orale et langue écrite) ainsi que 6 heures de cours à option également centrés sur la langue. Durée: une année, début au semestre d'hiver.

La filière «Diplôme d'enseignement»

*Durée: deux ans
Début au semestre d'hiver
Possibilité d'obtenir une équivalence pour la première année.*

La filière «Diplôme d'enseignement» est destinée aux étudiants qui, ayant déjà acquis une bonne maîtrise de la langue, souhaitent devenir enseignants de français langue étrangère.

Coordination avec la Faculté des lettres: le Diplôme d'aptitude à l'enseignement du français langue étrangère peut être validé comme discipline secondaire de la licence ès lettres (art. 41 du Règlement de la Faculté des lettres).

Enseignement: en 1^{re} partie, il comprend 6 heures hebdomadaires de cours de niveau avancé consacrés à la langue (production de discours oraux et compréhension/production de discours écrits) ainsi que 6 heures de cours d'introduction aux branches proposées en seconde partie (linguistique, littérature, didactique) et 6 heures de cours à option à choisir dans des domaines variés.

En 2^e partie, l'étudiant se spécialise dans l'une des trois branches proposées (linguistique, littérature, didactique); il suit 8 heures dans la branche choisie, et 4 heures dans les autres branches. En outre, il accomplit des travaux pratiques en didactique.

Les filières «Certificat» et «Diplôme de langue et culture françaises»

Les filières «Certificat» et «Diplôme de langue et culture françaises» sont destinées aux étudiants qui s'intéressent tout particulièrement à la civilisation française et souhaitent obtenir un titre témoignant de leur bonne connaissance de la langue, de la littérature et de la culture françaises.

Structure des études

Durée. une année («Certificat»),
deux ans («Diplôme de langue
et culture françaises»)

Début au semestre d'hiver

Possibilité d'obtenir une équivalence
pour la première année

Possibilité pour les boursiers d'échanges et
pour les étudiants d'universités qui ont des
liens avec l'UNIL d'entrer dans le program-
me «Certificat» au semestre d'été.

La filière «Cours de service»

Coordination avec la Faculté des lettres: le «Diplôme de langue et culture françaises» peut être validé comme discipline secondaire de la licence ès lettres (art. 41 du Règlement de la Faculté des lettres).

Enseignement: en 1ère partie, il comprend 10 heures hebdomadaires de cours de niveau avancé consacrés à la langue (compréhension et production de discours écrits et oraux), 2 heures de cours d'introduction à la civilisation, 2 heures de cours à option en littérature et 4 heures de cours à option à choisir dans des domaines variés touchant aussi bien à la langue qu'à la littérature ou à la civilisation.

En 2ème partie, l'étudiant suit obligatoirement le séminaire de civilisation ainsi que 12 heures de cours de langue et de littérature.

La filière «Cours de service» propose des cours d'appoint aux étudiants inscrits dans diverses Facultés ou Ecole de l'UNIL ou à l'EPFL désireux de perfectionner leur connaissance du français, ainsi que des cours de recyclage aux enseignants de français langue étrangère.

LES COURS D'APPOINT

Durée: un semestre ou davantage; début au semestre d'hiver ou au semestre d'été.

Enseignement: il comprend de 4 à 10 heures de cours pratiques de langue, ainsi que certains des cours à option de la filière «Certificat» et des deux filières «Diplôme», notamment ceux qui concernent la littérature et la civilisation.

Inscription: elle se fait au moment de l'inscription dans la Faculté choisie. Il est possible de s'inscrire plus tard mais, dans ce cas, les inscriptions ne seront prises en considération que dans la mesure où il restera des places disponibles.

LES COURS DE FORMATION CONTINUE

Les Cours de formation continue sont destinés à des enseignants de français langue étrangère désireux de se perfectionner dans divers domaines: didactique, langue, linguistique, civilisation. Ils sont organisés sur demande pendant des périodes limitées. Prendre contact avec la direction de l'Ecole de français moderne.

Dans toutes les filières, l'étudiant est soumis à une évaluation continue dans les différents cours de son programme. Toute exigence satisfaite donne droit, à la fin de l'année, au nombre de crédits prévu par le programme des cours. En général, une heure de cours/année permet d'obtenir 3 crédits. L'année complète (cours + travaux exigés + examens) permet d'obtenir 60 crédits.

Perspectives professionnelles

Le *Diplôme d'aptitude à l'enseignement du français* prépare à l'enseignement du français langue étrangère dans les pays non francophones.

Concernant l'enseignement en Suisse alémanique et au Tessin, il est conseillé aux candidats suisses au Diplôme de s'informer, avant le début des études, de la reconnaissance de ce titre auprès des départements de l'instruction publique des cantons où ils désireraient enseigner.

Structure des études

- Contrôle des études: évaluation continue, crédits** ● Dans toutes les filières, l'étudiant est soumis à une évaluation continue dans les différents cours de son programme. Toute exigence satisfaite donne droit, à la fin de l'année, au nombre de crédits prévu par le programme des cours. En général, une heure de cours/année permet d'obtenir 3 crédits. L'année complète (cours + travaux exigés + examens) permet d'obtenir 60 crédits.
- Attestation de niveau propédeutique* ● L'étudiant qui a obtenu un minimum de 54 crédits peut se présenter aux examens.
- Examens**
- Epreuve écrite de connaissance de la langue
 - Epreuve de production de textes
 - Epreuve de compréhension et d'expression orales
- Diplôme d'aptitude à l'enseignement du français langue étrangère* ●
- PREMIÈRE PARTIE**
- Obtention de tous les crédits (18) dans les cours de langue
 - Obtention de tous les crédits (18) dans les cours d'introduction
 - Obtention de tous les crédits (18) dans les cours à option
 - Obtention de 6 crédits pour les travaux personnels
- DEUXIÈME PARTIE**
- L'étudiant qui a obtenu un minimum de 42 crédits, selon la distribution prévue par le programme des cours, peut se présenter aux examens.
- Examens**
- Epreuve écrite ou mini-mémoire dans la branche principale
 - Epreuve écrite dans une autre branche
 - Epreuve orale dans la branche principale
- Certificat de langue et culture françaises et Diplôme de langue et culture françaises* ●
- PREMIÈRE PARTIE**
- L'étudiant qui a obtenu un minimum de 60 crédits peut poursuivre ses études en Diplôme de langue et culture françaises 2ème partie ou se présenter à l'examen de Certificat.
- Examens**
- Epreuve écrite de connaissance de la langue
 - Epreuve de texte(s) composé(s)
 - Epreuve orale de littérature et / ou de civilisation
 - Epreuve de compréhension et de production de discours oraux
- DEUXIÈME PARTIE**
- L'étudiant qui a obtenu un minimum de 42 crédits, selon la distribution prévue par le programme des cours, peut se présenter aux examens.
- Examens**
- 1 mini-mémoire en civilisation
 - 1 épreuve écrite en littérature ou en langue
 - 1 épreuve orale en littérature ou en langue (dans le domaine non choisi pour l'épreuve écrite)
- Attestation de cours suivis* ● Les étudiants peuvent obtenir des attestations pour les crédits obtenus, indépendamment des examens.

Programme des cours

**Filière «Propédeutique»
(préparation aux études
universitaires en
français)**

COURS-NOYAUX

Compréhension et expression orales	Georgette Blanc, me Raymond Capré, me Jean-François Maire, me Gisèle Marguerat, sup Myriam Moraz, sup Claudine Reymond, me	5 TP
Compréhension et expression écrites	Georgette Blanc, me Raymond Capré, me Anick Giroud, ma Pierre Jaquerod, me Bénédicte Le Clerc, me Anne-Marie Visinand, me	7 TP

COURS À OPTION

Vocabulaire	Jean-François Maire, me	2 STP
Suisse et Suisse romande à travers la presse	François Rosset, mer	2 STP
Jeux de société, jeux d'apprentissage	Denise Cordonier, me	2 STP
Langue et cultures	Maryse Mahmoudian, sup	2 STP
Textes littéraires	Dominique Vernaud, me	2 STP
De l'enquête au dossier	Dominique Vernaud, me	2 STP
Phonétique	Maryse Mahmoudian, sup	2 TP
Traduction de l'anglais	Myriam Moraz, sup	2 STP
Traduction de l'espagnol	Hélène Pfersich, sup	2 STP
Exercices guidés en salle multimédia	Georgette Blanc, me	2 TP
Tandem	Thomas Breyman, sup	2 TP

Programme des cours

Filière «Diplôme d'aptitude à l'enseignement du français langue étrangère»

1 ^{ER} CYCLE			
Cours de langue			
Production de discours oraux	Claudine Reymond, me		2 STP
Compréhension et production de discours écrits	Bénédicte Le Clerc, me Pierre Jaquerod, me Dominique Vernaud, me		4 STP
Cours d'introduction			
Introduction à la branche Littérature	François Rosset, mer		2 STP
Introduction à la branche Didactique	Anick Giroud, ma		2 STP
Introduction à la branche Langue	Marianne Kilani, mer		2 STP
Cours à option			
Littérature			
Histoire de la littérature des 17 ^e et 18 ^e siècles	François Rosset, mer		2 CS
Histoire de la littérature des 19 ^e et 20 ^e siècles	Françoise Fornerod, mer		2 CS
La littérature romande	Françoise Fornerod, mer		2 CS
La littérature francophone	Isabelle Genoud, me		2 CS
Civilisation			
Introduction à la civilisation	Catherine Saugy, me Isabelle Genoud, me		2 CS
La chanson française	Catherine Saugy, me		2h 1 ^e STP
Etude de films	Catherine Seylaz, me		2 CS
Dialogues interculturels	Isabelle Genoud, me		2h 1 ^e STP
Langue			
Traduction de l'allemand	Anne-Marie Visinand, me		2h 1 ^e STP
Traduction de l'anglais	Martine Nicollerat, me		2h 1 ^e STP
Traduction de l'espagnol	Hélène Pfersich, sup		2 STP
Autour des textes traduits	Claudine Reymond, me		2 STP
Vocabulaire	Jean-François Maire, me		2 STP
Phonétique	Jean-François Maire, me		2 STP
Révision de grammaire et d'orthographe	Dominique Vernaud, me		1 STP
Atelier d'expression théâtrale	Anne-Marie Visinand, me		2 STP
Atelier d'écriture créative	Anne-Marie Visinand, me		2 STP
Revue de presse	Catherine Seylaz, me		2h 1 ^e STP
Tandem	Thomas Breymann, sup		2 TP

2 ^E CYCLE			
Branche: littérature			
Analyse de texte	Françoise Fornerod, mer		2 S
Histoire thématique de la littérature	François Rosset, mer		2 S
Ecriture	Dominique Vernaud, me		2 S
Poétique et symbolique comparées	Catherine Seylaz, me		2 CS
<i>Les étudiants peuvent également choisir les cours de la section de français (Faculté des lettres) en littérature moderne ou médiévale.</i>			
Branche: didactique			
Les domaines constitutifs de la didactique du FLE	Anick Giroud, ma		2 CS
Thèmes de didactique	Francis Debyser, chargé de cours		2 CS
Analyse critique et production de matériels pédagogiques	Raymond Capré, me		2 CS
Interculturel et interaction verbale	Marianne Kilani, mer		2 CS
<i>Les étudiants peuvent également choisir certains cours de l'Institut des sciences sociales et pédagogiques (Faculté des sciences sociales et politiques).</i>			
Branche: langue			
Histoire de la langue	Pierre Jaquerod, me		2 CS
Thèmes choisis de linguistique	Marianne Kilani, mer		2 CS
Lexicologie française	Jean-François Maire, me		2 CS
Grammaire française	Thérèse Jeanneret, sup		2 CS
<i>Les étudiants peuvent également choisir les cours des sections de linguistique et de linguistique française (Faculté des lettres).</i>			
Pour les trois branches			
Travaux pratiques de didactique	Anick Giroud, ma		2 STP
Cours d'appui en langue écrite	Dominique Vernaud, me		2h STP

Programme des cours

Filières «Certificat de
langue et culture
françaises»
et «Diplôme de langue
et culture françaises»

1^{ER} CYCLE (CERTIFICAT)

Cours de langue

Compréhension et production de discours oraux	Denise Cordonier, me Jean-François Maire, me Catherine Saugy, me	4 TP
Compréhension et production de discours écrits	Denise Cordonier, me Martine Nicollerat, me Claudine Reymond, me	6 TP

Cours d'introduction

Introduction à la civilisation de la vie quotidienne	Catherine Saugy, me	2 CS
--	---------------------	------

Cours à option

Littérature

Histoire de la littérature des 17 ^e et 18 ^e siècles	François Rosset, mer	2 CS
Histoire de la littérature des 19 ^e et 20 ^e siècles	Françoise Fornerod, mer	2 CS
La littérature romande	Françoise Fornerod, mer	2 CS
La littérature francophone	Isabelle Genoud, me	2 CS

Civilisation

La chanson française	Catherine Saugy, me	2h 1 ^e STP
Etude de films	Catherine Seylaz, me	2 CS
Dialogues interculturels	Isabelle Genoud, me	2h 1 ^e STP

Langue

Traduction de l'allemand	Anne-Marie Visinand, me	2h 1 ^e STP
Traduction de l'anglais	Martine Nicollerat, me	2h 1 ^e STP
Traduction de l'espagnol	Hélène Pfersich, sup	2 STP
Autour des textes traduits	Claudine Reymond, me	2 STP
Vocabulaire	Jean-François Maire, me	2 STP
Phonétique	Jean-François Maire, me	2 STP
Révision de grammaire et d'orthographe	Dominique Vernaud, me	1 STP
Atelier d'expression théâtrale	Anne-Marie Visinand, me	2 STP
Atelier d'écriture créative	Anne-Marie Visinand, me	2 STP
Revue de presse	Catherine Seylaz, me	2h 1 ^e STP
Tandem	Thomas Breymann, sup	2 TP

2^È CYCLE

Cours de civilisation obligatoire

Séminaire de civilisation	Catherine Saugy, me	2 CS
---------------------------	---------------------	------

Cours de langue et littérature

Analyse de texte	Françoise Fornerod, mer	2 S
Histoire thématique de la littérature	François Rosset, mer	2 S
Ecriture	Dominique Vernaud, me	2 S
Poétique et symbolique comparées	Catherine Seylaz, me	2 CS
Histoire de la langue	Pierre Jaquerod, me	2 CS
Thèmes choisis de linguistique	Marionne Kilani, mer	2 CS
Lexicologie française	Jean-François Maire, me	2 CS
Grammaire française	Thérèse Jeanneret, sup	2 CS

Les étudiants peuvent également choisir les cours des sections de linguistique et de français (Faculté des lettres).

Cours facultatif

Cours d'appui en langue écrite	Dominique Vernaud, me	2h STP
--------------------------------	-----------------------	--------

Programme des cours

Cours d'appoint

COURS DESTINÉS AUX ÉTUDIANTS DES AUTRES FACULTÉS

Les cours d'appoint sont destinés aux étudiants des autres Facultés ou Ecole de l'Université désireux de perfectionner leur connaissance du français ainsi qu'aux enseignants étrangers engagés dans les établissements secondaires officiels du canton de Vaud.

Grammaire et exercices de langue (6 groupes)	Isabelle Genoud, me Gisèle Marguerat, sup Anne-Christine Pandazis, sup Hélène Pfersich, sup François Rosset, mer Catherine Seylaz, me	4 TP
TP Phonétique (2 groupes)	Maryse Mahmoudian, sup	1 TP
Traduction de textes juridiques allemands	Thomas Breymann, sup	2 CTP

- Traduction de l'anglais, de l'espagnol, de l'allemand, des autres langues: voir les cours de la filière «Propédeutique» et des filières Diplôme.
- Les cours à option suivants des filières Diplôme et «Propédeutique» sont accessibles aux étudiants des cours d'appoint: «Etude de films», «Dialogues interculturels», «Revue de presse», «Littérature romande», «Littérature francophone», «Littérature des 17e et 18e siècles», «Littérature des 19e et 20e siècles», «Civilisation de la vie quotidienne», «Chanson française».
- Le système Tandem est à disposition des cours d'appoint.

Rédaction de travaux universitaires Dominique Vernaud, me 2 CTP
pendant le semestre d'hiver, pour tous les étudiants (francophones et non francophones) ayant des difficultés à rédiger leurs travaux de séminaire, leurs mémoires, leurs dissertations, etc.

Adresses utiles Cours de vacances

Renseignements

● Secrétariat de l'EFM
Ecole de français moderne de l'Université de Lausanne
BFSH2, 1015 Lausanne/Dorigny
SUISSE
Tél.: 021 692 30 80
Fax: 021 692 30 85
E-mail: efmsecr@efm.unil.ch
Le directeur reçoit sur rendez-vous.

Adresse Internet: <http://www.unil.ch/efm>

Cours de vacances

● Le cours dépend directement de la Faculté des lettres.

Conditions d'admission

- Être âgé d'au moins 16 ans pour le cours B.
- Être âgé d'au moins 18 ans pour le cours A.
- Aucun diplôme n'est exigé à l'inscription.

Les participants ont le choix entre deux options:

- **Cours A:** cours de langue, de littérature et de civilisation françaises, à l'intention des enseignants et des étudiants avancés qui s'intéressent aux questions littéraires.
- **Cours B:** cours de langue et de civilisation françaises pour les étudiants qui veulent avant tout faire une étude intensive de la langue usuelle.

L'enseignement se donne en français. Les participants sont répartis en petites classes, selon leur niveau. Chaque série de 3 semaines compte 50 heures d'enseignement, sans le cours facultatif de prononciation (15 heures).

Date des cours: le cours de vacances comporte 4 séries de 3 semaines se succédant du début juillet à fin septembre. Chaque participant est libre de choisir une ou plusieurs séries, sauf les débutants qui doivent s'inscrire pour 6 semaines au minimum.

Cours de vacances de l'Université de Lausanne
BFSH 2, 1015 Lausanne/Dorigny
SUISSE

Tél.: 021/692 30 90
Fax: 021/692 30 85
E-mail: CoursdeVacances@cvac.unil.ch

Présentation sur Internet: <http://www.unil.ch/cvac>

UNIVERSITE
DE
LAUSANNE



*faculté des
sciences
sociales et
politiques*



Définition et finalité des études de sciences sociales et politiques

La Faculté des SSP offre quatre filières de formation — psychologie, sciences politiques, sciences sociales et sciences du sport et de l'éducation physique — qui regroupent les principales branches des sciences de l'homme et de la société: anthropologie, géographie, histoire, politologie, psychologie, psychologie sociale, sociologie constituent en effet les bases d'une connaissance interdisciplinaire des interactions entre le collectif et l'individuel. Ses plans d'études sont conçus dans une perspective généraliste, alliant théorie, méthodologie et apprentissage pratique, et empruntent les uns aux autres leurs enseignements fondamentaux. Ils permettent ainsi à chaque étudiantE d'acquérir une vision globale des sciences humaines, à laquelle contribuent aussi les cours qui peuvent être suivis dans d'autres facultés de l'Université de Lausanne. droit, économie, linguistique, etc.

Dans ses quatre licences, la Faculté des SSP recherche un équilibre entre réflexion théorique critique et acquisition des instruments de la recherche empirique propres à chaque discipline.

Elle destine ses étudiantEs à un vaste choix de professions, où prédominent néanmoins le conseil et l'orientation en psychologie, l'enseignement, la recherche au sein de l'administration publique, le travail social, le journalisme.

Que veut dire «SSP»?

Les sciences sociales

Les sciences sociales constituent un sous-groupe des sciences humaines réunissant des disciplines variables selon les définitions adoptées. Pour chaque université, leur champ d'étude évoque une réalité différente: par exemple, la psychologie est enseignée à Genève à la Faculté du même nom, alors qu'elle relève à Lausanne de la Faculté des sciences sociales et politiques.

On admet que les principales disciplines des sciences sociales sont la sociologie, la politologie, l'anthropologie culturelle et sociale, l'ethnologie, le travail social. Dans une perspective plus large, il est légitime d'y intégrer la psychologie et la pédagogie: toutes deux analysent certes les comportements individuels, mais souvent pour les mettre en relation avec les conditions de la vie en société. La géographie humaine, l'histoire, le droit, la démographie, les sciences économiques sont des disciplines voisines dans la mesure où elles aussi analysent les faits sociaux et les lois qui régissent les sociétés.

Que veut dire SSP?

La science politique

La science politique s'occupe du processus de l'adoption et de la mise en oeuvre des décisions contraignantes réglant le comportement des acteurs sociaux et leurs relations. La question du pouvoir et de la légitimation de l'État est au centre de ses préoccupations. Plus particulièrement le domaine de la science politique comprend trois dimensions: l'études des institutions et des régimes régionaux, nationaux et internationaux («polity»), des acteurs - parties, groupes, mouvements - et des comportements politiques («politics») et des politiques publiques particulières («policies»).

Les disciplines de la science politique enseignées à la faculté sont l'histoire des idées, la politique publique, la science politique comparée, la sociologie politique, les relations internationales et les études sur le Tiers Monde. La science politique se nourrit également d'un savoir interdisciplinaire, principalement emprunté à la sociologie et à l'histoire, à la philosophie, à l'économie et au droit.

L'histoire

L'histoire se situe au carrefour des sciences humaines, auxquelles elle ajoute une dimension diachronique souvent négligée (étude des transformations sociales dans le temps). Dans la mesure où elle refuse de considérer le présent comme «la fin de l'histoire», elle constitue aussi un instrument critique indispensable pour penser l'avenir. Pour ces raisons, elle occupe une place incontournable dans nos plans d'étude.

La sociologie

L'objet matériel de la sociologie est le *fait social*, c'est-à-dire toute manière de faire exerçant sur l'individu une contrainte extérieure et qui se manifeste à la fois dans une certaine durée et dans l'étendue d'une société ou d'un groupe social. Une telle définition indique que la sociologie possède des intérêts multiples et des contours variables. Dans la pratique, les phénomènes sociaux relevant de la sociologie sont tous ceux qui n'intéressent pas directement les sciences sociales spécialisées comme le droit, la démographie ou l'économie. En guise d'illustration, citons quelques questions classiques de la sociologie contemporaine «Pourquoi et comment les bandes de jeunes se développent-elles?» «Pourquoi et comment les styles éducatifs des familles varient-ils selon le milieu social d'appartenance des parents?» «Pourquoi les inégalités devant l'enseignement persistent-elles en dépit des efforts de démocratisation?» «Comment s'effectue l'adaptation des immigrants à la société qui les accueille?» «Pourquoi l'urbanisation favorise-t-elle l'isolement et la marginalisation?»

L'anthropologie

Tandis que l'ethnologie est considérée comme l'étude des sociétés non-occidentales, l'anthropologie s'intéresse, dans une perspective comparatiste, à l'*homme concret*, occidental ou non-occidental, totalité dont le social est une dimension capitale mais non unique. Les méthodes propres à l'anthropologie sont l'«observation participante» qui met le chercheur en contact direct et prolongé avec la vie quotidienne du groupe observé et le «dépaysement», qui permet la confrontation critique des déterminants socioculturels de l'«observateur» avec ceux des «observés».

La psychologie

La psychologie (au sens étymologique: «science de l'âme») est la science du *comportement des organismes vivants*. Le terme de comportement recouvre à la fois les conduites et activités observables et les processus internes (la pensée, les émotions, etc.). La psychologie actuelle s'est ramifiée en plusieurs branches qui se distinguent à la fois par leur objet d'étude et leurs méthodes de travail. Elle délimite son champ d'investigation en fonction de l'âge des sujets étudiés (psychologie de l'enfant), de leurs activités dans la société (psychologie

Que veut dire SSP?

scolaire, psychologie du travail), des maladies mentales (psychopathologie), des comportements différenciés des groupes sociaux (psychosociologie), des mécanismes physiques par lesquels se réalisent les comportements humains et animaux (psychophysiologie), des différences observées dans les comportements d'individus ou de groupes hétérogènes placés dans la même situation (psychologie différentielle), etc.

Les sciences du sport et de l'éducation physique

● Les sciences du sport et de l'éducation physique sont nécessairement plurielles puisqu'elles abordent les différents niveaux d'un phénomène tout à la fois biologique, psychologique, social, historique, économique. Dans ce domaine, la spécialisation, quel que soit le niveau choisi, s'inscrit naturellement dans une compréhension transdisciplinaire du fonctionnement du corps sain.

La physiologie et la psychologie analysent les contraintes que les processus internes, biologiques ou mentaux, imposent au comportement humain. La pratique des activités physiques dans l'art ou dans le sport ainsi que les techniques visant à contrôler les fonctions vitales pour atteindre à la maîtrise du corps montrent comment ces contraintes peuvent être partiellement dépassées par une éducation appropriée. Par là même, ces pratiques mettent en évidence une interdépendance étroite entre le corps et l'esprit qui peut être approchée à travers l'étude de nombreuses disciplines des sciences humaines.

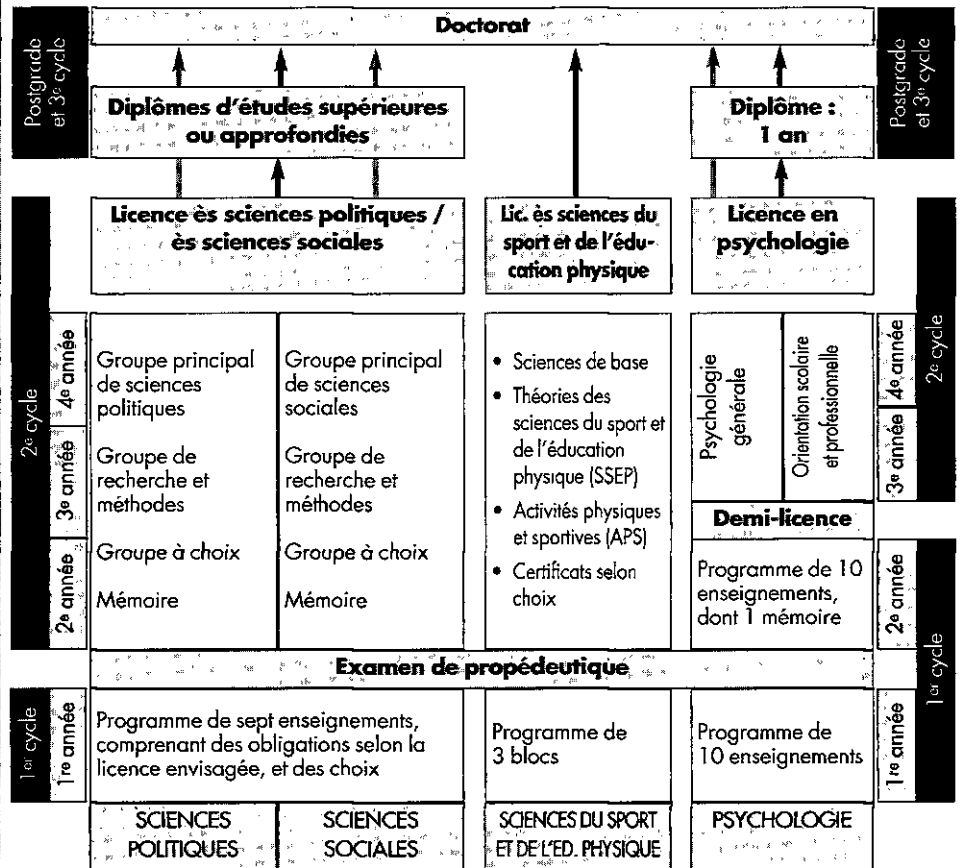
Grades décernés

- Licence ès sciences politiques
- Licence ès sciences sociales
- Licence en psychologie, option psychologie générale ou orientation scolaire et professionnelle)
- Licence en sciences du sport et de l'éducation physique, option licence SSEP ou option enseignement
- Diplôme en psychologie, option psychologie générale, orientation scolaire et professionnelle ou psychologie scolaire
- Maîtrise ès sciences politiques *
- Maîtrise ès sciences sociales *
- Diplôme d'études approfondies (DEA) en science politique
(collaboration entre les Universités de Genève et de Lausanne)
- Diplôme d'études approfondies (DEA) en sociologie
(collaboration entre les quatre Universités romandes)
- Diplôme de spécialisation postgrade de Suisse occidentale (DEA) en ethnologie et anthropologie
(collaboration avec les Universités de Fribourg et de Neuchâtel)
- Diplôme d'études approfondies (DEA) interuniversitaire en Études genre
(collaboration entre les Universités de Genève et de Lausanne)
- Diplôme européen d'études avancées en psychologie sociale
- Doctorat

* destinée aux étudiants détenteurs d'une licence SSP en 3 ans sans mémoire

Quel plan d'études?

Sciences politiques, sciences sociales, psychologie, sciences du sport et de l'éducation physique: les parcours



Enseignements hors plans d'études

Les plans d'études des licences en sciences politiques, sciences sociales et psychologie laissent aux étudiantEs, dès la deuxième année, la possibilité de choisir librement, dans et hors de la Faculté, quelques enseignements autres que ceux qui constituent les passages obligés de la formation d'un psychologue, d'un sociologue ou d'un politologue. Pour rester dans le seul cadre de la Faculté des SSP, c'est le cas des cours dits «de service» (introduction à l'informatique) ou donnés par des privat-docents.

Etudes dans d'autres universités suisses ou à l'étranger

- Les étudiantEs de la Faculté des SSP sont autorisés à suivre un ou deux semestres d'études dans une autre université suisse ou à l'étranger au cours de leur 2^e cycle d'études.
- Les étudiantEs soumettent à l'avance leur projet d'études dans d'autres universités suisses ou à l'étranger à une commission de mobilité qui donne son accord par écrit et qui attribue à l'étudiantE les crédits alloués pour son séjour de mobilité.
- Pour être validés, les enseignements suivis doivent avoir été sanctionnés positivement par des épreuves ou d'autres modes d'évaluation jugés équivalents.

Structure des études

SCIENCES SOCIALES SCIENCES POLITIQUES

1^{ER} CYCLE

1^{re} année, comprenant deux semestres d'inscription et conduisant à l'examen de propédeutique.

Le 1^{er} cycle est conçu comme une année de propédeutique, à choix limité, permettant à l'étudiantE l'acquisition d'une première série de connaissances fondamentales et l'initiation pratique aux méthodologies, langages et techniques des sciences sociales et politiques.

Les études entreprises au 1^{er} cycle permettent à l'étudiantE de se situer progressivement dans le domaine de ses études, d'apprendre à se documenter et à s'exprimer, à poser les problèmes des sciences sociales et politiques selon une optique scientifique, à pratiquer les méthodes, langages et techniques de base (y compris les techniques bibliographiques, documentaires et informatiques).

2^E CYCLE

2^e, 3^e et 4^e année, comprenant 6 semestres d'inscription et conduisant aux examens de licence et à la présentation d'un mémoire.

Le 2^e cycle est conçu comme un cycle de formation proprement dite, permettant à l'étudiantE de développer, approfondir et compléter l'acquisition des connaissances et la pratique des méthodologies, langages et techniques commencée au 1^{er} cycle, d'y ajouter les connaissances et la pratique de méthodes, langages et techniques spécifiques de secteurs particuliers du domaine des sciences sociales et politiques.

DOCTORAT

Travail de recherche personnel et original conduisant à une thèse de doctorat.

PSYCHOLOGIE

1^{ER} CYCLE

1^{re} et 2^e année, comprenant 4 semestres d'inscription et conduisant à l'examen de propédeutique, puis à l'examen de demi-licence.

1^{re} année: elle est conçue comme une année de propédeutique, à choix limité, permettant à l'étudiantE l'acquisition d'une première série de connaissances fondamentales et l'initiation pratique aux méthodologies, langages et techniques de la psychologie. De plus, l'étudiantE s'initie à d'autres sciences humaines, non psychologiques. Les études entreprises en 1^{re} année permettent à l'étudiantE de se situer progressivement dans le domaine de ses études, d'apprendre à se documenter et à s'exprimer, à poser les problèmes de la psychologie selon une optique scientifique, à pratiquer les méthodes, langages et techniques de base (y compris les techniques bibliographiques, documentaires et informatiques).

2^e année, comprenant deux semestres d'inscription et conduisant à l'examen de demi-licence.

La 2^e année est conçue comme un approfondissement, toujours à choix limité, permettant à l'étudiantE la poursuite de l'acquisition de connaissances fondamentales et l'initiation pratique aux méthodologies, langages et techniques de la psychologie et de ses disciplines voisines.

2^E CYCLE

3^e et 4^e année, comprenant 4 semestres d'inscription et conduisant aux examens de licence et à la présentation d'un mémoire.

Le 2^e cycle est conçu comme un cycle de formation et de spécialisation, permettant à l'étudiantE de développer, approfondir et compléter l'acquisition des connaissances et la pratique des méthodologies, langages et techniques commencée au 1^{er} cycle, d'y ajouter les connaissances et la pratique de méthodes, langages et techniques spécifiques, voire spécialisés, de secteurs particuliers du domaine de la psychologie. Selon l'option choisie, le 2^e cycle peut avoir une orientation de formation professionnelle proprement dite.

DIPLÔME

5^e année, comprenant deux semestres d'inscription et conduisant à l'obtention d'un diplôme en psychologie.

DOCTORAT

Travail de recherche personnel et original conduisant à une thèse de doctorat.

SCIENCES DU SPORT ET DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE

1^{ER} CYCLE

1^{re} année, comprenant 2 semestres d'inscription et conduisant à l'examen de propédeutique.

Les objectifs de cette année consistent à donner des bases élémentaires en sciences biomédicales et humaines pour comprendre les mécanismes sous-jacents dans les pratiques physiques et sportives. Parallèlement, une formation en sciences du sport permettra d'aborder les processus spécifiques à l'activité physique et sportive. Des disciplines sportives, obligatoires, ou en option, sont aussi au programme.

Il s'agit d'une formation de base commune à toutes les mentions envisagées.

2^E CYCLE

2^e, 3^e et 4^e année, comprenant 6 semestres d'inscription et conduisant aux examens de licence et à la présentation d'un mémoire.

La licence SSEP inclut 5 certificats et un mémoire selon le domaine choisi. La licence SSEP, mention enseignement comprend des études dans une autre discipline d'enseignement que l'éducation physique et sportive. (Des conventions sont établies avec d'autres facultés: Lettres, Sciences.)

DOCTORAT

Travail de recherche personnel et original conduisant à une thèse de doctorat.

Sciences politiques: programme

Les études conduisant à la licence ès sciences politiques durent quatre ans, dont une année de propédeutique.

Le 1^{er} cycle est conçu comme une introduction aux grandes disciplines constitutives des sciences de la société: science politique, bien sûr, mais aussi droit, histoire, anthropologie, sociologie.

Le 2^e cycle (trois ans) recouvre les principaux domaines d'observation et d'analyse de la politologie, comme les institutions politiques, l'économie politique, la politique suisse, les politiques publiques, les relations internationales, la comparaison entre systèmes politiques, qu'il s'agisse de ceux des pays occidentaux ou de ceux du Tiers Monde. Ces enseignements sont complétés par des enseignements d'histoire, de géographie, d'anthropologie, de sociologie, etc., plus spécialisés qu'en 1^{re} année (par exemple histoire des idées politiques, histoire de l'analyse sociologique, sociologie des médias, sociologie comparée des Etats-providence, recherche évaluative dans le champ du social). Des enseignements de méthodologie (instruments de la recherche en sciences sociales, statistique, mathématiques, etc.) permettent l'initiation des étudiantEs à la recherche empirique. Le 2^e cycle se conclut par un mémoire.

1^{ER} CYCLE

Cours obligatoires

Introduction à la sociologie politique • Concepts de base en science politique • Droit constitutionnel.

Cours à choix

1. Un cours d'histoire, à choisir entre

Histoire internationale contemporaine • Histoire des idées politiques • Histoire et sciences sociales.

2. Un cours de méthodologie, à choisir entre

Mathématiques pour les sciences humaines • Introduction à la recherche sociologique • Statistique.

3. Deux cours à choix libre

choisis parmi ceux offerts en 1^{re} année, selon la liste publiée annuellement par la Faculté. Cet enseignement peut être pris parmi les enseignements d'histoire et de méthodologie susmentionnés qui n'auraient pas déjà été choisis.

- Aux sept cours s'ajoutent **trois séminaires**
- Le premier cycle réussi totalise 60 crédits.

2^E CYCLE

1. Groupe principal de sciences politiques (78 crédits); 10 cours et 3 séminaires à choisir entre:

Institutions politiques comparées • Politiques publiques • Politique suisse • Relations internationales I et II • Systèmes politiques comparés: pays occidentaux • Systèmes politiques comparés: pays du Tiers Monde • Histoire des idées politiques II • Histoire internationale contemporaine II • Histoire suisse contemporaine (Faculté des lettres) • Histoire extra-européenne • Histoire économique • Géographie politique • Economie politique.

2. Groupe de recherche et méthodes (24 crédits); deux cours et deux séminaires à choisir entre:

Anthropologie culturelle et sociale: recherche • Instruments de la recherche en sciences sociales • Mathématiques pour les sciences humaines • Méthodologie en sciences sociales • Méthodes et démarches en science politique • Psychologie sociale: recherche • Recherche évaluative dans le champ du social • Statistique

3. Groupe à choix (48 crédits); huit enseignements dont trois séminaires au moins à choisir entre:

Les enseignements du groupe principal ou du groupe de recherche et méthodes non encore choisis • Les autres enseignements de la Faculté, dont ceux des privat-docents • Des enseignements relevant d'autres facultés de l'UNIL • Des cours relevant d'autres universités suisses ou étrangères.

4. Un mémoire de licence (30 crédits).

Chaque examen réussi et chaque attestation de séminaire totalise 6 crédits.

Seul le programme des
études fait foi

Sciences sociales: programme

La licence ès sciences sociales vise une large transdisciplinarité, apte à rendre compte tant du fonctionnement général des sociétés que de leur diversité, de leurs particularismes.

Comme la licence ès sciences politiques, la licence ès sciences sociales comporte quatre années d'études. L'année de propédeutique comprend un noyau d'enseignements généraux (anthropologie culturelle et sociale, politique et action sociales, sociologie générale), que complètent des cours à choix.

Le 2^e cycle offre un large éventail de cours et de séminaires couvrant les grands domaines d'interrogation théorique et empirique de l'anthropologie, de la psychologie sociale et de la sociologie. histoire de l'analyse sociologique, psychologie sociale, sociologie de la culture, des médias, de l'image, du travail, etc.

De nombreux enseignements de méthodologie, mathématiques et statistiques offrent une base solide à la formation à la recherche.

1^{ER} CYCLE

Cours obligatoires

Anthropologie culturelle et sociale • *Politique et action sociales* • *Sociologie générale*.

Cours à choix

1. Un cours d'histoire, à choisir entre

Histoire internationale contemporaine • *Histoire des idées politiques* • *Histoire et sciences sociales*.

2. Un cours de méthodologie, à choisir entre

Mathématiques pour les sciences humaines • *Introduction à la recherche sociologique* • *Statistique*.

3. Deux cours à choix libre

choisis parmi ceux offerts en 1^{re} année, selon la liste publiée annuellement par la Faculté. Cet enseignement peut être pris parmi les enseignements d'histoire, et de méthodologie susmentionnés qui n'auraient pas déjà été choisis.

- Aux sept cours s'ajoutent **trois séminaires**
- Le premier cycle réussi totalise 60 crédits.

2^E CYCLE

1. Groupe principal de sciences sociales (78 crédits); 10 cours et 3 séminaires à choisir entre:

Anthropologie culturelle et sociale: thèmes spécifiques • *Anthropologie culturelle et sociale: théorie* • *Apprentissage et formation dans une perspective psychosociale* • *Approche sociologique des politiques de formation* • *Concepts de sociologie* • *Etudes genre* • *Histoire de l'analyse sociologique* • *Histoire internationale contemporaine II* • *Institutions politiques comparées* • *Les représentations sociales* • *Politique et action sociales II* • *Psychologie sociale: théorie* • *Sociologie comparée des Etats - providence* • *Sociologie de l'image* • *Sociologie de la communication et de la culture* • *Sociologie des médias* • *Sociologie du travail*.

2. Groupe de recherche et méthodes (24 crédits); deux cours et deux séminaires à choisir entre:

Anthropologie culturelle et sociale: recherche • *Instruments de la recherche en sciences sociales* • *Mathématiques pour les sciences humaines* • *Méthodologie en sciences sociales* • *Méthodes et démarches en science politique* • *Psychologie sociale: recherche* • *Recherche évaluative dans le champ du social* • *Statistique*

3. Groupe à choix (48 crédits); huit enseignements dont trois séminaires au moins à choisir entre:

Les enseignements du groupe principal ou du groupe de recherche et méthodes non encore choisis • *Les autres enseignements de la Faculté, dont ceux des privat-docents* • *Des enseignements relevant d'autres facultés de l'UNIL* • *Des cours relevant d'autres universités suisses ou étrangères*.

4. Un mémoire de licence (30 crédits).

Chaque examen réussi et chaque attestation de séminaire totalise 6 crédits.

Seul le programme des
études fait foi

Psychologie: programme

L'organisation des études en psychologie est régie par une convention entre les départements de l'instruction publique des cantons de Fribourg, Genève, Neuchâtel et Vaud, qui délimite les compétences de chaque université.

Un 1^{er} cycle de deux ans (tronc commun) permet d'acquérir les bases théoriques et méthodologiques de la discipline, le 2^e cycle introduisant une spécialisation, sur deux années également. Ainsi, après l'obtention de leur demi-licence, les étudiantEs peuvent continuer de plein droit leur formation jusqu'à la licence et au-delà soit à Lausanne, soit dans l'une des trois autres universités, en fonction de l'option choisie. A la Faculté des sciences sociales et politiques, deux orientations sont offertes:

- la psychologie générale;
- l'orientation scolaire et professionnelle, pour ceux qu'attire la pratique du conseil en matière de choix d'études et de carrières.

Le 1^{er} cycle comprend sept enseignements théoriques obligatoires (psychologie expérimentale, psychologie de l'enfant, psychophysiologie, psychologie de la personne et de son développement, psychosociologie clinique, psychologie différentielle, psychopathologie), des cours de méthodologie et d'initiation aux techniques psychologiques, un travail personnel (mémoire) et des enseignements à choix.

1^{ER} CYCLE

1^{RE} ANNÉE

- **Groupe I. Sept enseignements obligatoires:**
Psychologie expérimentale • Psychologie de l'enfant • Psychophysiologie • Psychologie de la personne et de son développement • Méthodologie en psychologie I • Statistique I • Travaux pratiques I.
- **Groupe II. Trois cours à choisir parmi**
les enseignements de 1^{re} année, selon la liste publiée annuellement par la Faculté.

La première année réussie totalise 60 crédits.

2^E ANNÉE

- **Groupe I. Cinq enseignements obligatoires:**
Psychosociologie clinique: questions générales • Psychologie différentielle • Introduction à la psychopathologie • Méthodologie en psychologie et travaux pratiques II • 1 mémoire de 1^{er} cycle.
- **Groupe II. Trois cours à choix**
offerts par la Faculté des SSP (à l'exclusion des enseignements qui figurent dans le programme de 2^e cycle de psychologie), ou plus généralement par l'Université de Lausanne.

La deuxième année réussie totalise 60 crédits.

2^E CYCLE

LICENCE, OPTION PSYCHOLOGIE GÉNÉRALE

Le deuxième cycle est composé d'un **certificat principal**, 48 crédits, de deux **certificats secondaires**, 2 x 24 crédits, d'un **mémoire ou d'une recherche de licence**, 24 crédits, soit un total de 120 crédits.

L'étudiantE choisit un **certificat principal** dans la liste suivante:

Fondements de la psychologie • Psychologie du développement • Psychologie sociale • Psychologie et intervention en milieu scolaire.

Le certificat principal comporte 8 enseignements dont 6 cours.

Les **certificats secondaires** comportent l'équivalent de 4 enseignements.

En principe, le **premier certificat secondaire** porte également sur le domaine de la psychologie. Une liste de ces certificats est mise à jour annuellement par la Faculté. L'étudiantE choisit son premier certificat secondaire dans cette liste.

Le **second certificat secondaire** est composé librement, avec l'accord de la commission du plan d'études. Les enseignements peuvent être choisis dans la Faculté, dans d'autres facultés de l'UNIL, dans d'autres universités, particulièrement à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'Université de Genève.

Mémoire ou recherche de licence: le thème du mémoire ou de la recherche se situe dans le domaine du certificat principal. Il est choisi par l'étudiantE en accord avec deux enseignantEs. Le mémoire ou la recherche est évalué lors d'une défense orale individuelle. Le mémoire de licence est un travail personnel, la recherche de licence peut être un travail collectif.

Seul le programme des
études fait foi

Psychologie: programme (suite)

2^E CYCLE

LICENCE, OPTION ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE (OSP)

Le deuxième cycle est composé d'un **certificat principal**, 48 crédits, de **deux certificats secondaires**, 2 x 24 crédits, et d'une **recherche de licence**, 24 crédits, soit un total de 120 crédits.

Le contenu du **certificat principal** et du **premier certificat secondaire** est imposé; il comporte des cours obligatoires dans le domaine spécifique de l'orientation scolaire et professionnelle, et quelques enseignements à choix. L'accent est mis sur les travaux pratiques de consultation qui ont lieu, sous supervision, dans le service de consultation de la Faculté sis en ville de Lausanne.

Le **second certificat secondaire** est composé librement, avec l'accord de la commission du plan d'études.

Recherche de licence: l'orientation spécifique et la désignation de la personne responsable font l'objet d'un contrat signé entre l'étudiantE et le professeur responsable de l'option OSP. La recherche de licence est évaluée lors d'une défense orale.

Un **stage** d'un mois dans un service d'orientation scolaire et professionnelle ou dans un service apparenté est obligatoire.

Sciences du sport et de l'éducation physique (SSEP): programme

EXAMEN PRÉALABLE D'APTITUDES PHYSIQUES

Avant de commencer des études en sciences du sport et de l'éducation physique, les étudiantEs doivent se soumettre à un examen préalable d'aptitudes physiques organisé en septembre. Celui-ci comporte 6 branches (éducation du mouvement, roller in line, natation - plongeon, gymnastique aux agrès, jeux, athlétisme). En cas d'échec l'étudiantE ne peut pas commencer les études en sciences du sport.

1^{ER} CYCLE

Cours obligatoires

1. **Sciences de base** : 5 cours: Anatomie • Physiologie • Activités physiques et santé • Psychologie de l'enfant • Sociologie générale.
2. **Théorie des SSEP**: 4 cours: Education physique et sport : politique et institutions • Théorie de l'entraînement • Mouvement et apprentissage • Communication.
3. **Activités physiques et sportives**: 7 cours: Education du mouvement • Fondamentaux du jeu • Habiletés motrices • Agrès • Natation • Camp multiglisse • Volleyball ou football.

Sciences du sport et de l'éducation physique (suite)

La licence ès sciences du sport et éducation physique, mention enseignement, vise à apporter au candidat à la profession de maître d'éducation physique les bases théoriques, techniques et pratiques qu'il doit posséder pour gérer une matière d'enseignement très particulière puisqu'elle traite du corps.

L'année de propédeutique comporte des enseignements généraux et un échantillon d'activités physiques et sportives (APS). Elle est commune à toutes les licences SSEP.

Le deuxième cycle comporte des enseignements obligatoires (en accord avec les Ordonnances fédérales régissant la formation des maîtres d'éducation physique) et des enseignements à choix, en particulier dans les activités physiques et sportives.

Une autre matière pouvant être enseignée dans les écoles officielles doit être suivie en parallèle si l'étudiantE veut accéder à la formation pédagogique postgrade qui l'habilitera à enseigner. Le deuxième cycle se conclut par un mémoire.

La licence en SSEP est composée de certificats choisis en vue d'un objectif professionnel particulier: entraînement et performance, éducation à la santé, activités physiques adaptées, journalisme, administration sportive.

2^E CYCLE

LICENCE SSEP, MENTION ENSEIGNEMENT

1. **Sciences de base: 7 cours obligatoires:** Sport et santé • Biomécanique appliquée • Psychophysiologie • Développement sensori-moteur • Psychologie de l'enfant (séminaire) • Pédagogie du sport et de l'éducation physique • Histoire du sport et de l'éducation physique (45 crédits) • 1 cours à choix.
2. **Théorie des SSEP:** 3 cours obligatoires: Education physique et sport : politique et institutions • Théorie de l'entraînement • Mouvement et apprentissage (9 crédits).
3. **Activités physiques et sportives:** 12 cours obligatoires • 5 cours à choix (42 crédits).
4. **Autre branche d'enseignement:** Une discipline d'enseignement dispensée dans les écoles officielles autre que l'éducation physique (par exemple en Faculté des lettres ou en Faculté des sciences) (60 crédits).
5. **Un mémoire de licence (24 crédits).**

LICENCE SSEP

Le programme de 2^{ème} cycle étant fortement personnalisé, les étudiantEs soumettent à l'avance leur projet d'études au conseiller aux études.

1. **2 certificats obligatoires:** Méthodologie de la recherche (30 crédits) • Théorie et pratique des APS (30 crédits).
2. **3 certificats à choix** (30 crédits chacun): Éléments de psychologie • Sciences sociales • Éléments de physiologie de systèmes • Éléments de neurosciences et endocrinologie • Communication et journalisme • Entraînement sportif et performance motrice • Éducation et motricité • Activités physiques adaptées • Certificat libre.
3. **Un mémoire de licence** (30 crédits).

Les enseignements pour la licence SSEP ne sont pas tous donnés à l'Université de Lausanne par la Faculté des SSP: cette voie d'études emprunte des enseignements à la Faculté de médecine de l'UNIL (Physiologie, Neurosciences), aux Universités de Neuchâtel et Fribourg (Communication et journalisme), ainsi qu'à l'Université de Franche-Comté à Besançon (Entraînement sportif, Éducation et motricité, Activités physiques adaptées).

Formations post-licence et postgrades

Diplôme en psychologie

● Destiné principalement aux licenciéEs en psychologie ayant déjà une activité professionnelle, le diplôme en psychologie leur offre la possibilité d'une réflexion collective sur leur pratique, grâce à un cours-séminaire où les expériences individuelles peuvent être confrontées et analysées, avec l'aide d'unE enseignantE. En complément peuvent être également suivis des enseignements organisés conjointement par la Faculté et par l'Association vaudoise des psychologues.

- Programme: 1 **mémoire écrit**, avec défense orale; **participation active à un séminaire de réflexion et de discussion** sur différents aspects de la pratique professionnelle, ou **suivi d'un enseignement régulier** de 2^e cycle (ou un enseignement postgrade jugé équivalent), **participation active à un enseignement postgrade** en psychologie totalisant 25 heures au moins (de tels enseignements sont notamment dispensés par les universités et les associations professionnelles de psychologues); **stages professionnels** d'une durée cumulée équivalente à un travail à plein temps de 6 mois au moins.

Diplôme en psychologie, option orientation scolaire et professionnelle (OSP)

● Les titulaires d'une licence en psychologie, option orientation scolaire et professionnelle (OSP), peuvent poursuivre leur formation dans cette même spécialisation, pour l'obtention d'un diplôme; l'admission de titulaires d'autres licences est soumise à des conditions particulières:

- programme d'études complémentaire pour les titulaires d'une autre licence en psychologie d'une université romande;
- admission sur dossier pour tous les licenciés d'autres disciplines et pour les titulaires d'un diplôme de conseiller en orientation reconnu par l'OFIAMT, avec programme particulier de licence en psychologie, option orientation scolaire et professionnelle, avant d'aborder la préparation du diplôme.

La préparation du diplôme comprend un stage de 12 mois à plein temps.

DEA, DES

● Des études postgrades (bac+5) organisées aux plans lémanique ou romand et débouchant sur des diplômes (DES ou DEA) sont offertes aux étudiantEs désireux de se perfectionner en sciences politiques et sociales.

- **Diplôme de spécialisation postgrade de Suisse occidentale (DEA) en ethnologie et anthropologie**
- **Diplôme d'études approfondies en science politique**
- **Diplôme d'études approfondies en sociologie**
- **Diplôme européen d'études avancées en psychologie sociale**
- **Diplôme d'études approfondies interuniversitaire en Etudes genre**

Formations doctorales

● Associée à d'autres universités romandes, la Faculté des SSP entend développer ses capacités d'encadrement des études de 3^e cycle. En octobre 1998 a débuté "l'École doctorale sur la politique suisse et comparée" en collaboration avec les Universités de Berne, Genève, Zürich et l'IDHEAP (Institut des hautes études en administration publique), financée par le FNRS (programme prioritaire «Demain la Suisse»). La Faculté des sciences sociales et politiques est par ailleurs associée aux activités des commissions de 3^e cycle de Suisse occidentale en science politique et en sociologie.

La Faculté délivre des doctorats en psychologie, en sciences politiques, en sciences sociales et en sciences du sport et de l'éducation physique.

Instituts et centres spécialisés

8 instituts et 1 département

L'ensemble des professeurEs, maîtres d'enseignement, maîtres d'enseignement et de recherche, maîtres-assistantEs et assistantEs sont rattachés à huit instituts dont l'existence est liée moins à l'enseignement qu'à la recherche: **Institut d'anthropologie et de sociologie (IAS)**, **Institut d'études politiques et internationales (IEPI)**, **Institut de mathématiques appliquées (IMA)**, **Institut de psychologie (IP)**, **Institut de recherches interdisciplinaires (IRI)**, **Institut de sociologie des communications de masse (ISCM)**, **Institut des sciences sociales et pédagogiques (ISSP)**, **Institut des sciences du sport et de l'éducation physique (ISSEP)**. Chacun de ces instituts doit son identité aux recherches théoriques et empiriques qui correspondent à des domaines de compétences spécifiques, notamment sur le plan romand, comme par exemple: politique suisse et relations internationales pour l'IEPI, sociologie des médias et des techniques pour l'ISCM, chômage, déviance sociale et éducation pour l'ISSP, anthropologie culturelle, théorie sociologique et stratification sociale pour l'IAS, psychologie de la santé, psychologie scolaire, orientation scolaire et professionnelle, mise au point de tests pour l'IP, logique pour l'IMA, histoire et sociologie politique pour l'IRI, fédéralisme et identité nationale pour l'ISSP, statut et pratique des activités physiques et sportives pour l'ISSEP, etc. Le département de science politique réunit l'IEPI et l'IRI; le département de psychologie sociale réunit des enseignants de l'IP et de l'ISSP.

6 centres spécialisés

La Faculté des SSP offre par ailleurs aux enseignantEs et étudiantEs, parfois même à un public non universitaire, les services de plusieurs centres spécialisés:

- le **Centre de documentation sur la vie politique romande (CDVR)** acquiert, conserve et communique des documents sur la vie politique suisse et plus particulièrement romande, à l'intention des étudiantEs et chercheurs en science politique. On y trouve: les périodiques, les programmes et les statuts des partis politiques; les périodiques des syndicats, des milieux patronaux; la presse romande et quelques journaux alémaniques; des revues de science politique, etc. La consultation se fait sur place, avec l'assistance d'une documentaliste.
- le **Service de consultation en psychologie** offre de multiples services au public et permet aux étudiantEs avancés en psychologie d'acquérir une formation professionnelle pratique, sous la supervision d'une équipe de collaborateurs qualifiés. Une clientèle d'enfants, de jeunes et d'adultes ainsi que leur famille y a accès à des formes modernes de conseil psychologique et de consultation. L'accès aux travaux pratiques de consultation est strictement réservé aux étudiantEs en psychologie de 3^e et 4^e années.
- le **Service de documentation scolaire et professionnelle** dispose d'une documentation, périodiquement mise à jour, concernant un grand nombre de métiers, de voies de formation scolaire et professionnelle et d'apprentissage.
- la **Testthèque de l'Institut de psychologie**, instrument de travail réservé à l'usage des étudiantEs et psychologues spécialiséEs, propose un grand choix de tests psychologiques et psychotechniques, ainsi que les outils auxiliaires à leur utilisation (manuels, étalonnages, barèmes, etc.).
- **Trois salles d'ordinateurs** partagées avec les Facultés de lettres et de théologie sont à la disposition des étudiantEs pour s'initier à l'informatique et mettre en page leurs travaux personnels par traitement de texte.
- **L'Unité d'enseignement et de recherche en activités physiques et sportives (UERAPS)**, anciennement CFMEP, offre un enseignement diversifié de techniques et d'expressions corporelles en vue d'une compréhension intelligente de l'ensemble des pratiques d'éducation, de conseil et d'entraînement des activités physiques et sportives.

**Perspectives
 professionnelles**
**Sciences politiques
 et sciences sociales**

- Recherche: organismes publics ou privés, souvent en groupes pluridisciplinaires
- Administrations publiques ou privées aux niveaux local, national et international
- Domaines culturels, p. ex. bibliothèques, musées, éditions
- ORIENTATION SCIENCES POLITIQUES:**
- Information écrite et audiovisuelle (stage de 2 ans permettant l'inscription au registre professionnel — RP)
- Diplomatie (concours organisé par le Département fédéral des affaires étrangères)
- Secteur privé, p. ex. gestion du personnel, banque, assurance, planification, publicité
- ORIENTATION SCIENCES SOCIALES:**
- Travail social
- Education spécialisée
- Enquêtes sociologiques
- Coopération technique

Psychologie

- Ecoles et administrations publiques, p. ex. conseil en orientation scolaire et professionnelle, psychologie scolaire, psychologie de la circulation routière
- Hôpitaux, services de santé, institutions à caractère médico-social
- Entreprises, p. ex. psychologie du travail, sélection de personnel, formation des adultes à divers niveaux
- Cabinets privés: conseil et psychothérapie, après une formation continuée au-delà de la lic.

**Sciences du sport et de
 l'éducation physique**

- Ecoles publiques et privées, p. ex. enseignement de l'éducation physique et d'une autre branche
- Entreprises privées, p. ex. enseignement des activités physiques dans le cadre d'une entreprise, organisation et gestion des camps
- Centres de rééducation
- Associations sportives: entraînement, gestion, conseil

**Secteurs d'activité des jeunes diplômés suisses en 1997:
 les sciences humaines**

Tous les deux ans, l'ASOU (Association suisse pour l'orientation universitaire) mène une grande enquête auprès de tous les jeunes diplômés des hautes écoles suisses. Cette enquête obtient environ 60% de réponses sur un échantillon de 10'000 personnes. Elle ne reflète pas l'orientation professionnelle définitive des diplômés, mais leur situation une année après la fin des études. La dernière enquête a été réalisée en 1997.

Le tableau ci-contre montre la répartition des diplômés universitaires dans les différents secteurs professionnels, un an après l'obtention de leur grade. Cette répartition est donnée en pourcentages et doit être lue ligne par ligne, c'est-à-dire voie de formation par voie de formation. Par exemple pour la théologie: 13.8% des diplômés travaillent comme assistants d'université, 4.3% comme enseignants, 1.7% dans les médias, etc...

!! La lecture du tableau colonne par colonne ne donne aucune information utile !!

	Assistant universitaire	Enseignement	Droit	Médias	Culture	Santé	Travail social	Travail psychologique	Agriculture	Chimie	Industrie	Industrie alimentaire	Construction	Banques et assurances	Fiduciaires	Publicité et relations publiques	Tourisme	Conseil en environnement	Autres services privés	Administrations publiques	Entreprises publiques	Eglises	Associations	Organisations internationales	
Théologie	13.8	4.3	1.7	0.9	2.6														0.9	0.9	70.7	4.3			
Droit	10.4	0.4	63.4	1.0	0.6	0.1	0.1	0.3	0.1	0.4			0.1	5.1	1.9	0.6	0.1		1.8	10.7	0.6		1.3	0.6	
*Police scientifique et criminologie	26.3		10.5				5.3												5.3	52.6					
Géographie	15.8	20.3		1.5	3.8	1.5	0.8	1.5	0.8	2.3		0.8	1.5	5.3		0.8	2.3	3.8	5.3	20.3	2.3		6.0	3.8	
Lettres (avec langue en branche principale)	12.0	52.6	0.9	5.7	5.4	0.6		0.3		0.6	0.9			3.6	0.9	2.7	1.2		4.5	4.5	0.6	0.3	2.4	0.3	
Lettres (sans langue en branche principale)	18.9	21.0	0.5	9.3	22.4	1.4	1.6	0.5		0.3	0.8	0.3	0.3	2.7	0.5	1.6	0.5	0.3	3.6	7.9		0.3	4.1	1.1	
Economie politique	21.6	3.2	0.5	0.5	1.4	0.9		0.5		0.5	1.8	1.4	0.9	33.5	5.0	0.5		0.5	9.2	11.5	3.2		1.4	2.3	
Gestion et management	5.3	2.0	0.3	0.9	0.5	0.5				3.9	7.9	3.7	0.9	24.8	15.5	1.2	1.1		23.5	4.3	2.5		0.6	0.6	
Informatique de gestion	10.3	1.6	1.6	0.8		0.8				0.8	5.6	1.6		28.6	1.6	0.8			36.5	5.6	1.6			0.8	
*Sciences actuarielles/assurances	20			10									10	30					30						
Sciences sociales	26.0	7.8	0.7	8.4	2.6	1.3	13.6	0.7		0.7	0.7	0.7	0.7	5.2		1.3			8.4	13.6	0.7		6.5	1.3	
Psychologie	18.5	7.2	0.4	1.1	0.4	15.6	14.1	24.6		0.4				1.8		0.4	0.4		4.0	6.5	1.1		2.9	0.7	
Sciences politiques	21.3	1.5		11.8	1.5	0.7	1.5			2.2	2.9	0.7		13.2		1.5	2.2		12.5	16.2	0.7		4.4	5.1	
*Education physique		82.3				5.9								5.9										5.9	

* Dans les voies d'étude mentionnées avec ce signe, le nombre de diplômés sur deux ans ne dépasse pas 20, les statistiques sont donc à interpréter avec précaution.

Programme des cours

Enseignements de 1^{re} année

*En première année,
les cours s'organisent par
année académique et
non par semestre*

SCIENCES POLITIQUES, SCIENCES SOCIALES, PSYCHOLOGIE		
Anatomie	Beat Riederer, pas & Peter Clarke, mer	2 C
Anthropologie culturelle et sociale I	Mondher Kilani, po Séverine Rey, sup	2 C 2 S
Concepts de base de science politique	Dietmar Braun, po	2 C 2 S
Droit constitutionnel	Michel Rossinelli, sup	3 C
Histoire des idées politiques I	Biancamaria Fontana, po	2 C 2 S
Histoire et sciences sociales I	Etienne Hofmann, pe Giovanni Haver, ass	2 C 2 S
Histoire internationale contemporaine I	Jean Batou, po & Sébastien Guex, pat	2 C 2 S
Introduction à la sociologie politique	François Masnata, po	2 C 2 S
Introduction à la recherche sociologique	Arlette Mottaz Baran, mer	2 C 2 S
Mathématiques pour les sciences humaines I	Henri Volken, po	2 C 2 TP
Méthodologie en psychologie I	Laurent Rossier, ma	2 C
Notions et principes généraux du droit	Guy Mustaki, pe	2 C
Physiologie	Françoise Schenk, pas	2 C
Politique et action sociales I	Geneviève Corajoud, po	2 C 2 S
Psychologie de la personne et de son développement	François Gaillard, po & Marcel Zentner, sup	2 C 2 C
Psychologie de l'enfant	Claude Voelin, po	2 C
Psychologie expérimentale I	Rémy Droz, po	2 C
Psychophysiologie	Françoise Schenk, pas	2 C 4 TP
Sociologie générale I	Giovanni Busino, po	2 C 2 S
Sociologie générale I	René Levy, pas	2 C 2 S
Statistique I pour étudiantEs en psychologie	J.-Philippe Antonietti, ma	2 C 1 TP
Statistique I pour étudiantEs en sciences poli- tiques et en sciences sociales	vacat	2 C 2 TP
Travaux pratiques en psychologie I	Samuel Berthoud, ma	2 TP

SCIENCES DU SPORT ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE	
Théorie SSEP	
Education physique et sport: politique et institutions I	1 C
Théorie de l'entraînement I	1 C
Mouvement et apprentissage I	1 C
Communication	1 C
Activités physiques et sportives	
Habilités motrices de base • Education du mouvement • Fondamentaux du jeu • Agrès • Natation • Volleyball ou football • Camp multiglisse	

**Programme
des cours**

**Enseignements
dès la 2^e année**

*A partir de la deuxième
année, la plupart des cours
s'organisent par semestre
(H = semestre d'hiver
S = semestre d'été)*

COURS GÉNÉRAUX

Anglais pour les sciences sociales	H	4 S
Economie politique	H+E	3 C
Introduction à l'informatique	H	2 S

INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES ET INTERNATIONALES

Histoire des idées politiques II	Biancamaria Fontana, po	H	4 C
Politiques publiques	Ioannis Papadopoulos, po	E	4 C 4 S
Politique suisse	Ioannis Papadopoulos, po	H	2 C 2 S
Politique suisse	Jean-Philippe Leresche, pat	H	2 S
Relations internationales I	Pierre de Senarclens, po	E	2 C 4 S
Relations internationales II	Pierre de Senarclens, po	H	4 C 4 S
Systèmes politiques comparés: pays du Tiers Monde	Mounia Bennani-Chraïbi, pat	H	4 C
		E	4 S
Systèmes politiques comparés: pays occidentaux	Antoine Kernen, ass	E	4 S
	Dietmar Braun, po	H	2 S
		E	4 C
Appareils d'Etat dans le Tiers Monde	Jean-Philippe Leresche, pat	H	2 S
L'Etat en Afrique noire	Chahrokh Vaziri, pd	H+E	2 C
Partis politiques comparés au Maghreb	Makita Kasongo Ngoy, pd	H+E	2 C
Les interventions humanitaires dans le contexte international aujourd'hui	Moncef Djaziri, pd	H	4 C
	Sabine von Schorlemer, pd	E	2 C

INSTITUT DE RECHERCHES INTERDISCIPLINAIRES

Géographie politique	Doris Wastl-Walter, pi	E	4 C
Histoire internationale contemporaine II	Jean Batou, po	H	2 C
		H+E	2 S
Institutions politiques comparées	François Masnata, po	H	2 C 2 S
		E	4 S
Éléments de théorie de la politique	M.-Cl. Caloz-Tschopp, pd	H	2 C
Histoire des idées politiques en Chine ancienne	Erik W. Maeder, pd	H	4 C
Histoire économique	Sébastien Guex, pat	H+E	2 S
Histoire extra-européenne	Bouda Etemad, pe	H	2 C
		E	2 x 2 S
La Chine au XX ^e siècle: mutations sociales et politiques	Erik W. Maeder, cc	E	4 C
Méthodes et démarches en science politique	Bernard Voutat, ma	E	4 C
	Philippe Gottraux, ma	E	2 S
Histoire et sciences sociales II	Etienne Hofmann	H	4 S

INSTITUT D'ANTHROPOLOGIE ET DE SOCIOLOGIE

Anthropologie culturelle et sociale: recherche	Gérald Berthoud, po	H	4 C
		H+E	2 TP
Anthropologie culturelle et sociale: théorie	Gérald Berthoud, po	E	2 C 2 S
	Severino Ngoenha, sup	E	2 C
Anthropologie culturelle et sociale. thèmes spécifiques	Ilario Rossi, sup	H	2 C
	Suzanne Chappaz, sup	E	2 C
Histoire de l'analyse sociologique	Giovanni Busino, po	E	4 C 2 S
Instruments de la recherche en sciences sociales	Arlette Mottaz Baran, mer	H	4 C
		E	4 S
Méthodologie en sciences sociales	vacat	E	4 C 4 S
Pensée africaine	Severino E. Ngoenha, pd	E	2 C
Sociologie des migrations	Rosita Fibbi, pd	E	2 C

**Programme
des cours**

**Enseignements
dès la 2^e année (suite)**

INSTITUT DE PSYCHOLOGIE			
Analyse de contenu	Rémy Droz, po	H	4 TP
Développements récents en orientation	vacat	E	2 C
Évaluation psychologique	vacat	H	2 C 2 TP
Consultations en conseil et orientation (examen d'enfants, d'adolescents et d'adultes)	Jean-Pierre Dauwalder, po & collaborateurs	H+E	4 TP
Consultations de l'enfant et de l'adolescent	François Gaillard, po Ariel de Mercurio, sup Evelyne Chardonnens, me	H+E	8 TP
Formation professionnelle	vacat	E	2 C
Gérontologie psychosociale	vacat	H	4 C
Histoire de la psychologie	Samuel Berthoud, mer	H	2 C
Histoire des idées en psychologie	Samuel Berthoud, pd	E	2 C
Initiation aux consultations	Jean-Pierre Dauwalder, po & vacat, ma	H	2 C
Interventions cognitivo-comportementales	Jean-Pierre Dauwalder, po	H	4 C
Introduction à la didactique des mathématiques	François Conne, pd	H+E	2 C
Introduction à la psychopathologie	Nicolas Duruz, po	H	4 C
L'entretien psychologique	Nicolas Duruz, po Christian Brokatzky, ass	E	2 C 3 TP
L'intervention psychologique en milieu scolaire	Evelyne Chardonnens, me	E	4 C
L'intervention systémique	Nicolas Duruz, po	E	2 C
La psychologie de l'attachement	Blaise Pierrehumbert, pd	E	2 C
Méthodologie en psychologie II	Samuel Berthoud, mer Chantal Piot-Ziegler, ma	H E	2 C 2 C
Orientation et gestion de réseaux	vacat	H	2 C
Orientation scolaire	vacat	H	2 C
Psychologie des difficultés scolaires	François Gaillard, po	E	4 C
Psychologie générale	Samuel Berthoud, mer	H+E	2 S
Psychologie génétique	Rémy Droz, po	E	4 TP
Psychologie différentielle	vacat	E	4 C
Psychologie du conseil et de l'orientation	Jean-Pierre Dauwalder, po Charles-Henri Amherdt, sup	H E	4 C 4 S
Psychologie du développement A	Rémy Droz, po	E	4 C
Psychologie du développement	Claude Voelin, po	H+E	2 S
Psychologie expérimentale: chapitres choisis	Claude Voelin, po	H	4 C
Psychosociologie clinique: questions générales	Michèle Grossen, po	H	4 C
Psychosociologie clinique: approches pratiques	Michèle Grossen, po	E	2 C 4 S
Psychologie projective enfant	Florence Meyer, me	E	4 C
Réhabilitation psycho-sociale	François Grasset, pd	E	2 C
Santé et migrations	Jean-Claude Métraux, pd	H+E	2 C
Séminaire de cas et projets	vacat	H+E	2 S
Travaux pratiques en psychologie II	Chantal Piot-Ziegler, ma	H+E	2 TP
Troubles du développement de l'intelligence	Pierre-André Doudin, pd	H+E	2 C
Viellissement normal et pathologique	Françoise Schenk, pas	E	2 S

INSTITUT DE MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES			
Mathématiques pour les sciences humaines II	Henri Volken, po	H+E	2 C 2 TP
Modèles mathématiques en sciences humaines	Henri Volken, po Jean Philippe Antoniotti, ma	E	2 C 2 TP
Statistique II	vacat	H+E	2 C 1 TP
Histoire de la logique	James Gasser, pd	H+E	2 C

**Programme
des cours**

**Enseignements
dès la 2^e année (suite)**

INSTITUT DE SOCIOLOGIE DES COMMUNICATIONS DE MASSE

Concepts de sociologie	Jean-Yves Pidoux, pat	H	2 C	4 S
Sociologie de l'image	Jean-Pierre Keller, pe	H		2 C
		H+E		2 S
Sociologie de la communication et de la culture	Paul Beaud, po	E		2 C
		H+E		2 S
Sociologie des médias	Paul Beaud, po	H		4 C
		H+E		2 S
Sociologie du travail	Fr. Messant-Laurent, pas	H	2 C	4 S
Etudes genre	Marianne Modak, ma	E	2 C	4 S
Etudes sociales des sciences I *	Franco Panese, ma	H	2 C	2 S
Etudes sociales des sciences II *	Franco Panese, ma	E	2 C	4 S

* en collaboration avec la Faculté des sciences

INSTITUT DES SCIENCES SOCIALES ET PÉDAGOGIQUES

Apprentissage et formation dans une perspective psychosociale	André Petitat, po	H	4 C	4 S
Approche sociologique des politiques de formation	André Petitat, po	E		4 C 2 S
Politique et action sociales II	Geneviève Corajoud, po	H		4 C
	Monica Torricelli, ass	H		2 S
Psychologie sociale théorie	Jean-Claude Deschamps, po	E	4 C	4 S
Psychologie sociale recherche	Jean-Claude Deschamps, po	H		2 C
		H+E		2 S
Recherche évaluative dans le champ du social	Fr. Xavier Merrien, po	H+E		2 S
		H		4 C
Sociologie comparée des Etats-providence	Fr. Xavier Merrien, po	E	4 C	2 S
Femmes et société: une introduction	Claire Rubattel, pd	H+E		2 C
Les représentations sociales: théories et méthodes	Alain Clémence, mer	H	4 C	4 S

INSTITUT DES SCIENCES DU SPORT ET DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE

Pédagogie du sport et de l'éducation physique		H+E		2 C
Histoire du sport et de l'éducation physique		H		4 C
Théorie SSEP				
Éducation physique et sport politique et institutions II		H		2 C
Théorie de l'entraînement II		E		2 C
Mouvement et apprentissage II		E		2 C
Biomécanique appliquée		H		2 C
Activités physiques et sportives				
Voir liste des cours auprès du secrétariat de l'UERAPS				

Programme des cours

Enseignements post-licence

Le diplôme d'études approfondies en sociologie est une collaboration entre les 4 Universités romandes (Lausanne, Genève, Fribourg, Neuchâtel)

Le diplôme d'études approfondies en science politique est organisé en collaboration avec le département de science politique de l'Université de Genève

Le DEA en ethnologie et anthropologie est organisé en collaboration avec les Universités de Fribourg et de Neuchâtel

MAITRISE ES SCIENCES SOCIALES, DEA EN SOCIOLOGIE

Etat providence, emploi et globalisation	François-Xavier Merrien, po	H	2
La "société de l'information" : enjeux théoriques	Gérald Berthoud, po	H	2
Femmes, hommes et société. Sociologie des rapports sociaux de sexe	René Levy, pas	E	2
Propositions, données, théories : modalités d'élaboration de la connaissance sociologique	Jean-Yves Pidoux, pat	E	2
Séminaire avancé en psychologie sociale	Jean-Claude Deschamps, po		
Etudes sociales des sciences II	Francesco Panese, ma	E	2 C 4 S

Pour la Maîtrise ès sciences sociales, les cours/séminaires sont les mêmes que pour le DEA. D'autres enseignements sont offerts par l'Université de Genève, Neuchâtel, Fribourg et EPFL/IREC.

MAITRISE ES SCIENCES POLITIQUES, DEA EN SCIENCE POLITIQUE

Séminaires généraux			
Les transformations des démocraties	Ioannis Papadopoulos, po	H	2 S
Nations et Nationalismes	Pierre de Senarclens, po	E	2 S
Séminaires de spécialisation			
L'histoire comme source de validation/ contestation de l'ordre politique. Le XXe siècle a-t-il quelque chose à nous dire ?	Jean Batou, po	H + E	2 S
Politiques publiques régionales	Jean-Philippe Leresche, pa	H + E	2 S
La tolérance religieuse	Biancamaria Fontana, po	H + E	2 S
Séminaire à option			
La science politique et ses objets	Bernard Voutat, ma	E	2 S
Diplôme post-grade CUSO, Géographie humaine			
Territoires, lien social et développement durable	Antonio Da Cunha, pi	E	2

Pour la Maîtrise ès sciences politiques, les cours/séminaires sont les mêmes que pour le DEA. D'autres enseignements sont offerts par l'Université de Genève.

DIPLOME DE SPÉCIALISATION POSTGRADE DE SUISSE OCCIDENTALE ÉTUDES APPROFONDIES EN ETHNOLOGIE ET ANTHROPOLOGIE

Pour une anthropologie de l'anthropologie	Mondher Kilani, po Ellen Hertz Werro, ma	H+E	1 C
---	---	-----	-----

Les autres enseignements sont donnés aux Universités de Neuchâtel et de Fribourg

Programme des cours

Enseignements post-licence

Le DEA en études genre est organisé en collaboration avec l'Université de Genève

DIPLOME D'ÉTUDES APPROFONDIES INTERUNIVERSITAIRE EN ÉTUDES GENRE

Rapports sociaux de sexe dans le travail et la famille	Fr. Messant-Laurent, pas & Josette Coenen-Huithier	H	2 C
Communication entre femmes et hommes	Edith Slembek, mer	H	2 C
Réflexions autour du concept de genre	Ellen Hertz-Waro, ma Lorena Parini, ma	H+E	2 C
Femmes et société, fin du Moyen-Âge-XIX siècle	Liliane Mottu, cc	H+E	2 C

Les autres enseignements sont donnés à l'Université de Genève.

DIPLOMES EN PSYCHOLOGIE

Analyse psychosociale des pratiques professionnelles	Michèle Grossen, po	H+E	2 S
Séminaire de réflexion : les savoirs des conseillers-ères en orientation face à leur pratique professionnelle	Pascal Vuadens, me	H+E	

Abréviations utilisées

C	=	cours
S	=	séminaire
TP	=	travaux pratiques
H	=	hiver
E	=	été

SSEP	=	sciences du sport et de l'éducation physique
APS	=	activités physiques et sportives

po	=	professeurE ordinaire
pe	=	professeurE extraordinaire
pas	=	professeurE associéE
pat	=	professeurE assistantE
pi	=	professeurE invitéE
pd	=	privat-docent
ma	=	maître-assistantE
me	=	maître d'enseignement
mer	=	maître d'enseignement et de recherche
sup	=	suppléantE
cc	=	chargéE de cours
ass	=	assistantE

Adresses utiles
<http://www-ssp.unil.ch>

BFSH2 =
 Bâtiment des Facultés
 des sciences humaines N° 2

Décanat

RESPONSABLES	ADRESSE	TÉL.	FAX
Professeur Mondher Kilani, doyen	BFSH2, 1015 Lausanne	692 31 11	692 31 15
Professeure Geneviève Carajoud, vice-doyenne	BFSH2, 1015 Lausanne	692 32 32	692 31 15
Professeure Michèle Grossen, vice-doyenne	BFSH2, 1015 Lausanne	692 32 87	692 31 15
Mme Janine Wiedmer, adjointe de Faculté	BFSH2, 1015 Lausanne	692 31 05	692 31 15
Secrétariat du Décanat Mme Nicole Ruch Nicole.Ruch@dssp.unil.ch	BFSH2, 1015 Lausanne	692 31 00	692 31 15

*Institut d'études politiques
 et internationales*

Professeur Ioannis Papadopoulos	BFSH2, 1015 Lausanne	692 31 43	692 31 45
Secrétariat de l'Institut Mme Juana Béguin	BFSH2, 1015 Lausanne	692 31 40	692 31 45

*Institut de recherches
 interdisciplinaires*

Professeur Jean Batou, directeur	BFSH2, 1015 Lausanne	692 31 61	692 31 65
Secrétariat de l'Institut Mme Antoinette Nadal	BFSH2, 1015 Lausanne	692 31 60	692 31 65

Institut de psychologie

Professeur François Gaillard, directeur	BFSH2, 1015 Lausanne	692 32 64	692 32 65
Secrétariat de l'Institut Mme Bluette Progin	BFSH2, 1015 Lausanne	692 32 60	692 32 65

*Institut d'anthropologie
 et de sociologie*

Professeur Giovanni Busina, directeur	BFSH2, 1015 Lausanne	692 31 83	692 31 85
Secrétariat de l'Institut Mme Carmen Eberlein	BFSH2, 1015 Lausanne	692 31 80	692 31 85

*Institut de sociologie des
 communications de masse*

Professeur Paul Beaud, directeur	BFSH2, 1015 Lausanne	692 32 11	692 32 15
Secrétariat de l'Institut Mme Mireille Bovey	BFSH2, 1015 Lausanne	692 32 10	692 32 15

*Institut des sciences sociales
 et pédagogiques*

Professeur Jean-Claude Deschamps, directeur	BFSH2, 1015 Lausanne	692 32 31	692 32 35
Secrétariat de l'Institut Mme Dolorès Cortolezzis	BFSH2, 1015 Lausanne	692 32 30	692 32 35

*Institut de mathématiques
 appliquées*

Professeur Henri Volken, directeur	BFSH2, 1015 Lausanne	692 31 21	692 31 25
M. Jean-Philippe Antonietti, ma	BFSH2, 1015 Lausanne	692 31 22	692 31 25

*Institut des sciences du sport
 et de l'éducation physique*

Professeure Françoise Schenk, directrice	BFSH2, 1015 Lausanne	692 55 38	692 55 05
--	----------------------	-----------	-----------

*Unité d'enseignement et de
 recherche en activités
 physiques et sportives*

M. Marco Astolfi, directeur	Villa des Sports	692 21 81	692 21 55
Secrétariat: vacant	Villa des Sports	692 21 80	692 21 55

UNIVERSITE
DE
LAUSANNE



ÉCOLE DES
HAUTES ÉTUDES
COMMERCIALES

**Définition et finalité
des études de sciences
économiques**

● Créée en 1911, l'Ecole des HEC est l'une des sept facultés de l'Université de Lausanne. Elle est un lieu de formation universitaire de haut niveau consacré aux disciplines économiques comprises dans le cadre du management, de la finance, de l'économie politique, de l'informatique de gestion et des sciences actuarielles.

Le domaine économique doit être entendu au sens large; il englobe les théories, les politiques, les stratégies, les technologies, les instruments, les méthodes et les moyens de toute nature créés, développés et appliqués par les acteurs de l'économie, que ce soit à l'échelon macroéconomique, à celui des secteurs, des entreprises publiques ou privées, comme à celui de l'individu en tant qu'agent économique et social.

En ce sens, l'Ecole des HEC fait figure d'Ecole d'économie de langue française en Suisse, au même titre que l'Ecole de Saint-Gall dans la partie germanique du pays. De rang universitaire, elle entretient d'étroites relations avec le monde économique.

Souvent dénommée HEC Lausanne, l'Ecole a de hautes ambitions: ambition de qualité et d'exigences académiques dans la formation et la recherche, mais aussi ambition d'offrir à la collectivité une gamme de cours et de programmes qui, sans rien sacrifier aux courants de la mode, soient constamment adaptés aux besoins contemporains. Parfaitement intégrée dans la région lémanique où elle constitue la voie universitaire de formation en sciences économiques par excellence, elle est de stature nationale par son réseau de relations académiques et professionnelles. Elle est aussi un centre de compétence à l'échelon international, grâce au rayonnement et à la qualité de ses prestations, de ses professeurs et de ses chercheurs. La grande diversité des origines de ceux qui y travaillent et y poursuivent leurs études lui ouvre des horizons culturels qui dépassent largement les cadres suisse et européen.

Grades décernés Plans d'études

Grades décernés

Les programmes des cours de l'École des HEC conduisent aux grades, diplômes et certificats suivants:

Licences

- en sciences économiques, mention «économie politique»
- en sciences économiques, mention «management»
- en sciences actuarielles
- en informatique de gestion

Doctorats

- en sciences économiques, mention «économie politique»
- en sciences économiques, mention «finance»
- en sciences économiques, mention «management»
- en sciences actuarielles
- en informatique de gestion
- en administration publique (en collaboration avec l'IDHEAP)

Diplômes postgrades

- Diplôme postgrade en management
(*Master of Business Administration: MBA*)
- Diplôme postgrade en sciences économiques
(*Master of Science in Economics: MSE*)
- Diplôme postgrade en informatique et organisation
(*Master of Science in Business Information Systems: MBI*)
- Diplôme postgrade en management international
(*Master of Science in International Management: MIM*)
- Diplôme postgrade en banque et finance
(*Master of Science in Banking and Finance: MBF*)
- Diplôme postgrade en économie et administration de la santé
- Diplôme postgrade en gestion des technologies
(*Master of Science in Management of Technology: MOT*)

Certificats

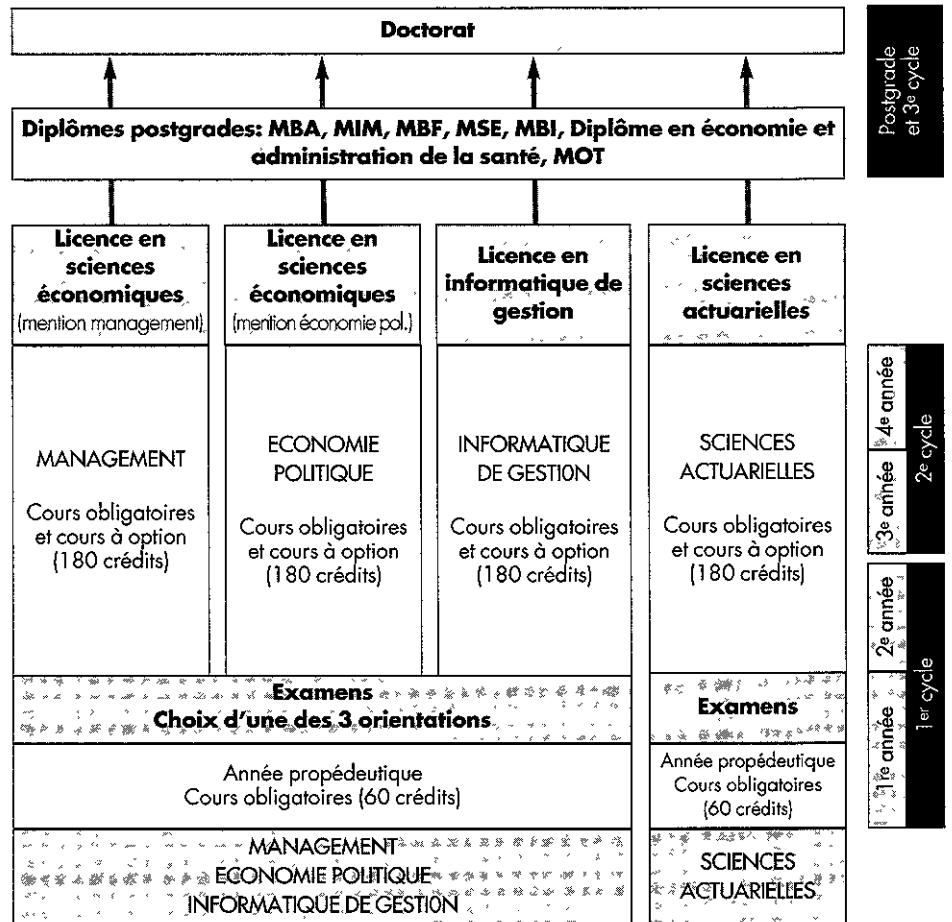
- Certificat d'études en management
- Certificat d'études en management pour diplômés d'écoles d'hôtellerie ou de

Plan d'études avec système de crédits

L'École des HEC a introduit dans ses plans d'études, dès la 2^{ème} année, le système de la semestrialisation des enseignements avec des examens à la fin de chacun des semestres d'hiver et d'été.

La durée des études de licence à l'École des HEC est de quatre ans minimum. Ces études sont divisées en deux cycles. Le premier cycle correspond à 120 crédits. Les enseignements de licence débutent par une formation de base commune à caractère hautement sélectif. Cette formation s'étend sur une année, représente 60 crédits et a un programme de cours imposé. Le programme de 60 crédits supplémentaires pour terminer le premier cycle est défini par chaque orientation. Le premier cycle équivaut à une demi-licence. Cette attestation n'est pas un titre, mais elle permet en particulier le départ dans des programmes d'échanges et l'acceptation de projets de stage avec mémoire. Le deuxième cycle est composé de cours obligatoires et de cours à option. Les études pour l'obtention d'une des quatre licences conduisent à acquérir au total au moins 240 crédits (y compris ceux du premier cycle) chaque examen réussi dans une discipline donnant droit au nombre de crédits prévu par le programme de chacune des orientations d'études. Le plan d'études introduit une certaine flexibilité individuelle: l'étudiant n'est pas soumis à un programme annuel imposé et à une série d'examens déterminée. Cependant un système de conditions prérequis garantit que les cours de base sont suivis avant les cours avancés correspondant. La durée maximale pour la réussite du premier et du deuxième cycle est de six ans.

Plans d'études



4 orientations d'études

Les sciences actuarielles

Quatre orientations d'études, qui s'interpénètrent par plusieurs disciplines communes et complémentaires, constituent les axes de développement des enseignements et de la recherche à l'Ecole des HEC.

L'origine de l'enseignement des sciences actuarielles à HEC Lausanne remonte à 1913. Cet enseignement, le seul cursus de ce type offert en sciences économiques en Suisse, a pour but de faire connaître et comprendre les moyens nécessaires à la gestion des entreprises d'assurances, des institutions financières et des systèmes de prévoyance. Les mathématiques actuarielles constituent la partie essentielle des enseignements. Elles sont complétées de cours de droit, d'économie, de gestion et d'informatique, permettant au futur actuinaire de comprendre le cadre dans lequel se situera son activité. Les études de sciences actuarielles conviennent particulièrement aux porteurs d'un baccalauréat ou d'une maturité scientifique.

L'économie politique

Le programme de l'orientation «Economie Politique» s'adresse d'abord à ceux qui veulent maîtriser l'approche économique, avant de l'appliquer aux problèmes de l'entreprise et de la gestion publique. En mettant dans un premier temps l'accent sur l'acquisition d'outils méthodologiques (théorie des jeux, modélisation du risque et de l'incertitude, organisation industrielle, statistique et économétrie), ce programme développe une maturité qui permet une utilisation créative des instruments. Celle-ci est encouragée dans la deuxième partie du programme à travers une large palette de cours spécialisés, tournés vers les applications.

4 orientations d'études

Le management

La mission de cette orientation, la plus importante en nombre d'étudiants à HEC Lausanne, consiste à former des économistes dont l'intérêt se porte principalement vers les questions de direction et d'administration des entreprises comme des organisations publiques. Si les enseignements théoriques représentent une part notable des programmes, ils sont appuyés par de nombreux cours d'analyse de cas réels, par des séminaires et des exercices tirés de la réalité et la possibilité de stages en entreprise. Le management, dans la conception de HEC Lausanne, demande donc un esprit d'analyse, une perception rationnelle et constructive des faits, ainsi qu'une capacité d'ouverture aux points de vue d'autrui. A sa volonté d'acquérir de solides bases théoriques, l'étudiant doit ajouter une capacité de jugement fondée sur la compréhension de la réalité et complétée par un goût pour la prise de décision et par un esprit d'entreprise indispensable au management moderne.

L'informatique de gestion

Les progrès spectaculaires de l'informatique ont constitué un apport marquant pour les trois orientations décrites ci-dessus, mais ils ont aussi donné ses lettres de noblesse à l'informatique de gestion, qui constitue une orientation à part entière à HEC Lausanne. Cette orientation est ouverte à ceux et celles qui souhaitent se former dans l'organisation et l'informatique au sein des entreprises et des collectivités publiques et privées. Une telle formation se veut à la fois professionnelle, par la capacité de concevoir et d'utiliser des outils de travail, et académique, par la maîtrise scientifique des questions d'informatique appliquée à la gestion des organisations humaines.

Le plan d'études avec système de crédits introduit une possibilité de choix accrue pour les étudiants. Pour avoir une vue complète des matières enseignées, qu'il s'agisse de cours obligatoires ou de cours à option, on se référera, pour chacune des quatre orientations, au «Programme des cours» des pages suivantes.

Etudes postgrades

Etudes doctorales

L'Ecole des HEC offre des études doctorales en économie politique, en management, en finance, en sciences actuarielles et en informatique de gestion.

La voie vers le doctorat comprend deux étapes principales.

La première, d'une durée d'un an, est représentée par la réussite d'un Master de l'Ecole ou d'un programme de même niveau d'exigence.

La deuxième est caractérisée par une formation complémentaire adaptée au candidat et au domaine d'étude. Elle doit être élaborée avec le directeur ou le responsable de thèse.

L'aboutissement des études doctorales se définit par la rédaction d'une thèse, étude approfondie et originale d'un sujet choisi.

La commission doctorale, composée de cinq membres représentant les orientations de doctorat, se réunit régulièrement pour traiter les dossiers de candidatures et se prononcer sur leur recevabilité.

HEC Lausanne encourage les chercheurs suisses ou étrangers qualifiés à entreprendre des études conduisant au titre de docteur.

Etudes postgrades

Diplômes postgrades

L'Ecole des HEC a créé des programmes d'études postgrades de haut niveau, qui constituent un ensemble cohérent de formations avancées dans les principaux domaines de l'économie. En cela, HEC Lausanne a pris une avance déterminante, qui explique sa notoriété à l'échelon national comme au-delà des frontières helvétiques. Ces programmes de cours postgrades sont:

- un **Master of Business Administration (MBA)**, pour des gradués universitaires ou d'Ecoles polytechniques, au bénéfice d'une expérience professionnelle et désireux d'acquérir une formation supérieure en general management;
- un **Master of Science in International Management (MIM)**, pour des gradués en sciences économiques envisageant une carrière de premier plan dans le management international à la faveur d'une expérience académique et pratique, en Suisse et à l'étranger;
- un **Master of Science in Economics (MSE)**, pour des gradués en sciences économiques désirant approfondir et maîtriser les concepts et les techniques avancées de l'analyse économique;
- un **Master of Science in Business Information Systems (MBI)**, pour des gradués en sciences économiques ou diplômés d'Ecoles polytechniques souhaitant acquérir des méthodes et des outils de développement avancés en organisation et en informatique;
- un **Master of Science in Banking and Finance (MBF)**, pour des gradués en sciences économiques désirant étudier les développements les plus récents de la théorie financière et anticiper les défis que les spécialistes des domaines bancaires et financiers devront relever dans le futur.
- un **Master of Science in Management of Technology (MOT)** est un programme offert en commun avec l'EPFL. Il est destiné à des ingénieurs et à des économistes qui souhaitent accroître leurs compétences en entrepreneurship et assurer la réussite d'innovations technologiques par une approche interdisciplinaire de la conception à la commercialisation d'un produit ou d'un service.
- un **Diplôme postgrade en économie et administration de la santé**
Son objectif premier est de proposer un complément de formation universitaire en économie et administration de la santé à des diplômés universitaires exerçant une activité dans le domaine de la santé. Il offre également une postformation aux porteurs d'une licence en sciences économiques, en sciences actuarielles, en sciences sociales et politiques et aux docteurs en médecine.

Certificats

L'Ecole délivre deux certificats:

- un **Certificat d'études en management**, pour des licenciés d'autres facultés ou d'écoles polytechniques désirant, après l'obtention de leur licence ou de leur diplôme, compléter leur formation de base par des connaissances générales en économie et en gestion de l'entreprise;
- un **Certificat d'études en management pour diplômés d'écoles d'hôtellerie ou de tourisme**, destiné aux diplômés de telles écoles, porteurs d'un baccalauréat ou d'une maturité, souhaitant inscrire leur formation dans le contexte plus large de la gestion des organisations et des entreprises dans l'économie et la société.

Départements et instituts

Le Département d'économétrie et d'économie politique (DEEP)

Créé à l'automne 1983, le DEEP regroupe les enseignants en économie politique de l'Ecole des HEC. Des professeurs et chercheurs dans cette discipline ou une discipline apparentée, appartenant à d'autres facultés, peuvent également y être associés.

Le DEEP assure la cohérence et l'efficacité des programmes d'études en économie politique à l'Ecole. Il encourage et coordonne la recherche dans cette discipline et assure la publication de travaux, notamment les *Cahiers de recherches économiques*; il organise de nombreuses conférences et séminaires en économie politique et en économétrie.

Le Département de management

Créé en 1996 sur la base d'unités déjà existantes, le Département de Management a pour but de coordonner les activités des divers enseignants-chercheurs intervenant dans les domaines couverts par la direction et l'administration des organisations commerciales, industrielles et publiques. Notamment, le Département assure la permanence de la qualité et de la compétitivité du programme de licence en sciences économiques, mention management, et cela dans une optique clairement internationale. Il contribue à développer la cohérence des différents enseignements pour une plus grande efficacité pédagogique. En liaison avec les instituts et unités d'enseignement et recherche qui le composent, le Département de Management initialise des voies de recherche et valorise les travaux réalisés tant en Suisse que sur le plan international. Il encourage la publication et la diffusion des articles et ouvrages produits par son corps enseignant et consolide une série de liaisons constructives avec des institutions universitaires étrangères de premier plan.

L'Institut de sciences actuarielles (ISA)

Cet Institut, qui rassemble les professeurs dans le domaine de l'assurance, a été créé en 1982. Il a pour tâche d'organiser le programme des enseignements en sciences actuarielles et d'assurer le développement de la recherche dans ce domaine. L'ISA publie des travaux scientifiques et développe de nombreux contacts avec le monde professionnel et les milieux académiques de l'assurance.

L'Institut de macroéconomie appliquée (Créa)

Fondé en 1974 comme centre indépendant, «Créa» est devenu un institut rattaché à l'Ecole des HEC en 1989. Ses activités concernent principalement la recherche en macroéconomie et méthodes quantitatives appliquées. Il est également spécialisé dans les analyses et les prévisions conjoncturelles à l'échelle nationale et internationale. Il est le seul institut romand à publier des prévisions économiques pour la Suisse.

L'Institut de gestion bancaire et financière (IGBF)

Cet Institut, créé en 1989, a pour mission de développer la recherche et d'enrichir l'enseignement dans les disciplines de la gestion bancaire et financière. Il s'emploie à intensifier les relations de l'Ecole avec les milieux bancaires et financiers. Il assure l'organisation de colloques, de séminaires et de journées de formation à l'intention des universitaires et des cadres de la banque et de la finance. Publications, colloques et séminaires rendent compte de la recherche de pointe menée au sein de l'IGBF.

L'Institut d'informatique et organisation (INFORGE)

Créé en 1988, l'INFORGE, qui rassemble les professeurs d'informatique de l'Ecole des HEC, a pour mission principale d'assurer le support à l'enseignement et à la recherche dans le domaine de l'informatique et de l'organisation.

L'INFORGE entretient de nombreux contacts avec d'autres institutions universitaires de Suisse et de l'étranger. Il assure les relations des spécialistes de l'informatique à HEC Lausanne avec les entreprises, les administrations et associations professionnelles du monde économique.

L'Institut Universitaire de Management International (IUMI)

Créé en novembre 1995, l'IUMI a pour mission principale de stimuler l'enseignement et la recherche en management international aux niveaux postgrade et doctorat. Il cherche à être utile aux entreprises qui, soit sont déjà très impliquées dans l'international, soit sont au premier stade de leur processus d'internationalisation.

L'Institut d'Economie et de Management de la santé (IEMS)

Créé en octobre 1998, l'IEMS est un institut interfacultaire regroupant des enseignants de l'Ecole des HEC et de la Faculté de médecine en collaboration avec les Hospices cantonaux vaudois. Sa mission principale est de développer les activités d'enseignement et de recherche en économie et management de la santé au niveau du diplôme postgrade et du doctorat. L'Institut s'emploie également par ses publications et conférences à rendre apparentes les compétences de l'Ecole des HEC et de la Faculté de médecine auprès des étudiants, des autres institutions académiques et des entreprises et administrations agissant dans le domaine de l'économie et administration de la santé.

Les Unités d'enseignement et de recherche (UER)

Ne constituant pas des instituts au sens légal du terme, des unités d'enseignement et de recherche se sont mises en place à HEC Lausanne. Organismes souples et efficaces, elles rassemblent des professeurs d'une même discipline désireux de développer des instruments d'enseignement communs et une recherche de qualité. L'Unité d'enseignement et de recherche en comptabilité et contrôle (UERCC) poursuit des recherches pédagogiques pour l'enseignement de la comptabilité, publie des cahiers de recherche et développe de nombreuses relations scientifiques avec les spécialistes comptables des entreprises et des associations professionnelles. L'Unité d'enseignement et de recherche en tourisme (UERT) a pour mission de développer la recherche en économie et en gestion du tourisme. Cette Unité organise de nombreux colloques et collabore avec les organismes professionnels spécialisés. L'Unité d'enseignement et de recherche en stratégies, structures et technologies s'attache à comprendre l'impact des évolutions technologiques sur les modes de management des organisations industrielles et des services.

Organisations affiliées

HEC Lausanne offre à ses étudiants un environnement social de qualité et des possibilités de développement personnel de premier ordre. Fortes de leurs ambitions et de leur dynamisme, cinq associations contribuent à parfaire l'esprit HEC.

- Le Comité des Etudiants HEC**

Tâches simplifiées, conditions avantageuses d'achat de matériel et de documentation, moments de délasserment, contacts avec le monde économique: ce sont là quelques-unes des prestations du Comité des Etudiants HEC. Trait d'union entre étudiants et enseignants, il offre une large palette de «produits» donnant à la vie à HEC Lausanne une dimension dépassant largement le cadre des seuls plans d'études.
- L'AIIESEC – Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales**

Aujourd'hui, un étudiant doit être mobile; il doit avoir une expérience professionnelle et un solide bagage linguistique. L'AIIESEC y contribue en organisant des stages dans des entreprises à l'étranger, expérience indispensable pour parfaire des connaissances linguistiques et pour confronter la théorie à la réalité.

En outre, l'AIIESEC organise un «Forum» permettant aux futurs licenciés HEC de rencontrer des responsables d'entreprises intéressées à engager des collaborateurs et qui souhaitent se faire mieux connaître de ces futurs cadres de l'économie.
- La Junior Entreprise – HEC (JE HEC)**

C'est une véritable entreprise de service que la Junior Entreprise – HEC. Elle réalise le souhait de tout étudiant: expérimenter la théorie acquise sur les bancs de l'Université. A cet effet, la JE HEC obtient des mandats d'études de la part d'entreprises, d'organismes privés ou publics dans de multiples domaines. Ces mandats sont conduits par des équipes d'étudiants qui agissent comme des consultants professionnels, acquérant ainsi une expérience pratique particulièrement fructueuse.
- HEC – Espace Entreprise**

Cette Association, gérée par un groupe d'étudiants, recense les possibilités d'activité professionnelle dans la région lémanique. Elle est en étroite relation avec de nombreuses entreprises et peut ainsi fournir des places de travail de courte durée à des collègues qui souhaitent ou doivent financer leurs études.
- L'Association des gradués HEC**

Etre «HEC Lausanne» ne signifie pas simplement avoir obtenu une licence universitaire, c'est aussi et surtout faire partie de la grande famille des HEC représentée par l'Association des gradués. Forte de plus de 3000 membres, l'Association est présente sur tous les continents; bien des institutions ou des grandes entreprises dans le monde comptent dans leurs rangs des HEC Lausanne, au niveau des cadres particulièrement.

L'Association des gradués a deux buts principaux: assurer les relations entre les gradués et l'Ecole; soutenir l'Ecole dans sa mission et ses efforts de développement en lui fournissant un réseau unique de relations dans les divers domaines où elle œuvre.

Récemment, l'Association des gradués HEC a créé «HEC Première place» pour venir en aide aux nouveaux gradués qui, après quelque temps de recherche, rencontrent des difficultés d'emploi; elle manifeste ainsi la solidarité entre «anciens» et «nouveaux».

Perspectives professionnelles

Sciences actuarielles

Les actuaires peuvent être appelés à des fonctions à haute responsabilité dans des compagnies d'assurances, dans des banques ou des sociétés financières. Ils peuvent aussi devenir experts dans les organismes publics d'assurance, ou conseillers indépendants auprès de multiples institutions économiques et politiques.

Economie politique

Les débouchés s'étendent à toutes les branches de l'économie: services d'études économiques publics ou privés, de prospective et de planification, de finance des entreprises du secondaire et du tertiaire ou des institutions politiques. Les économistes sont également très présents dans les administrations publiques ou privées, les associations professionnelles, dans les offices de statistiques, dans ceux du développement, ainsi que dans l'enseignement et le journalisme.

Management

Le manager peut exercer une activité professionnelle dans une multitude de créneaux offerts par les administrations publiques, l'industrie et les services. Il pourra exercer des responsabilités dans l'organisation de l'entreprise, dans la gestion des ressources humaines, dans la finance et le contrôle, dans la production, le marketing et la stratégie de développement. Les managers issus de notre Ecole sont très présents dans la banque et l'assurance, la fiduciaire et le contrôle, dans la plupart des organes vitaux des grandes entreprises comme à la tête de nombreuses PME en Suisse et au-delà des frontières.

Informatique de gestion

Dernière orientation à l'Ecole des HEC, l'informatique de gestion constitue un élément clé du fonctionnement des entreprises et des administrations. Le gradué dans ce domaine est promis à un avenir de haut niveau puisqu'il a comme mission de gérer — en relation avec les informaticiens — le développement des systèmes d'information des entreprises ou des administrations. Il devra maîtriser et implanter les technologies nouvelles dans l'entreprise, étudier, réaliser et diriger des projets informatiques mettant en jeu des ressources matérielles, financières et humaines.

Tous les deux ans, l'ASOU (Association suisse pour l'orientation universitaire) mène une grande enquête auprès de tous les jeunes diplômés des hautes écoles suisses. Cette enquête obtient environ 60% de réponses sur un échantillon de 10'000 personnes. Elle ne reflète pas l'orientation professionnelle définitive des diplômés, mais leur situation une année après la fin des études. La dernière enquête a été réalisée en 1997.

Le tableau ci-contre montre la répartition des diplômés universitaires dans les différents secteurs professionnels, un an après l'obtention de leur grade. Cette répartition est donnée en pourcentages et doit être lue ligne par ligne, c'est-à-dire voie de formation par voie de formation. Par exemple pour la théologie: 13.8% des diplômés travaillent comme assistants d'université, 4.3% comme enseignants, 1.7% dans les médias, etc...

!! La lecture du tableau colonne par colonne ne donne aucune information utile !!

Secteurs d'activité des jeunes diplômés suisses en 1997: les sciences humaines

	Assistant universitaire	Enseignement	Droit	Médias	Culture	Santé	Travail social	Travail psychologique	Agriculture	Chimie	Industrie	Industrie alimentaire	Construction	Banques et assurances	Fiduciaires	Publicité et relations publiques	Tourisme	Conseil en environnement	Autres services privés	Administrations publiques	Entreprises publiques	Eglises	Associations	Organisations internationales	
Théologie	13.8	4.3	1.7	0.9	2.6														0.9	0.9	70.7	4.3			
Droit	10.4	0.4	63.4	1.0	0.6	0.1	0.1	0.3	0.1	0.4	0.1	0.1	5.1	1.9	0.6	0.1		1.8	10.7	0.6		1.3	0.6		
*Police scientifique et criminologie	26.3		10.5				5.3												5.3	52.6					
Géographie	15.8	20.3		1.5	3.8	1.5	0.8	1.5	0.8	2.3		0.8	1.5	5.3	0.8	2.3	3.8	3.8	5.3	20.3	2.3		6.0	3.8	
Lettres (avec langue en branche principale)	12.0	52.6	0.9	5.7	5.4	0.6		0.3	0.6	0.9			3.6	0.9	2.7	1.2		4.5	4.5	0.6	0.3	2.4	0.3		
Lettres (sans langue en branche principale)	18.9	21.0	0.5	9.3	22.4	1.4	1.6	0.5	0.3	0.8	0.3	0.3	2.7	0.5	1.6	0.5	0.3	0.3	3.6	7.9		0.3	4.1	1.1	
Economie politique	21.6	3.2	0.5	0.5	1.4	0.9		0.5	0.5	1.8	1.4	0.9	33.5	5.0	0.5		0.5	0.5	9.2	11.5	3.2		1.4	2.3	
Gestion et management	5.3	2.0	0.3	0.9	0.5	0.5			3.9	7.9	3.7	0.9	24.8	15.5	1.2	1.1		23.5	4.3	2.5		0.6	0.6		
Informatique de gestion	10.3	1.6	1.6	0.8		0.8			0.8	5.6	1.6		28.6	1.6	0.8			36.5	5.6	1.6				0.8	
*Sciences actuarielles/assurances	20			10									10	30					30						
Sciences sociales	26.0	7.8	0.7	8.4	2.6	1.3	13.6	0.7		0.7	0.7	0.7	5.2		1.3			8.4	13.6	0.7		6.5	1.3		
Psychologie	18.5	7.2	0.4	1.1	0.4	15.6	14.1	24.6		0.4			1.8	0.4	0.4			4.0	6.5	1.1		2.9	0.7		
Sciences politiques	21.3	1.5		11.8	1.5	0.7	1.5			2.2	2.9	0.7	13.2		1.5	2.2		12.5	16.2	0.7		4.4	5.1		
*Education physique		82.3				5.9								5.9									5.9		

* Dans les voies d'étude mentionnées avec ce signe, le nombre de diplômés sur deux ans ne dépasse pas 20, les statistiques sont donc à interpréter avec précaution.

**Programme
des cours**

L'Ecole des HEC procédant actuellement à la nomination de plusieurs nouveaux professeurs, l'offre d'enseignement pour l'année académique 1999-2000 subira éventuellement des modifications qui seront communiquées en temps utile aux étudiants.

1^{re} année (60 crédits)

SCIENCES ÉCONOMIQUES, MENTION MANAGEMENT

		semestre	nombre heures	crédits
Principes de comptabilité et de gestion	B. Apothéloz, po A. Stettler, po	H+E	6(3)	
Mathématiques	H.-U. Gerber, po F. Dufresne, po	H+E	4(3)	
Statistique économique	D. Nilles, mer	H+E	3	
Inférence et décision statistiques	A. Gualtierotti, pe A. Mattei, po	H+E	2	
Notions et principes généraux de l'informatique	S. Ghernaoui-Hélie, po Y. Pigneur, po	H+E	4	
Notions et principes généraux du droit	G. Mustaki, pe	H+E	2	
Economie politique	Th. von Ungern, po J.-J. Schwartz, po	H+E	3	
Analyse économique macro	suppléant	H	2	3
Analyse économique micro	suppléant	E	2	3
Principes de contrôle interne et de consolidation	A. Stettler, po	E	5	6
Gestion de la production	vacat	H	4	6
Statistique: analyse de données	B. Lara, ph	E	4	6
Principes de finance I	N. Tuchschnid, pas	H	4	6
Principes de finance II	N. Tuchschnid, pas	E	4	6
Δ Principes de finance I				
Encadrement et comportement	A. Bergmann, po	H	4	6
Gestion et organisation des ressources humaines	P. Delay, pe	H+E	2	6
Δ Encadrement et comportement				
Droit des sociétés	R. Ruedin, pe	H	4	6
Droit des obligations	F. Chaudet, pe ou à choix:	H+E	2	6
Droit français I (commercial, des obligations)	J.-P. Sortais, po	H+E	2	6
Economie nationale	J.-C. Lambelet, po ou à choix:	H+E	2	6
Industrial Organization	Th. von Ungern, po	H+E	2	6
Δ Analyse économique				
Management Science R. O. I	ou D. Neven, po	E00-01		
Principes de marketing	vacat	H	4	6
Marketing management	suppléant	H	2	3
Marketing management	G. Cestre, po	E	4	6
Δ Principes de marketing				
Principes de politique d'entreprise	B. Catry, po	E	4	6
Δ Marketing management (peut être complété par le cours à option de Politique d'entreprise, applications, selon conditions à définir)				
Fiscalité	V. Pelet, mer	E	4	6
Δ Droit des sociétés				
Contrôle interne	D. Oyon, po	H	2	3
Δ Principes de contrôle interne et de consolidation				
Module «Organisation et production»				
Systémique et organisation I et II	S. Munari, po	H+E	2	6
L'éthique en management	A. Bergmann, po	E	2	3
Δ Encadrement et comportement				
Théorie économique de l'organisation	E. L. von Thadden	E00-01	2	3
Outils et méthodes en gestion de la production	E. Fragnière, pat	E	4	6
Séminaire de management science, R.O.	vacat	E	2	3
Δ Management Science R.O.I.				
Théorie et pratique de la négociation	B. Lara, ph	H	4	6
Changement organisationnel (séminaire temporaire)	A. Bergmann, po	E	2	3
Δ Encadrement et comportement				
Audit des systèmes d'information	J. Akoka, pe	E	4	6

**Années suivantes,
cours obligatoires
(96 crédits)**

**Cours à option
(84 crédits au moins)**

Options «en modules»:

48 crédits, 24 au moins devant provenir d'un module appelé «majeur» et 18 au moins d'un second module appelé «mineur»

Sur les 84 crédits requis, 48 doivent provenir des «options en modules» et 36 des «options groupées».

**Programme
des cours**

**Cours à option
(suite)**

MANAGEMENT (SUITE)					
Module «Marketing»					
Management des forces de vente	suppléant	E	2	3	
Δ Marketing management					
Marketing industriel	suppléant	H	2	3	
Δ Marketing management					
Marketing international (y compris séminaire)	suppléant	E	2	3	
Δ Marketing management					
Comport. du consommateur et études marketing	G. Cestre, po	H	2	3	
Δ Marketing management + Δ Statistique: analyse des données					
Séminaire de marketing appliqué	G. Cestre, po	E	2	3	
Δ Comportement du consommateur					
Séminaire de management science, R.O.	vacat	E	2	3	
Δ Management Science, R.O.I.					
Trade marketing	suppléant	E	2	3	
Δ Marketing management					
Cas et applications en stratégie d'entreprise	B. Catry, po	E	2	3	
Théorie et pratique de la négociation	B. Lara, ph	H	4	6	
Module «Finance»					
Systèmes bancaires et financiers	Z. Mikdashi, po	H	2	3	
Δ Principes de finance I et II					
Syst. bancaires et financiers, études appliquées	Z. Mikdashi, po	E	2	3	
Δ Systèmes bancaires et financiers					
Finance de marché I	Δ Principes de finance I et II	R. Gibson, po	H	2	3
Finance de marché II	Δ Principes de finance I et II	R. Gibson, po	E	2	3
Finance d'entreprise	Δ Principes de finance I et II	D. Cossin, po	H	4	6
Mathématique de la finance I	A. Dubey, po	E	2	3	
Mathématique de la finance II	A. Dubey, po	H	2	3	
Monnaie et finance internationale	Ph. Bacchetta, pe	E	2	3	
Δ Analyse économique					
Séminaire de management science R.O.	suppléant.	E	2	3	
Δ Management Science, R.O.I.					
Théorie et pratique de la négociation	B. Lara, ph	H	4	6	
Module «Comptabilité et contrôle»					
Contrôle de gestion	D. Oyon, po	E	4	6	
Δ Principes de contrôle interne et de consolidation					
Contrôle interne avancé	D. Oyon, po	E	2	3	
Δ Principes de contrôle interne et de consolidation					
Audit externe	Δ Pr. de contrôle interne et de consolidation	C. Bourqui, pi	H	2	3
Théorie économique de l'organisation	E.-L. von Thadden, po	E00-01	2	3	
Diagnostic financier et séminaire de diagnostic financier et de restructuration d'entreprise	D. Dupasquier, cc et divers profs UERC	H	4	6	
Δ Principes de contrôle interne et de consolidation					
Contrôle de gestion avancé	vacat	E	2	3	
Δ Contrôle de gestion					
Audit des systèmes d'information	J. Akoka, pe	E	4	6	
Δ Systèmes d'information et d'aide à la décision					
Module «Tourisme et environnement international»					
Economie et politique du tourisme	P. Keller, pe	H	4	6	
Organisation industrielle du tourisme	P. Keller, pe	E	2	3	
Gestion touristique appliquée	F. Scherly, pas	H+E	2	6	
Mémoire de gestion touristique appliquée	F. Scherly, pas	H+E	2	3	
Commerce international	Δ Analyse économique	vacat	H	2	3
Géographie économique et économie spatiale I	J.-B. Racine, po	H	2	3	
Géographie économique et économie spatiale II	J.-B. Racine, po	E	2	3	
Δ Géographie économique et économie spatiale I					

Programme des cours

Cours à option (suite)

Options groupées:
36 crédits, soit 18 dans chacun des 2 groupes

MANAGEMENT (SUITE)

Management du sport	(cours bloc. collab. IDHEAP)			9
Séminaire de management science R.O.	vacat	E	2	3
Δ Management Science, R.O.I.				

Options groupées «outils et méthodes de support au management» Groupe 1

Méthodes de programmation	P. Bonzon, po	H+E	2	9
Système d'inf et d'aide à la décision	A. R. Probst, pas	H99-00	4	6
Projet en système inf et d'aide à la décision	A. R. Probst, pas	H99-00	2	3
Systèmes à base de connaissances	A. R. Probst, pas	E00-01	6	9
Théorie des jeux Δ Analyse économique	E.-L. von Thadden, po	H	4	6
Théorie des jeux avancée Δ Théorie des jeux	E.-L. von Thadden, po	E	2	3
Industrial Organization	Th. von Ungern, po	H+E	2	6
Microéconomie appliquée. environnement et bien-être social	Th. von Ungern, po	E00-01	2	3
Δ Analyse économique				
Microéconomie appliquée: concurrence et déréglementation	Th. von Ungern, po	E99-00	2	3
Δ Analyse économique				
Stage avec mémoire	(voir règlement ad hoc)			6
Mémoires conjoints HEC-EPFL				6

Options groupées «environnement de l'entreprise» Groupe 2

Economie nationale	J.-C. Lambelet, po	H+E	2	6
Economie et gestion de l'énergie	Z. Mikdashi, po	H	2	3
Economie et gestion de l'énergie, études appliquées Δ Economie et gestion de l'énergie	Z. Mikdashi, po	E	2	3
Economie du développement	vacat	H	2	3
Δ Economie du développement				
Séminaire d'économie du développement	vacat	E	2	3
Intégration européenne Δ Analyse économique	D. Neven, po + suppléant	H+E	2	6
Séminaire sur l'intégration européenne	suppléant	E	2	3
Démographie	O. Blanc, po	H	4	6
Séminaire d'étude des populations	O. Blanc, po	E	2	3
Histoire de la pensée économique la	P. Bridel, po	H	2	3
Histoire de la pensée économique lb	P. Bridel, po	E	2	3
Δ Histoire de la pensée économique la				
Certificat de langue	(voir règlement ad hoc)			
Droit français II (Droit)	J.-P. Sortais, po	H+E	2	6
Politiques publiques	SSP	E	4	6
Politique suisse	SSP	H	2	3
Relations internationales I	SSP	E	2	3
Relations internationales II	SSP	H	4	6
Systèmes politiques comparés: pays occidentaux	SSP	E	4	6
Systèmes politiques comparés: pays du Tiers-Monde	SSP	H	4	6
Concepts de sociologie	SSP	H	2	3
Sociologie du travail	SSP	H	2	3
Sociologie des médias	SSP	H	4	6
Cours d'une université ou d'une haute école au choix				3 ou 6

Commun à tous les programmes de licence

Stages avec mémoire effectués en entreprise **et/ou** langues: max. 1,2 crédits par voie choisie selon le Règlement de l'Ecole des HEC.
Le total des crédits en dehors de l'Ecole des HEC: crédits de stage et crédits de langue doit être inférieur ou égal à 36 crédits.

**Programme
des cours**

L'École des HEC procédant actuellement à la nomination de plusieurs nouveaux professeurs, l'offre d'enseignement pour l'année académique 1999-2000 subira éventuellement des modifications, qui seront communiquées en temps utile aux étudiants.

1^{re} année (60 crédits)

**Années suivantes,
cours obligatoires
(60 crédits)**

Cours à option

SCIENCES ÉCONOMIQUES, MENTION ÉCONOMIE POLITIQUE

		semestre	nombre heures	crédits
Principes de comptabilité et de gestion	B. Apothéloz, po A. Stettler, po	H+E	6(3)	
Mathématiques	H.-U. Gerber, po F. Dufresne, po	H+E	4(3)	
Statistique économique	D. Nilles, mer	H+E	3	
Inférence et décision statistiques	A. Gualtierotti, pe A. Mattei, po	H+E	2	
Notions et principes généraux de l'informatique	S. Ghernaoui-Hélie, po Y. Pigneur, po	H+E	4	
Notions et principes généraux du droit	G. Mustaki, pe	H+E	2	
Economie politique	Th. von Ungern, po J.-J. Schwartz, po	H+E	3	
Microéconomie I	A. Mattei, po	H+E	3+1	9
Macroéconomie I	G. Rocheteau, pat	H+E	3+1	9
Statistique et économétrie I	A. Holly, po	H+E	2+2	6
Méthodes quantitatives	D. Nilles, mer	H	2+2	3
Statistique et économétrie appliquées:	Th. von Ungern, po	E00-01	4	6
	J.-C. Lambelet, po	H+E99-00	2	
Analyse économique de situations historiques	J.-C. Lambelet, po	H+E00-01	2	6
Histoire de la pensée économique I A	P. Bridel, po	H99-00	2	3
Histoire de la pensée économique I B	P. Bridel, po	E99-00	2	3
Microéconomie II Δ <i>Microéconomie I</i>	A. Mattei, po	H	3	5
Statistique et économétrie II	A. Holly, po	H	2+2	4
Δ <i>Statistique et économétrie I</i>				
Séquence Macroéconomie II, deux cours à choix parmi:				6
Croissance Δ <i>Macroéconomie I</i>	M. Büttler, pat	E		
Macroéconomie internationale Δ <i>Macroéconomie I</i>	M. Büttler, pat	E99-00		
Economie du travail Δ <i>Macroéconomie I</i>	G. Rocheteau, pat	E00-01		
Macroeconomic policy seminar	J.-P. Danthine, po	E99-00		
Δ <i>Macroéconomie I</i>	M. Büttler, pat G. Rocheteau, pat			
Principes et méthodes (au moins 24 crédits)				
Microéconomie empirique et expérimentale	A. Mattei, po	E00-01	2	3
Δ <i>Microéconomie II</i>				
Economie du travail Δ <i>Macroéconomie I</i>	G. Rocheteau, pat	E00-01	2	3
Macroéconomie internationale	M. Büttler, pat	E99-00	2	3
Δ <i>Séquence Macroéconomie II</i>				
Macroeconomic Policy Seminar	J.-P. Danthine, po	E	2	3
Δ <i>Séquence Macroéconomie II</i>	M. Büttler, pat G. Rocheteau, pat			
Econométrie des variables qualitatives	A. Holly, po	E00-01	2	3
Δ <i>Statistique et économétrie II</i>				
Econométrie des données de panel	A. Holly, po	E99-00	2	3
Δ <i>Statistique et économétrie II</i>				
Théorie des jeux	E.-L. von Thadden, po	H	4	6
Théorie des jeux avancée	E.-L. von Thadden, po	E99-00	2	3
Δ <i>Théorie des jeux</i>				
Industrial Organization	Th. von Ungern, po ou D. Neven, po	H+E99-00 E00-01	2 4	6
Théorie monétaire	P. Bridel, po	H+E	2	6
Croissance	M. Büttler, pat	E99-00	2	3
Théorie économique de l'organisation	E.-L. von Thadden, po	E00-01	2	3
Δ <i>Théorie des jeux</i>				
Microéconomie avancée (M)	E.-L. von Thadden, po C. Henry, pe	H	4	6

**Programme
des cours**
Cours à option (suite)

ÉCONOMIE POLITIQUE (SUITE)					
Macroéconomie avancée (M)	M. Büttler, pat	H	4	6	
Econométrie avancée (M)	A. Holly, po	H	4	6	
Formes de la concurrence et régulation des monopoles naturels (M)	C. Henry, pe	E	2	3	
Δ Microéconomie avancée					
Microéconomie de l'intermédiation bancaire (M)	E.-L. von Thadden, po	E	2	3	
Δ Microéconomie avancée					
Principes de finance I *	N. Tuchschnid, pa	H	4	6	
Principes de finance II *	N. Tuchschnid, pa	E	4	6	
Δ Principes de finance I					
Economie appliquée (au moins 48 crédits)					
Géographie économique et économie spatiale I: la localisation des activités économiques *	J.-B. Racine, po	H	2	3	
Géographie économique et économie spatiale II: le tourisme *	J.-B. Racine, po	E	2	3	
Démographie	O. Blanc, po	H	4	6	
Séminaire Etudes des populations *	O. Blanc, po	E	2	3	
Economie du développement *	vacat	H00-01	2	3	
Δ Analyse économique macro ou macroéconomie I					
Séminaire Economie du développement *	vacat	E00-01	2	3	
Δ Analyse économique macro ou macroéconomie I					
Les dépenses du secteur public	J.-J. Schwartz, po	H+E00-01	2	6	
Le financement du secteur public	J.-J. Schwartz, po	H+E99-00	2	6	
Commerce international	suppléant	H	2	3	
Monnaie et finance internationales	P. Bacchetta, pe	E	2	3	
Microéconomie appliquée : concurrence et déréglementation	Th. von Ungern, po	E99-00	2	3	
Microéconomie appliquée : environnement et bien-être social	Th. von Ungern, po	E00-01	2	3	
Economie nationale *	J.-C. Lambelet, po	H+E	2	6	
Inégalité et développement	vacat	E	2	3	
Modèles macroéconomiques	J.-C. Lambelet, po	H+E	3	6	
Econométrie appliquée	vacat				
Histoire de la pensée économique IIA	P. Bridel, po	H00-01	2	3	
Δ Histoire de la pensée économique I A					
Histoire de la pensée économique IIB	P. Bridel, po	E00-01	2	3	
Δ Histoire de la pensée économique I B					
Intégration européenne	D. Neven, po+suppléant	H+E	2	6	
Séminaire Intégration européenne	suppléant	E	2	3	
Introduction à l'économie de la santé *	G. Domenighetti, pi	H	2	3	
Economie de la santé A: réseaux, filières, de la théorie à la pratique	P. Huard, pi	E99-00	2	3	
Economie de la santé B: prospectives et dynamiques des systèmes de santé	P. Huard, pi	E00-01	2	3	
Études économétriques en économie de la santé (M)	A. Holly, po	E	2	3	
Administration des institutions sanitaires introduction	G. de Pourville, pi	H	2	3	
Administration des institutions sanitaires sujets avancés	L. Schenker, pi	E	2	3	
Δ Administration des institutions sanitaires: introduction					
Economie et gestion de l'énergie *	Z. Mikdashi, po	H	2	3	
Economie et gestion de l'énergie: études appliquées *	Z. Mikdashi, po	E	2	3	
Épistémologie des sciences sociales (M)	J.-B. Racine, po	E	2	3	
Options libres					
Au total 48 crédits dont 12 crédits au moins dans les options obligatoires HEC					

Tous les cours pour lesquels aucun pré-requis n'est spécifié sont à choisir après avoir suivi les cours obligatoires suivants: Macroéconomie I, Microéconomie I, Statistique et économétrie I, Statistique et économétrie appliquée, Méthodes quantitatives.

(M) Cours du programme de Master en sciences économiques (MSE) pouvant être pris à partir du 7^{ème} semestre, après avoir suivi tous les cours obligatoires.

Programme des cours

L'École des HEC procédant actuellement à la nomination de plusieurs nouveaux professeurs, l'offre d'enseignement pour l'année académique 1999-2000, subira éventuellement des modifications qui seront communiquées en temps utile aux étudiants.

1^{ère} année (60 crédits) (en bloc)

Années suivantes, cours obligatoires (123 crédits)

Cours à option (57 crédits)

Les 57 crédits peuvent être choisis librement, mais doivent être soumis à l'approbation préalable de la direction du programme. Les cours du département de l'EPFL et du Centre Universitaire Informatique de l'UNIGE sont également accessibles (liste au secrétariat INFORGE)

INFORMATIQUE DE GESTION

		semestre	nbre heures	crédits
Principes de comptabilité et de gestion	B. Apothéloz, po	H+E	6	3
Mathématiques	A. Stettler, po	H+E	4	3
Statistique économique	H.-U. Gerber, po	H+E		
Inférence et décision statistiques	F. Dufresne, po	H+E	3	
Notions et principes généraux de l'informatique	D. Nilles, mer	H+E	2	
Notions et principes généraux du droit	A. Gualtierotti, pe	H+E	4	
Economie politique	A. Mattei, po	H+E	2	
	S. Ghernaoui-Hélie, po	H+E	2	
	Y. Pigneur, po	H+E	3	
	G. Mustaki, pe	H+E		
	Th. von Ungern, po	H+E		
	J.-J. Schwartz, po			
Management				
Principes de consolidation et de contrôle interne	A. Stettler, po	E	5	6
Gestion de la production	vacat	H	4	6
Management Science R.O I	vacat	H	4	6
Principes de marketing	Suppléant	H	2	3
Marketing management Δ Principes de marketing	G. Cestre, po	E	4	6
Principes de finance I	N. Tuchschild, pas	H	4	6
Encadrement et comportement	A. Bergmann, po	H	4	6
Principes de politique d'entreprise Δ Princ. de marketing	B. Catry, po	E	4	6
Pré-requis d'informatique et organisation				
Méthodes de programmation	P. Bonzon, po	H+E	2	9
Systémique et organisation I et II	S. Munari, po	H+E	2	6
<i>Ces cours sont pré-requis pour les 3 modules d'informatique et programmation, d'ingénierie des systèmes d'information (cours biennaux donnés en 1999-2000) et d'organisation et gestion des technologies de l'information (cours biennaux donnés en 2000-2001)</i>				
Informatique et programmation				
Algorithmique et structure de données	P. Bonzon, po	H	6	9
Informatique théorique Δ Algorithmique et str. de données	P. Bonzon, po	E	6	9
Interfaces homme-machine	M. Tomassini, sup	H+E	4	9
Ingénierie des systèmes d'information (biennaux 1999-2000)				
Systèmes d'information et d'aide à la décision	A.-R. Probst, pa	H	6	9
Architectures de communication	S. Ghernaoui-Hélie, po	H	6	9
Conception des systèmes d'information	S. Munari, po	E	6	9
Base de données	Y. Pigneur, po	E	6	9
Cours à option				
<i>Dans l'offre de cours de l'École, les cours du module d'Organisation et gestion des technologies de l'information sont particulièrement recommandés, ainsi que les cours dits complémentaires.</i>				
<i>Un projet effectué au sein d'un laboratoire du département informatique de l'EPFL compte pour 6 crédits.</i>				
<i>Il est possible d'acquérir 6 crédits pour un stage en entreprise avec rapport de stage.</i>				
<i>Un mémoire de licence rédigé sous la direction d'un professeur de l'École permet d'obtenir 12 crédits. Il peut être associé à un stage en entreprise.</i>				
Organisation et gestion des technologies de l'information (biennaux 2000-2001)				
Gestion des technologies de l'information	Y. Pigneur, po	H	6	9
Management de l'informatique	S. Munari, po	H	6	9
Gestion des télécommunications	S. Ghernaoui-Hélie, po	E	6	9
Systèmes à base de connaissances	A.-R. Probst, pa	E	6	9
Cours complémentaires				
Audit des systèmes d'information	J. Akoka, pe	E	4	6
Δ Systèmes d'information et d'aide à la décision				
Systèmes d'information intégrés	T. Estier, pat	E	6	9
Programmation distribuée	T. Steiner, pat	E	6	9

Programme des cours

L'École des HEC procédant actuellement à la nomination de plusieurs nouveaux professeurs, l'offre d'enseignement pour l'année académique 1999-2000 subira éventuellement des modifications qui seront communiquées en temps utile aux étudiants.

1^{ère} année (60 crédits)

Observations sur la 1^{re} année:
le cours d'analyse est un cours de 8 heures hebdomadaires suivi à l'EPFL.

Il comprend 4 heures de cours en auditoire et 4 heures d'exercices en groupes sous la direction d'assistants.

Années suivantes, cours obligatoires (129 crédits)

SCIENCES ACTUARIELLES

		semestre	nombre heures	crédits
Principes de comptabilité et de gestion	B. Apothéloz, po A. Steitler, po	H+E		6
Analyse I + II	T. Rätio, EPFL	H+E		8
Notions et principes généraux de l'informatique	S. Ghernaoui-Hélie, po Y. Pigneur, po	H+E		3
Notions et principes généraux du droit	G. Mustaki, pe	H+E		2
Assurances sur la vie	D. Neuenschwander, pe	H+E		3
Assurances de dommages	H.-U. Gerber, po	H+E		3
Calcul numérique	A. Dubey, po F. Dufresne, po	H+E		3
Management, droit et mathématiques				
Economie politique	Th. von Ungern, po	H+E	3	9
Probabilités et statistique	P. Nuesch, EPFL A. Davison, EPFL	H+E	4	12
Méthodes de programmation	P. Bonzon, po	H+E	2	9
Principes de finance I	N. Tuchschnid, pas	H	4	6
Principes de finance II Δ Principes de finance I	N. Tuchschnid, pas	E	4	6
Droit des assurances privées	F. Guisan, pe	H+E	2	6
Droit des assurances sociales	J.-L. Duc, po	H+E	2	6
Droit de la prévoyance professionnelle	J. A. Schneider	E	2	3
Assurances sur la vie				
Assurances privées I	P. Maeder, pe	H99-00	2	3
Assurances privées II	P. Maeder, pe	E99-00	2	3
Modèles stochastiques de l'assurance I	A. Dubey, po	H99-00	2	3
Modèles stochastiques de l'assurance II	A. Dubey, po	E99-00	2	3
Assurance collective I	P. Maeder, pe	H00-01	2	3
Assurance collective II	P. Maeder, pe	E00-01	2	3
Construction de bases techniques	F. Dufresne, po	H00-01	4	6
Assurances sociales				
Systèmes collectifs de financement I	R. Schmutz, pe	H99-00	2	3
Systèmes collectifs de financement II	R. Schmutz, pe	E99-00	2	3
Assurances sociales I	R. Schmutz, pe	H00-01	2	3
Assurances sociales II	R. Schmutz, pe	E00-01	2	3
Assurances de dommages et réassurance				
Réassurance	H.-U. Gerber, po F. Dufresne, po	E99-00	4	6
Tarifcation et provisions	A. Dubey, po	H00-01	4	6
Théorie de la crédibilité	H.-U. Gerber, po A. Dubey, po	E00-01	4	6
Mathématiques actuarielles				
Théorie du risque	H.-U. Gerber, po F. Dufresne, po	H99-00	4	6
Séminaire I		H	2	3
Séminaire II		H	2	3
Mémoire obligatoire				6
Cours à option				
Les options représentent 51 crédits. Tous les cours proposés au programme de licence de l'École des HEC peuvent en principe être choisis, de même que les cours avancés de probabilité et de statistiques de l'EPFL. L'étudiant doit soumettre son programme de cours à options à l'approbation du président de l'orientation de sciences actuarielles.				
L'étudiant a l'obligation de rédiger un mémoire sous la direction d'un professeur de l'ISA. Ce mémoire peut prendre la forme d'un mémoire lié à un stage.				

Cours à option (51 crédits)

Mémoire obligatoire

Programme des cours

L'École des HEC procédant actuellement à la nomination de plusieurs nouveaux professeurs, l'offre d'enseignement pour l'année académique 1999-2000 subira éventuellement des modifications qui seront communiquées en temps utile aux étudiants.

Diplôme postgrade en management

Le MBA est également offert en cours d'emploi sur 2 ans.

MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION (MBA)

1^{re} période (10 semaines)

Comptabilité	B. Apothéloz, po
Marketing	G. Cestre, po
Microéconomie	R. Baldwin, pi
Méthodes quantitatives d'aide à la décision	E. Fragnières, pat
Droit	F. Chaudet, po
Entreprise et technologies de l'information	M. Wentland, pe
Relations humaines	A. Bergmann, po

2^e période (11 semaines)

Comptabilité	B. Apothéloz, po
Finance	D. Cossin, po
Marketing	G. Cestre, po
Marketing industriel	J. E. Denis, pi
Fiscalité	Th. Steinmann, pe
Politique de l'entreprise	B. Catry, po
Macroéconomie	R. Baldwin, pi
Droit	F. Chaudet, pe
Entreprise et technologies de l'information	M. Wentland, pe
Méthodes quantitatives d'aide à la décision	E. Fragnières, pat
Relations humaines	A. Bergmann, po
Entrepreneurship	M. Wentland, pe

3^e période (11 semaines)

Finance	D. Cossin, po
Marketing industriel	J. E. Denis, pi
Relations industrielles	J. Rojot, pi
Politique de l'entreprise	B. Catry, po
Politique industrielle	vacat
Management Control	vacat
Les cahiers du MBA	A. R. Probst, pa
Projets de «consultance»	B. Catry, po
Human Resources Management	A. Salamin, cc

Diplôme postgrade en informatique et organisation

Le MBI est également offert en cours d'emploi sur 2 ans.

MASTER OF SCIENCE IN BUSINESS INFORMATION SYSTEMS (MBI)

Management de l'informatique	S. Munari, po
Gestion des technologies de l'information	Y. Pigneur, po
Gestion des télécommunications	S. Ghernaoui-Hélie, po
Systèmes à base de connaissance	A. R. Probst, pa
Algorithmique et structures de données	P. Bonzon, po
Architectures de communication	S. Ghernaoui-Hélie, po
Bases de données	Y. Pigneur, po
Conception des systèmes d'information	S. Munari, po
Informatique théorique	P. Bonzon, po
Interfaces homme-machine	F. Grize, po
	M. Tomassini, sup.
Systèmes d'information et d'aide à la décision	A. R. Probst, pa
Audit des systèmes d'information	J. Akoka, pe
Systèmes d'information intégrés	T. Estier, pat
Programmation distribuée	T. Steiner, pat

L'obtention du Diplôme Postgrade en Informatique et Organisation (DPIO) suppose la réussite de 8 cours de l'offre ci-dessus.

A l'issue de ces huit cours, un travail de diplôme et la rédaction d'un mémoire, éventuellement associés à un stage d'été en entreprise, doivent être effectués.

**Programme
des cours**

**Diplôme postgrade
en science économique**

MASTER OF SCIENCE IN ECONOMICS (MSE)

Tronc commun :

Microéconomie avancée <i>Advanced Microeconomics</i>	C. Henry, po E.-L. von Thadden, po	H	6
Macroéconomie avancée <i>Advanced Macroeconomics</i>	G. Rocheteau, pat	H+E	6
Econométrie avancée <i>Advanced Econometrics</i>	A. Holly, po	H	6
Épistémologie des sciences sociales <i>Epistemology of Social Sciences</i>	J.-B. Racine, po	E	3
MSE Seminar	MSE Thesis Directors	E	

Cours spécialisés

<i>Economie de l'industrie, cours obligatoires</i>			
Economie industrielle avancée <i>Advanced Industrial Organization</i>	Th. von Ungern, po	H	4
Formes de la concurrence et régulation des monopoles naturels <i>Competition and Regulation of Natural Monopolies</i>	C. Henry, po	E	4
<i>Macroéconomie-Finance, cours obligatoires</i>			
Intermédiation bancaire <i>Intermediation and Banking</i>	E.-L. von Thadden, po	E	4
Cycles conjoncturels <i>Business Cycles</i>	J.-P. Danthine, po	E	4
<i>Economie de la santé, cours obligatoires</i>			
Evaluation Economique des soins de la santé <i>Economic Evaluations of Health Care Programs</i>	A. Holly, po	E	4
Médecine sociale et préventive <i>Social and Preventive Medecine</i>	F. Paccaud, po	H	4
<i>Cours à option</i>			
Théorie des jeux <i>Game Theory</i>	E.-L. von Thadden, po	H	5
Théorie économique de l'organisation <i>Economic Theory of Organisation</i>	E.-L. von Thadden, po	E	3
Politique de la concurrence européenne <i>European Competition Policy</i>	D. Neven, po	E	4
Séminaire : Concurrence et déréglementation <i>Seminar : Competition and deregulation</i>	Th. von Ungern, po	E	3
Intégration européenne <i>European Integration</i>	D. Neven, po + suppl	H+E	6
Séminaire d'intégration européenne <i>Seminar: European Integration</i>	D. Neven, po + suppl	E	3
Finance d'entreprise <i>Corporate Finance</i>	D. Cossin, po	H	6
Management de l'informatique <i>Information Technology Management</i>	S. Munari, po	H	7
Organisation industrielle du tourisme	P. Keller, pe	E	2
Mathématique de la finance	A. Dubey	E	3
Econométrie appliquée	vacat	H+E	6
Modèles macroéconomiques <i>Macroeconomic Modelling</i>	J.-Ch. Lambelet, po	H+E	6
Economie du travail <i>Labor Economics</i>	G. Rocheteau, pat	E	3
Inégalité et développement <i>Inequality and Development</i>	vacat	E	
Théorie financière <i>Financial Theory</i>	J.-P. Danthine, po	H	6
Options et instruments dérivés <i>Options and Derivatives</i>	R. Gibson, po	H+E	7

Programme des cours

MASTER OF SCIENCE IN ECONOMICS (MSE) (SUITE)

Allocation et évaluation des actifs financiers <i>Asset Allocation and Pricing</i>	N. Tuchschnid, po	E	3
Finance internationale de marché <i>International Investments</i>	N. Tuchschnid, po	E	3
Introduction à l'économie de la santé	G. Domenighetti, pi	H	2
Economie de la santé A. Réseaux, filières - de la théorie à la pratique	P. Huard, pi	E	3
Etudes économétriques en économie de la santé <i>Econometric Studies in the Economics of Health</i>	A. Holly, po	H	3
Econométrie des données de panel <i>Econometrics Analysis of Qualitative Data Model</i>	A. Holly, po	E	3
Administration des institutions sanitaires: Introduction <i>Administration of Health Institutions: Introduction</i>	G. de Pourville, pi	E	3
Administration des institutions sanitaires: Sujets avancés <i>Administration of Health Institutions: Advanced topics</i>	L. Schenker, pi	E	3
Introduction à la pratique médicale <i>Introduction to Medical Practice</i>	J.-B. Wasserfallen, pi	H	3

Cours à l'Institut universitaire des hautes études internationales, Genève:

Pour l'offre de cours voir avec la direction du programme en temps utile.

NB: Les cours sont donnés majoritairement en anglais

Diplôme postgrade en banque et finance

MASTER OF SCIENCE IN BANKING AND FINANCE (MBF)

Cours			
<i>Financial Theory</i>	J.-P. Danthine, po R. Gibson, po	H	4
<i>Options and Derivatives Instruments</i>	R. Gibson, po	E	4
<i>Principles of International Finance</i>	D. Cossin, po G. Rocheteau, pat K. Adjaoute, pat	H	3
<i>Empirical Methods in Finance</i>	K. Adjaoute, pat	H+E	2
<i>Bank Management & Corporate Strategies</i>	Z. Mikdashi, po	H	3
<i>Corporate Finance</i>	D. Cossin, po	H	4
<i>International Investments</i>	N. Tuchschnid, pa	E	2
<i>Asset Allocation and Pricing *</i>	N. Tuchschnid, pa	E	2
<i>Financial Engineering *</i>	D. Mirlesse, cc	E	2
<i>Seminars in Banking Strategies and Issues *</i>	Z. Mikdashi, po	E	3
<i>Commodities Markets and Products</i>	divers intervenants	E	1,5
<i>New Approaches to Financial Analysis</i>	divers intervenants	E	1,5

Rédaction d'un mémoire de diplôme

Options

2 h./année, + 2 h./année à choix, en substitution d'un cours marqué *

Programme des cours

Diplôme postgrade en management international

Dès la rentrée 1999-2000, les cours
du MIM seront donnés en anglais

MASTER OF SCIENCE IN INTERNATIONAL MANAGEMENT (MIM)

<i>1^{re} période (10 semaines)</i>		crédits
Compétitivité des entreprises	Stéphane Garelli, pe	1,5
Compétitivité des nations	Stéphane Garelli, pe	3
Politique de l'entreprise internationale	Bernard Catry, po	3
Gestion interculturelle	Alexander Bergmann, po	3
Gestion financière internationale	Zuhayr Mikdashi, po G. Rocheteau, pat Kpate Adjaoute, pat	3
Comptabilité financière en milieu international	Alfred Steitler, po	1,5
Gestion internationale des services	vacat	2
<i>2^e période (10 semaines)</i>		
Compétitivité des entreprises	Stéphane Garelli, pe	1,5
Compétitivité des nations	Stéphane Garelli, pe	3
Politique de l'entreprise internationale	Bernard Catry, po	3
Gestion financière internationale	Didier Cossin, po	3
Gestion internationale de la technologie et de la production	vacat	3
Contrôle et audits international	Daniel Oyon, po	3
Aspects juridiques et fiscaux des transactions internationales	Thomas Steinmann, pe	1,5
Méthodologies de recherche	Emmanuel Fragnière, pat	1
Gestion des technologies de l'information et de la communication	Yves Pigneur, po	1,5
Marketing international comparé	Ghislaine Cestre, po	3
<i>3^e période (10 à 12 semaines)</i>		
<p><i>Cette période se déroule dans l'une ou l'autre des institutions suivantes. Cranfield School of Management Bedford (GB), Ecole de Commerce Solvay, Université libre de Bruxelles (ULB) (B), Babson College (USA), Arthur D. Little Business School, Cambridge (USA), University of Western Ontario, London, Canada, The University of Hong Kong (China), The National University of Singapore (Sing.), HEC Montréal (Canada).</i></p> <p><i>L'éventail des cours est choisi en fonction des intérêts des candidats et de la nature de leur projet de mémoire.</i></p>		

Programme des cours

Diplôme postgrade en management de la technologie (commun avec l'EPFL)

MASTER OF SCIENCE IN MANAGEMENT OF TECHNOLOGY (MOT)

<i>Managerial accounting & finance</i>	A. Stettler, po
<i>Introduction module a)</i>	R. Schwartz (Uni. Texas)
<i>Introduction module b)</i>	R. Schwartz (Uni. Texas)
<i>From sciences to technology</i>	A. Châtelain (EPFL)
<i>Marketing & Sales</i>	G. Cestre, po
<i>Conception and design</i>	R. Popovic (EPFL)
<i>Production and industrialization</i>	R. Glardon (EPFL)
<i>Strategic management</i>	M. Santì, Groupe HEC France
<i>Building the team</i>	A. Bergmann, po
<i>From technology to products</i>	P. Rossel (EPFL)
	R. Boutellier (Uni. Saint-Gall)
<i>Industrial competitiveness</i>	D. Neven, po
<i>Research and development</i>	A. Wegmann (EPFL)
	G. Haour (IMD)
<i>Entrepreneurial Finance</i>	D. Cossin, po
<i>Managing the project</i>	F.-L. Perret (EPFL)
<i>New products</i>	vacat
<i>Creating the new venture</i>	D. Oyon, po
<i>Venture legal aspects</i>	
<i>New information technology</i>	C. Stricker (EPFL)
	S. Munari, po
<i>Managing ressources</i>	E. Fragnière, p. ass.
<i>Industrial restructuring</i>	D. Foray (Ecole des Mines de Paris)
	E.-L. von Thadden, po
<i>Social relations</i>	D. Mlynek (EPFL)
<i>Managing for growth</i>	Committee
<i>Program synthesis</i>	Committee
<i>Project Work</i>	Committee
<i>Summer term at the University of Texas</i>	

Diplôme postgrade en économie et administration de la santé (commun avec la Faculté de médecine)

DIPLÔME EN ÉCONOMIE ET ADMINISTRATION DE LA SANTÉ

Le cycle d'études s'étend sur 4 semestres. Pour obtenir le diplôme, le candidat doit avoir obtenu 60 crédits.

Cours obligatoires (45 crédits):

Première année

Introduction à l'économie de la santé	G. Domenighetti, pi	H	3
Administration des institutions sanitaires: Introduction	G. de Pourville, pi	E	3
Introduction à la pratique médicale	J. B. Wasserfallen, pi	H	3
<i>(Première partie, cours blocs 2 jours, facultative pour les étudiants en médecine ou ceux ayant une formation médicale)</i>			
Outils de microéconomie pour l'économie de la santé	F. Abbé-Decarroux	H	3
<i>(Enseignement facultatif pour les étudiants ayant une formation économique)</i>			
Méthodes de statistique de la santé I	A. Marazzi, pa	H	3
Méthodes de statistique de la santé II	A. Marazzi, pa	E	3
Economie de la santé A: Réseaux, filières, de la théorie à la pratique	P. Huard, pi	E99-00	3
Economie de la santé B: Dynamiques des systèmes de santé	P. Huard, pi	E00-01	3
<i>(Economie de la santé A et B en alternance une année sur deux)</i>			
Droit des assurances sociales	J.-L. Duc, po	E	2
Droit de la santé	O. Guillod, pi	E	2,5
Socio-anthropologie du corps et de la santé	E. Perrin, pi	E	3
Séminaire multidisciplinaire	Divers intervenants	H+E	1,5

**Programme
des cours**

DIPL. EN ÉCONOMIE ET ADMINISTRATION DE LA SANTÉ (SUITE)

Deuxième année

Administration des institutions sanitaires:	L. Schenker, pi	E	3
Sujets avancés			
Economie de la santé A. Réseaux, filières, de la théorie à la pratique	P. Huard, pi	E99-00	3
Economie de la santé B: Dynamiques des systèmes de santé (Economie de la santé A et B en alternance une année sur deux)	P. Huard, pi	E00-01	3
Médecine sociale et préventive	F. Paccaud, po	H	3
Politiques comparées de santé	P. Hassenteufel, pi	H	3
Séminaire multidisciplinaire*		H+E	3

* Le séminaire multidisciplinaire est une rencontre bihebdomadaire réservée aux participants au diplôme et placée sous la responsabilité d'un enseignant. Il comprend, entre autres, des interventions externes et des présentations par les étudiants.

Cours à option (6 crédits):

Introduction à la médecine sociale	F. Paccaud, po	E	2
Séminaire d'éthique biomédicale	J. Diezi, po P. Guex J.-P. Wauters	H+E	3
Enseignement informatif sur les médecines parallèles	J. Diezi, po	H+E	1
Séminaire: Histoire de la médecine	V. Barras, pa	H+E	2
Cours-séminaire d'éthique	V. Barras, pa	H	2
Études économétriques en économie de la santé	A. Holly, po	E	3
Economie de l'environnement et bien-être social	Th. von Ungern, po	E	3
Analyse économique, micro et macro	suppléants	H+E	6
Encadrement et comportement	A. Bergmann, po	H	6
OU Gestion et organisation des ressources humaines	P. Delay, pe	H+E	6
Gestion de la production	vacat	H	6
Éléments de comptabilité première partie	D. Oyon, po	H+E	6
Principes généraux d'informatique (1 ^{ère} partie)	S. Ghernaoui-Hélie, po	H	3
Principes généraux d'informatique (2 ^{ème} partie)	S. Ghernaoui-Hélie, po	E	3
Conception des systèmes d'information & organisation: première partie	S. Munari, po	E	3
Systémique & organisation première partie	S. Munari, po	H	3
Assurances sociales I	R. Schmutz, pe	H00-01	3
Cours à option SSP			
- Politiques sociales II	G. Corajoud	H+E	6
- Recherche évaluative dans le champ social (1 ^{ère} partie)	F.X. Merrien	H	3
- Sociologie comparée des Etats-providence (2 ^{ème} partie)	F.X. Merrien	E	3
Cours économie de la santé et gestion hospitalière (IDHEAP)		E	6
Université d'été en administration et gestion des services sanitaires (Ascona)			3 semaines de cours

Mémoire (9 crédits)

Stage qui peut être lié à la rédaction d'un mémoire.

Abréviations utilisées

H	=	hiver
E	=	été
99-00	=	cours biennaux (tous les 2 ans) organisés pendant l'année académique 1999-2000
()	=	cours rapides
Δ	=	cours prérequis exigé pour pouvoir suivre le cours cité au-dessus.
*	=	cours pouvant être choisi à partir du 3 ^{ème} semestre

po	=	professeur ordinaire
pa	=	professeur associé
pe	=	professeur extraordinaire
pi	=	professeur invité
sup	=	suppléant
pat	=	professeur assistant
me	=	maître d'enseignement
mer	=	maître d'enseignement et de recherche
cc	=	chargé de cours
ass	=	assistant

Adresses utiles

<http://www.hec.unil.ch>

Décanat

RESPONSABLES	ADRESSE	TEL.	FAX
Professeur Olivier Blanc, doyen Secrétaire: Mme Anne-Marie Aberghouss	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 41 692 33 40	692 33 45 692 33 45
Professeur Aurelio Mattei, vice-doyen (1er cycle)	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 83	692 33 05
Professeur Bernard Apothéloz, vice-doyen (2e cycle)	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 59	692 33 05
Vacat, vice-doyen (3e cycle)	BFSH1, 1015 Lausanne		
Secrétaire: Mme Christiane Jeangirard	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 50	692 33 05
M. Dominique Michel Farcinade, adjoint de Faculté	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 31	692 33 05

Services de l'administration centrale

Réception et information: Mme Marcelle Aprile	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 00	692 33 05
Gestion des étudiants Mmes Christiane Jeangirard et Corinne Rossmann <i>Christiane.Jeangirard@hec.unil.ch</i> <i>Corinne.Rossmann@hec.unil.ch</i>	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 50 692 33 08	692 33 05
Information, documentation, promotion Mmes Isabelle Meister et Valérie Froid	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 61 692 33 02	692 33 05
Finance, locaux et horaires des cours Mme Josiane Gigon	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 30	692 33 05
Informatique administrative MM. Luis Rodriguez, Farhat Rais et Philippe Mundler	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 21	692 33 05
Centre d'enseignement informatique CEI Responsable: M. Luis Rodriguez	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 21	692 33 05
Mobilité et relations internationales Mmes Madeleine Linard et Corinne Rossmann	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 07 692 33 08	692 33 05

Organisations affiliées

AIESEC (Ass. intern. des étud. en sciences écon. et commerciales) Bureau Association	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 43	692 34 45
Association des diplômés HEC Mme Maguy Gillat	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 86	692 33 85
HEC – Espace Entreprise Bureau de l'association	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 34	
Comité des étudiants HEC Bureau du comité	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 16	692 33 15
Junior Entreprise HEC (JE HEC) Bureau du comité	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 33	692 33 35

Adresses utiles

<http://www.hec.unil.ch>

RESPONSABLES

ADRESSE

TÉL.

FAX

Département d'économétrie et
d'économie politique (DEEP)

Professeur Thomas von Ungern, président	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 81	692 33 65
Secrétariat du département M ^{me} Hélène Kollay		692 33 20	692 33 65
Documentaliste M ^{me} Claudine Delapierre-Saudan		692 33 64	692 33 65

Département de management
(DEMA)

Professeur Alexander Bergmann, président	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 63	692 33 05
Secrétariat M ^{me} Myriam Daccord		692 33 60	692 33 05

Institut Créa de
macroéconomie appliquée

Professeur Jean-Christian Lambelet, directeur	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 81	692 33 55
M ^{me} Délio Nilles, chargée de recherches		692 33 53	692 33 55

Institut de gestion bancaire
et financière (IGBF)

Professeur Rajna Gibson, directrice	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 68	692 33 05
Secrétariat M ^{mes} Huguette Kappeler et Valérie Frioud		692 33 82	692 33 05

Institut d'informatique et
organisation (INFORGE)

Professeur Yves Pigneur, directeur et président de l'orientation informatique de gestion	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 01	692 34 05
Secrétariat M ^{me} Ethel Bonvin		692 34 00	692 34 05

Institut de sciences
actuarielles (ISA)

Professeur François Dufresne, directeur et président de l'orientation sciences actuarielles	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 74	692 33 05
Secrétariat M ^{me} Myriam Daccord		692 33 60	692 33 05

Institut universitaire de
Management international (IUMI)

Professeure Ghislaine Cestre, directrice	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 55	692 33 05
Secrétariat M ^{me} Isabelle Savaris		692 33 10	692 33 05

Institut d'économie et de
management de la santé (IEMS)

Professeur Alberto Holly, directeur	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 82	692 33 65
Secrétariat: M ^{me} Hélène Kollay		692 33 20	692 33 65

Unité d'enseignement et de
recherche en comptabilité
et contrôle (UERCC)

Alfred Stettler, prof. responsable	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 56	692 33 05
Secrétariat: M ^{me} Myriam Daccord		692 33 60	692 33 05

Unité d'enseignement et de
recherche en tourisme (UERT)

Peter Keller et Francis Scherly, prof. responsables	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 88	692 33 05
Secrétariat M ^{me} Myriam Daccord		692 33 60	692 33 05

Adresses utiles

<http://www.hec.unil.ch>

RESPONSABLES	ADRESSE	TEL.	FAX
--------------	---------	------	-----

Programme postgrade en management (MBA)

Professeure Maria Wentland-Forte, directrice	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 29	
Secrétariat du programme Mme Gina Lazizzera		692 33 90	692 33 95

Programme postgrade en science économique (MSE)

Professeur Ernst-Ludwig von Thadden, directeur	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 77	692 33 65
Secrétariat du programme Mme Hélène Kallay		692 33 20	692 33 65

Programme postgrade en informatique et organisation (MBI)

Professeur Silvio Munari, directeur	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 01	692 34 05
Secrétariat du programme Mme Ethel Bonvin		692 34 00	692 34 05

Programme postgrade en management de la technologie (MOT)

Centre de Management de la technologie	EPFL	693 53 96	693 50 60
--	------	-----------	-----------

Programme postgrade en management international (MIM)

Professeur Daniel Oyon, directeur	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 64	692 33 05
Secrétariat du programme Mme Isabelle Savaris		692 33 10	692 33 05

Programme postgrade en banque et finance (MBF)

Professeur Nils Tuchschild, directeur	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 67	692 33 05
Secrétariat du programme Mme Huguette Kappeler		692 33 82	692 33 05

Diplôme postgrade en économie et administration de la santé

Comité directeur	BFSH1, 1015 Lausanne		
Secrétariat Mme Hélène Kallay		692 33 30	692 33 65

Certificat d'études en management et Certificat d'études en management pour diplômés d'écoles d'hôtellerie

	BFSH1, 1015 Lausanne		
Secrétariat Mme Christiane Jeangirard		692 33 50	692 33 05

Formation continue

Prof. Bernard Catry, délégué du Décanat	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 53	692 33 05
---	----------------------	-----------	-----------

Etudes doctorales

Professeur Alberto Holly, président de la Commission doctorale	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 82	692 33 05
Secrétariat Mme Isabelle Meister		692 33 61	692 33 05

UNIVERSITÉ
DE
LAUSANNE



FACULTÉ DES SCIENCES

Définition et finalité des études de sciences

Pendant longtemps, l'Homo sapiens a vécu en nomade, tirant sa nourriture de la chasse et de la cueillette et s'abritant dans des anfractuosités naturelles. Quelque huit mille ans avant notre ère, une évolution décisive apparaît: des animaux sont domestiqués, des cultures semées, l'homme devient sédentaire et organise des campements, puis des villages. Il commence à domestiquer la nature. Les découvertes et les inventions se succèdent, les techniques se développent, le savoir s'accumule.

Le but des sciences est de mettre en forme les connaissances acquises pour qu'elles soient facilement accessibles et, d'autre part, de repousser sans cesse les frontières de l'ignorance. nous pouvons ainsi nous situer toujours mieux sur la planète et dans l'univers, et apprendre à en exploiter les ressources naturelles dans l'intérêt de toute l'humanité.

Les sciences comprennent à la fois des sciences exactes et des sciences expérimentales. Les mathématiques et l'informatique appartiennent à la première catégorie. Les secondes sont des sciences dont l'objet d'étude est soumis à l'expérimentation; on parle aussi de sciences naturelles puisque les objets ou êtres vivants étudiés sont presque toujours issus de la nature. Les quatre sciences naturelles de base sont la physique, la chimie, la biologie et les sciences de la Terre (géologie). Mais il existe une profusion de branches, souvent à l'intersection de deux ou plusieurs sciences naturelles, qui couvrent des domaines plus spécialisés comme la géochimie, la biologie moléculaire, les sciences de l'environnement.

La Faculté des sciences prépare aux carrières scientifiques et forme des enseignants pour les établissements d'enseignement secondaire et supérieur. Elle offre aux étudiants toute une palette de formations conduisant à une licence, des diplômes, des doctorats, dans l'ensemble des sciences exactes et expérimentales: mathématiques, physique, chimie, biologie, sciences de la Terre, auxquelles s'ajoute la pharmacie.

Par ailleurs, la Faculté participe activement à l'effort de recherche du pays par le biais de nombreux laboratoires et instituts équipés de matériel de pointe et dont les travaux sont soutenus soit par le Fonds national de la recherche scientifique, soit par des fondations locales, nationales ou européennes, soit encore par des entreprises privées.

Organisation des études

Grades décernés

Sur proposition de la Faculté des sciences, l'Université de Lausanne décerne les grades suivants:

A. **Licence ès sciences** (branche principale et branche secondaire mentionnées)

B. **Diplôme de mathématicien**

Diplôme de physicien

Diplôme de chimiste

Diplôme de biologiste

Diplôme de géologue

Diplôme universitaire de pharmacien (voir section de pharmacie)

Diplôme d'informaticien

En commun avec l'Université de Genève

C. **Diplôme d'études supérieures en sciences naturelles de l'environnement**

En commun avec l'Université de Genève

Diplôme d'études supérieures en pharmacie hospitalière (voir section de pharmacie)

En commun avec l'Université de Genève

Diplôme lémanique d'études supérieures en mathématiques

En commun avec l'Université de Genève et l'École polytechnique fédérale de Lausanne

Diplôme postgrade en systématique et gestion de la biodiversité

En commun avec les autres universités de Suisse occidentale

D. **Doctorat ès sciences**

Doctorat ès sciences pharmaceutiques*

*D'autres enseignements
postgrades sont en cours
d'élaboration*

1^{er}, 2^e, 3^e cycles

Les deux premières années d'études constituent le 1^{er} cycle ou cycle propédeutique. La plupart des cours, exercices, séminaires et travaux pratiques du 1^{er} cycle sont donnés au Collège propédeutique de Dorigny. Ces deux années sont consacrées à l'enseignement des sciences de base et chacune se termine par un examen propédeutique: le premier qui peut être présenté dès la fin du 2^e semestre d'études, le second dès la fin du 4^e semestre.

Le 2^e cycle d'études est consacré avant tout aux enseignements spécialisés préparant aux examens de grades.

Des cours de 3^e cycle existent en mathématiques, informatique, physique, chimie, biologie, sciences de la Terre. Ils sont organisés en collaboration avec les universités romandes. Accessibles sous certaines conditions aux licenciés et diplômés, ils ne mènent à l'obtention d'aucun grade universitaire, mais constituent une préparation précieuse, sinon même indispensable, à la recherche et au doctorat.

Licence ès sciences

La **licence ès sciences** est un titre obtenu après 4 ans d'études dans deux disciplines scientifiques choisies parmi les branches suivantes: mathématiques, informatique, physique, chimie, biologie ou sciences de la Terre.

Les candidats choisissent une branche principale. Après réussite du deuxième examen propédeutique, ils s'inscrivent en licence ès sciences en choisissant une branche secondaire, différente de la branche principale. En troisième et quatrième années, ils doivent suivre, répartis sur deux ans, les enseignements correspondant à la troisième année d'étude du diplôme de la branche principale et les enseignements prévus au "programme de la branche secondaire" (voir à ce sujet la brochure «Plans et règlements d'études» de la Faculté des sciences, distribuée au secrétariat) et réussir les examens correspondants.

NB.: La réussite de la branche secondaire donne droit à l'équivalence du 2^e examen propédeutique de cette branche.

Organisation des études

Diplômes

Les diplômes de mathématicien, physicien, chimiste, biologiste ou géologue s'obtiennent en général après 4 ans et demi d'études, soit 9 semestres. Après avoir réussi les deux examens propédeutiques et les examens correspondants aux enseignements de deuxième cycle, les candidats doivent effectuer un travail de diplôme et défendre avec succès leur mémoire.

Le diplôme d'informaticien est délivré conjointement par les Facultés des sciences des Universités de Genève et de Lausanne. Il s'obtient après 9 à 10 semestres d'études. Les candidats peuvent suivre les deux années propédeutiques à Lausanne; après la réussite du deuxième examen propédeutique, ils doivent suivre les enseignements de deuxième cycle à Genève et effectuer un travail de diplôme à Genève ou à Lausanne. La spécificité de ce cursus est de mettre l'accent sur les applications scientifiques de l'informatique, en particulier dans le domaine des sciences de la vie ainsi que celui des sciences humaines.

Diplômes postgrades

En collaboration avec les Universités de Suisse romande et l'EPFL, la Faculté des sciences propose les formations postgrades suivantes. D'autres enseignements postgrades sont en cours d'élaboration.

• **Diplôme d'études supérieures en sciences naturelles de l'environnement.** Les Facultés des sciences des Universités de Genève et de Lausanne proposent ensemble le Diplôme d'études supérieures en sciences naturelles de l'environnement. Il s'agit d'une formation interdisciplinaire de 4 à 5 semestres réservée aux étudiants ayant accompli 3 années d'études réussies en sciences dans l'une des hautes écoles suisses. L'enseignement porte sur de nombreuses facettes de l'environnement, des éléments de base aux notions indispensables de droit et d'économie de l'environnement, en passant par la gestion des ressources naturelles. Les cours sont complétés par des travaux pratiques sur le terrain et en laboratoire ainsi que par des stages qui permettent d'appliquer à des cas concrets les connaissances acquises. *Dans un avenir proche, ce diplôme pourrait subir des modifications importantes. Pour des informations plus précises, se renseigner auprès de la Faculté des sciences.*

• **Diplôme d'études supérieures en pharmacie hospitalière,** pour les pharmaciens diplômés qui souhaitent compléter leur formation dans le domaine hospitalier. Cette filière est commune aux Sections de pharmacie de Lausanne et de Genève (Ecole romande de Pharmacie). La formation pratique et théorique de 3 ans se déroule en Hôpital universitaire (CHUV et HUG). Possibilité de débiter une thèse de doctorat.

• **Diplôme lémanique d'études supérieures en mathématiques.** Les Universités de Lausanne et de Genève, ainsi que l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, délivrent conjointement un diplôme d'études supérieures en mathématiques. Ce diplôme constitue une formation complémentaire pour les détenteurs d'un premier titre universitaire en mathématiques. La durée des études est de 2 à 4 semestres.

• **Diplôme postgrade en systématique et gestion de la biodiversité.** Afin de répondre à une demande croissante de compétences dans les domaines touchant à la gestion de la biodiversité, les Universités de Suisse occidentale organisent un cours postgrade en Systématique et gestion de la biodiversité. L'enseignement s'articule sur trois thèmes principaux: taxinomie et systématique; récolte et traitement de l'information; approche et gestion de la biodiversité. Le postgrade dure un an et s'adresse aux diplômés en biologie ou sciences naturelles.

Les sections et leurs instituts

Section de mathématiques

La Section de mathématiques de la Faculté des sciences comprend l'Institut de mathématiques et l'Institut d'informatique. La section dispense un enseignement essentiellement orienté vers les mathématiques pures. Elle a pour principales missions de former les maîtres de mathématiques de l'Ecole secondaire vaudoise et de préparer des mathématiciens pour l'enseignement, la recherche et les diverses utilisations des mathématiques et de l'informatique. Elle a aussi la responsabilité de nombreux cours de service destinés à d'autres catégories de scientifiques.

Institut de mathématiques (IMA)

L'Institut de mathématiques assure la formation des étudiants candidats au diplôme de mathématicien ou à la licence ès sciences. Il dispense également des cours dans le cadre du Troisième cycle romand de mathématiques et du Diplôme lémanique d'études supérieures en mathématiques. Les étudiants qui souhaitent élargir leurs connaissances et effectuer des travaux de recherche peuvent préparer une thèse de doctorat en mathématiques.

Les recherches conduites dans cet institut sont représentatives des principaux domaines des mathématiques pures: algèbre, analyse harmonique, géométrie algébrique, géométrie différentielle, K-théorie algébrique, théorie des groupes, théorie des nombres, topologie algébrique

L'Institut de mathématiques est aussi responsable de plusieurs cours de service à l'intention d'autres étudiants de la Faculté des sciences et de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne.

Institut d'informatique (IIS)

Cet Institut dispense un enseignement de base en informatique destiné aux étudiants de la Faculté des sciences et assure la formation propédeutique des étudiants candidats au diplôme d'informaticien (délivré conjointement par les Facultés des sciences des Universités de Genève et de Lausanne). Il propose aussi un certain nombre de cours et de séminaires de deuxième cycle, qui permettent aux étudiants d'acquérir de bonnes connaissances techniques et de se familiariser avec diverses méthodes formelles indispensables à tout informaticien. Les titulaires d'un grade universitaire qui le désirent peuvent préparer une thèse de doctorat et suivre les nombreuses activités du Troisième cycle romand d'informatique, qui organise chaque année plusieurs cours et séminaires avancés et une école où sont invités des conférenciers étrangers.

L'Institut d'informatique a deux domaines privilégiés de recherche: le génie logiciel, c'est-à-dire les méthodes et techniques utilisées pour la conception et la réalisation de logiciels complexes, et les interfaces-utilisateurs, c'est-à-dire l'ensemble des moyens qui permettent la communication entre l'homme et l'ordinateur.

Section de physique

En Section de Physique, les activités d'enseignement entrent dans deux catégories: les enseignements de service et les enseignements de la spécialité.

Les enseignements de service s'adressent aux étudiants en médecine, en police scientifique et aux étudiants des autres sections de la Faculté. En règle générale, ce sont des enseignements de 1er cycle dont le but est de donner les notions de base aux enseignements spécialisés de chimie, biologie, géologie, médecine, pharmacie et police scientifique qui seront suivis plus tard; pour les futurs mathématiciens, il s'agit aussi de donner un cadre d'application des mathématiques.

Les enseignements de la spécialité s'adressent aux futurs physiciens. Une partie de ces enseignements est donnée en commun à l'UNIL et à l'EPFL.

De généraliste qu'il est au 1er cycle, l'enseignement de la physique se spécialise partiellement au 2e cycle et s'oriente vers les domaines de recherche particuliers de la section de physique: étude des surfaces et des nanostructures, spectroscopie des phénomènes ultrarapides, physique de la matière vivante, physique nucléaire et corpusculaire, cristallographie, astronomie et astrophysique. Quant à la physique théorique (électromagnétisme, physique statistique, physique quantique et relativité), elle dépasse les divisions entre les deux cycles et les deux institutions que sont l'Université et l'EPFL.

En étroite collaboration avec les autres écoles romandes, la section dispense également un enseignement de 3e cycle dont les thèmes varient de semestre en semestre au gré des enseignants qui proviennent de tous les horizons.

Les sections et leurs instituts

Institut de physique de la matière condensée (IPMC)

Les activités de recherche de l'Institut concernent essentiellement les propriétés structurales et dynamiques de systèmes constitués de quelques atomes (par ex. les molécules) à plusieurs milliers d'atomes (nanostructures, molécules biologiques). En particulier, les petits amas d'atomes déposés sur des surfaces font l'objet d'études à l'aide, entre autres, de la microscopie à effet tunnel, tant en ce qui concerne leurs structures que leurs propriétés électroniques, cela à l'échelle du nanomètre. En physique de la matière vivante, on étudie les interactions ligand-récepteur par microscopie à effet de force ainsi que les propriétés élastiques des protéines. Les propriétés spectroscopiques et dynamique de molécules en milieux condensés (liquides, solides) et de molécules biologiques sont étudiés par des lasers à impulsions nanoseconde, picoseconde et femtoseconde. Finalement, la recherche théorique sur l'évolution et la morphogenèse concerne les sujets tels que matière molle (cristaux conformes), physique de la matière vivante et modèles de l'évolution prébiotique.

Institut de physique des hautes énergies (IPHE)

Les recherches de cet Institut sont orientées vers la physique des particules. Elles utilisent les accélérateurs du CERN et FERMI LAB, et sont conduites dans le cadre de collaborations internationales. Les expériences en cours au CERN sont L3 et NOMAD. La première étudie les propriétés des bosons Z et W, vecteurs des interactions faibles, au moyen d'un détecteur installé sur le collisionneur électron-positon (LEP). La deuxième a pour but de mettre en évidence le phénomène d'oscillation des neutrinos et de déterminer la masse de ces particules. L'expérience HyperCP à FERMI LAB cherche un effet de violation de la symétrie CP (inversion d'espace et inversion matière-antimatière) dans les hyperons. L'Institut participe activement à la préparation de l'expérience LHCb qui prendra des données sur le prochain accélérateur du CERN, le "Large Hadron Collider" (LHC), à partir de 2005. Cette expérience est dédiée à l'étude de la violation de la symétrie CP avec les mésons B. Enfin, un groupe de physiciens se consacre à des développements concernant la tomographie par émission de positons (PET).

Institut de physique théorique (IPT)

Les recherches de l'Institut de physique théorique se font dans deux domaines. En physique de la matière condensée, on étudie les propriétés magnétiques d'alliages contenant des métaux de la famille des actinides. On s'intéresse aussi aux solides désordonnés et à des problèmes de biophysique. En physique des particules élémentaires, on étudie dans le cadre de la théorie des champs quantifiés des questions qui vont des problèmes mathématiques fondamentaux aux applications cosmologiques.

Institut de cristallographie (IC)

L'activité scientifique de l'Institut de cristallographie a pour objet la détermination, la classification et l'interprétation des arrangements atomiques et électroniques dans les solides et dans les cristaux en particulier. Idéalement, un cristal est caractérisé par une répartition atomique ordonnée et périodique. Les cristaux ordonnés de manière aperiodique et les structures partiellement désordonnées s'écartent de ce modèle habituel de cristal et présentent un intérêt particulier. L'étude des vibrations thermiques des atomes et des liaisons chimiques entre les atomes fait également partie des recherches en cristallographie. Expérimentalement, c'est la diffraction des rayons X et des neutrons qui est le plus souvent appliquée.

Institut d'astronomie (IA)

L'Institut d'astronomie, en collaboration avec l'Observatoire de Genève, a développé des recherches en spectroscopie et photométrie stellaires. Les objets d'études sont les étoiles ayant une composition chimique particulière et les amas d'étoiles. Une base de données photométriques et une base de données des amas ouverts ont été développées et mises à la disposition de la communauté astronomique internationale.

Section de chimie

La Section de chimie comprend l'Institut de chimie minérale et analytique et l'Institut de chimie organique. Les activités d'enseignement sont assurées par neuf professeurs pour les étudiants en chimie, mais aussi en biologie, géologie, médecine et pharmacie. Les deux premières années (1er cycle) réunissent les étudiants chimistes de l'Université et ingénieurs-chimistes de l'EPFL, dans un tronc commun avec libre passage d'une institution à l'autre. De généraliste au 1er cycle, l'enseignement se spécialise partiellement au 2e cycle et s'oriente vers les domaines modernes de la chimie qui reflètent la nature des recherches menées dans la Section. Une importance particulière est accordée aux travaux pratiques (2 à 3 journées/semaine) qui sont réalisés dans les

Les sections et leurs instituts

laboratoires de recherche. Cela permet à l'étudiant d'apprendre à utiliser les techniques actuelles et de côtoyer régulièrement les chercheurs.

Les axes majeurs de la formation tendent vers:

- la synthèse multi-étapes des substances d'intérêt biologique et pharmaceutique.
- l'analyse de produits naturels et la compréhension des mécanismes biochimiques.
- la chimie bioinorganique de complexes entre les métaux de transition et ligands organiques (agent de contraste en IRM, sondes luminescentes).
- la synthèse organométallique sous atmosphère contrôlée.
- la compréhension et l'utilisation des méthodes analytiques modernes avec un accent sur la résonance magnétique nucléaire.

En dernière année, l'étudiant réalise un travail de recherche indépendant d'un semestre et complète sa formation notamment dans l'un des domaines suivants: les biotechnologies, la biochimie, la chimie de l'environnement, la modélisation et la simulation de réactions chimiques assistées par ordinateur, les sciences alimentaires.

Institut de chimie minérale et analytique (ICMA)

La recherche effectuée à l'ICMA couvre les domaines actuels de la chimie de coordination et de la chimie organométallique des éléments de transition: la synthèse dirigée de nouveaux composés ayant des propriétés spécifiques (batteries moléculaires, sondes spectroscopiques, précurseurs de nouveaux matériaux, systèmes intermétalliques), la fixation et l'activation de petites molécules telles que l'azote de l'air et le dioxyde de carbone, l'utilisation des ions lanthanides comme traceurs dans les solides et les systèmes d'intérêt biologique (agents de contraste en imagerie médicale, la dynamique intramoléculaire des composés clusters, l'étude des mécanismes de réactions au moyen de techniques modernes adaptées à la haute pression (résonance magnétique multinucléaire, spectroscopies diverses) et des études structurales par diffraction des rayons X.

Dans le domaine de la chimie analytique, des méthodes adaptées à la chimie environnementale des eaux naturelles sont élaborées.

Institut de chimie organique (ICO)

La chimie organique étudie les substances de la matière vivante. Elle cherche à élucider la composition de ces substances au niveau moléculaire et à comprendre, voire à prédire leurs transformations chimiques. Une partie de la recherche qui s'effectue au sein de l'ICO est directement axée sur les produits naturels (par ex. pigments, sucres, protéines). D'autres travaux visent une compréhension approfondie des bases de la réactivité chimique ("mécanismes réactionnels") ou une extension de l'éventail des méthodes d'investigation structurale (surtout dans le secteur de la spectroscopie de résonance magnétique nucléaire). Des efforts particuliers sont déployés en direction du développement de méthodes de synthèse et de leur application à la préparation de composés biologiquement actifs tels que vitamines, produits phytosanitaires ou nouveaux médicaments (anti-cancer, anti-virus)

Section de biologie

La Section de biologie assure, avec le soutien de divers instituts de la Faculté de médecine, un enseignement diversifié des différents domaines des sciences de la vie. Cette diversité même rend nécessaire le choix entre deux options principales dès la 3^e année d'études, assurant une formation cohérente soit en biologie moléculaire et cellulaire, soit en biologie des organismes et populations. Dans chacune de ces deux options, l'étudiant peut choisir ses spécialisations parmi les nombreux enseignements dispensés sous forme de modules d'une demi-année proposés par les différents Instituts. Un travail personnel de diplôme durant le dernier semestre permet à l'étudiant d'achever ses études en étroite liaison avec les chercheurs en biologie de l'UNIL.

L'enseignement proposé en biologie comprend entre autres les domaines suivants:

- *biochimie et biophysique*: étude des structures et fonctions des molécules biologiques. La vie est en effet fondée sur des molécules extrêmement complexes dont les propriétés régissent les caractéristiques d'un organisme;
- *génétique*: étude de la structure et du fonctionnement des gènes. Ce sont des unités définies, localisées sur les chromosomes, auxquelles est lié le développement des

Les sections et leurs instituts

caractères héréditaires. Elles contiennent l'information nécessaire au fonctionnement de l'organisme. La génétique s'intéresse aux mécanismes moléculaires qui contrôlent la duplication et l'expression de cette information dans la cellule ainsi qu'aux processus assurant son renouvellement et son maintien au niveau des populations,

- *physiologie animale et végétale*: étude des fonctions et des propriétés des êtres vivants au niveau des cellules, des tissus et des organes. Le fonctionnement d'un organisme exige de la part de ses différentes parties un travail de production, de stockage et d'échange de matériaux et d'énergie avec l'extérieur. Ce travail doit par ailleurs être coordonné et régulé afin d'assurer la cohérence de l'organisme;
- *mycologie, botanique et zoologie*: étude de la diversité des organismes composant le monde vivant, de leur filiation dans la longue histoire de la vie, et des adaptations particulières qu'ils ont développées pour assurer leur rôle dans le milieu qu'ils occupent;
- *écologie*: étude des relations entre organismes, populations et milieu physique dans les écosystèmes. L'écologie comprend aussi bien l'étude de la dynamique des populations et des systèmes de populations (relations proies-prédateurs) que l'analyse de la répartition géographique des différentes espèces et associations d'espèces;
- *microbiologie*: étude des microorganismes, unicellulaires pour la plupart. Les microorganismes constituent un vaste groupe d'organismes fort variés quant à leurs activités dans la nature.

Laboratoire d'analyse ultrastructurale (LAU)

Les chercheurs veulent comprendre, au niveau moléculaire, comment fonctionne l'ADN, qui est la molécule porteuse de l'information génétique de presque tous les êtres vivants. Dans ce but, ils observent cette molécule ou ses complexes à l'aide du microscope électronique (la spécialité du laboratoire consiste à observer les molécules dans leur milieu aqueux) et interprètent ces observations, généralement à travers les lois de la physique appliquées à des représentations et des simulations à l'ordinateur.

Laboratoire de biologie microbienne (LBM)

Les collaborateurs du Laboratoire de biologie microbienne étudient la génétique et la physiologie de bactéries Gram-négatives:

- l'adaptation de *Pseudomonas aeruginosa*, bactérie pathogène opportuniste, aux conditions de stress
- les interactions entre *Pseudomonas fluorescens* (bactérie bénéfique), champignons phytopathogènes et plantes

Institut de biologie animale (IBA)

Le thème général des recherches concerne le filtrage de l'information génétique dans les cellules animales et leurs virus. Quatre sujets particuliers font l'objet des recherches de l'Institut:

- mécanismes moléculaires par lesquels les hormones stéroïdes, les hormones thyroïdiennes et les acides gras influencent l'expression génétique
- interactions moléculaires entre protéines et ADN dans la régulation de l'expression et la duplication des gènes
- régulation de l'expression de gènes viraux: étude de la transition entre la phase précoce et la phase tardive du cycle d'infection par le virus de la vaccine;
- développement de biotechnologies pour l'expression de gènes à des fins de médecine humaine et vétérinaire.

Institut d'écologie (IE)

Cet Institut rassemble de nombreux groupes de recherche voués très largement à l'étude du fonctionnement, de la diversité et de l'évolution des organismes, populations et milieux naturels. Les thèmes de recherche principaux sont:

- génomique et bases moléculaires des réactions de défense des plantes supérieures avec des techniques modernes comme l'analyse globale de l'expression des gènes par cDNA microarrays;
- régulation et biologie moléculaire du métabolisme primaire chez les plantes;
- modifications de structure, étudiées par microscopies photonique et électronique, subséquentes au développement et à la transformation génétique;
- synthèse de biopolymères biodégradables dans les plantes génétiquement modifiées;
- étude des gènes impliqués dans le transport des anions;

Les sections et leurs instituts

- *biologie du développement des plantes (mousses) par ciblage de gènes, génétique inverse et génomique fonctionnelle;*
- *génétique et évolution moléculaire des pigments des fleurs et des champignons;*
- *systématique des végétaux supérieurs (Angiospermes). étude des facteurs génétiques et environnementaux influençant la spéciation chez les plantes;*
- *biologie du mycélium et du développement des carpophores des Hyménomycètes, particulièrement des champignons à lamelles;*
- *étude des mécanismes de différenciation génétique des populations et de spéciation, particulièrement ceux qui découlent de mutations chromosomiques;*
- *génétique des populations et estimation des flux de gènes dans des populations de plantes et d'animaux (surtout insectes, mollusques et mammifères);*
- *études génétiques, comportementales et théoriques des sociétés de fourmis et autres sociétés animales;*
- *modélisation de dynamique et évolution de populations naturelles, appliquée entre autres à la gestion de ces populations (bouquetin, grand-tétras, etc);*
- *biologie moléculaire de la conservation: expertises génétiques de populations menacées ou sensibles (loup, truite marbrée, etc);*
- *phylogéographie et écophysiologie des micromammifères.*

Section des sciences de la Terre

La géologie est une science et un métier. Cette dualité détermine l'organisation des études. Sur le plan professionnel, les principaux débouchés du géologue se sont longtemps situés à l'étranger: ainsi naquit l'image d'un métier aventureux lié à l'exploration et au développement des continents lointains. Le travail était essentiellement orienté vers la prospection minière et la recherche pétrolière. Aujourd'hui les choses ont changé: les deux dernières décennies ont vu une forte augmentation de la demande intérieure d'expertises géologiques, et depuis le milieu des années 80 la majorité des géologues diplômés travaillent en Suisse. Les nouveaux débouchés concernent notamment la gestion de l'environnement et des ressources naturelles (eau, etc.), la géologie du génie civil, la prévention des risques naturels, et les énergies nouvelles (géothermie). Bien entendu ces orientations offrent aussi du travail à l'étranger, où elles complètent les débouchés traditionnels.

Sur le plan scientifique, le complexe des sciences géologiques (ou sciences de la Terre) comprend des disciplines variées, allant de la géophysique à la paléontologie, de la minéralogie à la tectonique, de la sédimentologie à la géochimie. Définies par les objets de leurs investigations (structure des montagnes, fossiles, minéraux, volcans, etc.) ou par les méthodes qu'elles mettent en œuvre, ces disciplines concourent toutes à étudier la Terre, sa nature et son histoire, ainsi que l'histoire de la vie qui lui est intimement liée.

Les études à Lausanne visent à former un géologue polyvalent, maîtrisant un large spectre de disciplines scientifiques, et à l'aise aussi bien sur le terrain que dans les laboratoires où il apprend à utiliser des instruments perfectionnés et complexes. Une partie importante des études est consacrée aux enseignements sur le terrain.

Institut de géologie et paléontologie (IGP)

L'Institut consacre ses enseignements et ses recherches aux multiples facettes de l'histoire de la Terre. Il est particulièrement orienté vers l'étude des problèmes suivants:

- *la structure et l'origine des montagnes: avant tout dans les Alpes, mais ses chercheurs travaillent aussi dans d'autres chaînes plus lointaines telles que l'Himalaya;*
- *l'histoire des océans, en relation avec les mouvements des plaques et les variations des climats;*
- *l'évolution de plusieurs groupes d'animaux et leur utilisation pour dater les roches d'origine marine.*

Dans tous ces domaines, les travaux de terrain sont complétés en laboratoire par des analyses et par l'élaboration de modèles informatisés.

Les sections et leurs instituts

Institut de minéralogie et pétrographie (IMP)

Les recherches de l'Institut de minéralogie et pétrographie sont orientées vers l'étude de la genèse et de la déformation des roches et des minéraux, et de leur interaction chimique avec les eaux souterraines. Ces processus géologiques et géochimiques sont directement liés à la formation du soubassement de nos régions alpines, du Plateau ou du Jura, et à leur évolution actuelle. L'Institut dispose, en plus des outils classiques du géologue, de laboratoires analytiques perfectionnés (microsonde électronique, spectromètres de masse, etc) qui permettent de doser avec une grande précision les éléments et leurs isotopes dans les roches, les minéraux ou les eaux, jusqu'à des échelles microscopiques.

Institut de géophysique (IG)

L'Institut de géophysique se consacre à la mesure et à l'interprétation des paramètres physiques caractérisant les diverses roches: vitesse des ondes sismiques, résistivité électrique, champs gravifiques et magnétiques, etc. Leur étude permet d'effectuer des prévisions sur la nature et les profondeurs des structures géologiques du sous-sol.

Unique centre romand dans le domaine de la géophysique d'exploration, l'Institut dispose d'une instrumentation très complète et d'une excellente infrastructure informatique, qui lui permettent d'entreprendre de nombreux travaux en gravimétrie, résistivité, magnétisme, sismique, réfraction, diagraphie et magnéto-tellurisme.

L'effort porte principalement sur les méthodes qui s'appliquent à l'étude de l'environnement, aux recherches d'eau et au génie civil. L'Institut participe également à un programme d'étude sismique du sous-sol profond de la Suisse.

Centre d'analyse minérale

Le Centre est un laboratoire consacré à l'analyse chimique des roches et des minéraux par diverses méthodes (fluorescence X), et à l'interprétation de ces analyses. Il est au service de toute la section, mais aussi d'utilisateurs extérieurs (par ex. archéologues). Il mène des recherches alpines et environnementales, et assure la formation des étudiants dans plusieurs domaines de la géochimie.

Perspectives professionnelles

Mathématiques

- Industrie, sociétés de services
- Enseignement et administrations publiques
- Instituts nationaux et internationaux de recherche fondamentale

Physique

- Industrie
- Enseignement et administrations publiques
- Instituts nationaux et internationaux de recherche fondamentale, de recherche appliquée et de recherche de développement

Chimie

- Industrie: principalement la grande industrie chimique (p. ex. colorants, produits pharmaceutiques, matières plastiques). Mais d'autres industries ont aussi besoin de chimistes: métaux, textiles, denrées alimentaires, etc.
- Enseignement et administrations publiques (par ex. hôpitaux, services de contrôle de l'environnement ou des denrées alimentaires)
- Instituts nationaux et internationaux de recherche fondamentale, de recherche appliquée et de recherche de développement

Biologie

- Institutions nationales et internationales de recherche fondamentale, de recherche appliquée et de recherche de développement
- Laboratoires divers, publics ou privés: agrobiologie, hygiène, pathologie, analyses médicales et alimentaires, génie génétique, génie de l'environnement, etc.
- Enseignement et services publics (services des forêts, de la faune, de l'aménagement du territoire, musées par ex.)

Sciences de la Terre

- En Suisse: géologie du génie civil (grandes constructions, tunnels), hydrogéologie (recherche et protection de l'eau), gestion de l'environnement (géochimie, pollution et déchets, risques naturels, etc.)
- A l'étranger: mêmes débouchés, qui s'ajoutent aux applications traditionnelles de la géologie: prospection minière et pétrolière

Secteurs d'activité des jeunes diplômés suisses en 1997: sciences et médecine

Tous les deux ans, l'ASOU (Association suisse pour l'orientation universitaire) mène une grande enquête auprès de tous les jeunes diplômés des hautes écoles suisses. Cette enquête obtient environ 60% de réponses sur un échantillon de 10'000 personnes. Elle ne reflète pas l'orientation professionnelle définitive des diplômés, mais leur situation une année après la fin des études. La dernière enquête a été réalisée en 1997.

Le tableau ci-contre montre la répartition des diplômés universitaires dans les différents secteurs professionnels, un an après l'obtention de leur grade. Cette répartition est donnée en pourcentages et doit être lue ligne par ligne, c'est-à-dire voie de formation par voie de formation. Par exemple pour les mathématiques: 39.1% des diplômés travaillent comme assistants à l'université, 25.3% comme enseignants, 1.1% dans les médias, etc.

!! La lecture du tableau colonne par colonne ne donne aucune information utile !!

	Assistant universitaire	Enseignement	Droit	Médias	Culture	Santé	Travail social	Travail psychologique	Agriculture	Chimie	Industrie	Industrie alimentaire	Construction	Banques et assurances	Fiduciaires	Publicité et relations publiques	Tourisme	Conseil en environnement	Autres services privés	Administrations publiques	Entreprises publiques	Eglises	Associations	Organisations internationales	
Mathématiques	39.0	22.7	0.7	0.7	0.7	0.7				0.7	2.1			10.6	0.7				16.3	3.5	0.7		0.7		
Physique	51.0	20.0		2.0						3.0	3.0		3.0	3.0					13.0	1.0			1.0		
Chimie	59.1	6.3				1.4	0.7			26.8	1.4		0.7	1.4						5.6			0.7		
Biochimie/biol. moléculaire	76.1	5.8			0.7	3.6				5.1		0.7		1.4					2.2	1.4	1.4		0.7	0.7	
Sciences nat./environnement	38.3	12.1		1.3	6.7	3.4	0.7			4.0	2.0	3.4	2.7	0.7		0.7	0.7	6.7	2.0	8.1	0.7		4.7	1.3	
Sciences de la terre	45.8	1.7			3.4	1.7				1.7	5.1		11.9	5.1			5.1	5.1	1.7	6.8		1.7	3.4		
Pharmacie	12.6					66.0				14.6	4.9									1.0				1.0	
Médecine humaine	9.4					88.5	0.3										0.3		0.3	1.0			0.3		

**Programme
des cours**

Mathématiques

DIPLÔME DE MATHÉMATICIEN

		semestre d'hiver	sem. d'été	crédits
Semestres 1 et 2				
Analyse I & II	T. Raftu	56C/56E	56C/56E	16
Algèbre linéaire I & II	Vocat	42C/28E	42C/28E	11
Géométrie I	K.-D. Semmler	42C/28E		5.5
Géométrie II	P. Buser		42C/28E	5.5
Mécanique et thermodynamique I & II	M.-T. Tran	56C/28E	56C/28E	14
TP Physique I	M. Chergui	56TP	56TP	3
	M.-T. Tran			
Informatique I & II	F. Grize	14C	14C	3
	M. Tomassini	28E	28E	2
Semestres 3 et 4				
Analyse III & IV	F. Haab	42C/28E	42C/28E	14
Algèbre I & II	J. Boéchat	42C/28E	42C/28E	14
Topologie gén. et espaces fonctionnels I & II	A. Derighetti	42C/28E	42C/28E	14
Probabilité et statistique I	P. Nuesch	28C/28E		4.5
Probabilité et statistique II	A. Davison		28C/28E	4.5
Electrodynamique I	W.-D. Schneider	42C/28E		9
Electrodynamique II	M. E. Chapirochnikov		42C/28E	9
Mécanique analytique	M. Cibils	42C/28E		9
Concepts des langages de programmation et orientés-objets I & II	M. Tomassini	28C/28E	28C/28E	9
Semestres 5/7 et 6/8				
LISTE A : ALGÈBRE				
Théorie algébrique des nombres	J. Boéchat	28C/28E		7.5
Homologie des groupes	D. Arlettaz		28C/28E	7.5
Equations diophantiennes	M. Ojanguren	28C/28E		7.5
Théorie de Galois	M. Ojanguren	28C/28E		7.5
LISTE B : ANALYSE				
Calcul des variations I & II	H. Joris	28C/28E	28C/28E	15
Chapitres choisis d'analyse réelle I & II	A. Derighetti	28C/28E	28C/28E	15
Théorie analytique des nombres	J. Boéchat		28C/28E	7.5
LISTE C : GEOMETRIE				
Géométrie différentielle I & II	F. Haab	28C/28E	28C/28E	15
LISTE D : TOPOLOGIE				
Analyse algébrique et rotations I & II	S. Maunary	28C/28E	28C/28E	15
Topologie algébrique et rotations I & II	S. Maunary	28C/28E	28C/28E	15
LISTE E : COURS EXTERIEURS A L'INSTITUT DE MATHÉMATIQUES				
Logique formelle I & II	Vocat	28C/28E	28C/28E	15
Théorie de risque	H.-U. Gerber	28C/28E		7.5
	F. Dufresne			
Réassurance	F. Dufresne		28C/28E	7.5
	H.-U. Gerber			
Algèbre commutative I & II	M. André	28C/14E	28C/14E	15
Groupes et surfaces	K.-D. Semmler	28C/14E		7.5
Surfaces de Riemann	P. Buser		28C/14E	7.5
Equations aux dérivées partielles I et II	P. Metzener	28C/14E	28C/14E	15
Résolution numérique de problèmes évolutifs	A. Quarteroni	28C/14E		7.5
Analyse numérique de grands systèmes linéaires	J. Rappaz		28C/14E	7.5
Probabilités I	R. Dalang	28C/14E		7.5
Probabilités II	G. Ben Arous		28C/14E	7.5
Statistique non paramétrique et robuste	S. Morgenthaler	28C/14E		7.5
Fiabilité et données de survie	S. Morgenthaler		28C/14E	15
Analyse statistique multivariée	P. Nuesch	28C/14E		7.5

Programme des cours

Mathématiques

DIPLOME DE MATHÉMATICIEN (SUITE)				
Modèles statistiques linéaires	A. Davison		28C/14E	7.5
Combinatoire I & II	A. Prodon	28C/14E	28C/14E	15
Graphes et réseaux I & II	A. Hertz	28C/14E	28C/14E	15
Tous les cours à option du 2e cycle de la Section de mathématiques UNIGE		28C/28E	28C/28E	15
Astronomie & astrophysique I	B. Hauck		28C/28E	7.5
Astronomie & astrophysique II	B. Hauck	28C/28E		7.5
Astronomie & astrophysique III & IV	B. Hauck	28C/28E	28C/28E	15
Cristallographie I (Structure de la matière condensée)	D. Schwarzenbach	28C/28E		7.5
	J.-L. Martin			
Cristallographie II (Propriétés tensorielles)	D. Schwarzenbach	28C/28E		7.5
Physique théorique avancée I	M. Droz	28C/14E		7.5
Physique théorique avancée II	Vacat		28C/14E	7.5
Physique quantique I	A. Quattronani		28C/28E	7.5
Physique quantique II	A. Quattronani	28C/28E		7.5
Mécanique quantique avancée I	N. Macris	28C/28E		7.5
Mécanique quantique avancée II	Ph. Martin		28C/28E	7.5
Physique statistique I & II	C. Gruber	28C/28E	28C/28E	15
Relativité et cosmologie I & II	C. Gruber	28C/14E	28C/14E	15
Introduction à l'électrodynamique et optique quantiques	F. Reuse	28C/28E		7.5
Electrodynamique quantique	F. Reuse		28C/28E	7.5
Physique atomique	A. Bay	28C/14E		7.5
Simulation numérique de systèmes physiques I & II	A. Baldereschi	28C/14E	28C/14E	15

Informatique

Si le premier cycle du diplôme d'information peut être suivi indifféremment à Lausanne ou à Genève, le 2ème cycle en revanche a lieu à l'Université de Genève en collaboration avec l'Institut d'informatique de la Faculté des sciences de l'Université de Lausanne.

DIPLOME D'INFORMATICIEN (1ER CYCLE)				
		semestre d'hiver	sem. d'été	crédits
Semestres 1 et 2				
Algorithmique I & II	M. Tomassini	28C/14E/14TP	28C/14E/28TP	10
Architecture et technologie des ordinateurs I (Systèmes logiques)	E. Sanchez	28C/14E		4
Architecture et technologie des ordinateurs II	G. Tempesti		28C/14E	4
Logique formelle I & II	Vacat	28C/28E	28C/28E	9
Atelier mathématiques et informatique	F. Ronga		28C	3
Mathématiques I & II	D. Arlettaz	56C/28E	42C/28E	14
Physique générale B I & II	F. Rothen	42C/28E/28TP	42C/28E/42TP	16
Semestres 3 et 4				
Base de données I	Y. Pigneur	28C/14E		3.75
Base de données II	Vacat		28C/14E	3.75
Microinformatique	E. Sanchez		28C/14E	4
Structures de données	P. Bonzon	56C/28E		7.5
Systèmes informatiques I & II	J. Harms	28C/14E/28TP	28C/14E/28TP	10.5
Eléments d'informatique théorique I & II	J. Palazzo Rotim	28C/28TP	28C/28TP	9
Concepts des langages de programmation et orientés-objets I & II	M. Tomassini	28C/28E	28C/28E	9
Analyse numérique	A. Quarteroni		28C/14E	4
Biostatistique	A. Morozzi	28C/28E		4.5
Mathématiques générales III	M. Ojanguren		28C/14E	4

**Programme
des cours**
Physique
Tronc commun
DIPLÔME DE PHYSICIEN

		semestre d'hiver	sem. d'été	crédits
Semestres 1 et 2				
Analyse I & II	T. Ratiu	56C/56E	56C/56E	16
Algèbre linéaire I & II	Vacat	42C/28E	42C/28E	11
Géométrie II	P. Buser		42C/28E	6
Mécanique et thermodynamique I & II	M.-T. Tran	56C/28E	56C/28E	15
Chimie générale	R. Roulet	84C		9
TP de Chimie générale et minérale	R. Roulet		42TP	1.5
TP de Physique I	M. Chergui M.-T. Tran	56TP	56TP	3
Semestres 3 et 4				
Analyse III & IV P	S. Chatterji	42C/28E	42C/28E	10
Electrodynamique I	W.-D. Schneider	42C/28E		5.5
Electrodynamique II	M. E. Chapochnikov		42C/28E	5.5
Phénomènes ondulatoires	M. E. Chapochnikov	14C/14E		2
Cristallographie I (Structure de la matière condensée)	D. Schwarzenbach J.-L. Martin	28C/28E		4
TP de Cristallographie I	D. Schwarzenbach G. Chapuis	28TP		1
Physique atomique	A. Bay	28C/14E		4
Mécanique analytique	M. Cibils	42C/28E		6
Probabilité et statistique	J.-M. Helbling	28C/14E		3
Analyse numérique	A. Quarteroni		28C/14E	3
Astronomie & astrophysique I	B. Hauck		28C/28E	4
Physique quantique I	A. Quattrapani		28C/28E	4.5
Compléments d'algèbre et d'analyse pour physiciens	Vacat		42C/28E	4
Electronique I	J.-F. Loude		28C/28E	4
TP de Physique II	W.-D. Schneider	28TP	56TP	3
Compléments de physique générale	Vacat		28C/14E	4
Semestres 5 et 6				
Séminaire général	G. Chapuis	14S	14S	1.5
Physique nucléaire et corpusculaire I & II	O. Schneider	28C/14E	28C/14E	7.5
TP de Physique nucléaire et corpusculaire	O. Schneider		56TP	2.5
Physique des matériaux solides I & II	W.-D. Schneider	28C/28E	28C/28E	12
Physique statistique I & II	C. Gruber	28C/28E	28C/28E	12
Physique quantique II	A. Quattrapani	28C/28E		4.5
Astronomie et astrophysique II	B. Hauck	28C/28E		5
Cristallographie II (Propriétés tensorielles)	D. Schwarzenbach	28C/28E		5
Electronique II	J.-F. Loude		28C/14E	5
Atomes et rayonnement	M. Chergui		28C/14E	5
Concepts des langages de programmation et orientés-objets I & II	M. Tomassini	28C/28E	28C/28E	9
TP de Physique du solide	W.-D. Schneider M. Chergui J.-F. Loude	112TP	112TP	6
Semestres 7 et 8				
Séminaire général	G. Chapuis	14S	14S	1.5
Atomes et rayonnement	M. Chergui		28C/14E	3.75
Phénomènes ultrarapides	M. Chergui	28C/14E	28C/14E	7.5
Physique moléculaire	M. Chergui	28C/14E		3.75
Séminaire de Physique moléculaire	M. Chergui T. Rizzo	28S	28S	3
Optique	B. Deveaud-Pledran		28C/28E	3.75
Physique théorique avancée I	M. Droz	28C/14E		3.75
Physique théorique avancée II	Vacat		28C/14E	3.75

*Option physique
du solide & cristallographie*

**Programme
des cours**
Physique
DIPLÔME DE PHYSICIEN (SUITE)

Physique statistique avancée I	Vacat	28C/28E		3.75
Physique statistique avancée II	Ph. Martin		28C/28E	3.75
TP de Physique du solide II	M. Chergui	168TP		6
TP de Physique du solide III	M. Chergui		168TP	6
Mécanique quantique avancée I	N. Macris	28C/28E		3.75
Mécanique quantique avancée II	Ph. Martin		28C/28E	3.75
Séminaire de Physique théorique	M. E. Choptchikov Z. Domanski Vacat	14S	14S	1.5
Cristallographie III	D. Schwarzenbach G. Chapuis	28C/14E/28TP		4.5
Cristallographie IV	D. Schwarzenbach K. Yvon		28C/14E	3.75
Séminaire de Cristallographie	G. Chapuis D. Schwarzenbach	14S	14S	1.5
TP de Cristallographie (dipl)	D. Schwarzenbach		168TP	6
TP de Physique théorique	M. E. Choptchikov Z. Domanski Vacat		56TP	2
Physique des surfaces, interfaces et clusters I	H. Brune R. Monot W.-D. Schneider	28C/14E		3.75
Physique des surfaces, interfaces et clusters II	W. Harbich K. Kern		28C/14E	3.75
Séminaire de Physique des surfaces	W.-D. Schneider K. Kern	14S	14S	1.5
Physique du solide avancée I	A. Quattropani	28C/28E		3.75
Physique du solide avancée II	A. Quattropani		28C/28E	3.75
Introduction à l'électrodynamique et optique quantiques	F. Reuse	28C/28E		3.75
Electrodynamique quantique	F. Reuse		28C/28E	3.75
Optique quantique	P. Schwendimann		28C/28E	3.75
Simulation numérique de systèmes physiques I & II	A. Baldereschi	28C/14E	28C/14E	7.5
A choix un cours des listes A, B, C & D du diplôme de mathématicien		28C/28E	28C/28E	9
Séminaire général	G. Chapuis	14S	14S	1.5
Séminaire de Photométrie	B. Hauck	14S	14S	1.5
Séminaire de Physique théorique	M. E. Choptchikov Z. Domanski Vacat	14S	14S	1.5
Mécanique quantique avancée I	N. Macris	28C/28E		3.75
Mécanique quantique avancée II	Ph. Martin		28C/28E	3.75
TP de Physique des particules I	A. Bay	168TP		6
TP de Physique des particules II	A. Bay		168TP	6
TP de Physique théorique	M. E. Choptchikov Z. Domanski Vacat		56TP	2
TP d'Astronomie & d'astrophysique	B. Hauck	168TP	168TP	12
Introduction aux astroparticules	M. E. Choptchikov A. Bay		28C/14E	3.75
Particules élémentaires I & II	A. Bay	28C/14E	28C/14E	7.5
Séminaire de Physique des particules	A. Bay O. Schneider	28S	28S	3
Modèles nucléaires	O. Schneider	28C/14E		3.75
Réactions nucléaires et collisions d'ions relativistes	A. Bay		28C/14E	3.75
Physique théorique avancée I	M. Droz	28C/14E		3.75
Physique théorique avancée II	Vacat		28C/14E	3.75

**Option physique nucléaire
& astrophysique**

**Programme
des cours**

Physique

*Option physique de la
matière vivante*

DIPLÔME DE PHYSICIEN (SUITE)

Physique statistique avancée I	Vacat	28C/28E		3.75
Physique statistique avancée II	Ph. Martin		28C/28E	3.75
Relativité et cosmologie I & II	C. Gruber	28C/14E	28C/14E	7.5
Champs quantiques relativistes I & II	M. E. Chapochnikov	28C/14E	28C/14E	7.5
Introduction à l'électrodynamique et optique quantiques	F. Reuse	28C/28E		3.75
Electrodynamique quantique	F. Reuse		28C/28E	3.75
Accélérateurs de particules et faisceaux	J.-P. Perroud		28C	3
Astronomie & astrophysique III & IV	B. Hauck	28C/28E	28C/28E	9
Astronomie & astrophysique V & VI	A. Maeder	28C	28C	6
Atomes et rayonnement	M. Chergui		28C/14E	3.75
Physique des neutrons et systèmes énergétiques I	R. Chawla	28C/14E		3.75
Physique des neutrons et systèmes énergétiques II	R. Chawla		28C/14E	3.75
	P.-A. Haldi			
Détection des particules	J.-F. Loude	28C/14E		3
Simulation numérique de systèmes physiques I & II	A. Baldereschi	28C/14E	28C/14E	7.5
Topologie générale et espaces fonctionnels I & II	A. Derighetti	42C/28E	42C/28E	12
A choix un cours des listes A, B, C & D du diplôme de mathématicien		28C/28E	28C/28E	9
Séminaire général	G. Chapuis	14S	14S	1.5
Séminaire de Physique de la matière vivante	G. Diefler	14S	14S	1.5
	F. Rothen			
Physique théorique avancée I	M. Droz	28C/14E		3.75
Physique théorique avancée II	Vacat		28C/14E	3.75
TP de Physique théorique	M. E. Chapochnikov		56TP	2
	Z. Domanski			
	Vacat			
Séminaire de Physique théorique	M. E. Chapochnikov	14S	14S	1.5
	Z. Domanski			
	Vacat			
Evolution et physique	F. Rothen	28C/14E		3.75
Physique du solide avancée I	A. Quattropani	28C/28E		3.75
Physique du solide avancée II	A. Quattropani		28C/28E	3.75
TP de Physique du solide II	M. Chergui	168TP		6
TP de Physique du solide III	M. Chergui		168TP	6
Chapitres choisis de physique théorique I : biophysique	Z. Domanski		28C/14E	3.75
Chapitres choisis de physique théorique II	Vacat		28C/14E	3.75
Séminaire de Cristallographie	G. Chapuis	14S	14S	1.5
	D. Schwarzenbach			
Cristallographie III	D. Schwarzenbach	28C/14E/28TP		4.5
	G. Chapuis			
Cristallographie IV	D. Schwarzenbach		28C/14E	3.75
	K. Yvon			
TP de Cristallographie (dipl)	D. Schwarzenbach		168TP	6
Mécanique quantique avancée I	N. Macris	28C/28E		3.75
Mécanique quantique avancée II	Ph. Martin		28C/28E	3.75
Physique statistique avancée I	Vacat	28C/28E		3.75
Physique statistique avancée II	Ph. Martin		28C/28E	3.75
Physique moléculaire	M. Chergui	28C/14E		3.75
Séminaire de Physique moléculaire	M. Chergui	28S	28S	2.25
	T. Rizzo			
Atomes et rayonnement	M. Chergui		28C/14E	3.75
Phénomènes ultrarapides	M. Chergui	28C/14E	28C/14E	7.5
Génie médical I: Physique du système cardiovasculaire	J.-J. Meister	28C/14E	28C/14E	3.75
Génie médical II: Techniques biomédicales	Vacat		28C/14E	3.75
Biologie pour physiciens	J. Dubachet		28C	3

**Programme
des cours**

Physique

DIPLÔME DE PHYSICIEN (SUITE)

Introduction à la tomographie par émission de positrons	C. Morel		28C	0
Introduction à l'électrodynamique et optique quantiques	F. Reuse	28C/28E		3.75
Electrodynamique quantique	F. Reuse		28C/28E	3.75
Optique quantique	P. Schwendimann		28C/28E	3.75
Simulation numérique de systèmes physiques I & II	A. Baldereschi	28C/14E	28C/14E	7.5
Optique	B. Deveaud-Plédran		28C/28E	3.75

ENSEIGNEMENTS DE PRIVAT-DOCENTS (PHYSIQUE)

		semestre d'hiver	sem. d'été	crédits
Structures désordonnées dans la matière condensée et en biologie	Z. Domanski		28C	0
Des orbitales moléculaires aux structures de bandes	U. Heiz	28C	28C	0
Introduction à la tomographie par émission de positrons	C. Morel		28C	0

**Programme
des cours**
Chimie

DIPLÔME DE CHIMISTE				
		semestre d'hiver	sem. d'été	crédits
Semestres 1 et 2				
Mathématiques I & II	D. Arlettaz	56C/28E	42C/28E	13.5
Physique générale I & II	G. Margaritondo	42C/28E	56C/14E	12.5
Chimie générale	R. Roulet	84C		9
TP de Chimie générale	R. Roulet	140TP		2
	G. Laurency			
Chimie analytique générale	A. Merbach	28C		3
Chimie minérale générale	R. Roulet		28C	3
TP de Chimie minérale et analytique	R. Roulet		168TP	2.5
	G. Laurency			
Chimie organique générale A	G. Bodenhausen		28C	3
Chimie organique générale B	K. Johnsson		28C	3
Exercices de chimie organique	K. Johnsson		14E	0.5
Mécanismes de réactions organiques I	G. Bodenhausen		14C	1.5
	K. Johnsson			
Introduction à la biologie moléculaire et à la biotechnologie	N. Mermod		28C/14E	3.5
Programmation I	F. Wurm			
	C. Petitpierre	14C/28TP		2
Cours STS (Science, technique et société) :				
Histoire des sciences I	L. Zuppiroli	28TP		0.5
Autre cours STS			28TP	0.5
Semestres 3 et 4				
Mathématiques III & IV	A. Wohlhauser	28C/14E	28C/14E	7.5
Physique générale III	G. Margaritondo	28C/14E		3.5
Chimie minérale I	C. Floriani	28C		3
	J.-C. Bünzli		28C	3
Analyse organique	P. Vogel	28C		3
Mécanismes de réactions organiques II	M. Schlosser		28C	3
Chimie quantique et Spectroscopie I & II	T. Rizzo	42C/14E	42C/14E	10.5
Thermodynamique I & II	M. Grätzel	28C/14E	28C/14E	7.5
Electrochimie	H. Girault		28C/14E	3.5
Introduction au génie chimique	D. Hunkeler	28C	28C	6
TP de Chimie organique I	P. Vogel	224TP		5
	G. Bodenhausen			
	K. Johnsson			
TP de Chimie physique I	M. Drabbels		168TP	3.5
TP de Génie chimique (introduction)	D. Hunkeler		56TP	1
Semestres 5 et 6				
Chimie minérale II a	A. Merbach	28C		3
Chimie minérale III a	A. Merbach		28C	3
Méthodes de synthèse organique	M. Schlosser	28C		3
Structure et réactivité organique	P. Vogel	28C		3
Biochimie	M. Mutter		28C	3
Méthodes magnétiques	G. Bodenhausen	28C		3
Analyse instrumentale I	G. Laurency	14C		2
Analyse instrumentale II	H. Girault		28C	3
Chimie minérale II b	C. Floriani		28C	3
Cinétique	H. Girault	28C/14E		4
Catalyse homogène	P. Vogel		28C	3
Eléments de gestion du risque	M. Guillemin		28C	3
TP de Chimie analytique	G. Laurency		56TP	3
TP de Chimie minérale	C. Floriani	224TP		9
TP de Chimie organique II	M. Schlosser		224TP	9
TP de Chimie bioorganique et produits naturels	K. Johnsson		56TP	3
	G. Tuchscherer			

**Programme
des cours**

Chimie

DIPLÔME DE CHIMISTE (SUITE)

Semestres 7 et 8

Chimie minérale III b	C. Floriani	28C		3
Stéréochimie	M. Schlosser	28C		3
Chimie inorganique théorique / infochimie	C. Daul	28C		3
	L. Helm			
Produits naturels	K. Johnsson	28C		3
Chimie physique du solide	M. Grätzel	28C		3
TP de Chimie physique avancée	H. Girault	56TP		2
	M. Grätzel			
	T. Rizzo			
	H. Vogel			
Travail de diplôme			420TP	20

Cours d'approfondissement

Calcul des propriétés moléculaires	F. Rotzinger		28C	3
Cristallographie et méthodes de diffraction	G. Chapuis	28C		3
Chimie biophysique	H. Vogel		28C	3
Chimie des clusters	R. Roulet		28C	3
Chimie des éléments f	J.-C. Bünzli	28C		3
Chimie physique des interfaces	M. Grätzel		28C	3
Chimie sous conditions extrêmes	A. Merbach		14C	1.5
Introduction à la chimio-métrie	R. Doepper		14C	1.5
Méthodologie de synthèses inorganiques	C. Floriani	28C		3
Réactivité organométallique	M. Schlosser		28C	3
Biomécanismes	G. Tuchscherer	28C		3
Applications industrielles de la chimie de coordination	H. Mimoun		14C	1.5
Méthodes de séparation	B. Klein	28C		0

Diplôme de chimiste, 4^e branche

Biochimie III	J. Mauël		42C	4.5
TP Biochimie III	J. Mauël		28TP	1
Biochimie des acides nucléiques	B. Hirt	28C/28TP		3
Biomécanismes	G. Tuchscherer	28C		2.5
Projet de chimie bioorganique	K. Johnsson	28TP		1
	G. Tuchscherer			
Projet de chimie bioinorganique	J.-C. Bünzli		28TP	1
	A. Merbach			

Biochimie

Biotechnologie

Biotechnologie I & II	F. Wurm	28C	28C	6
	U. von Stockar			
	H. Vogel			
Biotechnologie I & II	U. von Stockar	14E	14E	3
Projet de biotechnologie	F. Wurm	42T	42T	4
	U. von Stockar			
	H. Vogel			

Modélisation et simulation

Modélisation et infographie moléculaires	H.-P. Lüthi	30C	18C	5
Chimie inorganique théorique	C. Daul		24C	2.5
Dynamique moléculaire	L. Helm	12C		1.5
TP de Modélisation et simulation	H.-P. Lüthi	42TP	42TP	4
	C. Daul			
	L. Helm			

Chimie de l'environnement

Chimie de l'environnement	J. Buffle	42C	42C	9
	H. van den Bergh			
	M. Guillemin			
Travaux dirigés de Chimie de l'environnement	J. Buffle	42E	42E	4
	H. van den Bergh			
	M. Guillemin			

**Programme
des cours**

Chimie

Sciences alimentaires

DIPLÔME DE CHIMISTE (SUITE)

Sciences des denrées alimentaires I	J. Loeliger	28C		2.5
Sciences des denrées alimentaires II	J. Loeliger		28C	2.5
Contrôle des denrées alimentaires	A. Etournaud	28C		2
Sciences alimentaires I	A. Etournaud	56TP		2
Sciences alimentaires II	J. Loeliger		56TP	2
Glycochimie	P. Vogel		14C	1.5
Hétérocycles	C. Le Drian		14C	1.5

ENSEIGNEMENTS DE PRIVAT-DOCENTS (CHIMIE)

		semestre d'hiver	sem. d'été	crédits
Chimie de synthèse et biologie	R. Wenger	14C		0
Toxicocinétique et polluants de l'air	P.-O. Droz		14C	0
Analyse et gestion de risques industriels	D. Bauer		14C	0
Aspects expérimentaux de la RMN	L. Helm		14C	0
Chapitres choisis à l'interface de la chimie bioorganique et médicinale	G. Tuchscherer		14C	0
Introduction aux techniques LC/MS et LC/RMN	J.L. Wolfender		14C	0

**Programme
des cours**

Biologie

DIPLÔME DE BILOGISTE

		semestre d'hiver	sem. d'été	crédits
Semestres 1 et 2				
Mathématiques générales I A	H. Joris	21C/7E		2
Mathématiques générales I B	H. Joris	21C/7E		2
Mathématiques générales II	H. Joris		42C/14E	6
Physique générale B I & II	F. Rothen	42C/28E/28TP	42C/28E/42TP	13.5
Chimie générale I	J.-C. Bünzli	56C/56TP		9
Chimie générale II	J.-C. Bünzli	14C	7C/7E/56TP	3
Chimie générale III	H.-R. Mürner		14C	1.5
Chimie organique I	M. Mutter	42C	8C/6E	6
Botanique générale	Vocat	36C/21TP		4
Botanique systématique générale et pharmaceutique	N. Galland Vocat	42C	15C/36TP	6
Zoologie comparée I	P. Vogel	14C/42TP		3
Zoologie comparée II	P. Vogel		28C	3
Biochimie générale I	C. Bron		40C	4
Semestres 3 et 4				
Biostatistique	A. Marazzi	28C/28E		5
Statistique appliquée	J.-J. Pernet		28C	3
Mathématiques générales III	M. Ojanguren		28C/14E	4
Informatique I & II	F. Grize M. Tomassini	14C 28E	14C 28E	5
Biologie végétale	J.-P. Zryd	28C	28C/28TP	7
Chimie organique II	M. Mutter	14C		1.5
Biologie animale I	W. Wahli L. Michalik	28C/21TP		4.5
Biologie animale II	P. Vogel		28C/40TP	4.5
Généétique I	N. Mermod	28C		3
Généétique II	J. Hausser B. Hirt J.-P. Zryd		22C	2.5
TP de Génétique II	J.-P. Zryd		14TP	0.75
Evolution	J. Hausser	14C		1.5
Ecologie générale	L. Keller N. Perrin	28C		3
Biologie et écologie végétales	P. Hainard	28C		3
Microbiologie générale	D. Haas	16C		1.5
TP de Microbiologie générale	D. Haas C. Keel		30TP	1.5
Microbiologie des eucaryotes	H. Cléménçon	12C		1.5
Biochimie II (végétale)	F. Widmer	14C/28TP	28C	6
Biochimie III	J. Mauël		42C	4.5
Physiologie	P. Honegger P. Kucera P. Magistretti		32C	3
Enseignements complémentaires de 3^{ème} année				
Introduction à la pharmacologie et toxicologie	K. Geering	28C/28E/42TP		6.5
Introduction à la neurotoxicologie expérimentale	P. Honegger	20C/8E		3
Importance biologique de l'oxygène	E. Raddatz	10C		0
Introduction à l'étude des canaux ioniques	B. Prod'homme	10C		0
Biologie du comportement I	F. Schenk	14C/14E		2
Cytogénéétique et cytotauxonomie	M. Jetterand	16C		0
Sciences et société	J. Dubochet F. Panese	15C		1.5
Séminaires interfacultaires d'éthique biomédicale	J. Dubochet	14S		1
Problèmes de biologie cellulaire chez les cellules normales et tumorales	G.-A. Losa	14C		0

**Programme
des cours**

Biologie

DIPLÔME DE BIOLOGISTE (SUITE)

*Module de biologie
des populations*

*Module de biologie
moléculaire et cellulaire*

Module de biochimie cellulaire

*Module de biochimie et
biotechnologie végétales*

Protéines recombinantes : applications en recherche et en médecine	B. Corthésy	12C	0
Structures et fonctions des biomembranes et métabolisme cellulaire analysé par les techniques de Résonance Magnétique Electronique (EMR) et Nucléaire (NMR)	N. Fournier	10C	0
Anglais scientifique	I. Mackenzie	14C	0
Modules de 2^{ème} cycle			
Biologie des populations	L. Keller N. Perrin	28C/28E/56TP	7.5
Séminaire de biologie des populations	J. Hausser	14S	1
Méthodes quantitatives en écologie et systématique	J. Hausser H. Cléménçon	14C/14E/56TP	6
Biogéographie évolutive	P. Vogel P. Hainard	28C/28E/56TP	7.5
Taxonomie et phylogénétique	J. Hausser N. Galland	14C/14E/56TP	6
Structures et fonction cellulaire et moléculaire	J. Dubochet G. Corradin S. Fakan	37C/5E/64TP	10
Séminaire "Structure et fonction"	A. Stasiak	7S	1
Photosynthèse	Vocat	7C/7E	1.5
Structure du matériel génétique	A. Stasiak	7C	1
Réplication de l'ADN et cycle cellulaire	N. Mermod	7C	1
Transcription et maturation de l'ARN	W. Wahli	14C	1.5
Biologie moléculaire et biotechnologie des végétaux	E. Farmer Vocat	21C	2
Virologie	R. Wittek	21C	2
Sécurité biologique	R. Wittek H. Diggelmann C. Keel	7C	0.5
Séminaire de génétique moléculaire	C. Keel	7S	0.5
TP Génétique moléculaire A	E. Farmer J. Weber	112TP	7
TP Génétique moléculaire B I	W. Wahli N. Mermod R. Wittek L. Michalik	96TP	6
TP Génétique moléculaire B II	D. Haas C. Reimann	16TP	1
Biochimie structurale	G.-P. Corradin V. Jongeneel J. Tschopp	36C/14S/146TP	6
Biologie moléculaire	S. Gasser B. Hirt N. Fasel	42C/5S/78TP	7
Biochimie cellulaire	J. Tschopp J.-P. Krähenbühl L. Kühn W. Hunziker	60C/30TP	10
Travail personnel de biochimie cellulaire	J. Tschopp G.-P. Corradin	168TP	7
Biochimie végétale I	F. Widmer	14C/14E/80TP	7
Biochimie végétale II	J.-P. Schwitzguébel	8C	1
Régulations enzymatiques	F. Widmer	14C	1.5
Culture des cellules végétales	G. Collet J.-P. Schwitzguébel J.-P. Zryd	14C	1.5

**Programme
des cours**

Biologie

DIPLÔME DE BILOGISTE (SUITE)

Module de bioinformatique

*Module de biologie et
génétique des plantes*

Module de botanique

Module de cryptogamie

TP de Culture des cellules végétales	J.-P. Zryd	40TP	2
Biochimie, physiologie et biotechnologie de la photosynthèse	Vacat	7C/7S	1.5
Travaux pratiques intégrés	J.-P. Zryd F. Widmer	160TP	8
Les transporteurs de protons et de calcium des cellules végétales	A. Chanson	14C	0
Quelques méthodes phytochimiques modernes et leurs applications	L. Rivier	14C	0
Introduction à la bioinformatique	V. Jongeneel Ph. Bucher A. Bairoch R. Appel M. Peitsch J. Goudet B. Chopard C. Pellegrini	56C/28S/28E	7
Modélisation biologique et statistiques	J. Goudet L. Excoffier A. Davison J. Maddocks M. Tomassini	32C/28S/28E	4
Bases de données	A. Bairoch R. Appel	24C/28E	3
Cours d'informatique pour biologistes	C. Pellegrini	98C/14S/56TP	8
Lecture d'ouvrages	V. Jongeneel	14S	1
Travail personnel	V. Jongeneel Ph. Bucher A. Bairoch R. Appel L. Excoffier J. Goudet	99TP	8
Phylogénétique I	Y. Poirier	28C/14E/56TP	8
Phylogénétique II	J.-P. Zryd	14C/14E/56TP	5
Biologie cellulaire	Vacat	20C/8E/56TP	5
Phytopathologie biochimique	G. Collet	30C/12E	4
Travaux pratiques intégrés	Y. Poirier J.-P. Zryd Vacat	224TP	8
Cancers et morts cellulaires chez les végétaux	R. Boffa	28C	0
Géobotanique générale	P. Hainard	26C/48TP	5
Botanique systématique	P. Hainard	28C/48TP	5
Biosystématique	N. Galland	14C	1.5
Pédologie	C. Guénet	28C	3
Excursions de botanique	P. Hainard	96T	4
Séminaires, exercices, visites	P. Hainard N. Galland	36S	2
Stages phyto-écologiques	P. Hainard N. Galland	80T	2
Travail personnel de botanique	P. Hainard N. Galland	96TP	7.5
Cytotaxonomie et Phytogéographie	G. Müller	14C	0
Mycologie	H. Cléménçon	33C/11S/11E/99TP	12
Phycologie	H. Cléménçon	22C/11S/11E/33TP	7
Travail personnel de cryptogamie	H. Cléménçon	88TP	6
Cryptogamie pratique	H. Cléménçon	50TP/50T	5

Programme des cours

Biologie

Module d'écologie

DIPLÔME DE BIOLOGISTE (SUITE)					
Module d'écologie	Ecologie théorique	L. Keller N. Perrin	28C/28E	4.5	
	Ecologie quantitative	J. Hausser	14C/14E	2.25	
	Ecologie appliquée	C. Neet	14C/28TP	3	
	Ecophysiologie	P. Vogel	14C/28TP	3	
	Ecoentomologie	D. Cherix	14C	1.5	
	Ecologie des peuplements piscicoles	J.-F. Rubin	14C	0	
	Séminaire d'écologie	L. Keller N. Perrin	14S	0.75	
	Travail personnel en écologie	L. Keller	350TP	18	
		N. Perrin			
		P. Vogel J. Hausser			
Module de génétique moléculaire des populations	Phylogénétique moléculaire	J. Hausser	7C/14E/28TP	2.5	
	Génétique des populations	J. Goudet	14C	1.5	
	Structure du matériel génétique	A. Stasiak	7C	1	
	Réplication de l'ADN et cycle cellulaire	N. Mermod	7C	1	
	Sécurité biologique	R. Wittek H. Diggelmann C. Keel	7C	0.5	
	Séminaire de biologie des populations	J. Hausser	14S	1.5	
	Travail personnel de génétique des populations et systématique moléculaire	N. Galland	224TP	22	
		J. Hausser			
	Module d'immunologie moléculaire	Immunologie moléculaire	H. Acha-Orbea	30C/56TP	6
		Immunologie cellulaire	J. Louis	10C	2
Chapitres choisis d'immunologie		H. Acha-Orbea	32C	3	
Travail personnel dans les Instituts situés à Epalinges		J. Tschopp	224TP	17	
Module de microbiologie expérimentale	Microbiologie expérimentale	D. Karamata	70C	6	
	Chapitres choisis de microbiologie I	H. Pooley	28C	3	
		D. Karamata			
	Chapitres choisis de microbiologie II	C. Mauël	14C	1.5	
		D. Karamata			
Microbiologie appliquée	D. Karamata	75/7E	1.5		
Travail personnel de microbiologie	D. Karamata	308TP	18		
Module de neurosciences et endocrinologie	Neurosciences	P. Magistretti	62C/2E	7	
	Endocrinologie	E. Jéquier	28C/2E	3	
	Biologie du comportement II	F. Schenk	10C/2E	1	
	Cortex moteur	E. Rouiller	10C/2E	1	
	Cortex cérébral	S. Clarke	12C/2E	1	
	Analyse de l'activité neuronale	A. Villa	5C/2E	1	
	Travaux pratiques de neurosciences et endocrinologie	P. Magistretti	33TP	4	
		E. Jéquier F. de Ribaupierre			
	Travail de certificat	P. Kucera	150TP	12	
		F. de Ribaupierre			
P. Magistretti					
E. Jéquier					
F. Schenk					
Module de pharmacologie et toxicologie	Pharmacodynamie / Pharmacocinétique	J.-D. Horisberger	8C	1	
	Récepteurs / Hormones peptidiques	K. Geering	20C	2	
	Calcium	U. Rüegg	2C	0	
	Hormones stéroïdiennes	E. Hummler	10C	1	
	Pharmacologie rénale	K. Besseghir	8C	0	

**Programme
des cours**

Biologie

DIPLÔME DE BIOLOGISTE (SUITE)

*Module de physiologie
de systèmes*

*Module de signaux et
régulations génétiques*

Module de zoologie

*Module en sciences
pharmaceutiques 1*

Transport membranaire 1	J.-D. Horisberger	10C	1
Transport membranaire 2	B. Rossier	6C	0.5
Transport membranaire 3	L. Schild	8C	1
Pharmacologie / Système nerveux	S. Catecchia	16C	1.5
Homéostasie glucose	B. Thorens	18C	2
Toxicologie	J. Diezi E. Felley-Bosco P.-M. Morgenthaler	16C	1.5
Antibiotiques / Chimiothérapie	B. Rossier	6C	0.5
Séminaires de pharmacologie	L. Schild	14S	1
Travaux pratiques intégrés de pharmacologie et toxicologie	B. Thorens	120TP	12
Système cardio-vasculaire	P. Kucera	32C/3E	4
Respiration	E. Jéquier	32C/3E	4
Rein et voies urinaires	F. de Ribaupierre	16C/3E	2.5
Système digestif	P. Kucera	21C/3E	2.5
Métabolisme	L. Tapy	6C	1
Nutrition	Y. Schütz	6C	1
Travaux pratiques particuliers : système cardio-vasculaire et respiration	P. Kucera E. Jéquier F. de Ribaupierre	16TP	4
Travaux pratiques intégrés de physiologie	P. Kucera E. Jéquier F. de Ribaupierre	120TP	11
Transmission de signaux dans la défense des plantes	E. Farmer	28C	3
Récepteurs nucléaires et régulation génétique	W. Wahli	14C	1.5
Interactions virus-cellule hôte	R. Wittek	14C	1.5
Hormones et développement embryonnaire	B. Desvergne	14C	1.5
Du récepteur membranaire au gène	N. Mermod	28C	3
Interactions entre procaryotes et eucaryotes: régulation génétique et signaux	D. Haas C. Keel	14C	1.5
Transmission des signaux génétiques	N. Mermod	56S	3
Travail personnel	N. Mermod E. Farmer B. Desvergne W. Wahli R. Wittek D. Haas	252TP	15
Faunistique et analyse du milieu	P. Vogel	14C/56TP	4.5
Biologie de la faune	P. Vogel	14C/28TP	3
Entomologie faunistique	D. Cherix	14C/28E/28TP	4.5
Procédures expérimentales	L. Keller N. Perrin	14C/28TP	3
Biologie des poissons	J.-F. Rubin	14C	
Biologie marine	J. Hausser	14C/56TP	4.5
Séminaire de zoologie	P. Vogel	14S	1
Travail personnel de zoologie	P. Vogel J. Hausser L. Keller N. Perrin D. Cherix	168TP	8
Chimie analytique pharmaceutique A 1 (Méthodes chromatographiques)	S. Rudaz	14C	1.5
TP de Chimie analytique pharmaceutique A 1	J.-L. Wolfender	64TP	6

**Programme
des cours**

Biologie

*Module en sciences
pharmaceutiques 2*

DIPLÔME DE BIOLOGISTE (SUITE)			
Chimie thérapeutique I A (Relations structure-activité)	B. Testa P.-A. Carrupt	14C	1.5
Chimie thérapeutique II A (Toxicologie moléculaire des xénobiotiques)	B. Testa	28C	3
TP de Biopharmacie (Relations structure-activité)	B. Testa	64TP	6
Pharmacognosie et phytochimie I A	K. Hostettmann A. Marston	28C	3
TP de Pharmacognosie et phytochimie	K. Hostettmann	64TP	6
Toxines naturelles	K. Hostettmann B. Testa U. Rüegg	28C	3
Chimie analytique pharmaceutique B 1 (Méthodes spectroscopiques)	J.-L. Wolfender	28C	3
Biopharmacie et pharmacocinétique	J. Mayer	24C	3
TP de Biopharmacie et pharmacocinétique	B. Testa P.-A. Carrupt		
Pharmacognosie et phytochimie I B	K. Hostettmann A. Marston	28C	3
TP de Sciences pharmaceutiques		280TP	18

ENSEIGNEMENTS DE PRIVAT-DOCENTS (BIOLOGIE)				
		semestre d'hiver	sem. d'été	crédits
Cancers et morts cellulaires chez les végétaux	R. Beffa	28C		0
Les transporteurs de protons et de calcium des cellules végétales	A. Chanson		14C	0
Protéines recombinantes: applications en recherche et en médecine	B. Corthésy	12C		0
Structures et fonctions des biomembranes et métabolisme cellulaire analysé par les techniques de Résonance Magnétique Electronique (EMR) et Nucléaire (NMR)	N. Fournier	10C		0
Cytogénétique et cytotauxonomie	M. Jotterand	16C		0
Problèmes de biologie cellulaire chez les cellules normales et tumorales	G.-A. Losa	14C		0
Cytotauxonomie et phytogéographie	G. Müller		14C	0
Introduction à l'étude des canaux ioniques	B. Prod'homme	10C		0
Importance biologique de l'oxygène	E. Raddatz	10C		0
Quelques méthodes phytochimiques modernes et leurs applications	L. Rivier		14C	0
Biologie des poissons	J.-F. Rubin		14C	0
Ecologie des peuplements piscicoles	J.-F. Rubin	14C		0

**Programme
des cours**
Sciences de la Terre

		DIPLOME DE GÉOLOGUE		
		semestre d'hiver	sem. d'été	crédits
Semestres 1 et 2				
Mathématiques générales I A	H. Joris	21C/7E		2
Mathématiques générales I B	H. Joris	21C/7E		2
Mathématiques générales II	H. Joris		42C/14E	4
Physique générale B I & II	F. Rothén	42C/28E/28TP	42C/28E/42TP	13
Informatique I & II	F. Grize	14C	14C	3
	M. Tomassini	28E	28E	2
Chimie générale	R. Roulet	84C		9
Chimie analytique	G. Laurency	14C		1.5
Compléments de chimie générale et minérale	G. Laurency		28C	3
TP de chimie générale I	J.-C. Bünzli	56TP	56TP	4
Géologie I et Pétrologie I	G. Stampfli	56C/56TP		9
	J. Hernandez			
Géologie II	G. Stampfli		28C/16TP/32T	6
Pétrologie II	J. Hernandez		34C/62TP	6
Camp de terrain (1 ^e année)	P. Baumgartner		96T	5
	H. Masson			
	G. Stampfli			
Semestres 3 et 4				
Histoire de la Terre	P. Baumgartner	28C		3
Géologie régionale	H. Masson	28C		3
Paléontologie I	J. Guex	28C/56TP		5
Paléontologie II	J. Guex		200T	7
Sédimentologie I ou II	P. Baumgartner	28C/28TP		4
TP de Géologie	J.-L. Epard	56TP		3
Minéralogie spéciale	A. Steck	28C		3
TP de Minéralogie spéciale	J. Hunziker	84TP		4
Pétrographie générale I	J. Hernandez	28C/84TP		6
Pétrographie générale II	J. Hernandez		200T	7
Géochimie générale	J. Hunziker	28C		3
Physique du globe	J.-J. Wagner	28C		3
Géologie du Quaternaire	W. Wildi	14C		1
Topographie d'exploration	R. Olivier		60E/60T	6
Statistique générale	M. Maignan		21C/28E	3.5
Séminaire des sciences de la Terre	J.-L. Epard	14S		0
Semestres 5 et 6				
Géophysique d'exploration I	R. Olivier	42C/56TP		7
	F. Marillier			
	D. Chapellier + P. Gex			
Géophysique d'exploration II	R. Olivier		190T	7
	F. Marillier			
	D. Chapellier			
	P. Gex			
Géodynamique	G. Stampfli	14C		1.5
Hydrogéologie générale	F. Zwahlen	16C		1.5
Stratigraphie	J. Guex	28C		3
Sédimentologie I ou II	P. Baumgartner	28C/28TP		4
Sédimentologie III	P. Baumgartner		190T	7
Tectonique I	H. Masson	28C/56TP		6
Métamorphisme I	A. Steck	28C/112TP		8
Métamorphisme II	A. Steck		190T	7
Thermodynamique minéralogique I	H.-R. Pfeiffer	14C		1.5
Introduction à l'étude des gites minéraux	C. Bauchau	28C		3
Géologie de l'ingénieur	A. Parrioux	14C		1.5
Géostatistique	M. Maignan	16C/16E		3
Séminaire des sciences de la Terre	J.-L. Epard	14S		0

**Programme
des cours**

Sciences de la Terre

DIPLÔME DE GÉOLOGUE (SUITE)

Semestres 7 et 8

TRONC OBLIGATOIRE

Tectonique II	H. Masson	28C/56TP		7.5
Minéralogie analytique	A. Steck	56TP		3
Géophysique spéciale	R. Olivier	28C		3
	F. Marillier			
	D. Chapellier			
	P. Gex			
Hydrogéologie générale	F. Zwahlen	16C		1.5
Séminaire des sciences de la Terre	J.-L. Epard	14S		0
Travaux dirigés		96TP	240TP	0

ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

Sédimentologie : Plateformes	E. Davaud	18C/24E		3
	G. Gorin			
Sédimentologie : Pélagiques	P. Baumgartner	9C/12E		1.5
Géologie de la matière organique	G. Gorin	9C/12E		1.5
Géologie du pétrole	J. Gérard		15C/20E	3
Dynamique des bassins	G. Stampfli		9C/12E	1.5
Sismostratigraphie et stratigraphie séquentielle	G. Gorin	18C/24E		3
	G. Stampfli			
Paléocéanologie et paléoclimatologie	P. Baumgartner	9C/12E		1.5
Micropaléontologie : Benthos paléozoïque	L. Zaninetti	9C/12TP		1.5
Micropaléontologie : Benthos mésozoïque	L. Zaninetti	9C/12TP		1.5
Micropaléontologie : Plancton crétacé	M. Caron		9C/12TP	1.5
Micropaléontologie : Plancton tertiaire	R. Wernli		9C/12TP	1.5
Palynologie	Vacat	9C/12TP		1.5
Micropaléontologie générale	M. Caron	14C/28TP		3
Métamorphisme II	A. Steck	9C/12E		1.5
Géologie structurale	H. Masson	18C/24E		3
	J.-L. Epard			
Géochimie isotopique : Isotopes stables	J. Hunziker	9C/12E		3
Géochimie isotopique : Isotopes radiogéniques	M. Delaloye	9C/12E		1.5
	J. Hunziker			
Cathodoluminescence et microscopie électronique	R. Martini	9C/12E		1.5
	P. Baumgartner			
Microscopie des minéraux opaques	L. Fontboté	18C/24E		3
Microanalyse minéralogique	J. Hernandez	9C/12E		1.5
Pétrologie magmatique I	J. Hernandez	9C/12E		1.5
	M. Dungan			
Pétrologie magmatique II	J. Hernandez		9C/12E	1.5
	M. Dungan			
Modélisation magmatique	M. Dungan	9C/12E		1.5
	J. Hernandez			
Granitoïdes	J. Hernandez	9C/12E		1.5
Géologie avancée	L. Fontboté		9C/12E	1.5
Géologie: Méthodes d'exploration	C. Bauchau	9C/12E		3
Prospection minière	C. Bauchau	45C/60E		7.5
Pédologie	J.-C. Védry		15C/20E	3
	P. de Pury			
Diagraphies pétrolières	D. Chapellier	18C/24E		3
Diagraphies de l'environnement	D. Chapellier	9C/12E		1.5
Résistivité électrique	D. Chapellier	18C/24E		3
Polarisation provoquée et mise à la masse	D. Chapellier	6C/8E		
Electromagnétisme et polarisation spontanée	P. Gex	9C/12E		1.5
Magnétisme	R. Olivier		9C/12E	1.5
Gravimétrie	R. Olivier	18C/24E		3
Modélisation gravimétrique	R. Olivier	18C/24E		3
Sismique réflexion	F. Marillier	9C/12E		1.5

**Programme
des cours**

Sciences de la Terre

DIPLÔME DE GÉOLOGUE (SUITE)

Sismique réflexion	F. Marillier	9C/12E		1.5
Sismique réflexion haute résolution	F. Marillier	12C/16E		1.5
Modélisation sismique	F. Marillier	9C/12E		1.5
Hydrogéologie : Circulations profondes	F. Zwahlen	9C/12E		1.5
	F.D. Vuraz			
Hydrogéologie opérationnelle	F. Zwahlen	9C/12E		1.5
Hydrogéologie : Protection et captage des eaux	F. Zwahlen	9C/12E		1.5
	I. Müller			
Géochimie aquatique	H.-R. Pfeifer	18C/24E		3
	J. Hunziker			
Géologie des déchets	W. Wildi		12C/16E	3
Géotechnique	F. Descroix	15C/20E		3
Hydrologie générale et appliquée	A. Musy	9C/12E		1.5
Physique du sol	A. Memoud		9C/12E	1.5
Géologie des Alpes	H. Masson	28C		3
	A. Steck			
Analyse de données	E. Davaud		15C/20E	3
Géostatistiques, GIS	M. Maignan		9C/12E	1.5
De l'observation à la rédaction	Vocat		9C/12E	1.5
Expression graphique en sciences de la Terre	J. Metzger		9C/12E	1.5
Ophiolites et fonds océaniques	J. Bertrand		9C/12E	1.5
Introduction à la télédétection et aux systèmes d'information géoréférencés	J.-M. Jaquet		24C/40TP	4.5
Applications numériques en géochimie magmatique	D. Fontignie		9C/12E	1.5
Stratigraphie séquentielle	R. Jan du Chêne		15C/20E	3
Géologie structurale	H. Masson		96T	10
	J.-L. Epard			
Géotransverse alpine	H. Masson		48T	5
	J.-L. Epard			
Instabilités de terrains	H. Masson en coll. avec IKB/CREAL		40T	4
Géodynamique	G. Stampfli		40T	4
Hydrogéochimie et géothermie	J. Hunziker		40T	4
Minéralogie industrielle	P. Thélin		32T	3
Gravimétrie et électromagnétisme	R. Olivier		40T	4
	P. Gex			
Géophysique minière	R. Olivier		40T	4
	P. Gex			
Magnétisme	R. Olivier		40T	4
Résistivités et diagraphies	D. Chapellier		40T	4
Sismique réflexion	M. Marillier		48T	5
Géologie glaciaire	W. Wildi		40T	4
Géologie: excursion minière	L. Fontboté		64T	7
Granitoïdes	J. Hernandez		48T	5
Cartographie du quaternaire dans les Alpes	M. Marthaler		16T	1.5

ENSEIGNEMENTS DE PRIVAT-DOCENTS (SCIENCES DE LA TERRE)

		semestre d'hiver	sem. d'été	crédits
Minéralogie des argiles	P. Thélin	14C		0

**Programme
des cours**

**Diplôme d'études supérieures
en sciences naturelles de
l'environnement**

Cours obligatoires

*Accessible après 3 ans
d'études en sciences
dans une haute école suisse*

**DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES EN
SCIENCES NATURELLES DE L'ENVIRONNEMENT**

		semestre d'hiver	sem. d'été	crédits
Semestres 1 et 2				
ÉLÉMENTS DE BASES EN SCIENCES NATURELLES				
Biologie	H. Greppin J.-B. Lachavanne R. Spichiger J. Hausser J. Wüest	45C		4.8
Sciences de la Terre	W. Wildi H.-R. Pfeifer	40C		4.3
Chimie	S. Stoll F.-L. Domergue	45C		4.8
PRINCIPES ET MÉTHODES D'ÉTUDES DE L'ENVIRONNEMENT				
Introduction à la physique et à la chimie de l'atmosphère	M. Grenon	12C		1
Pédologie biologique	J.-C. Védry C. Rossier	10C		1
Ecologie terrestre	P. Hainard J.-P. Theurillat R. Spichiger	10C		1
Milieu aquatique	R. Thomas J.-B. Lachavanne J. Bufflé R. Peduzzi	28C		3
Echanges et cycles globaux	J. Dominik	30C		3.2
Évaluation d'impact sur l'environnement	P. Arrizabalaga R. Thomas J. Dominik J.-L. Loizeau	78E		4.2
Analyse systémique et modélisation de l'environnement	J.-L. Loizeau	30C		3.2
Énergie et environnement	B. Luchal	40C		4.3
Ressources naturelles	J.-M. Jaquet	28C		3
Économie et gestion des ressources naturelles et de l'environnement	F. Carlevaro A. Baranzini F. Romero		30C	3.2
Droit de l'environnement	A. Petitpierre	30C		3.2
Écologie humaine A	C. Lambert N.V. Blyenburgh R.J. Laurence		20C	2.2
ANALYSE DES COMPARTIMENTS DE L'ENVIRONNEMENT (STAGES ET TRAVAUX PRATIQUES)				
Milieu terrestre-fluvial	J.-B. Lachavanne J.-C. Védry H.-R. Pfeifer J.-L. Loizeau		72TP	2.6
Milieu lacustre	J. Dominik J. Bufflé R. Peduzzi J.-L. Loizeau H.-R. Pfeifer		126TP	4.6
Cours à choix				
Colloques et séminaires	J. Dominik H.-R. Pfeifer	14S	14S	1.5
Semestres 3 et 4				
Colloques et séminaires	J. Dominik H.-R. Pfeifer	14S	14S	1.5

**Programme
des cours**

**Sciences naturelles de
l'environnement**

Enseignements à choix

DIPLOME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES EN SCIENCES NATURELLES DE L'ENVIRONNEMENT (SUITE)				
Ecologie humaine B	C. Lamber N.V. Blyenburgh	20C		2
ANALYSE DES COMPARTIMENTS DE L'ENVIRONNEMENT (STAGES ET TRAVAUX PRATIQUES)				
Milieu urbain I	F. Cupelin M. Levental W. Wildi		30TP	1.5
Milieu urbain II	P. Arizabalaga F. Cupelin M. Levental W. Wildi		42TP	2.25
Cours à choix				
Travail de diplôme				
Energie solaire	P. Ineichen B. Lachal A. Mermoud	28C	28C	6
Analyse et gestion des risques industriels	D. Bauer		14C	0
Éléments de gestion du risque	M. Guillemin		28C	3
Méthodes de séparation	B. Klein	14C		0
Toxicocinétique et polluants de l'air	P.-O. Droz		14C	0
Histoire de la Terre	P. Baumgartner	28C		3
Ecologie quantitative	J. Hausser	14C/14E		2.25
Géophysique d'exploration I	R. Olivier F. Marillier D. Chapellier P. Gex	42C/56TP		7
Géochimie aquatique	H.-R. Pfeifer J. Hunziker	18C/24E		3
Géologie des déchets	W. Wildi		12C/16E	3
Bactériologie générale	J. Favet	18C/54TP		4.8
Biogéographie générale et écologie végétale	P. Hainard H. Greppin	28C	28C/56TP	9
Biologie du comportement	A. Langaney C. Rossier		28C	3
Biologie des insectes	J. Wüest	28C	28C	6
Biologie systématique et pharmaceutique	D. Jeanmonod	14C	28C	4.5
Biologie systématique et pharmaceutique	D. Jeanmonod	14C	58TP	3
Botanique tropicale	R. Spichiger	28C	28C	6
Ecologie	J.-B. Lachavanne	28C	28C/84TP	9
Ecologie des eaux douces et des zones humides	J.-B. Lachavanne	28C	28C/28TP	7.5
Evolution	A. Langaney M. Mayor L. Zaninetti L. Excoffier N. Hubert	28C	28C	6
Ecoéthologie des primates non humains	J. De Lannoy	28C		3
Faunistique des invertébrés de la Suisse	V. Marthet		42C	4.5
Hydrobiologie microbienne	R. Peduzzi	14C	14C	3
Toxicologie : principes et applications, écotoxicologie	J.-C. Landry	56C		6
Chimie de l'environnement	J. Buffle	42C	42C	9
Spectrométrie de masse	F. Güllögar		56C/42TP	8.3
Comportement des radionucléides dans les eaux souterraines	C. Degueuldre	28C		3
Météorologie générale	J. Seslano	14C	14C	3
Introduction à la télédétection et aux systèmes d'information géoréférencés	J.-M. Jaquet		24C/40TP	4.9

Programme des cours

Sciences naturelles de l'environnement

DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES EN SCIENCES NATURELLES DE L'ENVIRONNEMENT (SUITE)

Géothermie et fluides profonds	J. Hunziker H. Masson H.-R. Pfeifer	18C/24E		5
Géologie du Quaternaire	W. Wildi	14C	2C	1.5
Minéralogie des argiles	P. Thélin	14C		1.5
Diagraphies pétrolières	D. Chapellier	18C/24E		3
Diagraphies de l'environnement	D. Chapellier	9C/12E		1.5
Electromagnétisme et polarisation spontanée	P. Gex	9C/12E		1.5
Gravimétrie	R. Olivier	18C/24E		3
Résistivité électrique	D. Chapellier	18C/24E		3
Sismique réfraction	F. Marillier	9C/12E		1.5
Sismique réflexion	F. Marillier	9C/12E		1.5
Modélisation gravimétrique	R. Olivier	18C/24E		3
Géologie glaciaire	W. Wildi J. Winistörfer A. Pugin		48C	5
Microbiologie générale	D. Haas	28C		3
TP de Microbiologie	D. Haas C. Keel		40TP	2
Modélisation sismique	F. Marillier	9C/12E		1.5
Analyse et présentation de données environnementales	J. Dominik J.-L. Loizeau	14C		1.5

Sciences pour la Licence ès sciences du sport et de l'éducation physique

LICENCE ES SCIENCES DU SPORT ET DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE MENTION «ENSEIGNEMENT»

La licence en SSEP mention «enseignement» comprend trois blocs se rapportant au programme qui lui est propre et un quatrième bloc offert par une autre Faculté de l'UNIL dans une discipline reconnue pour l'enseignement dans le Canton de Vaud par le Département de la formation et de la jeunesse.

Dans ce cadre, la Faculté des Sciences offre un enseignement choisi dans une des quatre disciplines suivantes:

- Mathématiques
- Informatique
- Physique
- Chimie
- Biologie

Plan d'études

- 1^{ère} année: Enseignement dispensé par la Faculté des SSP, Sciences du sport et de l'éducation physique
- 2^{ème} année: Études à plein temps en Faculté des sciences, selon le plan d'études des semestres 1 et 2 dans la discipline choisie, et réussite du premier examen propédeutique.
- 3^{ème} et 4^{ème} année: Étude à mi-temps en Faculté des sciences, selon le plan d'études des semestres 3 et 4 dans la discipline choisie (programme réparti sur 2 ans), et réussite du second examen propédeutique.
- Examens: Les examens concernant la Faculté des Sciences sont organisés par cette dernière conformément au Règlement.

NB: Des études complémentaires pendant 4 ou 5 semestres, conformément aux règlements de la Faculté des sciences, permettent d'obtenir la Licence ès sciences ou le Diplôme correspondant.

Abréviations utilisées

C	≡	cours
S	≡	séminaire
E	≡	exercices
TP	≡	travaux pratiques
T	≡	terrain

Adresses utiles
<http://www.unil.ch/sc>

	RESPONSABLES	ADRESSE	TEL	FAX
Décanat	Professeur François Grize, doyen	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 35 01	692 35 05
	Professeure Dominique Chapellier, vice-doyenne	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 35 13	692 35 05
	Professeur Dieter Schwarzenbach, vice-doyen	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 35 72	692 35 05
Secrétariat général	Adjoint de Faculté M. Jean-Pierre Girardin	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 35 02	692 35 05
	Secrétariat du doyen / assistants Mme Hugette Tissot	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 35 00	692 35 05
	Secrétariat des commissions Mme Christine Rosselli (matin)	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 35 10	692 35 05
Secrétariat académique	1 ^{er} et 2 ^{ème} cycles M. Gérald Savary <i>Gerald-Marcel.Savary@dsc.unil.ch</i>	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 35 03	692 35 05
	Mme Christine Rosselli (après-midi)		692 35 10	692 35 05
	Programmes postgrades Mme Alमुndena Vazquez	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 35 12	692 35 05
Secrétariat finances, logistique et informatique	Doctorants Mme Marinette Donadeo (matin)	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 35 06	692 35 05
	Horaire des cours, finances M. William Rey	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 35 04	692 35 05
	Informatique administrative M. Renzo Restori	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 35 14	692 35 05

Adresses utiles

<http://www.unil.ch/sc>

Mathématiques et informatique

RESPONSABLES	ADRESSE	TÉL.	FAX
Institut de mathématiques Mme Elisabeth Fournier	Bâtiment de Chimie 1015 Lausanne	692 35 50	692 35 55
Institut d'informatique sciences Mme Elisabeth Fournier	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 35 80	692 35 85

Physique

Physique Mme Rossana Papaux	Bâtiment de Physique 1015 Lausanne	692 37 70	692 36 05
Institut d'astronomie Mme Nicole Tharin	Observatoire de Sauverny**	755 26 11	755 39 83
Institut de cristallographie Mme Rossana Papaux	Bâtiment de Physique 1015 Lausanne	692 37 70	692 36 05
Institut de physique de la matière condensée Mme Franca Pretzsch	Bâtiment de Physique 1015 Lausanne	692 36 60	692 36 35
Institut de physique des hautes énergies Mme Elisabeth Ghelfi	Bâtiment de Physique 1015 Lausanne	692 37 00	692 36 05
Institut de physique théorique Mme Dorothy Watson	Bâtiment de Physique 1015 Lausanne	692 37 50	692 37 65

Chimie

Chimie Mme Fabienne Gottfrey	Bâtiment de Chimie 1015 Lausanne	692 38 52	692 38 55
Institut de chimie minérale et analytique Mme Fabienne Gottfrey	Bâtiment de Chimie 1015 Lausanne	692 38 50	692 38 55
Institut de chimie organique Mme Corinne Dentan	Bâtiment de Chimie 1015 Lausanne	692 39 50	692 39 55

Biologie

Biologie Mme Christine Longchamp	Bâtiment de Biologie 1015 Lausanne	692 41 00	692 41 05
Institut de biologie animale Mme Brigitte Mergozzi	Bâtiment de Biologie 1015 Lausanne	692 41 10	692 41 05
Ecologie: biol. et physiol. végétales - phytogénétique cellulaire Mme Marie-Madeleine Defago	Bâtiment de Biologie 1015 Lausanne	692 41 90	692 41 95
Ecologie: botanique systématique et géobotanique Mme Félicitad Jaquery	Bâtiment de Biologie 1015 Lausanne	692 42 60	692 42 65
Ecologie: zoologie et écologie animale Mme Françoise Pham	Bâtiment de Biologie 1015 Lausanne	692 41 60	692 41 05
Laboratoire d'analyse ultrastructurale Mme Gesa Daetwyler	Bâtiment de Biologie 1015 Lausanne	692 42 80	692 41 05
Laboratoire de biologie microbienne (médecine-sciences) Mme Karin Schant	Bâtiment de Biologie 1015 Lausanne	692 42 00	692 56 35

Sciences de la Terre

Sciences de la Terre : géologie et paléontologie-minéralogie et paléontol. Mme Néjia Ghazinouri	BFSH2 1015 Lausanne	692 43 00	692 43 05
Sciences de la Terre: Institut de géophysique Mme Michèle Ruf	BFSH2 1015 Lausanne	692 44 00	692 43 05

UNIVERSITÉ
DE
LAUSANNE



SECTION DE PHARMACIE

(FACULTÉ DES SCIENCES)

Définition et finalité des études de pharmacie

La Section de pharmacie de l'UNIL constitue, avec son homologue de l'Université de Genève, l'«Ecole romande de pharmacie», qui forme les futurs pharmaciens selon l'Ordonnance fédérale sur les examens de pharmacien du 16 avril 1980

Les études de pharmacie sont divisées en trois phases:

- le 1^{er} cycle, ponctué par deux examens propédeutiques, permet à l'étudiant d'acquérir les connaissances de base dans les domaines des sciences naturelles (botanique, biologie, chimie et physique) et des sciences médicales de base (biochimie, microbiologie, anatomie et physiologie humaines);
- le stage obligatoire d'une année, effectué en officine et dans un hôpital, permet à l'étudiant de se familiariser avec la pratique courante du pharmacien,
- le 2^e cycle est dévolu aux sciences pharmaceutiques: chimie thérapeutique, analyse pharmaceutique, pharmacognosie et phytochimie, pharmacie galénique et biopharmacie, pharmacologie

La mission de la Section de pharmacie peut être divisée en trois volets:

- l'enseignement du 2^e cycle, la formation continue pour les diplômés, ainsi que d'autres cours débouchant sur des certificats postgrades dans divers domaines touchant à la pharmacie;
- la recherche, indissociable de l'enseignement. Deux instituts et un groupe forment de nombreux doctorants dont les travaux sont subventionnés par l'UNIL, le Fonds national et d'autres sources publiques ou privées;
- le service à la collectivité: des organismes privés ou publics sollicitent conseils, analyses ou expertises auprès de la Section de pharmacie.

Grades décernés

- Diplôme fédéral de pharmacien
- Diplôme universitaire de pharmacien
- Diplôme d'études supérieures en pharmacie hospitalière (postgrade)
- Doctorat ès sciences pharmaceutiques
- Doctorat ès sciences

Quel plan d'études?

1^{er} cycle

Ce plan d'étude, comme les examens qui le sanctionnent, est valable à la fois pour le **diplôme fédéral de pharmacien** et pour le **diplôme universitaire de pharmacien**. Le premier titre est accessible aux étudiants de nationalité suisse porteurs d'une maturité fédérale. Le second titre est accessible aux étudiants étrangers, mais ne leur donne pas le droit de prendre la responsabilité d'une officine en Suisse.

Ces deux diplômes s'obtiennent en général après 5 ans d'études, soit 10 semestres et toutes les conditions d'obtention sont identiques (réussite des trois examens propédeutiques et de l'examen final).

2^e cycle

Diplôme d'études supérieures en pharmacie hospitalière

Doctorat

1^{RE} ANNÉE (2 SEMESTRES)

COURS	TRAVAUX PRATIQUES
Mathématiques	Physique
Physique	Biologie végétale et animale
Biologie végétale et animale (y c. génétique)	Botanique générale pour pharmaciens (éventuellement incluse dans d'autres cours)
Botanique générale pour pharmaciens (éventuellement incluse dans d'autres cours)	Taxonomie des plantes pharmaceutiques (avec excursions)
Taxonomie des plantes pharmaceutiques	Chimie analytique
Chimie générale et analytique	
Chimie organique	

Examen de sciences naturelles

2^E ANNÉE (2 SEMESTRES)

COURS	TRAVAUX PRATIQUES
Chimie organique	Chimie organique
Biochimie (avec démonstrations)	Analyse biologique médicale
Bases de l'analyse biologique médicale	Microbiologie générale et médicale
Microbiologie générale et médicale	
Anatomie	
Physiologie	
Introduction à la pharmacie pratique (avec démonstrations)	
Statistiques, avec exercices	

Examen des branches pharmaceutiques de base

3^E ANNÉE: STAGE PROFESSIONNEL DE 12 MOIS

Examen d'assistant pharmacien

4^E ET 5^E ANNÉES (4 SEMESTRES)

COURS	TRAVAUX PRATIQUES
Chimie pharmaceutique minérale et analytique	Chimie pharmaceutique (analyse de médicaments simples et composés, synthèse)
Chimie pharmaceutique organique	Pharmacognosie et phytochimie pharmaceutique
Pharmacognosie et phytochimie pharmaceutique	Physique pharmaceutique (évent. incluse dans un autre cours)
Physique pharmaceutique (évent. incluse dans un autre cours)	Pharmacie galénique et biopharmacie
Pharmacie galénique et biopharmacie	
Pharmacologie et toxicologie (avec démonstrations ou exercices pratiques)	
Pharmacologie clinique	
Médecine sociale et préventive	
Nutrition et diététique	
Gestion d'entreprise	

Examen professionnel

Filière commune aux Sections de pharmacie de Lausanne et de Genève (Ecole romande de Pharmacie). Formation pratique et théorique de 3 ans en Hôpital universitaire (CHUV et HUG). Possibilité de débiter une thèse de doctorat.
Renseignements: Dr A. Pannatier, Pharmacien-chef, CHUV, 1011 Lausanne.

Toute personne détentrice d'un diplôme universitaire, fédéral ou étranger, de pharmacien peut être autorisée à entreprendre une thèse de doctorat ès sciences pharmaceutiques. La durée d'une thèse est de 3 ans et demi à 4 ans environ. La Section de pharmacie étant de plein droit une section de la Faculté des sciences, les pharmaciens diplômés désirant préparer une thèse dans une autre branche peuvent être autorisés à se présenter au doctorat ès sciences. Réciproquement, les diplômés ès sciences peuvent envisager une thèse de doctorat ès sciences en Section de pharmacie.

Perspectives professionnelles

5 secteurs principaux

- Officines
- Hôpitaux
- Industries pharmaceutique et chimique
- Enseignement et recherche
- Administrations

Une situation plutôt favorable

En 1997, la situation des jeunes diplômés en pharmacie sur le marché de l'emploi demeurait relativement bonne par rapport à celle des autres diplômés universitaires: quasiment aucun d'entre eux ne se trouvait volontairement sans activité professionnelle. Par ailleurs, la plupart d'entre eux ont rencontré peu de difficultés lors du passage à l'emploi. Cette situation plutôt favorable s'explique notamment par le fait que les études en pharmacie, contrairement à d'autres orientations universitaires, constituent une formation professionnelle à part entière. Cependant, la situation des pharmaciens est étroitement liée à la question des coûts de la santé et à la manière dont elle sera politiquement et financièrement résolue.

Tous les deux ans, l'ASOU (Association suisse pour l'orientation universitaire) mène une grande enquête auprès de tous les jeunes diplômés des hautes écoles suisses. Cette enquête obtient environ 60% de réponses sur un échantillon de 10'000 personnes. Elle ne reflète pas l'orientation professionnelle définitive des diplômés, mais leur situation une année après la fin des études. La dernière enquête a été réalisée en 1997. Le tableau ci-contre montre la répartition des diplômés universitaires dans les différents secteurs professionnels, un an après l'obtention de leur grade. Cette répartition est donnée en pourcentages et doit être lue ligne par ligne, c'est-à-dire voie de formation par voie de formation. Par exemple pour les mathématiques: 39.1% des diplômés travaillent comme assistants à l'université, 25.3% comme enseignants, 1.1% dans les médias, etc. !! La lecture du tableau colonne par colonne ne donne aucune information utile !!

Secteurs d'activité des jeunes diplômés suisses en 1997: sciences et médecine

	Assistant universitaire	Enseignement	Droit	Médias	Culture	Santé	Travail social	Travail psychologique	Agriculture	Chimie	Industrie	Industrie alimentaire	Construction	Banques et assurances	Fiduciaires	Publicité et relations publiques	Tourisme	Conseil en environnement	Autres services privés	Administrations publiques	Entreprises publiques	Eglises	Associations	Organisations internationales	
● Mathématiques	39.0	22.7		0.7	0.7	0.7	0.7			0.7	2.1			10.6	0.7				16.3	3.5	0.7		0.7		
● Physique	51.0	20.0			2.0					3.0	3.0		3.0	3.0					13.0	1.0			1.0		
● Chimie	59.1	6.3				1.4	0.7			26.8	1.4		0.7	1.4						5.6			0.7		
● Biochimie/biol. moléculaire	76.1	5.8			0.7	3.6				5.1		0.7		1.4					2.2	1.4	1.4		0.7	0.7	
● Sciences nat./environnement	38.3	12.1		1.3	6.7	3.4	0.7			4.0	2.0	3.4	2.7	0.7		0.7	0.7	6.7	2.0	8.1	0.7		4.7	1.3	
● Sciences de la terre	45.8	1.7			3.4	1.7				1.7	5.1		11.9	5.1					5.1	5.1	1.7	6.8	1.7	3.4	
● Pharmacie	12.6					66.0				14.6	4.9									1.0					1.0
● Médecine humaine	9.4					88.5	0.3												0.3	0.3	1.0		0.3		

**Programme
des cours**

Pharmacie

		DIPLÔME FÉDÉRAL		DIPLÔME UNIVERSITAIRE	
		semestre d'hiver	sem. d'été	crédits	
Semestres 1 et 2					
Mathématiques générales I A	H. Joris	21C/7E			2
Physique expérimentale	G. Dietler	56C	36C/32TP		12
TP de Chimie analytique	A. Merbach	168TP	154TP		11
Stoechiométrie et chimie des solutions	A. Abou-Hamdan	14C	14C		3
Chimie organique générale A	G. Bodenhausen		28C		3
Chimie organique générale B	K. Johnsson		28C		3
Exercices de Chimie organique	K. Johnsson		14E		0.5
Mécanismes de réactions organiques I	G. Bodenhausen		14C		1.5
	K. Johnsson				
Chimie générale	R. Roulet	84C			9
Botanique générale	Vacat	36C/21TP			4
Chimie minérale générale	R. Roulet		28C		3
Chimie analytique générale	A. Merbach	28C			3
Biologie végétale	J.-P. Zryd	28C	28C/32TP		7
Botanique systématique générale et pharmaceutique	N. Galland	42C	15C/36TP		6
Biologie animale et génétique	B. Desvergne	28C			3
TP Biologie animale et génétique	B. Desvergne		18TP		1
Semestres 3 et 4					
Microbiologie générale	D. Haas	28C			3
Microbiologie médicale	D. Haas		28C		3
	P. Meylon				
	J. Bille				
	P. Francioli				
	J. Louis				
TP de Microbiologie	D. Haas		40TP		3
	C. Keel				
Informatique I & II	F. Grize	14C	14C		2
	M. Tomassini	28E	28E		2
Analyse organique	P. Vogel	28C			3
Mécanismes de réactions organiques II	M. Schlosser		28C		3
TP de Chimie organique I	P. Vogel	224TP			10
	G. Bodenhausen				
	K. Johnsson				
Biochimie générale I A	U. Rüegg	18C			2
Biochimie générale I B	N. Fasel	10C			1
Biochimie III	J. Mauel		42C		4.5
Biochimie des hormones	U. Rüegg		24C		3
Bases de l'analyse biologique médicale	C. Bron	20C			2.5
	D. Rivier				
Analyse biologique médicale	J.P. Mach		42C/28TP		8
Anatomie	J.-P. Hornung	28C			3
	P. Clarke				
Physiologie I	F. de Ribaupierre	28C			3
	P. Honegger				
	J.-L. Martin				
Physiologie II	F. de Ribaupierre		28C		3
	P. Honegger				
	J.-L. Martin				
Introduction à la pharmacie pratique	P. Laurent		28C		3
Introduction à la statistique	J.-J. Pernet	28C/14E			3
Immunologie	B. Desvergne	28C			3
Glycochimie	P. Vogel		14C		1
Hétérocycles	C. Le Drian		14C		1
Compléments de biochimie générale	J. Mauel		28C		2
	J.-P. Mach				

**Programme
des cours**

Pharmacie

DIPLÔME FÉDÉRAL - DIPLÔME UNIVERSITAIRE (SUITE)

Semestres 7 et 8

Chimie thérapeutique I A (Relation structure-activité)	B. Testa P.-A. Carrupt	14C		1.5
Chimie thérapeutique I B	B. Testa P.-A. Carrupt	14C	28C	4.5
Chimie analytique pharmaceutique A 1 (Méthodes chromatographiques)	S. Rudaz	14C		1.5
TP de Chimie analytique pharmaceutique A 1	J.-L. Wolfender	64TP		3
Chimie analytique pharmaceutique A 2 a	J.-L. Veuthey	28C		3
Chimie analytique pharmaceutique A 2 b	J.-L. Wolfender	28E/104TP		4.5
Chimie analytique pharmaceutique B 1 (Méthodes spectroscopiques)	J.-L. Wolfender		28C	3
Chimie analytique pharmaceutique B 2 a	S. Rudaz		14C	1.5
Chimie analytique pharmaceutique B 2 b	J.-L. Wolfender		28E/168TP	5.5
Pharmacognosie et phytochimie I A	K. Hostettmann A. Marston	28C		3
Pharmacognosie et phytochimie I B	K. Hostettmann A. Marston		28C	3
Pharmacologie et toxicologie	U. Rüegg S. Cotecchia J. Diezi J.-D. Horisberger L. Schild	56C	56C	12
Pharmacie galénique	E. Doelker P. Buri R. Gurny J. Mayer	70C	41C	9
Biopharmacie et pharmacocinétique	J. Mayer		24C	3
Médecine sociale et préventive	F. Paccaud J. Martin	14C		1.5
Nutrition et diététique	Y. Schütz		14C	1.5
Organisation et déontologie	J.-L. Salomon	14C		1.5

Semestres 9 et 10

Chimie thérapeutique II A (Toxicologie moléculaire des xénobiotiques)	B. Testa	28C		3
Chimie thérapeutique II B	B. Testa		28C	3
TP de Biopharmacie et chimie thérapeutique	B. Testa P. Buri P.-A. Carrupt	224TP	224TP	10
TP de Pharmacie galénique	R. Gurny J. Mayer	224TP	224TP	10
Pharmacognosie et phytochimie II	K. Hostettmann Vacat	28C/224TP	28C/112TP	16
Pharmacologie et toxicologie	U. Rüegg	16E	16E	1
Pharmacologie clinique	J. Biollaz	28C		3
Séminaire de pharmacologie clinique et de pharmacologie	U. Rüegg J. Biollaz		20S	2

Cours spécialisés à suivre en 4^{ème} ou 5^{ème} année

Chapitres choisis de pharmacologie	J.-C. Maire		14C	0
Pharmacie hospitalière	A. Pannafier		14C	0
Assistance pharmaceutique et pharmacie clinique	S. Marty		14C	0
Conseil pharmaceutique	M. Mesnil	14C		0
Dosage de médicaments dans les liquides biologiques	A. Munafò	14C		0
Chimie computationnelle	P.-A. Carrupt		14C	0
Introduction aux techniques LC/MS et LC/RMN	J.-L. Wolfender		14C	0

Programme des cours

ENSEIGNEMENTS DE PRIVAT-DOCENTS (PHARMACIE)

		semestre d'hiver	sem. d'été	crédits
Chapitres choisis de pharmacologie	J.-C. Maire		14C	0
Pharmacie hospitalière	A. Pannatier		14C	0
Assistance pharmaceutique et pharmacie clinique	S. Marty		14C	0
Introduction aux techniques LC/MS et LC/RMN	J.-L. Wolfender		14C	0
Conseil pharmaceutique	M. Mesnil	14C		0
Dosage de médicaments dans les liquides biologiques	A. Munafò	14C		0
Bioéquivalence: évaluation des médicaments génériques	J. Mayer		8C	0
Chimie computationnelle	P.-A. Carrupt		14C	0

Abréviations utilisées

C	=	cours
S	=	séminaire
E	=	exercices
TP	=	travaux pratiques
T	=	terrain

Adresses utiles

<http://www.unil.ch/sc>

<http://www-ict.unil.ch/pharmacie.html>

Direction et administration

RESPONSABLES	ADRESSE	TÉL.	FAX
Professeur Kurt Hostettmann, Président	BEP 1015 Lausanne	692 45 00	692 45 05
Professeur Urs Rüegg, groupe de pharmacologie	1015 Lausanne	692 45 31	692 45 05
Secrétariat de la Section de pharmacie: Mme Anne-Marie Berjano (étudiants) <i>Anne-Marie.Berjano@dpharm.unil.ch</i> Mme Patricia Olachea (comptabilité)		692 45 00	692 45 05
		692 45 06	692 45 05
Bibliothèque: Mme Bozena Ménétrey (après-midi)	Ecole de pharmacie Bibliothèque commune chimie/pharmacie BCH	692 45 08	692 45 05
		692 38 00	692 38 55
Magasin central: M. Jean-Luc Moor Mme Maryne Berger (matin)		692 44 80	692 45 05
		692 44 81	692 45 05

Institut de chimie thérapeutique

Professeur Bernard Testa, directeur Dr. Joachim Mayer, groupe galénique	BEP	692 45 21 692 45 81	692 45 25 692 45 05
Secrétariat de l'Institut		692 45 00	692 45 25

Institut de pharmacognosie et phytochimie

Professeur Kurt Hostettmann, directeur	BEP 1015 Lausanne	692 45 61	692 45 05
Secrétariat de l'Institut		692 45 00	692 45 05

Bien que faisant partie de la Faculté des sciences, la Section de pharmacie jouit d'une certaine autonomie, les études de pharmacie étant régies par une ordonnance fédérale. Elle possède donc son propre secrétariat qui, à l'instar de ceux des facultés, est responsable de renseigner les étudiants, de tenir à jour leur fichier et leurs dossiers, de recueillir les demandes de congés et les requêtes militaires, de gérer les inscriptions aux examens et enfin d'informer le public sur le calendrier de la Section ainsi que sur les manifestations qui s'y déroulent.

BEP = Bâtiment de l'Ecole de pharmacie

UNIVERSITÉ
DE
LAUSANNE



FACULTÉ DE MÉDECINE

Définition et finalité des études de médecine

● Comme le stipule l'Ordonnance fédérale réglant les examens des professions médicales, l'étudiant en médecine, arrivé au terme de ses études, devra:

- a) connaître l'homme bien portant et les troubles qui peuvent affecter sa santé, leurs causes, leurs symptômes, les moyens de les prévenir et de les influencer, et avoir le goût de la recherche;
- b) être en mesure d'appliquer les connaissances et les techniques acquises dans les domaines de la prévention, du diagnostic, de la thérapeutique et de la réadaptation.

Le diplôme de médecin peut être obtenu au plus tôt après six années d'études. Les deux premières années, dites «études précliniques», permettent d'acquérir les connaissances requises concernant l'être humain. Durant les «études cliniques», les étudiants participent à un enseignement sous forme de cours ex cathedra, de cours-bloc et de séminaires au cours desquels, en petits groupes sous le contrôle d'enseignants expérimentés, ils se trouvent en contact avec des patients dont ils apprennent à faire l'anamnèse et pour lesquels ils analysent le diagnostic différentiel. La cinquième année, «année d'études à option», doit donner à tous les étudiants la possibilité d'entrer en contact avec la vie d'un hôpital ou d'un institut de recherche.

Dès l'année 1995-1996, et à partir de la 2^e année d'études, la Faculté de médecine a mis en place une réforme des études médicales visant à promouvoir un enseignement centré sur le patient, l'étudiant et les besoins de la communauté. Cette réforme se fonde sur les principes de l'intégration des branches médicales, la réduction des heures d'enseignement ex cathedra et la mise en place de modules d'auto-apprentissage (apprentissage par problèmes, apprentissage au raisonnement clinique) sous la forme de petits groupes avec l'aide de tuteurs.

Grades décernés

● Diplôme fédéral de médecin (Pour les citoyens suisses, les étrangers et les réfugiés politiques titulaires d'un permis de séjour dans notre pays, sous réserve de certaines conditions à remplir)

Diplôme de médecin de l'Université

Doctorat en médecine

Diplôme de médecin spécialiste de l'Université (Réservé aux candidats étrangers)

Quel plan d'études?

Ce plan d'études, ainsi que les examens qui le sanctionnent, est valable aussi bien pour le **diplôme fédéral de médecin** que pour le **diplôme universitaire de médecin**. Le premier titre donne le droit aux ressortissants suisses d'exercer la médecine dans leur pays. Le second est accessible aux candidats étrangers, mais ne leur donne pas le droit d'exercer en Suisse.

Ce sont des dispositions cantonales qui régissent l'admission aux études, tandis que des règlements fédéraux définissent l'objectif de la formation, le moment des examens, leur contenu et les conditions à remplir pour s'y présenter, ainsi que les modalités de l'exercice de la profession médicale.

ETUDES PRECLINIQUES

1^{re} année

La 1^{re} année se déroule à la Faculté des sciences. Elle est essentiellement consacrée à l'étude des sciences de base (chimie, physique, biologie).

1^{er} examen propédeutique et stage infirmier

2^e année

Dès la 2^e année, les cours sont propres à la Faculté de médecine et ont lieu en son sein. Les connaissances médicales de base concernant l'être humain sont enseignées. Elles permettent d'aborder l'étude de l'être humain malade. L'enseignement est dispensé sous forme de cours ex cathedra, de séances d'apprentissage par problèmes, de séminaires et de travaux pratiques.

Examen de fin de 2^e année

3^e année

A partir de la 3^e année, les études comportent des cours ex cathedra, des cours intégrés, des séminaires, des séances d'apprentissage par problèmes ainsi qu'un enseignement au lit du malade. Il existe aussi des travaux pratiques en pathologie et en microbiologie. Lors d'enseignements en groupes, les étudiants se trouvent en contact avec des patients dont ils apprennent à faire l'anamnèse et l'examen clinique pour aboutir à la formulation d'un diagnostic.

Examen de fin de 3^e année

4^e année

La première partie de la 4^{ème} année comporte des cours ex cathedra, un enseignement au lit du malade, des séances d'habilité clinique, ainsi que des séances d'apprentissage au raisonnement clinique. La 4^e année comporte également des cours à option. La 2^e partie de la 4^e année se déroule sous forme de cours-blocs: enseignements en petits groupes sous forme d'auto-apprentissage, présentations de cas, etc.

5^e année

La 5^e année est une année de stages: elle donne la possibilité aux étudiants d'entrer en contact avec la vie d'un hôpital ou d'un institut des sciences médicales de base. Elle doit comporter au moins 10 mois de stages dans les hôpitaux universitaires ou affiliés; un passage dans les services de médecine, pédiatrie et chirurgie est très fortement conseillé.
Stage: 10 mois. Environ 200 lieux de stages.

Validation des stages

6^e année

La 6^e année est essentiellement constituée de cours cliniques, de séminaires et de cours intégrés.

2^e partie de l'examen final

3^e partie de l'examen final

ETUDES CLINIQUES

Répartition des enseignements

1^{re} année

Physique expérimentale	92 h	
Physique expérimentale TP	32 h	
Chimie générale I	56 h	
Chimie générale I TP	56 h	
Chimie organique	56 h	
Biologie animale	28 h	
Biologie animale et génétique TP	15 h	
Biologie animale	26 h	
Biologie animale TP	15 h	
Génétique	28 h	
Biologie cellulaire et végétale	38 h	
Biologie cellulaire et végétale TP	12 h	
Morphologie macroscopique	28 h	
Médecine psychosociale	42 h	
Morphologie microscopique	42 h	
Introd. au système suisse de santé publique	6 h	
Biochimie générale	40 h	
Physiologie générale	32 h	
Sciences fondamentales et cliniques, sémin.	8 h	
Microbiologie générale	14 h	

2^e année

Apprentissage par problèmes	40 h	
Introduction au curriculum	8 h	
Morphologie macroscopique	47 h	
Biochimie	36 h	
Médecine psychosociale	8 h	
Biostatistiques	9 h	
Cardiovasculaire	38 h	
Respiration	28 h	
Digestion	23 h	
Reproduction/Développement	21 h	
Métabolisme/Nutrition	48 h	
Reins et voies urinaires	20 h	
Neurosciences	61 h	
Sang/Immunologie	26 h	
Endocrinologie	30 h	
Morphologie macroscopique TP	144 h	
Morph. microscop./embryologie TP + S	80 h	
Physiologie TP	64 h	
Biochimie TP	63 h	

Cours intégrés

3^e année

Apprentissage par problèmes (immunologie et cours intégrés)	32 h	
Introduction au curriculum et évaluation	6 h	
Sémiologie	46 h	
Pathologie générale	32 h	
Physiopathologie	30 h	
Pharmacologie/Toxicologie	35 h	
Microbiologie	48 h	
Immunologie générale	10 h	
Immunologie clinique, allergie	12 h	
Médecine psycho-sociale	22 h	
Introduction à la médecine nucléaire	2 h	
Intro. à la physique de la radiologie médic.	4 h	
Introduction à la lecture d'un article médical	8 h	
Droit médical	6 h	
Microbiologie TP	20 h	
Pathologie TP et séminaires	38 h	
Angéiologie	14 h	
Cardiologie	35 h	
Croissance et vieillissement	18 h	
Endocrinologie et métabolisme	30 h	
Gastro-entérologie	41 h	
Hématologie	26 h	
Pneumologie	28 h	
Reins et voies urinaires, hypertension art.	35 h	
Enseignement au lit du malade (ELM)	103 h	

Cours intégrés

Enseignement au lit du malade (ELM)

Répartition des enseignements

4^e année

Apprentissage au raisonnement clinique	42 h	
Auscultation pulmonaire	2 h	
Dermatologie	26 h	
Diagnostic en chimie clinique	5 h	
Droit médical	6 h	
Epidémiologie infectieuse	5 h	
Séminaire interfac d'éthique biomédicale	16 h	
Génétique médicale	12 h	
Gériatrie	10 h	
Gynécologie-obstétrique	57 h	
Immunologie clinique	4 h	
Médecine générale	6 h	
Médecine nucléaire	6 h	
Médecine palliative	8 h	
Médecine sociale et préventive	18 h	
Neurologie	24 h	
Ophtalmologie	24 h	
Oto-rhino-laryngologie	24 h	
Pathologie spéciale	8 h	
Polyclinique médicale et thérapeutique méd	30 h	
Introduction à la psychiatrie	17 h	
Radiologie médicale	31 h	
Radio-oncologie	9 h	
Rhumatologie	10 h	
Chirurgie de l'appareil moteur	36 h	
Sénologie	12 h	
Urgences	15 h	
Cours intégrés		
Histoire de la médecine	16 h	
Ens. informatif sur les médecines parallèles	13 h	
Cours à option		
Cours - blocs (CB)		
Chirurgie gén et spécialités: 2 semaines		
Gynécologie/obstétrique: 1 semaine		
Médecine interne: 3 semaines		
Oto-rhino-laryngologie: 1 semaine		
Pédiatrie: 2 semaines		
Psychiatrie: 2 semaines		
Radiologie: 1 semaine		
Enseignement au lit du malade (ELM)		
Enseignement au lit du malade	18 h	
Habilités cliniques (HC)		
Habilités cliniques (HC)	16 h	

6^e année

Pharmacologie clinique et thérapeutique	20 h	
Séminaires de médecine interne	32 h	
Médecine : à propos de cas	24 h	
Médecine interne ambulatoire	12 h	
Médecine générale	6 h	
Rhumatologie et réhabilitation	12 h	
Chir. thoracique, cardiaque et vasculaire	16 h	
Chir. digestive et endocrinienne+paroi	25 h	
Chirurgie plastique et reconstructive	5 h	
Urologie	7 h	
Neurochirurgie	7 h	
Chirurgie pédiatrique	8 h	
Traumatologie et orthopédie	8 h	
Pédiatrie	30 h	
Pathologie spéciale	20 h	
Séminaires de Pathologie	24 h	
Anesthésiologie et réanimation	10 h	
Clinique de neurologie	14 h	
Pédopsychiatrie	18 h	
Psychiatrie d'adultes	26 h	
Psychogénéatrie	12 h	
Clinique de gynécologie et d'obstétrique	20 h	
Clinique d'ORL	20 h	
Clinique d'ophtalmologie	12 h	
Clinique de dermato-vénérologie	16 h	
Médecine légale	30 h	
Médecine humanitaire et de catastrophe	10 h	
Médecine sociale et préventive	16 h	
Economie de la santé et asséculoogie	16 h	
Médecine du travail	8 h	
Séminaires de Radiologie	26 h	
Cours intégrés		
Sexologie	10 h	
Maltraitance	10 h	
Toxicodépendance	10 h	
Oncologie	10 h	
Traitement de la douleur	10 h	
Maladies sexuellement transmissibles	10 h	
Transplantation	10 h	

Formations postgrades

Doctorat

L'obtention du grade de docteur en médecine de l'Université de Lausanne est régie par un règlement qui s'applique aussi bien aux candidats suisses qu'étrangers. Ce grade est conféré aux porteurs du diplôme fédéral ou d'un diplôme jugé équivalent par la Faculté et dont un travail a été reconnu par le Conseil de Faculté comme une thèse de doctorat.

Les candidats doivent être immatriculés à l'Université en qualité de doctorants pendant les semestres (au minimum deux consécutifs) où ils préparent leur travail de thèse. Ils doivent rester immatriculés jusqu'à l'obtention du grade.

Une thèse de doctorat est indispensable pour obtenir le diplôme de médecin spécialiste FMH. Toutefois, la thèse en médecine représente en général un travail moins volumineux et moins long (en moyenne un à deux ans) qu'une thèse dans d'autres orientations universitaires. De plus en plus d'étudiants en médecine font en sorte de commencer leur thèse pendant leurs études

Diplôme de médecin spécialiste de l'UNIL

L'obtention de ce grade est régie par l'article 63 du Règlement de la Faculté de Médecine. Il est décerné aux porteurs du diplôme de médecin conféré par l'Université, ou d'un diplôme étranger jugé équivalent.

Spécialisation après les études

La spécialisation après les études n'est pas du ressort de l'Université: l'obtention, pour les Suisses, du Diplôme de médecin spécialiste FMH est réglée par la Fédération des Médecins Suisses, d'entente avec les sociétés de spécialistes. La FMH décerne les titres correspondant aux spécialités ci-dessous aux médecins qui, après l'obtention du diplôme fédéral, ont suivi avec succès pendant 5 à 6 ans la formation requise pour pratiquer une spécialité.

Voici la liste des spécialités FMH avec, entre parenthèses, les sous-spécialités:

Anesthésiologie (médecine intensive - pharmacologie clinique - médecine du travail) • **Chirurgie** (chirurgie de la main - médecine intensive - médecine du travail) • **Dermatologie et vénéréologie** (allergologie et immunologie clinique - angiologie - pharmacologie clinique - médecine du travail) • **Gynécologie et obstétrique** (cytologie gynécologique - médecine du travail) • **Médecine interne** (endocrinologie-diabétologie - gastroentérologie - hématologie - cardiologie - pneumologie - rhumatologie - maladies du métabolisme - néphrologie - allergologie et immunologie clinique - oncologie-hématologie - pharmacologie clinique - angiologie - médecine intensive - oncologie - médecine du travail) • **Neurochirurgie** (médecine intensive - médecine du travail) • **Neurologie** (médecine du travail) • **Ophthalmologie** (spéc. chirurgie ophtalmologique - médecine du travail) • **Chirurgie orthopédique** (chirurgie de la main - médecine intensive - médecine du travail) • **Oto-rhino-laryngologie et chirurgie cervico-faciale** (allergologie et immunologie clinique - spéc. phoniatre - médecine du travail) • **Pédiatrie** (endocrinologie-diabétologie - hématologie - pneumologie - néphrologie - allergologie et immunologie clinique - oncologie-hématologie - neuropédiatrie - pharmacologie clinique - médecine intensive - cardiologie - spéc. néonatalogie - médecine du travail) • **Pathologie** (cytopathologie clinique - médecine du travail) • **Médecine physique et réhabilitation** (rhumatologie - médecine du travail) • **Psychiatrie et psychothérapie** (médecine du travail) • **Psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents** (médecine du travail) • **Radiologie médicale** (médecine nucléaire - radio-oncologie - radio-diagnostic - médecine du travail) • **Médecine tropicale** (pharmacologie clinique - médecine du travail) • **Urologie** (médecine intensive - médecine du travail) • **Chirurgie infantile** (chirurgie de la main - médecine intensive - médecine du travail) • **Chirurgie plastique et reconstructive** (chirurgie de la main - médecine intensive - médecine du travail) • **Chirurgie maxillo-faciale** (médecine intensive - médecine du travail) • **Prévention et santé publique** (pharmacologie clinique - médecine du travail) • **Médecine légale** (pharmacologie clinique - médecine du travail) • **Oto-rhino-laryngologie** (allergologie et immunologie clinique - spéc. chirurgie cervico-faciale - spéc. phoniatre - médecine du travail) • **Radiologie médicale/radiodiagnostic** (neuroradiologie - radiologie pédiatrique - médecine du travail) • **Radiologie médicale/médecine nucléaire** (médecine du travail) • **Radiologie médicale/radio-oncologie** (médecine du travail) • **Chirurgie cardiaque et vasculaire thoracique** (médecine intensive - médecine du travail) • **Radiologie** • **Radiologie médicale et médecine nucléaire** • **Infectiologie** • **Génétique médicale** • **Médecine pharmaceutique** • **Médecine générale** (médecine du travail)

Perspectives professionnelles

Quel avenir?

Comme on peut le voir en examinant le tableau ci-dessous, la très grande majorité des jeunes diplômés en médecine exerce son art dans le secteur de la santé, et cela avec un faible taux d'inactivité comparé à d'autres voies d'études. Pourtant, il faut souligner une tendance marquée au début des années 90: l'augmentation des inscriptions en facultés de médecine. Cette augmentation a pour conséquence que le nombre d'étudiants dépasse les capacités d'accueil au stade des études précliniques et cliniques. Les autorités universitaires tentent d'y remédier à court terme avec différents types de mesures: une augmentation des places d'accueil, un déplacement des étudiants d'une faculté de médecine à l'autre, une sévérité accrue lors du 1^{er} examen propédeutique et, dans certaines facultés, l'introduction d'un test d'aptitudes pré-universitaire.

Restent deux inconnues à l'horizon des futurs diplômés en médecine: les mesures politiques et financières qui seront prises pour limiter les coûts de la santé, et une concurrence possible avec des ressortissants étrangers dans le cadre d'une ouverture de la Suisse vers l'Union européenne.

Enfin, rappelons que la Suisse connaît la plus forte densité médicale d'Europe. Au demeurant, de grandes différences subsistent entre les sous-secteurs du marché du travail d'une part, et entre les régions d'autre part. On sait que certaines spécialités FMH sont surencombrées (chirurgie cardiaque) alors que la médecine générale, par exemple, offre encore un relatif équilibre entre l'offre et la demande. Ce sont ici les sociétés de spécialistes qui devront définir plus précisément les besoins annuels par rapport à la population. On sait aussi que des études récentes comparant les cantons suisses ont fait apparaître des différences allant du simple au double pour la densité médicale (pourcentage des médecins par nombre d'habitants).

Tous les deux ans, l'ASOU (Association suisse pour l'orientation universitaire) mène une grande enquête auprès de tous les jeunes diplômés des hautes écoles suisses. Cette enquête obtient environ 60% de réponses sur un échantillon de 10'000 personnes. Elle ne reflète pas l'orientation professionnelle définitive des diplômés, mais leur situation une année après la fin des études. La dernière enquête a été réalisée en 1997.

Le tableau ci-contre montre la répartition des diplômés universitaires dans les différents secteurs professionnels, un an après l'obtention de leur grade. Cette répartition est donnée en pourcentages et doit être lue ligne par ligne, c'est-à-dire voie de formation par voie de formation. Par exemple pour les mathématiciens: 39.1% des diplômés travaillent comme assistants à l'université, 25.3% comme enseignants, 1.1% dans les médias, etc.

!! La lecture du tableau colonne par colonne ne donne aucune information utile !!

Secteurs d'activité des jeunes diplômés suisses en 1997: sciences et médecine

	Assistant universitaire	Enseignement	Droit	Médias	Culture	Santé	Travail social	Travail psychologique	Agriculture	Chimie	Industrie	Industrie alimentaire	Construction	Banques et assurances	Fiduciaires	Publicité et relations publiques	Tourisme	Conseil en environnement	Autres services privés	Administrations publiques	Entreprises publiques	Eglises	Associations	Organisations internationales
Mathématiques	39.0	22.7	0.7	0.7	0.7	0.7				0.7	2.1			10.6	0.7				16.3	3.5	0.7	0.7		
Physique	51.0	20.0			2.0					3.0	3.0		3.0	3.0					13.0	1.0			1.0	
Chimie	59.1	6.3				1.4	0.7			26.8	1.4		0.7	1.4						5.6			0.7	
Biochimie/biol. moléculaire	76.1	5.8			0.7	3.6				5.1		0.7		1.4					2.2	1.4	1.4		0.7	0.7
Sciences nat./environnement	38.3	12.1		1.3	6.7	3.4	0.7			4.0	2.0	3.4	2.7	0.7		0.7	0.7	6.7	2.0	8.1	0.7		4.7	1.3
Sciences de la terre	45.8	1.7			3.4	1.7				1.7	5.1		11.9	5.1				5.1	5.1	1.7	6.8		1.7	3.4
Pharmacie	12.6					66.0				14.6	4.9									1.0				1.0
Médecine humaine	9.4					88.5	0.3										0.3		0.3	1.0			0.3	

**Programme
des cours**

**1^{er} examen
propédeutique**

1 ^{RE} ANNÉE		
Physique expérimentale	Giovanni Dietler, po	92 C
Physique expérimentale	Giovanni Dietler, po et collaborateurs	32 TP
Chimie générale I	Jean-Claude Bünzli, po	56 C
Chimie générale I	Jean-Claude Bünzli, po	56 TP/EX
Chimie organique	Manfred Mutter, po	56 C/EX
Biologie animale	Walter Wahli, po avec la collaboration de Liliane Michalik, ma	28 C
Biologie animale et génétique	Walter Wahli, po avec la collaboration de Liliane Michalik, ma	15 TP
Biologie animale	Peter Vogel, po	26 C
Biologie animale	Peter Vogel, po	15 TP
Génétique	Nicolas Mermod, po	28 C
Biologie cellulaire et végétale	Edward Farmer, po François Widmer, po	22 C 16 C
Biologie cellulaire et végétale	Edward Farmer, po	12 TP
Morphologie macroscopique	Jean-Pierre Hornung, pas 20 C/8 TP Beat Riederer, mer	
Morphologie microscopique	Stefan Catsicas, po Romano Regazzi, pat Christophe Reymond, pat	42 C
Biochimie générale	Claude Bron, po	40 C
Physiologie générale	Pavel Kucera, po Pierre Magistretti, po Paul Honegger, pas	32 C
Médecine psycho-sociale	Patrice Gueux, po	42 C
Introduction au système suisse de santé publique	Fred Paccaud, po Jean Martin, mer	6 C
Séminaires interfacultaires de sciences fondamentales et cliniques	Pavel Kucera, po Jean-Pierre Hornung, pas	8 S
Microbiologie générale	Dieter Haas, pas	14 C

**Examen de fin
de 2^e année**

2 ^È ANNÉE		
Apprentissage par problème		10 APP
Introduction au curriculum		8 C
Morphologie macroscopique	Jean-Pierre Hornung, pas Egbert Welker, pas Beat Riederer, mer Gilles Bronchti, ma	47 C
Biochimie	Claude Bron, po Jean-Pierre Kraehenbuhl, po Nicolas Fasel, pas	36 C
Médecine psycho-sociale	Patrice Gueux, po et collaborateurs	8 C
Biostatistiques	Alfio Marazzi, pas Guy van Melle, mer	9 C
Cardio-vasculaire	Pavel Kucera, po Christophe Reymond, pat Eric Raddatz, mer	38 Ci

**Programme
des cours**

2 ^E ANNÉE (SUITE)		
Respiration	Eric Jéquier, po Sandor Kasas, ma	28 Ci
Digestion	André L. Blum, po Jean-Pierre Kraehenbuhl, po Pavel Kucera, po Romano Regazzi, pat	23 Ci
Reproduction/Développement	Stefan Catsicas, po Sandor Kasas, ma	21 Ci
Métabolisme/Nutrition	Eric Jéquier, po Jacques Mauël, po	48 Ci
Reins et voies urinaires	François de Ribaupierre, po Jean-Pierre Kraehenbuhl, po Jean-Pierre Wauters, po Ibtissam Walter-Barakat, me	20 Ci
Neurosciences	Julien Bogousslavsky, po Stefan Catsicas, po François de Ribaupierre, po Pavel Kucera, po Pierre Magistretti, po Jean-Guy Villemure, po Jean-Pierre Hornung, pas Egbert Welker, pas Stéphanie Clarke, pat Peter Clarke, mer	61 Ci
Sang/Immunologie	Claude Bron, po Jean-Charles Cerottini, po Jean-Pierre Kraehenbuhl, po Jacques Mauël, po Denis Rivier, mer	26 Ci
Endocrinologie	Eric Jéquier, po Jean-Pierre Kraehenbuhl, po Gérard Waeber, mer Luc Tappy, pat	30 Ci
Morphologie macroscopique	Jean-Pierre Hornung, pas Egbert Welker, pas Peter Clarke, mer Beat Riederer, mer Gilles Bronchti, ma	144 TP
Morphologie microscopique/Embryologie	Stefan Catsicas, po Jean-Pierre Kraehenbuhl, po Jean-Pierre Hornung, pas Gérard Waeber, mer Romano Regazzi, pat Christophe Reymond, pat Peter Clarke, mer Ibtissam Walter-Barakat, me Sandor Kasas, ma	80 TP/S
Physiologie	François de Ribaupierre, po Eric Jéquier, po Pavel Kucera, po Pierre Magistretti, po Paul Honegger, pas Jean-Luc Martin, pat Luc Tappy, pat Maria Kiraly, mer	64 TP

**Programme
des cours**

2^E ANNÉE (SUITE)

Biochimie	Eric Raddatz, mer Yves Schütz, mer Claude Bron, po Jean-Pierre Mach, po Jacques Mauél, po Nicolas Fasel, pas Denis Rivier, mer	63 TP/S
-----------	--	---------

**Examen de fin
de 3^e année**

3^E ANNÉE

Apprentissage par problèmes		8 APP
Introduction au curriculum		6 C
Droit médical	Patrice Mangin, po	6 C
Immunologie générale	Thomas Krompecher, pas Conception Brandt, me Jean-Charles Cerottini, po	10 C
Immunologie clinique, allergie	Vacat	12 C
Microbiologie	Annette Leimgruber, me François Spertini, mer Jacques Bille, po Heidi Diggelmann, po Patrick Francioli, po Michel-Pierre Glauser, po Pascal Meylan, mer et collaborateurs	48 C
Pathologie générale	Fredrik T. Bosman, po Robert-Charles Janzer, pas Ricardo Laurini, pas Philip Shaw, mer	32 C
Pathologie spéciale (compris dans les cours intégrés)	Fredrik T. Bosman, po Claude-Yves Genton, pas Robert-Charles Janzer, pas Françoise Delacrétaz, mer Louis Guillou, mer Charlotte Fontolliet, me Emilia Saraga, me et collaborateurs	25 C
Pharmacologie/Toxicologie	Susanna Cotecchia, po Jacques Diezi, po Bernard Rossier, po Jean-Daniel Horisberger, pas Laurent Schild, mer	35 C
Physiopathologie	Peter Burckhardt, po Bernard Waeber, po François Feihl, mer Jean-William Fitting, pas	30 C
Introduction à la médecine nucléaire	Angelika Bischof Delaloye, pas	2 C
Introduction à la physique de la radiologie médicale	Pierre Schnyder, po Jean-François Valley, pas	4 C
Sémiologie	André L. Blum, po Julien Bogousslavsky, po Daniel-Vincent Egloff, po Patrick Francioli, po Rolf C. Gaillard, po	46 C

**Programme
des cours**

3^E ANNÉE (SUITE)		
	Michel Gillet, po Patrice Guex, po Lukas Kappenberger, po Hans-Jürg Leisinger, po Philippe Leuenberger, po Pierre-François Leyvraz, po Jean-Marie Mathieu, po Adrien Moessinger, po Alexander Kai-Lik So, po Jean-Guy Villemure, po Thierry Deonna, pas Jean-Claude Givel, pas Jean-Jacques Goy, pas Michel Dutoit, pas Jean-Léopold Micheli, mer François Mosimann, mer Maurice Payot, mer Michel Roulet, mer Luc Portmann, me Jean-François Tolsa, me	
Introduction à la lecture d'un article médical	Jérôme Biollaz, po Bernard Rossier, po	8 C
Médecine psycho-sociale	Patrice Guex, po et collaborateurs	22 C
Microbiologie TP	Jacques Bille, po et collaborateurs	20 TP
Pathologie TP et séminaires	Fredrik T. Bosman, po et collaborateurs	38 TP/S
Angéiologie	François Mosimann, mer et collaborateurs	14 Ci
Cardiologie	Lukas Kappenberger, po et collaborateurs	35 Ci
Croissance et vieillissement	Peter Burckhardt, po Jean-Marie Mathieu, po Christophe Büla, me et collaborateurs	18 Ci
Endocrinologie et métabolisme	Rolf C. Gaillard, po et collaborateurs	30 Ci
Gastro-entérologie, hépatologie et voies biliaires	André L. Blum, po Jean-Jacques Gonvers, pas et collaborateurs	41 Ci
Hématologie	Marc Schapira, po et collaborateurs	26 Ci
Pneumologie	Philippe Leuenberger, po et collaborateurs	28 Ci
Reins et voies urinaires, hypertension artérielle	Hans R. Brunner, po Hans-Jürg Leisinger, po Jean-Pierre Wauters, po Claude Bachmann, pas et collaborateurs	35 Ci
Enseignement au lit du malade (ELM)		103 ELM

**Programme
des cours**

4^E ANNÉE

(Le nombre d'heures mentionnées pour chaque discipline ne comprend pas celles qui sont attribuées dans le cadre des cours-blocs)

Apprentissage au raisonnement clinique (ARC):

ARC de Médecine	Peter Burckhardt, po Pascal Nicod, po	15 ARC
ARC de Chirurgie	Michel Gillet, po	10 ARC
ARC de Pédiatrie	Jean-Pierre Guignard, po Jean-Marie Matthieu, po François Ansermet, pas Thierry Deonna, pas Pierre-André Michaud, pas Gérald Theintz, pas Jean-Léopold Micheli, mer Maurice Payot, mer Bernard Pelet, mer Michel Roulet, mer	12 ARC
Interprétation d'ECC	Jean-Jacques Goy, pas	5 ARC
Cours-bloc de chirurgie générale et chirurgie spécialités (2 semaines)	Michel Gillet, po avec la collaboration de Pierre-François Leyvraz, po Hans-Beat Friedrich Ris, po Jean-Guy Villemure, po Heinz Fankhauser, pe Patrick Ravussin, pe Jean-Claude Givel, pas Augustin Besson, mer René Chioléro, mer Michel Dutoit, pas Jean-Patrice Gardaz, mer Marco Merlini, mer François Mosimann, mer Olivier Reinberg, mer et collaborateurs	C
Dermatologie	Renato Panizzon, po Daniel Hohl, mer et collaborateurs	26 C
Diagnostic en chimie clinique	Claude Bachmann, pas	5 C
Droit médical	Patrice Mangin, po Thomas Krompecher, pas Conception Brandt, me	6 C
Epidémiologie infectieuse	Patrick Francioli, po	5 C
Séminaire interfacultaire d'éthique biomédicale	Jacques Diezi, po Patrice Gueux, po Jean-Pierre Wauters, po	16 S
Génétique médicale	Daniel Schorderet, pas	12 C
Gériatrie	Peter Burckhardt, po Christophe Büla, me et collaborateurs	10 C
Gynécologie-Obstétrique	Pierre De Grandi, po Patrick Hohlfeld, po	57 C
Cours-bloc d'obstétrique et de gynécologie (1 semaine)	Pierre De Grandi, po avec la collaboration de Patrick Hohlfeld, po Marc Germond, mer Sylvain Meyer, mer	C

**Programme
des cours**

4^E ANNÉE (SUITE)	
Immunologie clinique	Jean-François Delaloye, me Pierre-Jean Ditesheim, cc Vacat 4 C
Médecine générale (médecine générale)	François Spertini, mer Praticiens de l'UMG (Unité de médecine générale) en collaboration avec 6 C
Cours-bloc de médecine interne (3 semaines)	Alain Péroud, po Peter Burckhardt, po C avec la collaboration de Jérôme Biollaz, po Lukas Kappenberger, po Philippe Leuenberger, po Pascal Nicod, po Marco Schapira, po Jean-Pierre Wauters, po Jean-William Fitting, pas Jean-Jacques Goy, pas Gian Dorta, mer Fulgencio Gomez, mer Vincent Mooser, mer Marie-Denise Schaller, mer François Spertini, mer Olivier Spertini, mer Jean-Daniel Tissot, mer Gérard Waeber, mer Bertrand Yersin, mer Guido Domenighetti, me Luc Portmann, me Pierre-Michel Schmidt, cc
Médecine palliative	Patrice Guex, po 8 C
Médecine sociale et préventive	Fred Paccaud, po 18 C Bernard Burnand, mer et collaborateurs
Neurologie	Alberto Albanese, po 24 C Julien Bogousslavsky, po
Ophthalmologie	Leonidas Zografos, po 24 C Michel Gonvers, pas Aubin Balmer, mer Nicolas Ducrey, mer Carl Herbot, mer Georges Klainguti, mer André Mermoud, mer Bertrand Pignet, mer
Oto-rhino-laryngologie	Philippe Monnier, po 24 C
Cours-bloc d'oto-rhino-laryngologie (1 semaine)	Philippe Monnier, po C et collaborateurs
Pathologie spéciale	Fredrik Bosman, po 8 C Claude-Yves Genton, pas Ricardo Laurini, pas Françoise Delacrétaz, mer Louis Guillou, mer
Cours-bloc de pédiatrie (2 semaines)	Mustapha Saadi Mazouni, pe C
Auscultation pulmonaire	Philippe Leuenberger, po 2 C
Policlinique médicale et thérapeutique médicale	Alain Péroud, po 30 C avec la collaboration de Ferdinand J. Lejeune, po

**Programme
des cours**

4^E ANNÉE (SUITE)		
Introduction à la psychiatrie	Roger Darioli, pas Jean-Jacques Gonvers, pas Michel Burnier, pas François Borgeat, po Olivier Halfon, po François Ansermet, pas Pierre Bovet, mer Bruno Gravier, me Fernand Seywert, me Italo Simeone, me et collaborateurs du Département et des Services de psychiatrie	17 C
Cours-bloc de psychiatrie (2 semaines)	François Borgeat, po Pierre Baumann, pas Edmond Gilliéron, pas Stéphanie Clarke, pat Jacques Besson, mer Pierre Bovet, mer Elisabeth Fivaz, mer Jacques Gasser, mer Geneviève Leuba Gfeller, mer Christian Bryois, me Jean-Nicolas Despland, me Michel Gaillard, me Bruno Gravier, me Jacques Laget, me Luc Michel, me Jean-Michel Porret, me Fernand Seywert, me Italo Simeone, me et collaborateurs du Département et des Services de psychiatrie	C
Radiologie médicale	Pierre Schnyder, po avec la collaboration de Angela Anderegg, pas Christian Hessler, pas Bertrand Duvoisin, mer François Gudinchet, mer Philippe Maeder, mer Reto Meuli, mer Antoine Uske, mer	31 C
Radio-oncologie	René-Olivier Mirimanoff, po	9 C
Médecine nucléaire	Angelika Bischof Delaloye, pas	6 C
Cours bloc de radiologie (1 semaine)	Pierre Schnyder, po	C
Rhumatologie et médecine physique	Jean-Charles Gerster, po Alexander Kai-Lik So, po	10 C
Sénologie	Christian Hessler, pas avec la collaboration de Pierre De Grandi, po Daniel-Vincent Egloff, po Patrice Guex, po R.-O. Mirimanoff, po Claude Genton, pas	12 C

**Programme
des cours**

4^E ANNÉE (SUITE)		
Chirurgie de l'appareil moteur	Jean-Claude Givel, pas Fulgencio Gomez, mer Serge Leyvraz, mer Jean-François Delaloye, me Pierre-François Leyvraz, po avec la collaboration de Daniel-Vincent Egloff, po Michel Dutoit, pas François Chevalley, mer Charles Gobelet, mer Lalaonarina Rakotomanana, mer Olivier Reinberg, mer Béatrice De Roguin, me	36 Ci
Urgences	Augustin Besson, mer avec la collaboration de Patrice Guex, po Pierre-François Leyvraz, po René Chioléro, mer Jean-François Enrico, mer Jean-Léopold Micheli, mer Marie-Denise Schaller, mer	15 Ci
Enseignement au lit du malade (ELM)		18 ELM
Habilités cliniques (HCL)		16 HC
Cours à option:		
Histoire de la médecine	Vincent Barras, pas	16 C
Enseignement informatif sur les médecines parallèles	Jacques Diezi, po	13 C

Année d'études à option

5^E ANNÉE	
<p><i>Année d'études à option (dix mois de stages). Le programme des stages de chaque étudiant est établi selon les préférences de ce dernier. Les Facultés de médecine de Genève et de Lausanne tiennent à jour un catalogue des places de stage en Suisse romande. Renseignements auprès du Secrétariat de l'Enseignement pré- et postgradué.</i></p>	

**Programme
des cours**

**Examen final
2^e et 3^e parties**

6^E ANNÉE		
Pharmacologie clinique et thérapeutique	Jérôme Biollaz, po	20 C
Séminaires de médecine interne	André L. Blum, po	32 S
	Hans-R. Brunner, po	
	Rolf C. Gaillard, po	
	Michel-Pierre Glauser, po	
	Lukas Kappenberger, po	
	Philippe Leuenberger, po	
	Fred Paccaud, po	
	Marc Schapira, po	
	Jean-Pierre Wauters, po	
	Claude Bachmann, pas	
	François Spertini, mer	
Médecine à propos de cas	Peter Burckhardt, po	24 C
	Pascal Nicod, po	
Médecine interne ambulatoire	Alain Pécoud, po	12 C
Médecine générale	Alain Pécoud, po	6 C
Rhumatologie et réhabilitation	Alexander So, po	12 C
Chirurgie thoracique, cardiaque et vasculaire	Hans-Beat Ris, po	16 C
	Ludwig Von Segesser, po	
Chirurgie digestive et endocrinienne + paroi	Michel Gillet, po	25 C
Chirurgie plastique et reconstructive	Daniel Egloff, po	5 C
Urologie	Hans-Jürg Leisinger, po	7 C
Neurochirurgie	Jean-Guy Villemure, po	7 C
Chirurgie pédiatrique		8 C
Traumatologie et orthopédie	Pierre-François Leyvraz, po	8 C
Pédiatrie	Jean-Marie Matthieu, po	30 C
	Adrien Moessinger, po	
	Mustapha Mazouni, pe	
Pathologie spéciale	Fredrik Bosman, po	20 C
Séminaires de Pathologie	Fredrik Bosman, po	24 S
Anesthésiologie et réanimation	Nicolas Gilliard, mer	10 C
Clinique de neurologie	Julien Bogousslavski, po	14 C
Pédopsychiatrie	Olivier Halfon, po	18 C
Psychiatrie d'adultes	François Borgeat, po	26 C
Psychogériatrie	Vacat	12 C
Clinique de gynécologie et d'obstétrique	Pierre De Grandj, po	20 C
	Patrick Hohlfeld, po	
Clinique d'ORL	Philippe Monnier, po	20 C
Clinique d'ophtalmologie	Leonidas Zografos, po	12 C
Clinique de dermato-vénérologie	Renato Panizzon, po	16 C
Médecine légale	Patrice Mangin, po	30 C
	Thomas Krompecher, pas	
Médecine humanitaire et de catastrophe	Jean-Claude Givel, pas	10 C
	Michel Roulet, mer	
Médecine sociale et préventive	Fred Paccaud, po	16 C
Economie de la santé et assécurologie	Fred Paccaud, po	16 C
	Roger Darioli, pas	
Médecine du travail	Marcel-André Boillat, pas	8 C
Sexologie	Patrice Guex, po	10 Ci
	Hans-Jürg Leisinger, po	
Maltraitance	Jean-Marie Matthieu, po	10 Ci
	Bruno Gravier, me	
Toxicodépendance	Bertrand Yersin, mer	10 Ci
	Jacques Besson, mer	
Oncologie	Fredrik Bosman, po	10 Ci
	Ferdy Lejeune, po	

**Programme
des cours**

6^E ANNÉE (SUITE)		
Traitement de la douleur	Jérôme Biollaz, po	10 Ci
Maladies sexuellement transmissibles	Patrick Francioli, po	10 Ci
	Patrick Hohlfeld, po	
	Renato Panizzon, po	
Transplantation	Michel Gillet, po	10 Ci
	Jean-Pierre, Wauters, po	
Séminaires de Radiologie	Pierre Schnyder, po	26 S

LISTE DES COURS DE PRIVAT-DOCENTS	
Aubin BALMER	Ophthlmo-pédiatrie
Laurent BARRELET	Chimiothérapie des tumeurs solides
Jean-Daniel BAUMGARTNER	Urgences en maladies infectieuses
Jean-Pierre BERGER	Les comas métaboliques
Kamel P. BESSEGHIR	Reins et médicaments
Augustin BESSON	Chirurgie générale d'urgence - recherche appliquée
Jacques BESSON	Diagnostic et traitement des abus de substances (alcool, drogues)
Georges-Antoine BOREL	Maladies fonctionnelles digestives
Franz BUCHEGGER	Les anticorps monoclonaux dans la détection, la surveillance et le traitement du cancer
Bernard BURNAND	Épidémiologie clinique : bases de la médecine fondée sur les preuves
François CHEVALLEY	Urgences traumatologiques de l'appareil moteur
René CHIOLERO	Médecine intensive chirurgicale
Peter CLARKE	Développement du système nerveux
Stéphanie CLARKE-HOSEK	De l'organisation fonctionnelle du cortex cérébral aux fonctions cognitives
Alain COMETTA	Prévention et traitement des infections chez l'hôte immunosupprimé et chez le patient de soins intensifs
Irène CORTHESEY-THEULAZ	Helicobacter pylori. De la recherche fondamentale à la clinique. L'aventure lausannoise aboutira-t-elle à un vaccin efficace chez l'homme ?
Philippe COUCKE	Radiobiologie
Françoise DELACRETAZ	Hématopathologie
Stéphane DEMOTZ	La reconnaissance des antigènes par les lymphocytes T
Michel DUCHOSAL	Immuno-hématologie et médecine de transplantation
Nicolas DUCREY	Pathologie de l'orbite
Bertrand DUVOISIN	Imagerie de la sphère O.R.L.
Chin Bin EAP	Pharmacogénétique des psychotropes
Stanislav FAKAN	Développements et applications des méthodes d'analyse ultrastructurale en recherche biomédicale
Claire-Lise FAWER	Développement des nouveau-nés à risque : techniques d'investigation de la naissance à cinq ans
François FEIHL	Physio-pathologie cardio-pulmonaire appliquée à la médecine intensive
Emanuela FELLEY-BOSCO	Activité de la monoxyde d'azote synthase inductible : rôle dans différentes pathologies humaines
Elisabeth FIVAZ	La communication non verbale en clinique
Florian FROEHLICH	Contrôle de qualité en gastro-entérologie
Martin FROMER	De l'arythmie cardiaque banale à la mort subite
Jean-Patrice GARDAZ	Techniques spéciales en anesthésiologie
Jacques GASSER	Les troubles de la personnalité au 20 ^e siècle

**Programme
des cours**

LISTE DES COURS DE PRIVAT-DOCENTS (SUITE)

Marc GERMOND	Traitements de la stérilité de couple et procréation médicalement assistée
Joseph GHIKA	Mouvements anormaux, présentation clinique et thérapeutique
Nicolas GILLIARD	Le système respiratoire en anesthésiologie-réanimation
Charles GOBELET	Pathologie musculo-tendineuse (surcharge - inflammation) et techniques de rééducation
Fulgencio GOMEZ	Clinique des affections de l'axe hypothalamo-hypophysogonadique
Eric GROUZMANN	Les neuropeptides : implications en physiopathologie
François GUDINCHET	Apport des techniques radiologiques nouvelles à la radiologie pédiatrique
Rose-May GUIGNARD	Chirurgie de la main et microchirurgie reconstructive
Louis GUILLOU	Pathologie des tumeurs des tissus mous
Daniel HAYOZ	Hémodynamique et biologie de la paroi artérielle
Carl P. HERBORT	Maladies oculaires inflammatoires et virales
Didier HEUMANN	Pathophysiologie et méthodologie d'investigation des infections sévères et du choc septique expérimental
Daniel HOHL	Introduction à l'histopathologie
Patrick IYNEDJIAN	Médecine moléculaire du diabète sucré
Paul JANECEK	Traitement microchirurgical de la stérilité d'origine utéro-tubo-ovarienne
Cornelius Victor JONGENEEL	Immunogénétique moléculaire, aspects médicaux
Martine JOTTERAND	Cytogénétique et cytotaxonomie
Egbert O. KRUIHOF	Protéolyse extracellulaire. Régulation et conséquences pathologiques
Thierry KUNTZER	Neuropathies focales, plexopathies et syndromes radiculaires
Geneviève LEUBA GFELLER	Vieillessement cérébral normal et pathologique
Serge LEYVRAZ	Évolution des traitements oncologiques
Pierre-William LOUP	Investigations nécessaires et superflues en chirurgie digestive
Philippe MAEDER	IRM en neuroradiologie et neuroradiologie fonctionnelle
Gaston-François MAILLARD	Plasties et reconstructions orbito-palpébrales
Mary-Louise MARCO-DUTOIT	Audiophonologie et phoniatry
Jean MARTIN	Problèmes de santé publique et leurs implications éthiques
Marco MERLINI	Aspects physiologiques et techniques de la chirurgie utilisant l'implantation de matériel artificiel
André MERMOUD	Le glaucome
Reto MEULI	Principes de base et applications de l'imagerie numérique en radiologie
Sylvain MEYER	Le diagnostic et le traitement de l'incontinence urinaire et des troubles statiques des organes pelviens chez la femme
Pascal MEYLAN	Pathogenèse des infections à virus de l'immunodéficience acquise humaine (VIH)
Jean-Léopold MICHELI	Pédiatrie d'urgence
Pierre MICHETTI	Immunité muco-sale et vaccination orale; introduction et concepts généraux
Judit MIKLOSSY	La dégénérescence du système nerveux central
Michel MONOD	Chapitres de mycologie médicale
Vincent MOOSER	Lipides et athéroscléroses. Approche génétique moléculaire et implications
Philippe MOREILLON	Bactéries et antibiotiques - Pathogenèse bactérienne
François MOSIMANN	Aspects chirurgicaux de la transplantation d'organes
Jürg NUSSBERGER	Biochimie du système cardio-vasculaire
Maurice PAYOT	Chapitres choisis de cardiologie pédiatrique
Bernard PELET	Problèmes d'allergie et d'immunologie chez l'enfant
Ralf POLIKAR	Répercussions cardio-vasculaires de quelques affections endocriniennes
Jean-Michel PORRET	Sur les questions conjointes du temps et du transfert en psychanalyse (Des structures névrotiques aux organisations limites)

Programme des cours

LISTE DES COURS DE PRIVAT-DOCENTS (SUITE)

Lalaonirina RAKOTOMANANA	Biomécanique de l'appareil locomoteur
Olivier REINBERG	Traumatologie pédiatrique et épidémiologie des accidents d'enfants
Marianne REYMOND	Neuroendocrinologie des fonctions reproductive et thyroïdienne : aspects expérimentaux et cliniques
Béat RIEDERER	La structure et les fonctions du squelette cellulaire
Eric ROUILLER	Contrôle des mouvements volontaires chez les primates : propriétés des multiples aires corticales motrices
Michel ROULET	Nutrition clinique
Gérard SALEM	La thérapie de famille
Marie-Denise SCHALLER	Médecine intensive
Urs SCHERRER	Régulation réflexe du système cardio-vasculaire
Laurent SCHILD	Pharmacologie des canaux ioniques
Rémi Pascal SCHNEIDER	Infectiologie chirurgicale
Yves SCHÜTZ	Bases physiologiques de la nutrition
Dominique SCHWANDER	Perfusions et nutrition intraveineuses
Philipp H. SHAW	Gènes suppresseurs de tumeurs
Bernard SORDAT	Le phénotype tumoral malin, invasif et métastatique
François SPERTINI	Les maladies du système
Olivier SPERTINI	Physiologie et physiopathologie leucocytaire
Friedrich STIEFEL	Aspects psycho-sociaux des maladies somatiques
Luc TAPPY	Physiologie et physiopathologie du métabolisme glucidique
Daniel THIÉBAUD	Physiopathologie et diagnostic des affections du métabolisme phospho-calcique : interfaces de la biologie cellulaire osseuse et de l'endocrinologie
Jean-Daniel TISSOT	Médecine transfusionnelle et immuno-hématologie
Gustave TURINI	Urgences hospitalières en médecine interne
Antoine USKE	Neuroradiologie diagnostique et interventionnelle
Daniel VAN LINTHOUDT	Mécanismes physiopathologiques de l'arthrose et possibilités thérapeutiques
Erwin VAN MEIR	Neuro-oncologie moléculaire et expérimentale
Guy VAN MELLE	Bases statistiques pour la recherche médicale
François VINGERHOETS	Les syndromes parkinsoniens
Vladimir VON FLIEDNER	Immuno-oncologie expérimentale et clinique
Gérard WAEBER	Diabétologie expérimentale
Ibtissam WALTER BARAKAT	Les cultures de tissus et leur application clinique et expérimentale
Ferdinand WULLIEMIER	L'évolution humaine ou les stades de croissance bio-psycho-ontologique de l'être humain, leurs troubles et leurs remèdes
Bertrand YERSIN	Alcool et médecine
Anne ZURN	Dégénérescence et régénérescence dans le système nerveux : aspects cellulaires et moléculaires

Abréviations utilisées

APP	=	apprentissage par problèmes
ARC	=	apprentissage au raisonnement clinique
C	=	cours

po	=	professeur ordinaire
pe	=	professeur extraordinaire
pas	=	professeur associé
pa	=	professeur assistant

Adresses utiles
<http://www.unil.ch/med>

Décanat

RESPONSABLES	ADRESSE	TÉL.	FAX
Prof. Bernard Rossier, doyen	Rue du Bugnon 21 1005 Lausanne	692 50 01	692 50 25
Prof. Pierre Magistretti, vice-doyen (Ctre des sc. méd. de base)	" "	692 50 04	692 50 05
Prof. Pascal Nicod, vice-doyen (Comm. de la recherche)	" "	692 50 04	692 50 05
Prof. ass. François Ansermet, vice-doyen (Etudiants et thèses)	" "	692 50 06	692 50 05
Prof. Bernard Waeber, vice-doyen (Enseignement prégradué)	" "	692 50 03	692 50 05
Dr R. Bonvin (adjoint pédagogique)	" "	692 50 14	692 50 05
Dr C. Krantz (assistante pédagogique)	" "	692 50 08	692 50 05
Dr. J. Billotte (adjoint scientifique)	" "	692 50 13	692 50 05
Mme Gisèle Maradan, adjointe de Faculté	" "	692 50 07	692 50 25
Mme Marie-Louise Desarzens (Secrétariat du Décanat)	" "	692 50 00	692 50 05
Mme Sarah Gonzalez (Thèses et recherche)	" "	692 50 10	692 50 05
Mme Roxane Horisberger (Secr. de l'enseignement pré- et postgradué)	" "	692 50 12	692 50 05
Mme Monique Pedroli (Secr. de l'enseignement pré- et postgradué)	" "	692 50 11	692 50 05
Mme Laurence Reber (Secr. de l'enseignement pré- et postgradué) <i>Laurence.Reber@dmed.unil.ch</i>	" "	692 50 09	692 50 05

**Institut de biologie cellulaire
et de morphologie**

Professeur Stefan Catsicas, directeur	Rue du Bugnon 9 1005 Lausanne	692 51 00	692 51 05
---------------------------------------	----------------------------------	-----------	-----------

Institut de biochimie

Professeur Claude Bron, directeur	Boveresses 155 1066 Epalinges	692 57 00	692 57 05
-----------------------------------	----------------------------------	-----------	-----------

**Institut de pharmacologie
et toxicologie**

Professeur S. Cotecchia, directeur	Rue du Bugnon 27 1005 Lausanne	692 54 00	692 53 55
Professeur ass. J.-D. Horisberger, directeur	" "	692 53 62	

**Institut de génétique
et biologie microbiennes**

Professeur Dimitri Karamata, directeur	César-Roux 19 1005 Lausanne	320 60 75	320 60 78
--	--------------------------------	-----------	-----------

**Centre de microscopie
électronique**

Professeur Jacques Dubochet, directeur	Rue du Bugnon 27 1005 Lausanne	692 50 50	692 50 55
--	-----------------------------------	-----------	-----------

Institut de physiologie

Professeur Eric Jéquier, directeur	Rue du Bugnon 7 1005 Lausanne	692 55 00	692 55 05
------------------------------------	----------------------------------	-----------	-----------

**Laboratoire de biologie
microbienne**

Professeur associé Dieter Haas, directeur	Bâtiment de biologie 1015 Lausanne	692 56 31	692 56 35
---	---------------------------------------	-----------	-----------

**Centre hospitalier
universitaire vaudois (CHUV)**

Central téléphonique	Rue du Bugnon 46 1011 Lausanne	314 11 11	314 55 10
----------------------	-----------------------------------	-----------	-----------

**Fédération des
Médecins suisses (FMH)**

Central téléphonique	Elfenstrasse 18 3000 Berne 16	*359 11 11	*359 11 12
----------------------	----------------------------------	------------	------------

Tous les indicatifs: 021, sauf *: 031

Adresses utiles

Rectorat

INSTITUTION, RESPONSABLE	ADRESSE	TÉL.	FAX
Professeur Jean-Marc RAPP, recteur	BRA, 1015 Lausanne	692 20 11	692 20 15
Professeur Jacques DIEZI, vice-recteur (Affaires étudiantes) (Relations internationales)	BRA, 1015 Lausanne	692 20 31 692 20 21	692 20 15 692 20 05
Professeur Walter WAHLI, vice-recteur (Recherche, formation postgrade et continue)	BRA, 1015 Lausanne	692 20 56	692 20 15
Professeur Maria WENTLAND FORTE, vice-rectrice (Finances, informatique et statistiques)	BRA, 1015 Lausanne	692 20 61	692 20 15
Professeur Jörg WINISTÖRFER, vice-recteur (Enseignants, bâtiments)	BRA, 1015 Lausanne	692 20 41	692 20 15

Secrétariat général

Mme Mireille Zahnd, secrétaire générale	BRA, 1015 Lausanne	692 20 51	692 20 15
---	--------------------	-----------	-----------

Services centraux

Service de presse et d'information (SPUL) M. Axel Broquet	BRA, 1015 Lausanne	692 20 70	692 20 75
Centre audiovisuel (CAV) M. Jérôme Grosse	Bâtiment central 1015 Lausanne	692 22 70	692 22 75
Centre informatique (CI) M. Pascal Jacot-Guillarmod	Route de Chavannes 33 1007 Lausanne	692 22 00	692 22 05
Service des enseignants M. Isabelle Lambert, adjointe	BRA, 1015 Lausanne	692 20 44	692 20 15
Finances, informatique et statistiques M. Pierre Mingard, adjoint	BRA, 1015 Lausanne	692 20 36	692 20 15
Relations Lausanne-Genève-EPFL Mme Claire Droulez, adjointe	BRA, 1015 Lausanne	692 20 42	692 20 15

Direction administrative

M. Jean-Paul Dépraz, directeur administratif	BRA, 1015 Lausanne	692 23 00	692 23 05
--	--------------------	-----------	-----------

Administration centrale

Gestion du personnel M. Christian de Trey, responsable	BRA, 1015 Lausanne	692 23 10	692 23 05
Service financier M. Pierre Wyss, responsable	BRA, 1015 Lausanne	692 23 20	692 23 05
Bâtiments et travaux (gestion des locaux) M. Pierre-Alain Meier, responsable	BRA, 1015 Lausanne	692 26 10	692 24 05
Bâtiments et travaux (exploitation technique) M. Werner Sonnenschein, responsable	BRA, 1015 Lausanne	692 24 00	692 24 05
Bâtiments et travaux (intendance) M. Jean-Paul Dutoit, intendant	BRA, 1015 Lausanne	692 26 20	692 24 05
Bâtiments et travaux (aménagement extérieurs) M. Yves Chuot, responsable	Ferme La Mouline 1015 Lausanne	692 26 00	692 26 05

Adresses utiles

INSTITUTION, RESPONSABLE, INFORMATIONS **ADRESSE** **TÉL.** **FAX**

Central

Central téléphonique		692 11 11	692 20 15
----------------------	--	-----------	-----------

Services aux étudiants

Service d'orientation et conseil aux étudiants (OCE) M. Claude Roulin <i>E-mail: orientation@unil.ch</i>	BRA 1015 Lausanne	692 21 30	692 21 35
Immatriculations et inscriptions M ^{me} Carine Rössmann <i>E-mail: inmat@immat.unil.ch</i>	BRA 1015 Lausanne	692 21 00	692 21 05
Service des affaires socio-culturelles (SASC) M ^{me} Gilberte Isler <i>E-mail: Secretariat@sasc.unil.ch</i>	BRA 1015 Lausanne	692 21 13	692 21 15
Affaires culturelles M ^{me} Dominique Hauser		692 21 12	692 21 15
Centre de langues M ^{me} Brigitte Forster Vosicki <i>E-mail: CentreDeLangues@cdl.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	692 29 20	
Sports universitaires M. Georges-André Carrel <i>E-mail: Sonia.Ladevito@sports.unil.ch</i>	Centre sportif de Dorigny 1015 Lausanne	692 21 50	692 21 55
Aumôneries universitaires Pasteurs: MM. J.-F. Habermacher et L. Lavanchy <i>E-mail: aumonerie@aum.unil.ch</i>	Grange de Dorigny 1015 Lausanne	692 21 47	692 21 45
Garderie La Croquignole	Ch. des Triaudes 16 1024 Ecublens	693 73 00	
Affaires étudiantes M ^{me} Françoise Grize, adjointe Secrétariat M ^{me} Suzanne Fürst <i>E-mail: Suzanne.Furst@rect.unil.ch</i>	BRA 1015 Lausanne	692 20 25 692 20 30	692 20 15 692 20 15

Relations internationales

Relations internationales M ^{me} Antoinette Charon, adjointe Secrétariat M ^{me} Marinette Robert <i>E-mail: Marinette.Robert@rect.unil.ch</i>	Château de Dorigny 1015 Lausanne	692 20 26 692 20 20	692 20 05 692 20 05
Mobilité, échanges d'étudiants M ^{me} Gilberte Isler <i>E-mail: Gilberte.Isler@sasc.unil.ch</i> M ^{me} Maria Velasco (ERASMUS/SOCRATES) <i>E-mail: MariaDolores.Velasco@sasc.unil.ch</i>	BRA 1015 Lausanne	692 21 13 692 21 16	692 21 15 692 21 15
Euro-guichet M ^{me} Anne-Emmanuelle Uldry <i>E-mail: Anne-Emmanuelle.Uldry@rect.unil.ch</i>	BRA 1015 Lausanne	692 20 22	692 20 15

Formation continue

Service de formation continue M ^{me} Monique Baud <i>E-mail: Secretariat@sfc.unil.ch</i>	Château de Dorigny 1015 Lausanne	692 22 90	692 22 95
---	-------------------------------------	-----------	-----------

Adresses utiles

Facultés et Ecoles

INSTITUTION, RESPONSABLE, INFORMATIONS	ADRESSE	TÉL.	FAX
Faculté de théologie Prof. Thomas Römer, doyen <i>E-mail: SecretariatTheologie@dttheol.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	692 27 00	692 27 05
Faculté de droit Prof. Denis Piotet, doyen <i>E-mail: Sandra.Nese@ddroit.unil.ch</i>	BFSH1 1015 Lausanne	692 27 40	692 27 45
Institut de police scientifique et de criminologie (IPSC) Prof. Pierre Margot, directeur <i>E-mail: MicheleEdith.Claude@ipsc.unil.ch</i>	BCH 1015 Lausanne	692 46 00	692 46 05
Faculté des lettres Prof. Rémi Jolivet, doyen <i>E-mail: Lidia.Peytrignet@dlett.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	692 29 00	692 29 05
Ecole de français moderne M. Raymond Capré, directeur <i>E-mail: efmsecr@efm.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	692 30 80	692 30 85
Cours de vacances Mme Georgette Blanc, directrice <i>E-mail: CoursDeVacances@cvac.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	692 30 90	692 30 85
Faculté des sciences sociales et politiques (SSP) Prof. Mondher Kilani, doyen <i>E-mail: Nicole.Ruch@dssp.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	692 31 00	692 31 15
Unité d'enseignement et de recherche en activités physiques et sportives (UERAPS) M. Marco Astolfi, directeur <i>E-mail: Patricia.Messeiller@ueraps.unil.ch</i>	Centre sportif de Dorigny 1015 Lausanne	692 21 80	692 21 55
Ecole des Hautes Etudes Commerciales (HEC) Prof. Olivier Blanc, doyen <i>E-mail: Christiane.Jeangirard@hec.unil.ch</i> <i>E-mail: Corinne.Rossmann@hec.unil.ch</i>	BFSH1 1015 Lausanne	692 33 00	692 33 05
Faculté des sciences Prof. François Grize, doyen <i>E-mail: Gerald-Marcel.Savary@dsc.unil.ch</i>	CP 1015 Lausanne	692 35 00	692 35 05
Section de pharmacie de la Faculté des sciences Prof. Bernard Testa, président <i>E-mail: Anne-Mane.Berjano@dpharm.unil.ch</i>	BEP 1015 Lausanne	692 45 00	692 45 05
Faculté de médecine Prof. Bernard Rossier, doyen <i>E-mail: Laurence.Reber@dmed.unil.ch</i>	Rue du Bugnon 9 1005 Lausanne	692 50 00	692 50 05

Adresses utiles

Institutions proches ou associées

INSTITUTION	ADRESSE	TÉL.	FAX
Bibliothèque cantonale et universitaire (BCU)	Bâtiment central 1015 Lausanne	692 48 02	692 48 45
Centre du droit de l'entreprise (CEDIDAC)	BFSH1 1015 Lausanne	692 28 50	692 28 55
Centre d'éducation permanente (CEP)	Maillefer 37 1052 Le Mont s/ Lausanne	648 77 55	648 77 87
Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL)	1015 Lausanne	693 11 11	693 43 80
Fondation Jean Monnet pour l'Europe et Centre de recherches européennes	Ferme de Dorigny 1015 Lausanne	692 20 90	692 20 95
Institut suisse de droit comparé (ISDC)	Dorigny 1015 Lausanne	692 49 11	692 49 49
Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP)	Maladière 21 1022 Chavannes	694 06 00	694 06 09
Institut Ludwig de recherche sur le cancer	Boveresses 155 1066 Epalinges	692 59 66	653 44 74
Institut suisse de recherches expérimentales sur le cancer (ISREC)	Boveresses 155 1066 Epalinges	692 58 58	692 69 33
International Institute for Management Development (IMD)	Ch. de Bellefleur 23 1001 Lausanne	618 01 11	618 07 07

Adresses diverses

Bureau de construction de l'Université à Dorigny (BUD)	Château de Dorigny 1015 Lausanne	691 53 61	691 53 66
Commission locale de la recherche scientifique (Fonds national)	BEP 1015 Lausanne	692 20 80	692 20 85
Département de la formation et de la jeunesse (DFJ)	Rue de la Barre 8 1014 Lausanne	316 35 01	316 35 06
Fédération des associations d'étudiants (FAE)	BFSH1 1015 Lausanne	692 25 91	692 25 92
Fondation Maisons pour étudiants	Av. de Rhodanie 64 1007 Lausanne	617 81 54	617 81 66
Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage	Ch. de Mornex 38 1003 Lausanne	316 33 70	316 33 78
Société académique vaudoise (SAV)	1, av. Montbenon 1002 Lausanne	312 83 31	312 77 31

BRA	Bâtiment du Rectorat et de l'administration centrale
BFSH1	Bâtiment des Facultés des sciences humaines No 1
BFSH2	Bâtiment des Facultés des sciences humaines No 2
BEP	Bâtiment de l'Ecole de pharmacie
BCH	Bâtiment de chimie
CP	Collège propédeutique